00100017

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

# L'ITALIE

## ÉTUDES HISTORIQUES

Fontainebleau. — Imprimerie E. Bourges.

ALPHONSE DANTIER

# L'ITALIE

## ÉTUDES HISTORIQUES

DEUXIÈME ÉDITION

II

10017
Vol II

Florence et les premiers Médicis
Laurent le Magnifique et la conjuration des Pazzi
Sixte IV, Louis XI et la Confédération italienne
Charles VIII, Savonarole et Pierre de Médicis
Machiavel diplomate — César Borgia
Jules II, la Romagne et Maximilien I$^{er}$
Le Rétablissement des Médicis et l'exil de Machiavel
Venise, sa puissance et sa chute

00-e-19

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET C$^{ie}$, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1874

Tous droits réservés.

00100017

# L'ITALIE

# ÉTUDES HISTORIQUES

## DOUZIÈME ÉTUDE

### FLORENCE ET SES RÉVOLUTIONS

« L'effet le plus ordinaire des révolutions que subissent les états, dit Machiavel dans son *Histoire de Florence*, est de les faire passer de l'ordre au désordre, pour de là les ramener à une situation mieux réglée. Il n'a point été donné aux choses humaines de s'arrêter à un point fixe. Lorsqu'elles sont parvenues à leur plus haute perfection, ne pouvant plus s'élever, elles descendent, et, par la même raison, quand elles sont descendues à leur plus bas période, quand le désordre est arrivé à ses derniers excès, elles remontent bientôt vers un état meilleur, et vont successivement du bien au mal, et du mal au bien... C'est ainsi que l'Italie a été tour à tour heureuse ou misérable; et quoique, après la destruction de l'empire romain, il ne se soit rencontré aucun état qui ait pu consoler ce pays d'une si grande perte, et rappeler sous un gouvernement vigoureux ses plus beaux jours de gloire, cependant quelques-unes des républiques

qui s'élevèrent au milieu des ruines de l'Empire firent éclater de grands exemples de vertu. Si aucune d'elles ne put réussir à dominer les autres, elles parvinrent néanmoins, par l'union de leurs forces et leurs sages institutions, à défendre et à délivrer l'Italie du joug des Barbares[1]. »

Appliquées aux vicissitudes glorieuses ou néfastes de l'Italie, et à celles de Florence en particulier, ces réflexions de Machiavel ne sont pas moins justes que profondes. Heureuse ou misérable, oui, c'est bien là ce que fut, pendant de longs siècles, cette contrée qui paya si chèrement, par l'abus qu'elle en fit, les dons précieux qu'elle reçut si largement en partage! Mais lorsque l'éminent écrivain, avant d'aborder l'histoire de sa patrie sous les Médicis, rappelle les exemples de vertu, de concorde et de patriotisme offerts autrefois par les républiques italiennes, quel contraste ne présente-t-il pas entre les grandes communes du moyen âge, s'unissant pour soutenir leur indépendance, et ces mêmes cités énervées et amollies, tentant, mais en vain, pendant le quinzième siècle, de disputer à la tyrannie, transformée en principat, les derniers débris d'une liberté partout expirante? A l'époque dont le secrétaire de la Seigneurie de Florence s'apprêtait à retracer les annales, ils étaient déjà loin, ces jours où les villes de la Haute-Italie organisaient des ligues formidables pour revendiquer contre la prédominance impériale le droit de vivre et de mourir libres. Chasser les étrangers, dans lesquels elles voyaient de nouveaux Barbares, en redisant de siècle en siècle : *Fuori i Barbari!* tel avait été leur cri de ralliement. Tel il fut répété plus tard par le plus belliqueux des souve-

1. Machiavel, *Istorie fiorentine*, liv. V.

rains Pontifes; tel nous l'avons entendu retentir encore de nos jours dans la dernière guerre de l'indépendance.

Combien le sort de ces fières républiques eût été différent si, après avoir brisé le joug de leurs oppresseurs, elles n'avaient, entraînées par l'esprit de faction, tourné contre elles-mêmes les armes qui, naguère instruments de leur délivrance, allaient bientôt porter à leur liberté d'irrémédiables atteintes! Mais épuisées par les luttes intestines, elles ne pouvaient plus, comme autrefois, recruter parmi les membres d'une virile population des défenseurs courageux et dévoués. A bout de ressources et d'expédients, elles s'étaient donc jetées dans les bras d'un chef de *condottieri*, ou elles avaient peu à peu abandonné l'exercice de la souveraineté au représentant de quelque riche famille, devenue toute-puissante à force de largesses et de popularité. Despotisme militaire, oligarchie habilement dissimulée sous les apparences du dévouement à la chose publique, voilà les deux formes de gouvernement où avaient abouti ces grandes communes italiennes qui avaient vaincu Frédéric Barberousse, tenu en échec son petit-fils Frédéric II, et contraint Rodolphe de Habsbourg à renoncer, en leur faveur, à ces droits impériaux dont la revendication avait été si funeste à ses prédécesseurs. On se rappelle, en effet, par quelle image le chef de la nouvelle dynastie impériale, comparant la Lombardie à la caverne d'un lion, signalait prudemment le danger auquel s'exposait quiconque osait y pénétrer.

Malheureusement pour l'honneur et la dignité du peuple italien, à la fin du moyen âge, le lion national, si redouté des empereurs, n'inspirait plus de crainte à personne. Tombé dans l'impuissance, il s'était fait renard, et remplaçait la force par la ruse. A la politique

haute et fière avait succédé l'intrigue tortueuse et rampante ; au patriotisme désintéressé qui se sacrifie, l'égoïsme étroit qui calcule. Plus de ces élans généreux qui portent des milliers de citoyens à s'armer pour défendre le plus légitime, le plus inviolable des droits que puisse revendiquer un peuple. De là l'impérieuse, mais fatale nécessité, pour chaque état, de confier la défense du pays à des armées exclusivement composées de mercenaires. La *condotta*, ou solde donnée à ces troupes étrangères, était la plaie qui rongeait l'Italie. Elle épuisait les ressources financières des petites et des grandes puissances, en les livrant à la merci d'une soldatesque avide et sans frein qui, toujours prête à se vendre à qui la payait le plus cher, ou refusait d'obéir aux ordres de ses chefs, ou trahissait lâchement son drapeau avant d'avoir combattu.

Aucune puissance d'ailleurs, si respectable qu'elle fût, n'était à l'abri des agressions de ces audacieux aventuriers, qu'ils s'appelassent Piccinino, Sforza ou Fortebraccio. Tandis que ce dernier, par exemple, attaquait Rome en pleine paix, et contraignait le pape Eugène IV, chassé de sa capitale, à se retirer à Florence, Francesco Sforza envahissait la Marche, et, joignant l'outrage à la violence, datait les lettres qu'il écrivait à ses agents : « De notre territoire de Fermo, en dépit de Pierre et de Paul[1]. » En outre, comme les condottieri vivaient de la guerre, ils avaient intérêt à la prolonger indéfiniment ; mais ils se ménageaient si bien les uns les autres sur les champs de bataille, que les engagements n'étaient que des passes d'armes où, après de vaines démonstra-

1. Ex Girifalco nostro Firmiano, invito Petro et Paulo. — Machiavel, *Istor. fiorent.*, liv. V.

tions, chaque parti se retirait sans avoir éprouvé aucune perte. Toutes les guerres se faisaient alors si mollement que, suivant l'observation de Machiavel, on les commençait sans crainte, on les continuait sans péril, on les terminait enfin sans dommage[1]. Il en résultait que la valeur nationale, qui s'éteint ailleurs dans les loisirs d'une longue paix, se perdait en Italie par l'effet même de ces guerres pitoyables où, le profit étant tout, l'honneur et le courage n'étaient plus rien.

Si l'honneur, ce premier-né des nations modernes, ne servait plus de mobile aux armées italiennes, le sens moral, ce guide de la conscience des peuples aussi bien que des individus, semblait être devenu étranger à une société détournée de sa voie et pervertie par le long abus des guerres civiles. Sous l'influence d'une démoralisation d'autant plus dangereuse que, partant de haut, elle s'était répandue ensuite dans les classes inférieures, les plus nobles sentiments qui puissent animer le cœur de l'homme étaient regardés comme une duperie. Chacun voulant à tout prix réussir, le succès était devenu le but unique des efforts de tous, et il suffisait à justifier les moyens employés pour y arriver. Aussi, bien avant que cette détestable maxime : « La fin justifie les moyens, » fût réduite en théorie par les publicistes du seizième siècle, elle s'était audacieusement produite dans le domaine des faits, et y recevait chaque jour de nombreuses applications. De belles et trompeuses apparences dissimulent, il est vrai, l'étendue et la profondeur du mal : ainsi qu'il arrive trop souvent, l'abîme est recouvert de fleurs. Au souffle venu de l'Orient, le génie antique renaît sous ses formes les plus gracieuses et

1. Machiavel, *Istor. fiorent.*, liv. V.

les plus séduisantes. Alors les religieuses et austères conceptions de l'art chrétien font place aux produits élégants et corrects que le goût de l'art païen fait naître partout à profusion.

Subissant une même impulsion, la littérature se modèle sur les chefs-d'œuvre légués par les anciens à l'admiration de la postérité, et, pour seconder ce mouvement des lettres, l'érudition recueille avec une fiévreuse ardeur les exemplaires manuscrits cachés dans la poussière des bibliothèques. Comme aux siècles les plus fervents du moyen âge on se faisait la guerre au sujet de la possession de précieuses reliques, à cette époque on signe la paix pour obtenir, à titre de gage, quelque rare manuscrit. Alphonse d'Aragon qui, en devenant maître de Naples, avait pris les goûts des Italiens, ne réclamait, en retour de sa réconciliation avec Cosme de Médicis, qu'un bel exemplaire de Tite Live. Les souverains Pontifes donnaient aussi l'exemple de cette dévotion toute littéraire. A Rome, l'érudition avait pour illustres représentants, sur la chaire même de saint Pierre, Nicolas V, le vrai fondateur de la bibliothèque Vaticane, et Pie II, l'auteur renommé de si doctes ouvrages.

Cet amour, cette passion pour l'antique rendent encore plus saisissante la comparaison qu'on a souvent établie entre la Grèce, au moment de sa décadence, et l'Italie telle qu'elle nous apparaît au quinzième siècle. Toutes deux languissent, toutes deux se meurent, et toutes deux elles se consolent dans le culte de l'art et de la science. La Muse, cette divine auxiliatrice de toutes les douleurs, les prend, les berce doucement, pour leur faire oublier ce qu'elles furent autrefois, et ce qu'elles sont à l'heure présente. Pauvre Italie! si grande est l'ardeur qu'elle montre à se transformer, à se faire grecque

ou romaine, qu'elle semble, comme l'oiseau symbolique de la Fable, vouloir mourir pour renaître et vivre une vie nouvelle. Et ne dirait-on point que par là elle cherche à réaliser l'idéal, hélas! irréalisable, des aspirations dont le but lui a été indiqué dans la *Vita nuova* de Dante? Mais depuis l'époque où l'Alighieri déposait dans ce livre les secrets épanchements de son âme, combien l'idéal n'a-t-il pas changé? La foi religieuse, qui était tout l'homme au moyen âge, s'est affaiblie, s'est presque éteinte au milieu du vaste tourbillon d'idées et d'opinions nouvelles qu'on appelle la Renaissance. Apportée par les Grecs exilés de Constantinople, la philosophie platonicienne a remplacé dans les esprits les simples et fermes croyances qui avaient fait la grandeur des siècles de Grégoire VII et d'Innocent III. Alors tout se faisait au nom du Christ et par le Christ. Heureuse et fière de se dévouer à son service, l'humanité pouvait dire, à l'exemple de ce croisé tombant sous les murs de Jérusalem : « Seigneur Dieu, nous sommes quittes : si pour moi tu es mort, moi aussi, je vais mourir pour toi! »

Mais deux siècles après la dernière croisade de saint Louis, le prosélytisme ardent qui fait les héros et les martyrs, était devenu bien rare. Vainement l'infortunée Byzance, séparée de l'Europe chrétienne par les barrières du schisme et les hordes de Mahomet II, avait poussé un dernier cri de détresse. Vainement, quand elle eut succombé, les Grecs échappés au carnage ou à la servitude vinrent en Italie raconter leur abandon, leurs malheurs, Constantinople assiégée par trois cent mille Ottomans, la courageuse, mais impuissante résistance de ses défenseurs, Sainte-Sophie livrée à d'horribles profanations, et le croissant arboré partout, sur les palais

où avaient commandé Théodose et Justinien, sur les basiliques qui avaient entendu la voix des saint Grégoire de Nazianze et des saint Jean Chrysostome. Ces désastreuses nouvelles émurent la chrétienté, mais elles ne l'ébranlèrent pas. La croisade prêchée par Nicolas V en 1454, à la suite de la paix conclue à Lodi entre tous les états italiens, n'eut d'autre résultat que la plus triste déception. Plus soucieuse de ses intérêts que de ceux de la foi, la république de Venise, neuf jours après avoir signé le traité de Lodi, en signe un autre avec Mahomet II, afin de sauvegarder les nombreux comptoirs qu'elle possédait à Constantinople et dans tout le Levant. La reine de l'Adriatique, Venise la *Dominante*, comme elle se faisait appeler volontiers, n'est pas le seul état où l'inaction devant les progrès toujours croissants des Turcs se justifie par ce mot : « Nous sommes Vénitiens avant d'être chrétiens[1]. » Florence l'*Industrieuse*, qui entretenait aussi de vastes relations de commerce en Orient, ne pense pas davantage à fournir des troupes ou des subsides pour combattre les infidèles. De son côté, le roi de Naples, attaqué de nouveau par le duc Jean de Calabre, songe avant tout à se défendre chez lui contre cette agression de son compétiteur.

Partout ailleurs, il faut le reconnaître, d'autres intérêts nationaux ou dynastiques retiennent l'élan des peuples et des souverains. Alors, comme au temps d'Urbain II et de Godefroy de Bouillon, l'Église n'est plus exclusivement pour toutes les nations du monde chrétien la patrie universelle. A mesure que le cercle des idées s'est élargi, le cercle des devoirs se resserrant pour se concentrer sur des objets plus sensibles, sur des besoins

1. « Siamo Veneziani, poi cristiani. »

plus immédiats, il en résulte que pour le français, l'anglais, l'allemand, la patrie, c'est la France, c'est l'Angleterre, c'est l'Allemagne. L'ère moderne commence à peine, que déjà, sous l'empire de principes et de besoins nouveaux, cette doctrine politique : « Chacun chez soi, chacun pour soi, » tend à faire prévaloir les intérêts les plus proches sur les intérêts les plus éloignés. Aussi la France, cette nation si éminemment sympathique à tout grand intérêt social, qui souffrant des souffrances d'autrui, voudrait, comme si l'humanité entière vibrait en elle, défendre tous les droits, venger toutes les infortunes, la France, qui avait fait la première croisade, et qui de nos jours donna la liberté aux Grecs, n'entendit pas alors l'appel fait pour un armement contre les Turcs.

Préoccupé du soin, fort légitime d'ailleurs, de reconstituer son royaume à peine délivré de la domination anglaise, et mécontent de ses derniers rapports avec la Cour romaine, Charles VII ne laisse même pas publier la bulle relative à la nouvelle croisade. Bien plus, à l'exemple de son souverain, du fils aîné de l'Église, le clergé refuse d'abord de payer le décime que réclame le cardinal d'Avignon, envoyé comme légat par le successeur de Nicolas V, et sur l'insistance de Calixte III, il en appelle au prochain concile. Cet appel est formé principalement par l'Université de Paris, et, dans son zèle tout gallican, le Parlement prélude, par une vive opposition contre le pape, à l'opposition qu'il fera un jour contre le roi. D'autres légats pontificaux, Nicolas de Cusa et Jean de Carvajal, députés, l'un en Angleterre, l'autre en Allemagne, ne réussirent pas mieux dans leur mission. Le puissant duc de Bourgogne, le chevaleresque Philippe le Bon, après avoir « juré Dieu, la Vierge, les dames et

le faisan[1] » qu'il marcherait contre les infidèles, oublie d'acquitter son vœu rendu public dans toute l'Europe. Le roi de Portugal ne se soucie pas plus de tenir les promesses faites à l'envoyé du pape, et l'Espagne chrétienne, absorbée dans les préparatifs d'une lutte suprême contre les Maures, ne veut pas aller combattre l'islamisme en Orient, lorsqu'elle voit l'islamisme camper encore dans ses plus belles provinces.

## II

Quelques années plus tard, quand le Turc, poursuivant ses triomphes, envahit la vallée du Danube et menaça les pays voisins de l'Adriatique, même indifférence, même aveuglement de la part de l'Italie. Bientôt elle tremblera pourtant, mais sans plus agir, à la menace de Mahomet II jurant de faire manger l'avoine à son cheval sur le maître-autel de Saint-Pierre du Vatican. Au milieu de cette inertie générale, un seul homme toutefois, un vieillard, un pontife, a compris le péril et s'est occupé du salut de la chrétienté, dont la cause, à ses yeux, était celle de la civilisation. Ce vieillard, ce pontife, c'est Pie II. Gardant ses goûts de lettré sous la tiare, Æneas Sylvius veut surtout dans la Grèce moderne, submergée par le flot de la barbarie musulmane, sauver la fille de la Grèce antique, cette mère de la poésie et des arts. « Constantinople, écrivait-il en apprenant la chute du dernier refuge de la science en Orient,

1. Olivier de la Marche, collection des *Mémoires relatifs à l'Hist. de France*, t. VIII.

Constantinople demeurait seule parmi les cadavres de tant de cités grecques. Elle était restée le monument de la sagesse antique, l'asile des lettres, la forteresse de la philosophie... Et aujourd'hui la voilà livrée à la barbarie des Scythes! »

Un instant même, avec la confiance toute platonique de l'érudit, Pie II avait cru pouvoir adoucir le farouche souverain « des Scythes, » en lui écrivant pour l'exhorter à se convertir au christianisme. Il l'engageait vivement à parler et à imposer à ses compagnons d'armes la langue harmonieuse d'Homère et de Xénophon, à se conformer enfin aux habitudes helléniques, comme d'autres conquérants, les Clovis, les Charlemagne, avaient jadis adopté la langue et les coutumes des Latins. « A ce prix, ajoute-t-il, nous t'appellerons, ô Mahomet! l'empereur des Grecs et de l'Orient, et les terres que tu occupes injustement par la force te seront acquises de droit. » On conçoit quelle réponse le Commandeur des croyants fit à cette invitation du Chef de la catholicité. Sans se laisser abattre, Pie II convoque en 1459 un congrès à Mantoue. Il y adresse les plus vives déprécations à tous les peuples et à tous les princes, reproche à ces derniers leur coupable indifférence, et par sa parole ravit tellement ses auditeurs, que ce jour-là, suivant l'aveu du cardinal Bessarion, « l'éloquence latine parvint à dépasser la grecque[1]. »

1. Dans cette docte assemblée de Mantoue, véritable tournoi littéraire bien digne du quinzième siècle, ce fut à qui ferait assaut d'éloquence. A l'entrée du pape dans la ville, une double harangue en latin lui fut adressée par le savant Guarino, de Florence, et par la princesse Hippolyte, fille de Sforza, duc de Milan, à laquelle son père avait fait donner une brillante instruction, conformément aux goûts de l'époque.

Mais cette éloquence, pleine d'érudition, qui citait Platon et Aristote, n'était plus capable, comme la parole simple et ardente d'un Pierre l'Ermite, de remuer, d'entraîner les masses. L'assemblée vota, pour armer contre le Turc, des impôts qui ne furent jamais payés[1]. Le pape qui avait quitté Mantoue, après y avoir « arrosé les autels de ses larmes abondantes, » fut réduit bientôt à faire un autre appel à la politique intéressée de Venise, dont les Mahométans attaquaient les possessions dans l'Archipel. Tandis que la république consentait cette

1. Au lieu de traiter sérieusement la question qui avait provoqué la réunion du congrès, les représentants des souverains, à Mantoue, ne s'occupèrent que de leurs querelles réciproques. Les ambassadeurs du roi de France étaient Jean Bernard, archevêque de Tours, et Guillaume Chartier, évêque de Paris. Charles VII et René d'Anjou voulaient que l'affaire de la Sicile fût réglée avant celle de la croisade et ils se plaignaient de l'investiture que le pape avait donnée au roi Ferdinand d'Aragon. « De quoi se mêle cet Æneas Sylvius, écrivait un prédicateur français, Nicolas Petit, au chancelier Juvénal des Ursins, « lui né en pauvreté de faire la bataille au Turc, sans attendre la délibération du grand roi ? » A son tour, Jean Dauves, procureur général au Parlement, fit une protestation solennelle contre un discours prononcé par le souverain Pontife, à l'assemblée de Mantoue, où il condamnait les appellations au futur concile. Invoquant les décrets du concile de Bâle pour la réformation de l'Église, décrets approuvés à Bourges par le clergé de France et exécutés sous les papes Eugène IV, Nicolas V, Calixte III et Pie II lui-même, l'orateur du Parlement soutint que le roi très-chrétien, en attendant la tenue du concile général, entendait faire garder exactement dans son royaume les canons des conciles précédents. Jean Dauves ajouta que si le pape prétendait inquiéter ou molester le roi et ses fidèles sujets à cause de l'observation desdits canons, il protestait contre toutes les sentences ou censures que le souverain Pontife viendrait à porter. — *Libertés gallicanes*, liv. II, p. 189.

fois à équiper des vaisseaux, les envoyés du pontife, dans l'espoir d'une ligue commune, rapprochaient l'empereur Frédéric III et le roi de Hongrie, Mathias Corvin, Louis XI et Henri VII d'Angleterre. De son côté, Pie II, réunissant les cardinaux dans un consistoire, leur adressait une touchante allocution dont les principaux traits sont reproduits dans une bulle envoyée à tout le monde chrétien. Là, le chef de l'Église en péril, oubliant les réminiscences classiques du lettré, ne cherchait, né trouvait que dans son cœur le secret et l'accent de la véritable éloquence. Après avoir rappelé ses récentes tentatives auprès des souverains, les déceptions qu'il avait subies, les espérances qu'il gardait encore, il conclut en disant, à la grande surprise des cardinaux, qu'il était décidé à partir lui-même pour la croisade. « Devant le péril commun, s'écria-t-il, j'ai dit aux autres : Allez, et ils ne sont point partis ; je leur dirai maintenant : Suivez-moi et ils viendront peut-être. En voyant le pontife romain, le vicaire de Jésus-Christ partir, vieux et malade, pour la guerre sainte, ils auront honte de rester chez eux. Agé comme vous êtes, m'objectera-t-on, sans doute, que ferez-vous à la guerre? Je sais qu'à mon âge, je ne puis rien faire par moi-même, et je ne prétends pas y aller pour combattre. Et comment pourrais-je tirer l'épée, moi qui puis à peine lever le bras pour bénir les fidèles ? Mais je combattrai par mes prières, non par le glaive, et avant tout je donnerai l'exemple en m'embarquant pour aller mourir. A genoux, sur la poupe de mon navire, ou sur le sommet d'une montagne, je ferai comme Moïse, soutenu par le pontife Aaron, et levant avec mes bras tendus vers le ciel le corps sacré du Sauveur, je prierai Dieu de frapper nos ennemis, et d'assurer la victoire à son peuple. »

Son discours terminé, Pie II ferma l'assemblée en donnant rendez-vous dans le port d'Ancône aux croisés et à la flotte vénitienne. A ce rendez-vous aucun souverain, aucun prince ne parut. Il n'y vint que le vieux pontife qui avait fait le sacrifice de sa vie, et, chose bien triste pour l'âme qui se dévoue, savait à l'avance que son sacrifice serait inutile. En apprenant qu'Æneas Sylvius, gravement malade, et porté en litière, avait quitté Rome et se dirigeait, pour y mourir, vers le lieu désigné par lui aux défenseurs de la foi, Cosme de Médicis, arrivé lui-même au terme de sa carrière, loua fort, mais sans l'imiter, le zèle du courageux pontife. Il se contenta de lui appliquer un vers de l'Énéide[1], croyant, par un ingénieux rapprochement de mots, payer à sa gloire un tribut suffisant. Cependant, malgré les obstacles, Pie II poursuivait sa marche. De Spolète à Loreto, où le pape voulut s'arrêter pour accomplir ses dévotions, et de Loreto à Ancône, on ne rencontrait sur le chemin, au lieu des croisés, que des bandes de routiers, de mercenaires qui, voyant qu'on n'avait rien à leur donner, s'en retournaient en proférant des plaintes et des imprécations, à cause de la peine inutile qu'ils avaient prise. Afin que le pape ne fût pas témoin de cette désertion, n'entendît pas ces murmures, on tenait les rideaux de sa litière fermée, comme s'il eût été déjà mort. Aussi, à ce morne aspect, on croyait voir passer, non plus le cortége d'un souverain Pontife, mais un convoi de funérailles.

Après avoir attendu quelques jours la flotte vénitienne, Pie II la vit arriver enfin, sous le commandement du vieux doge Christophe Moro. « C'est la guerre des vieil-

[1] Sum pius Æneas, famâ super æthera notus.

lards, » dit-il avec tristesse. Plus justement il eût pu dire : « C'est la guerre des mourants. » En effet, se sentant défaillir, il comprit que tout était compromis et perdu. « Jusqu'à ce jour, fit-il observer, c'est la flotte qui avait manqué au pontife, maintenant c'est le pontife qui manquera à la flotte. » Le lendemain, étendu sur son lit de mort, entouré de ses cardinaux, il demanda qu'on ouvrît les fenêtres donnant sur l'Adriatique, et d'où il pouvait voir les vaisseaux appareillant pour le départ. A ce moment suprême, comme tous les hommes qui vont quitter la terre, Æneas Sylvius fit un retour sur les événements de sa vie si longue, si agitée. Se rappelant les principes qu'il avait autrefois soutenus à Bâle, au sujet de l'autorité du concile général, qu'il plaçait alors au-dessus de celle du pape, et les doctrines toutes contraires qu'il avait affirmées plus tard en faveur de l'autorité pontificale, il dit, en manière de rétractation, à ceux qui l'entouraient : « Croyez-en plutôt un vieillard qu'un jeune homme, un pontife qu'un simple écrivain ; récusez Æneas, pour écouter Pie II. » Et comme ses regards, tournés vers l'Orient, rencontraient les mâts qui, les voiles tendues, couvraient au loin la mer : « Frères, dit-il aux cardinaux agenouillés devant lui, continuez ma sainte entreprise. » Sur le point d'expirer, il passa son bras déjà raidi par la mort autour du cou du cardinal Carvajal, l'ancien et fidèle compagnon de ses pensées, de ses travaux, et d'une voix mourante, il eut encore la force d'ajouter : « Fais le bien, mon fils, et prie Dieu pour moi. » Ce furent là ses dernières paroles, bien dignes assurément, par leur simplicité touchante, de couronner une si belle fin.

Les instantes recommandations de Pie II au sujet de la guerre contre les Turcs ne furent suivies d'aucun ré-

sultat. Le souffle capricieux de la brise qui, aux regards du pontife expirant, avait emporté loin du port d'Ancône les galères vénitiennes, emporta aussi son dernier vœu et sa dernière espérance. Avec lui mourut le projet de croisade, que seul il avait conçu et poursuivi avec une si généreuse ardeur. Un tel mécompte, après un tel effort, n'a rien qui doive surprendre. Si, chez l'homme, les grandes pensées viennent du cœur, chez un peuple les grandes actions ne peuvent être inspirées que par une foi profonde dans l'objet même qui leur sert de mobile. Le moyen âge avait cette foi. Il croyait à Jésus le Crucifié ; il voulait à tout prix délivrer son tombeau, et voilà pourquoi il fit les croisades. Mais au quinzième siècle, à cette époque de scepticisme et d'élégante immoralité, l'Italie, tout entière au plaisir, aux intrigues, ou bien à son amour exclusif pour les lettres profanes, n'était rien moins que soucieuse de se lancer dans l'héroïque aventure d'une guerre sainte. A l'enthousiasme des âges chrétiens avait succédé alors une tiédeur religieuse qui se manifestait surtout dans les classes lettrées, et annonçait déjà l'approche de la Réforme.

Remarquons, d'ailleurs, que pour beaucoup d'érudits, la religion se réduisait au pur spiritualisme, tel qu'il était éclos sous le beau ciel de l'Attique, à l'ombre des platanes de l'Académie, ou sur la plage harmonieuse du cap Sunium. Ces sages, ces néo-platoniciens de la Renaissance à son aurore, dont les pères ne connaissaient, n'invoquaient que le Dieu trois fois saint, poussaient le culte des idées et des formules empruntées au paganisme, jusqu'à jurer « par les Dieux immortels. » Un changement si étrange, survenu dans les croyances, devait nécessairement réagir sur la politique. Celle-ci, en s'affranchissant de la religion, sera forcément conduite

à s'affranchir de la morale. Le moment est venu, et, comme tout se tient en ce monde, Machiavel va naître juste à temps pour ériger en doctrine une série de principes dont l'Italie contemporaine lui avait fourni l'exemple. Ce puissant esprit n'eut donc pas à créer le système politique dont on lui attribue communément la triste paternité. Il le trouva tout fait lorsqu'il prit une part active au gouvernement de son pays, ce qui justifie cette observation si fine et si vraie, que le machiavélisme existait avant Machiavel.

A ce mouvement de la littérature et de la philosophie païennes, qui semble transporter la Grèce antique des rivages de la mer Egée à ceux de la mer Tyrrhénienne, Florence s'associe avec plus d'ardeur qu'aucune autre cité. La ville des Médicis, qui sera bientôt appelée l'Athènes de l'Italie, s'efforce dès lors de mériter un si brillant surnom. Mobile et passionnée, mais gracieuse et séduisante comme celle qu'elle a choisie pour modèle, elle écoute, suspendue à la chaire de doctes professeurs, le récit des vicissitudes de la patrie de Périclès et d'Alcibiade. Avec surprise, peut-être même avec un certain orgueil, elle retrouve sa propre histoire dans l'histoire de l'inconstante république. Qui ne connaît, en effet, l'intérêt tout dramatique s'attachant aux annales florentines, aux luttes terribles des factions, aux défaites et aux triomphes, aux misères et aux grandeurs dont ces annales perpétuent le vivant souvenir ? Cet intérêt n'est pas seulement attesté par les ouvrages des Villani et du Pogge, de Machiavel et de Denina, et de tant d'autres auteurs qui, depuis le quatorzième siècle, ont écrit sur Florence. De nos jours, la publication des documents contenus dans l'*Archivio storico* est venue répandre aussi de vives lumières sur une foule de questions tou-

chant à l'histoire politique, littéraire et artistique de cette ville. En publiant les *Œuvres inédites* de Guichardin, dont la seconde partie traite du gouvernement et des révolutions de Florence, et la troisième renferme l'histoire de la république depuis le temps de Cosme de Médicis jusqu'au gonfalonat de Soderini, M. Joseph Canestrini a bien mérité, à son tour, du monde érudit et lettré [1].

Quant à la France qui, durant de longs siècles, entretint les relations les plus suivies avec la république florentine, elle ne pouvait, de son côté, rester ni étrangère, ni indifférente à tout ce qui concernait l'histoire de son ancienne et constante alliée. Aussi, les *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, recueil de pièces annotées et mises au jour par M. Abel Desjardins, ont-elles trouvé une place honorable dans la collection dite des *Documents inédits*. Commencée, on se le rappelle, sous l'intelligente et active impulsion de M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, cette volumineuse collection a été poursuivie, depuis plus de trente ans, avec un zèle qui, sans avoir été couronné toujours d'un égal succès, n'en a pas moins servi utilement les progrès de la science historique [2].

1. Cf. *Archivio storico italiano*, série terza; Firenze, in-8°, t. I-X. — *Opere inedite di Guicciardini*, illustrate da G. Canestrini; Firenze, 3 vol. in-8°.

2. Quatre volumes, déjà publiés par M. Desjardins, et comprenant une série de documents qui se rapportent au quinzième et au seizième siècle, nous montrent quels trésors renferment les archives d'État de la Toscane. Plus récemment, l'ouvrage composé par M. Charles Tassin sur *Giannotti, sa vie, son temps et ses doctrines*, nous a fait connaître ce publiciste florentin jusqu'alors presque inconnu en France. — Paris, Douniol, 1 vol. in-8. — Enfin, un livre plein d'intérêt, intitulé *Italie et Renaissance*,

En analysant avec soin les diverses publications que nous venons d'indiquer, en ajoutant aux faits et aux aperçus nouveaux qu'elles contiennent les résultats de nos recherches personnelles dans les bibliothèques et les archives de la Toscane, nous avons d'abord voulu donner pour première base à notre travail des renseignements puisés aux meilleures sources. A la suite des pages qui précèdent, et dont le but était de caractériser l'état moral et politique de l'Italie pendant la période qui doit nous occuper, nous allons maintenant retracer les principales vicissitudes subies par la patrie de Dante et de Machiavel. Après avoir rappelé ses révolutions intérieures et les événements qui contribuèrent à fonder la puissance des Médicis, nous réserverons, pour la suite de nos Études, l'exposé des relations politiques qu'elle entretint, surtout avec la France, avant et pendant les grandes guerres d'Italie sous les princes de la maison de Valois.

## III

Assise aux bords de l'Arno, au pied de collines verdoyantes sur lesquelles s'élèvent, ici l'antique Fiésole, berceau primitif de Florence, là, San Miniato-al-Monte, avec sa charmante église romane, l'ancienne capitale de la Toscane rappelle à merveille, par son aspect et ses monuments, le grand et singulier rôle qu'elle a rempli

dont l'auteur, M. Zeller, a su donner une notoriété spéciale à son nom par différentes publications sur l'Italie, est venu témoigner encore par la très-large part que Florence y occupe, l'importance de son rôle historique, surtout au quinzième siècle. — Paris, Didier et Cie, 1 vol. in-8.

dans l'histoire. Sans rechercher les massifs débris de la première enceinte construite sous Charlemagne, et de celle qui fut ensuite agrandie au temps de la comtesse Mathilde, arrêtons-nous d'abord aux vestiges plus apparents de quelques-unes des cent cinquante tours qui, portant chacune le nom d'une famille patricienne, hérissaient la ville au douzième siècle, et qu'un décret populaire fit raser, en 1250, à la hauteur de cinquante brasses. Portons ensuite les regards du pont *alla Carraja* sur les quais élégants du *Lung'Arno*, ou bien traversons le quartier qui, du dôme, s'étend au Palazzo Vecchio, ou conduit à la place du Vieux-Marché, et partout nous serons frappés également du cachet historique et du caractère particulier de grandeur qui distinguent encore Florence. Partout, à la vue de ces palais dont la pierre forte saillit en bossages, de ces murailles noircies, de ces maisons crénelées dominant tant d'autres demeures différentes d'époque et de style, mais toutes également remarquables par leur originalité, il nous sera facile de reconnaître encore aujourd'hui la cité communale du moyen âge, non moins célèbre par ses architectes, ses peintres et ses écrivains, que par ses consuls, ses podestats et ses gonfaloniers. C'est ici surtout que les pierres parlent, que chaque rue, chaque édifice racontent l'histoire des drames publics ou particuliers dont ils furent les témoins. Si l'on cherche vainement les forteresses d'où les Buondelmonti et les Uberti, les Capponi et les Lancia se précipitaient sur leurs adversaires, assez d'autres palais, assez d'autres souvenirs redisent les combats des familles guelfes et gibelines qui, tour à tour victorieuses et proscrites, tentèrent par tous les moyens, glorieux ou criminels, d'assurer le triomphe de leur parti.

Parmi tant de monuments dont les formes architecturales sont l'expression toujours vraie, toujours vivante, des mœurs et des passions publiques, il n'en est point qui mieux que le Palazzo Vecchio reproduise, dans son âpre énergie, le caractère de la vieille cité guelfe. Moins ancien que le palais *degli Anziani*, ou du podestat, qui fut commencé en 1250, par maître Jacopo di Lapo, le Palais-Vieux, bâti en *pietra forte* sur les dessins du même artiste, fut élevé à la fin du treizième siècle. Véritable type de l'architecture florentine qui prit et conserva un cachet si personnel, si distinct, entre les styles roman et ogival et l'architecture de la Renaissance, cet édifice se dressant au fond de la place bordée à droite par l'admirable péristyle de la Loggia, répond complétement à l'idée qu'on se fait de ce que pouvait être le palais de la Seigneurie à Florence. Par sa masse quadrangulaire, son grand appareil à bossages, sa porte étroite, ses rares ouvertures, enfin, par ses créneaux et ses meurtrières que surmonte une tour carrée portant jadis le beffroi communal, ne représente-t-il pas dans sa beauté sombre et sévère la vie essentiellement militante de la république dont il fut comme le nouveau capitole?

Malgré les changements intérieurs que Vasari lui fit subir en 1540 [1], rien n'est plus conforme à sa destination et aux données de son histoire, que ce beau palais florentin. Rien ne rappelle mieux, avec une lointaine réminiscence des traditions étrusques, l'application du style roman combiné avec l'imitation des grands édifices

1. En 1450, il avait été restauré une première fois par Michelozzo, qui respecta les nobles et sévères créations de l'architecte primitif en conservant les bossages et les cintres géminés, signes distinctifs de l'architecture florentine.

grecs ou romains, qui, à la fin du moyen âge, couvraient encore le sol de la Toscane. Ce qui fait d'autant mieux ressortir ce caractère historique, et pour ainsi dire tout local du palazzo Vecchio, ce sont les écussons des divers gouvernements républicain, oligarchique et monarchique, qui se sont succédé à Florence, et qu'on retrouve dans les arcatures des machicoulis servant à supporter l'entablement. Là se dessinent le lys blanc de la commune, le lys rouge des gibelins, les clefs des guelfes, les outils des cardeurs de laine, puis les six balles des Médicis, et même le monogramme du Christ que le peuple florentin, las d'avoir épuisé toutes les formes de gouvernement, voulut, en 1527, élire solennellement pour roi [1].

Mais avant d'en venir, de guerre lasse, à cette étrange fiction de la théocratie pure, par combien de vicissitudes Florence n'avait-elle point passé, depuis le temps où cette ancienne cité étrusque avait été transformée par Sylla en colonie romaine? Que de combats livrés sous ses murs pendant la période barbare, à dater de la terrible bataille gagnée par Stilicon sur les hordes de Radagaise, jusqu'à l'époque où, assiégée par Attila, prise et reprise ensuite par Totila et Narsès, elle fut complétement saccagée et ruinée? Suivant les destinées politiques de

1. Cette élection singulière, à laquelle il fut procédé sur l'instigation du gonfalonnier Nicolas Capponi, qui, par là, espérait ramener les esprits à des idées de concorde et d'obéissance, est rappelée par une inscription que le même magistrat fit graver sous le monogramme :

CHRISTO REGI SUO DOMINO DOMINANTIUM
DEO SUMMO OPT. MAX. LIBERATORI
MARIÆQUE VIRGINI REGINÆ DICAVIT
AN. SAL. M.D.XXVII. S. P. Q. F.

la province appelée alors *Tuscie*, qui était devenue un fief des rois lombards, elle passe plus tard sous la domination de Charlemagne, dont le génie aussi prompt à organiser qu'à conquérir, s'empresse, en 781, de la relever de ses ruines, de la munir d'une forte enceinte, et de créer une ville toute nouvelle là où il n'avait trouvé qu'un monceau de débris. Tel fut le premier nœud de l'alliance séculaire qui devait unir aux anciennes dynasties de nos rois la république florentine, longtemps heureuse d'être appelée « la fille de la France, » et de saluer dans nos souverains les protecteurs constants de ses libertés [1].

Prospère et florissante pendant le gouvernement des rois d'Italie, elle cherche à se soustraire, ainsi que d'autres communes, au joug de la suzeraineté impériale quand la Toscane eut passé, en 1160, des princes guelfes qui en avaient été investis à la mort de la comtesse Mathilde, entre les mains de Frédéric Barberousse. Bientôt, au commencement du treizième siècle, elle s'engage avec ardeur dans les discordes civiles qui divisaient alors le pays. Elle devient, dans l'Italie centrale, le siége principal de la puissance guelfe, et, dès cette époque, se livre entièrement à l'esprit de faction. Malgré le rude échec qu'elle éprouve à la bataille de l'Arbia, où son armée est détruite par les proscrits gibelins unis aux Siennois et aux mercenaires de Manfred, elle parvient à échapper aux funestes conséquences de ce désastre. Qui ne se rappelle comment à l'heure même où ses ennemis veulent la détruire, elle est sauvée par l'un de ses enfants qu'elle a proscrits, par ce Farinata degli Uberti

1. A. Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, Introduction.

dont les patriotiques paroles ont reçu de Dante la double immortalité que donnent le génie et la vertu ?

Toujours agitée par les révolutions, cette turbulente cité change souvent de gouvernement, passe de la domination de Manfred à celle de Charles d'Anjou ; mais au milieu de ces fluctuations violentes, sa tendance reste toujours essentiellement démocratique. Bientôt à l'organisation politique et militaire du *vieux peuple*, succède l'organisation du *second peuple*, qui se distinguera par un caractère politique et commercial. En 1282, Florence se constitue définitivement en république par l'établissement des *six prieurs des Arts* [1], dont la réunion forme ce qu'on appelle la *Seigneurie*. Ce conseil fut investi de tout le pouvoir exécutif. Les membres qui le composaient, nourris aux frais de l'État, devaient manger à la même table, et il leur était interdit, comme aux anciens tribuns de Rome, de quitter la ville pendant la durée de leurs fonctions. Peu de temps après furent publiés les *Ordinamenti di justizia*, qui privaient du droit de cité un certain nombre de familles nobles, et les excluaient à jamais des fonctions de prieurs [2]. Tou-

1. A la fin du treizième siècle, on comptait sept *arts majeurs*, ainsi appelés parce qu'ils étaient les plus importants et les plus anciennement établis, et quatorze *arts mineurs* qui, à l'exemple des premiers, s'étaient organisés plus tard. Pour arriver aux magistratures ou être admis aux conseils, il fallait non-seulement être inscrit dans l'un des *arts*, mais encore avoir exercé la profession ou le métier qui s'y rattachaient. Dante Alighieri, par exemple, faisait partie de la corporation des médecins et marchands de drogues, dite *arte de' medici e speziali*.

2. Ces jalouses préventions de la démocratie florentine contre la noblesse se manifestent à chaque page de l'histoire, et on les retrouve aussi persistantes, même après la chute de la république. Au seizième siècle, Guichardin, qui connaissait bien l'es-

tefois, après avoir interdit à la noblesse l'exercice du pouvoir exécutif, les Florentins, pour apporter un terme aux divisions intestines, n'en sentirent pas moins la nécessité de remettre l'autorité à un magistrat supérieur, nommé *Gonfalonier de justice*, et chargé de réunir le peuple sous sa bannière lorsqu'il faudrait recourir à des mesures énergiques afin de rétablir la paix dans la cité[1].

Pendant ce retour alternatif de mouvements révolutionnaires, les Florentins nous donnent le singulier spectacle d'un peuple laborieux, économe et intelligent pour ses propres affaires, mais qui ne veut pas être gouverné par les autres, et ne sait pas se gouverner lui-même. Dans leur ville, comme dans les riches communes de la Flandre, les agitations de la place publique n'arrêtent nullement l'essor de l'industrie et du com-

prit de ses concitoyens, exprimait cette opinion au sujet du gouvernement de l'aristocratie : « Delle tre spezie di governi di uno, di pochi o di molti, credo che in Firenze quello degli Ottimati sarebbe il peggiore di tutti, perchè non vi è naturale, ne vi può essere accetto. » — Guicciardini, *Opere inedite*, t. I, *Ricordi politici e civili*.

1. Le *gonfalonier de justice*, établi en 1293, à l'époque de la réforme opérée par Giano della Bella, fut placé à la tête des *prieurs* dont le nombre était porté à huit. Quoiqu'il n'eût qu'une voix dans les délibérations, comme les simples *prieurs*, il semblait au-dessus d'eux parce qu'il gardait l'étendard du peuple, qui était en taffetas blanc, avec la croix rouge, et qu'il avait mille hommes de pied à sa disposition. Il portait pour insignes un vêtement de pourpre brodé d'or et des chaussures écarlates. Les *prieurs* étaient aussi vêtus de pourpre et ils avaient pour armes un écusson d'azur. Les quatre quartiers qui, en 1343, servirent à diviser la ville, avaient aussi leur gonfalon, et il en était de même pour chacune des quatre compagnies se rattachant à chaque quartier.

merce. Quand la cloche du beffroi vient à retentir pour convoquer les citoyens sous le gonfalon municipal, les métiers cessent de battre, les boutiques se ferment, et chaque corporation des arts majeurs ou mineurs vient aussitôt prendre rang derrière ses chefs. Mais la démonstration une fois accomplie et l'assemblée dissoute, chacun retourne à ses occupations et les reprend avec une nouvelle ardeur. C'est par cette infatigable activité de ses habitants, par la féconde production de ses fabriques et les relations étendues de ses maisons de banque, que Florence ne cessa de croître en richesses, en puissance, et se prépara plus sûrement à subjuguer les autres villes de la Toscane.

Cependant, quels que fussent les progrès de la fortune publique, l'impuissance de la démocratie à maintenir l'ordre dans la ville avait, dès la fin du treizième siècle, frappé tous les esprits. Par une réaction trop fréquente dans l'histoire des gouvernements populaires, Florence en vient donc à se donner successivement pour seigneurs le comte de Valois, le roi de Naples, Robert, et le duc de Calabre, fils de ce prince. Sous la domination de ces maîtres étrangers, elle continue d'être troublée néanmoins par la rivalité des Noirs et des Blancs, noms sous lesquels se dissimulent les anciennes factions des Guelfes et des Gibelins. Une guerre onéreuse dans laquelle, au sujet de la possession de Lucques, elle s'était engagée contre Pise, l'oblige ensuite à confier le pouvoir absolu à Gauthier de Brienne, duc d'Athènes. Appelé, en dépit de l'opposition des familles nobles, ce chef aventureux montre dans son gouvernement tant d'avarice et de cruauté que, dès l'année suivante, les citoyens de toutes classes s'arment contre lui, et le viennent assiéger dans son palais. Il faut lire le récit de

cette insurrection, telle qu'elle est rapportée par Jean Villani qui en expose les péripéties diverses sans colère, sans passion, mais avec le ton simple et vrai d'un chroniqueur du moyen âge, racontant de bonne foi les événements accomplis sous ses yeux.

« Il y a, dit-il, parmi nous autres Florentins un vieux proverbe :

Florence n'est pas remuante
Si elle n'est pas toute souffrante.

Bien que ce proverbe soit grossier de style et de rime, il se trouve par expérience qu'il est de fort bon sens et qu'il s'applique à notre sujet. En effet, le duc d'Athènes n'eut pas régné trois mois qu'il déplut à la plupart des citoyens par ses iniques procédés. Les grands et les puissants qui avaient d'abord gouverné le pays, se voyant réduits à rien, le haïssaient à mort. Aux hommes de condition moyenne et aux artisans, sa souveraineté déplaisait par le mauvais état de la contrée et par le poids insupportable des impôts et des gabelles. Et tandis que les citoyens avaient d'abord espéré que sous son gouvernement les dépenses diminueraient, il fit tout le contraire. Enfin, par suite de mauvaises récoltes, le blé monta à plus de vingt sous le setier, ce qui mécontenta le petit peuple. » Rappelant ensuite comment trois complots formés contre le duc échouèrent tour à tour, parce qu'ils ne furent que des tentatives isolées, entreprises dans l'intérêt d'une caste ou d'un parti, Villani montre, dans une remarquable exposition, que si le dernier soulèvement atteignit son but, c'est qu'il eut pour mobile l'élan simultané, irrésistible, de tout un peuple s'armant contre une tyrannie devenue intolérable.

« La ville de Florence, poursuit le narrateur, était ainsi agitée, suspecte et odieuse au duc. Celui-ci, d'une part, avait découvert les conjurations faites par beaucoup de citoyens, et manqué le projet qu'il avait conçu de réunir et de surprendre les nobles. D'autre part, les principaux citoyens se sentaient coupables de complots, et connaissant les mauvaises intentions du duc, ils voyaient que sa suite comptant plus de deux cents cavaliers, était augmentée chaque jour par les hommes d'armes que le seigneur de Bologne envoyait à son aide, et par d'autres renforts de la Romagne qui avaient déjà passé les monts. Ils craignirent donc que le retard ne leur vînt à péril, se souvenant du vers de Lucain :

Tolle moras, semper nocuit differre paratis.

« Les Adhémar, les Médicis et les Donati, le jour de Sainte-Anne de l'année 1343, ordonnèrent que dans le Marché-Vieux et à la porte de Saint-Pierre, quelques pauvres gens allassent se déguiser et criassent ensemble : « Aux armes ! aux armes ! » Et ils firent ainsi. La ville était troublée et dans la terreur. A l'instant, comme il était ordonné, tous les citoyens furent armés, à cheval ou à pied, chacun dans son quartier, portant les bannières de l'armée, du peuple et de la commune, et criant : « Meurent le duc et ses suivants ! Vivent le peuple, la commune de Florence, et la liberté ! » Et sur-le-champ la ville fut barricadée et fermée à l'entrée de chaque rue et de chaque quartier. Ceux d'au delà de l'Arno, se conjurèrent ensemble et se baisèrent sur la bouche ; puis, ils barrèrent les têtes de ponts, résolus qu'ils étaient, si le pays de l'autre côté de l'eau se perdait, de tenir bravement sur cette rive. »

Contre une si redoutable insurrection, dont le tableau vient d'être dépeint sous des couleurs si animées, si vivantes, que l'on croirait y assister, le descendant de Gauthier le Grand se défendit pendant huit jours avec la valeur héréditaire dans sa race. Mais, après une résistance désespérée, il fut contrait de céder au nombre, d'abdiquer la Seigneurie, et d'abandonner aux vengeances de la multitude les ministres les plus actifs de son despotisme[1]. Deux de ces complaisants favoris, nommés Guillaume d'Asciesi, et son fils Gabriel, furent jetés par la porte du palais à une populace furieuse qui coupa en morceaux le jeune homme sous les yeux de son père, et lui-même ne tarda pas à être mis en pièces à son tour. Partagés entre les meurtriers, les membres de ces malheureux furent portés sur des piques dans toute la ville. Impassible témoin de cette scène horrible, Villani rapporte que plusieurs hommes du peuple, semblables à des bêtes féroces, allèrent jusqu'à se repaître de la chair crue de leurs victimes.

L'expulsion du duc d'Athènes, bien que provoquée en grande partie par les nobles, ne leur profita point autant qu'ils l'espéraient. Invoquant les services qu'ils venaient de rendre à leur patrie en l'affranchissant d'une domination justement détestée, ils demandèrent qu'on abrogeât les lois d'exclusion rendues contre eux dans les *Ordinamenti di justizia*. La plupart des riches plébéiens y consentirent et l'évêque de Florence usa de l'influence que lui donnait son caractère, pour faire adopter le

1. Après son expulsion de Florence, Gauthier de Brienne revint en France où précédemment il avait guerroyé contre les Anglais, sous la bannière de Philippe de Valois. Nommé connétable par Jean II le Bon, il périt en combattant à côté de ce prince, à la célèbre et désastreuse bataille de Poitiers.

principe d'une répartition égale des fonctions publiques entre les différentes classes de citoyens. Mais le menu peuple, toujours irrité contre la noblesse à laquelle il reprochait d'insulter et de maltraiter les pauvres gens, s'obstina à maintenir et à confirmer par de nouvelles lois, les mesures rigoureuses prises contre les *grandi*, ou membres de l'aristocratie florentine. Il arriva cependant que ces lois, comme toutes celles qu'édicte l'injustice ou la violence des partis, furent adoucies dans leurs effets par certains tempéraments dont on usa envers des hommes honorables, auxquels l'opinion publique n'avait rien à reprocher. Un grand nombre de nobles, afin de reconquérir le droit d'être admis aux magistratures, obtinrent, en renonçant au nom et aux armoiries de leurs ancêtres, la faculté de se faire inscrire sur la liste des *popolani*[1], ce qu'on appelait dans la démocratique cité de Florence, « s'élever au rang de plébéiens. »

Par opposition, et suivant un usage absolument contraire à ce qui se passait partout ailleurs, ceux des *popolani* contre lesquels la faction dominante avait quelques griefs, étaient anoblis malgré eux, c'est-à-dire classés parmi les nobles, et par suite frappés d'une sorte de dégradation civique. Devenus très-fréquents, à

1. Villani porte à quinze cents le chiffre de ces nobles qui se firent plébéiens. (Liv. XII, ch. XVIII-XXIII.) — Dans son *Histoire des républiques italiennes*, Sismondi parle de cinq cent trente *familles*, ce qui de sa part ne peut être qu'une inadvertance. puisqu'on ne comptait à Florence que trente-sept familles nobles composées, il est vrai, d'un nombre considérable d'individus. En réalité, on désignait sous le titre de *grandi*, ou nobles, ceux qui avaient été inscrits, ou plutôt proscrits, comme tels, dans les *Ordinamenti di Justizia*.

titre de récompense ou de punition, ces brusques et arbitraires changements apportés dans la famille, le nom et l'état social des citoyens ne firent qu'envenimer les haines, fomenter de nouvelles discordes, sans atteindre le but que l'esprit de parti se proposait. La démocratie florentine avait beau faire, rayer des individus de la liste de la noblesse pour les honorer du titre de plébéiens [1], elle n'avait pas le pouvoir de changer les ancêtres de ces nobles, de détruire leur généalogie en détruisant leur écusson et d'abolir du même coup le prestige attaché à un nom séculaire. Aussi le changement qu'elle leur imposait était-il plus nominal que réel, et même, en laisssant subsister les avantages attribués à la naissance, il constituait parfois pour ceux qui en étaient l'objet, un véritable accroissement de dignité et d'influence.

Ce n'est pas seulement l'état des personnes qui alors subit, à Florence, les singulières transformations qui viennent d'être indiquées. Des modifications sont également introduites dans la constitution de la république. Le nombre des prieurs est élevé de six à huit; mais il fut établi qu'au lieu d'être tirés de chacune des corporations des arts majeurs, ils le seraient dorénavant des quatre quartiers de la ville, et que les membres des arts mineurs pourraient être admis à cette charge. En même

1. En parlant de messer Antonio di Baldinaccio degli Adimari, Villani dit : « *Tutto che fosse de piu grandi e nobili, per grazia era messo tra'l popolo.* (Liv. XII, ch. CVIII). — Quant à l'obligation qui, selon Ammirato, était imposée aux nobles de changer de nom et d'armoiries, elle ne leur fut pas toujours appliquée. Une exception eut lieu, notamment en faveur des Pazzi, qui furent faits plébéiens sur la recommandation de Cosme de Médicis. — Machiavel. *Storia fiorent.*

temps les gonfaloniers des compagnies furent réduits au nombre de seize, et par leur réunion aux huit prieurs et aux douze *buonomini*, ils formèrent le collége supérieur où devaient être discutées toutes les propositions avant de recevoir des Conseils la sanction législative. Remarquons toutefois, d'après l'observation de Nardi, que ces propositions n'émanaient que de la Seigneurie, composée, ainsi qu'on l'a vu, du gonfalonier de justice et des huit prieurs, et que, par conséquent, les autres membres du collége remplissaient seulement les fonctions de conseillers ou d'assesseurs[1]. A la suite de ce remaniement dans la Constitution, Florence jouit pendant quelques années d'une tranquillité relative. Toutefois l'histoire contemporaine signale l'admission d'hommes ignorants et incapables aux premières dignités de l'État comme une source d'abus et de fautes graves dans le gouvernement intérieur et extérieur de la république[2].

Une cause de troubles fut aussi apportée, à la même époque, dans le mode de rotation établi pour le tirage au sort des noms de chaque magistrat, par l'effet de l'application d'une loi particulière, appelée le *divieto*, loi qui tendait à exclure des charges les familles les plus notables. Comme d'après le *divieto*, deux citoyens portant le même nom ne pouvaient être appelés en même temps à exercer les emplois de la magistrature, et que les anciennes familles comptaient un nombre considérable de membres, ces derniers, en raison de la loi dont il s'agit, ne pouvaient que difficilement arriver aux fonctions publiques, surtout parce qu'un nom, une fois sorti de la bourse renfermant les noms des éligibles, ne

1. Nardi, *Storia di Firenze*, édit. de 1584, p. 7.
2. Matteo Villani. *Script. rer. ital.*, t. XIV, p. 98,244.

devait plus y être remis. Ces exclusions qui arrivaient souvent dans le cas prévu par le *divieto*, irritaient d'autant plus ceux que le sort avait inutilement désignés pour une magistrature quelconque, qu'ils ne pouvaient se présenter à un nouveau scrutin avant l'expiration de deux années[1]. Au mécontentement qu'excita parmi les principales familles l'application de ce règlement se mêlèrent bientôt les inimitiés, que fit naître entre elles la rivalité de deux maisons également ambitieuses, également puissantes, les Ricci et les Albizzi. Ce fut au début de ces troubles intérieurs, préludes de discordes et de calamités bien autrement déplorables, qu'éclata, en 1348, la peste terrible qui décima si cruellement la population de Florence.

Singulière contradiction de l'esprit humain qui, dans les grandes calamités publiques, s'abandonne à une insoucieuse gaieté devant le spectacle des plus poignantes douleurs, et recherche, avec une sorte d'ivresse, les plaisirs de la vie, alors même qu'il voit se dresser comme un spectre, les angoisses menaçantes de la mort! Ainsi, c'est au moment où la peste noire sévit le plus dans la cité, où le sombre désespoir des habitants se manifeste tantôt par des transports furieux, tantôt par de cyniques orgies, que Boccace, après avoir retracé, avec des couleurs dignes de Thucydide, ce tableau tour à tour émouvant ou terrible, entame les charmants récits de son *Décaméron*. On est encore sous l'impression de la terreur et de la pitié quand soudain, comme par un coup de baguette magique, la scène change complétement. L'âme vient de passer de l'émotion, que donne un mouvement de haute éloquence, à celle qu'inspire un détail simple,

1. Sismondi, *Hist. des répub. ital.*, t. VI, p. 338.

mais touchant à force de vérité. Elle a frémi, par exemple, à l'image de ces troupeaux qui, d'eux-mêmes, sortent le matin de leur étable, et, d'eux-mêmes, y rentrent le soir... parce que tous les bergers sont morts. Et voilà qu'après avoir assisté à ces scènes de désolation, le lecteur est transporté sous les frais ombrages de la villa Palmieri, parmi ces fugitifs de la peste, qui cherchent à oublier, au milieu des jouissances élégantes, les dangers de la contagion et les malheurs de Florence.

Quel étrange contraste vous est alors offert! Ne pensez pas qu'assis sur de verts gazons, au bord des eaux murmurantes, ces jeunes cavaliers et ces jeunes femmes songent à jeter un regard vers cette ville qu'ils ont fuie, et dont les gémissements retentissent dans le lointain. Ils ne donnent des regrets ni aux amis qu'ils ont perdus, ni à ceux qu'ils doivent perdre encore. L'heure présente est tout pour eux. « Mangeons, buvons et rions, disent à leurs compagnons de plaisir les gaies florentines, car demain peut-être, nous mourrons à notre tour. » Écho fidèle des mœurs faciles et trop souvent licencieuses de l'époque, ces mots, que l'on croirait d'Anacréon ou d'Horace, ne résument-ils pas tout le *Décaméron?* En outre, avec quelle verve le livre de Boccace n'a-t-il pas saisi sur le vif, et dans ses plus frappantes oppositions, cette dramatique histoire qu'on appelle la *Comédie humaine*, et dont Florence, avec son caractère mobile et passionné, lui offrait tant de types et de sujets divers? Mais aussi, quelles éloquentes protestations eût fait entendre la voix sévère de Dante, lui qui, de son temps, déplorait déjà le changement survenu dans les mœurs de sa ville natale, si, rappelé à la vie, il eût vu les progrès qu'avaient faits le luxe, la mollesse et l'amour effréné du plaisir? Et, surtout, que n'eût pas dit le

grand poëte, en voyant sous quels traits un fils de la Muse, un écrivain qui se déclarait son plus fervent admirateur, se plaisait à peindre des tableaux devant lesquels eût rougi la pudeur de son maître?

IV

A peine suspendues par l'épouvantable fléau, les discordes recommencent dans la ville, et, en 1357, elles y éclatent avec violence entre les arts majeurs et les arts mineurs, entre les Ricci et les Albizzi. Les nobles sont encore une fois vaincus et proscrits. Leurs maisons saccagées sont réduites en cendres, et le parti populaire s'applaudit de ce dernier triomphe dont il ne retirera pas plus d'avantages que des précédents. En effet, à l'aristocratie de race succède une aristocratie nouvelle, sortie des comptoirs, des maisons de banque, et qui ne tardera pas à inspirer une défiance non moins grande à un peuple aussi jaloux de ses droits qu'impatient de toute prédominance. Une question économique, qui passionnait déjà les masses au quatorzième siècle, comme elle remue encore, et plus profondément que jamais, notre société contemporaine, la question des salaires vint, en divisant les maîtres et les ouvriers, jeter dans Florence de nouveaux ferments d'agitation. Deux classes que, par une dénomination caractéristique, on appelait le *popolo grasso*, ou le *peuple gras*, et le *popolo minuto*, ou le *peuple maigre*, divisaient alors la population florentine. Retardée par la guerre que la république eut à soutenir contre le pape Grégoire XI, la révolution que cette rivalité devait produire, éclata en 1378.

Cette nouvelle révolution eut pour cause le mécontentement excité par la tyrannie des *capitaines du parti guelfe* [1], mécontentement suivi de l'insurrection des *ciompi*, artisans de la dernière classe du menu peuple [2]. Outre deux conseils, une trésorerie et un sceau commun, le parti guelfe, qui formait comme un État dans la république de Florence, avait voulu avoir des capitaines chargés spécialement de la défense de ses intérêts. La réunion de ces officiers composait une sorte de tribunal ayant surtout pour mission de faire des enquêtes sur les citoyens soupçonnés de gibelinisme [3]. Lorsque ceux-ci ne pouvaient se disculper de cette imputation, ils étaient, en leur qualité de gibelins reconnus, frappés d'*admonition*, c'est-à-dire, *avertis* qu'ils ne devaient,

1. Les *capitaines du parti guelfe*, qui s'arrogèrent tant de droits au quatorzième siècle, avaient été créés en 1267. Les fonctions qu'ils exerçaient, devenues plus tard si redoutables, duraient deux mois. Leur étendard, qui était celui du parti guelfe, représentait un aigle de gueules terrassant un dragon, et surmonté d'un petit lis aussi de gueules.

2. Le mot *ciompi* dérive, dit-on, du mot français *compagnon* ou *compère*, nom que se donnaient volontiers des hommes appartenant à la même classe sociale.

3. A part les anciens préjugés qui pesaient sur eux, les Gibelins étaient, au quatorzième siècle, considérés à Florence comme les fauteurs de la tyrannie, tandis que leurs adversaires, par opposition, étaient regardés comme les défenseurs de la liberté. « Le parti guelfe, dit Matteo Villani, est le roc sur lequel est fondée la liberté de l'Italie, de sorte que si un guelfe devient tyran, il faut nécessairement qu'il se fasse gibelin, ce dont nous avons eu une foule d'exemples. » Le même historien confirme cette idée en parlant des Pepoli, de Bologne, qui, guelfes de naissance et de caractère, s'étaient, par la tyrannie, comme séparés de leur parti. « *Essendo di natura guelfi, per la tirannia erano quasi alienati della parte.* » — Matteo Villani, p. 69 et 481.

sous peine d'encourir les châtiments les plus graves, se présenter comme candidats aux fonctions publiques, car leur nom était forcément exclu des bourses du scrutin. Les capitaines du parti guelfe, à la fois magistrats, juges et exécuteurs des arrêts rendus par leur tribunal, avaient donc un pouvoir exorbitant qui remettait en leurs mains la fortune et la vie, non-seulement de leurs ennemis politiques, mais aussi de tous leurs concitoyens, quels qu'ils fussent. De là, les délations sans fin, les injustices les plus criantes et les excès de pouvoir les plus révoltants. Ainsi voulait-on, sur le moindre prétexte, éloigner un personnage des emplois auxquels il pouvait prétendre. Les capitaines, après l'avoir inscrit au nombre des *ammoniti*, avaient le droit de l'emprisonner, de le bannir et même de lui faire trancher la tête, sans qu'il y eût aucun recours contre les iniques sentences de ce tribunal.

Tant que ses décisions n'atteignirent que les hommes appartenant à la noblesse, le menu peuple ne murmura point contre les abus d'une tyrannie qui flattait ses rancunes et ses passions. Mais quand les arrêts de proscription s'étendirent jusque sur la classe plébéienne, ou sur les citoyens qui avaient su captiver la faveur populaire, le lion florentin montra la griffe, et les plaintes éclatèrent de toutes parts. Au milieu de cette première effervescence, un certain Bettino Ricasoli, président du tribunal des capitaines, poussa l'audace jusqu'à s'écrier, à la fin d'une séance, que deux citoyens qui, malgré ses efforts, avaient été maintenus dans leurs droits politiques, « seraient interdits à la barbe de Dieu même. » Puis, fermant la porte du palais de la Seigneurie, il en prit les clefs, et signifia que personne n'en sortirait avant que ceux qu'il voulait faire condamner, ne fus-

sent frappés d'interdiction. Un tel excès combla la mesure et souleva l'indignation de tous. Une insurrection s'organise aussitôt. Les ateliers et les boutiques se ferment ; les arts majeurs et les arts mineurs se rassemblent, et chacun court aux armes. Les chefs du parti si longtemps redouté sont contraints de céder enfin devant la fureur du peuple qui, pendant qu'ils délibèrent, court démolir leurs maisons et force plusieurs d'entre eux à s'enfuir en toute hâte de la ville.

A la tête de la résistance s'était placé le gonfalonier Sylvestre de Médicis, membre de cette famille riche, industrieuse et puissante qui, depuis un siècle, avait déjà donné à la république des magistrats aussi habiles que populaires[1]. Sylvestre de Médicis, élevé au gonfalonat, en 1378, était trop connu par son patriotisme éprouvé, et sa famille avait donné trop de gages à la cause des guelfes, pour que le tribunal dont il se déclarait l'adversaire osât l'exclure de sa charge par une *admonition*. Il proposa donc d'adoucir la loi des suspects, qui plaçait tant de citoyens sous une perpétuelle menace d'ostracisme, de rendre les charges publiques accessibles à ceux qui en avaient été écartés, enfin, de restreindre le pouvoir excessif des capitaines du parti guelfe. Mais telle était la terreur qu'ils inspiraient encore, que la propo-

1. Les Médicis sont cités par Villani comme figurant, en l'année 1304, parmi les chefs de la faction des Noirs. Plus tard, en 1343, l'un des membres de cette famille s'étant signalé par son opposition à la tyrannie du duc d'Athènes, fut décapité sous l'administration de ce prince. — Cf. Villani, liv. VIII, ch. LXXI, et liv. XII, ch. II. — On a lieu d'être surpris que, nonobstant ces témoignages, Roscoë indique le siége de Scarperia, en 1351, comme l'époque où les Médicis apparaissent pour la première fois dans l'histoire. — Roscoë, *Vie de Laurent de Médicis.*

sition ne fut point accueillie. Cependant une balie[1], ou conseil extraordinaire, fut alors nommée pour accomplir une réforme dans l'État, et elle prit une de ces demi-mesures qui, en temps de révolution, surexcitent les partis en ne satisfaisant aucun d'eux. En effet, les *ammoniti* furent de nouveau éloignés des emplois pour trois ans, et la faction guelfe fut maintenue au pouvoir, moyennant quelques restrictions imposées à l'exercice de son omnipotence. Cet arrangement inattendu causa une égale irritation et au menu peuple, et aux hommes placés sous le coup de l'*admonition*. Depuis longtemps, une inimitié violente animait les arts mineurs contre les arts majeurs qui, comprenant les banques, les fabriques, le haut commerce et les professions libérales, étaient, pour la plupart, attachés au parti guelfe, c'est-à-dire, à la faction dominante. Or, les arts mineurs, composés de détaillants et d'hommes exerçant des états mécaniques, voyaient, avec une jalousie extrême, la prééminence d'une oligarchie commerciale, qui alors était tout dans la république, tandis qu'eux-mêmes, exclus du pouvoir, aspiraient vivement à y participer.

C'est, comme on l'a remarqué, le propre de toute institution politique de paraître injuste, exclusive et appuyée sur une base trop étroite à ceux qui ne peuvent y prendre part, et qui voient les choses d'en bas, au lieu

1. La *balie*, mot dont la signification peut se traduire par *faculté* ou *pouvoir*, était une sorte de dictature confiée à un petit nombre d'hommes, plus souvent à un conseil dont la mission était temporaire et avait un but déterminé. Ce conseil fut d'abord formé de dix personnes, et il finit par n'être plus qu'un tribunal de police et de judicature criminelle. Il fut aboli, en 1788, par le grand-duc Léopold et remplacé par un *président* également chargé de la police judiciaire.

de les considérer par leur sommité. L'insurrection des tisseurs de laine et des *Ciompi* va nous en fournir une nouvelle preuve. Si les arts mineurs se plaignaient de n'être point admis aux priviléges dont jouissait l'aristocratie financière et industrielle, au-dessous d'eux s'agitait, en réclamant les mêmes droits, une classe nombreuse de citoyens, composée d'hommes de métier et d'artisans qui, placés en dehors des vingt et une corporations privilégiées, étaient tenus dans une sorte de dépendance par ceux des arts avec lesquels leur industrie les mettait journellement en rapport. Ainsi, à la corporation de la draperie, la plus riche de toutes, se rattachaient les différents ouvriers employés à la fabrication des draps, tels que les cardeurs de laine, les tisserands et les teinturiers[1]. Tout en se plaignant de l'incapacité politique dont ils étaient atteints, ces artisans prétendaient, en outre, qu'ils étaient opprimés par les fabricants qui ne leur donnaient pas un salaire suffisant pour leur travail, ajoutant qu'ils ne pouvaient obtenir justice quand ils s'adressaient au consul, leur

1. Selon le témoignage de Villani, dès avant l'année 1340, trente mille artisans vivaient de la main-d'œuvre appliquée à l'art de la laine, qui comptait à Florence plus de deux cents fabriques, magasins ou boutiques. On y fabriquait de soixante-dix à quatre-vingt mille *panni* ou pièces de draps, dont la valeur s'élevait à un million deux cent mille florins d'or. Les boutiques de *callimala*, ou commerce de draps étrangers, dits français, retouchés et améliorés par les fabricants de Florence, étaient seulement au nombre de vingt; mais elles achetaient chaque année pour trois cent mille florins d'or de draps venus de France, d'Angleterre, de Flandre et d'Espagne, que les marchands florentins exportaient en Orient, en Grèce, sur tout le littoral de la Méditerranée et jusque dans les pays mêmes où les étoffes avaient été primitivement fabriquées.

juge en matière civile. Enfin, après ces ouvriers, venait la plèbe proprement dite, composée de gens sans profession, ou de simples journaliers, qu'on désignait sous le nom de *ciompi*. Dans l'état de surexcitation où se trouvait encore la population, cette classe était la plus dangereuse, parce que vivant au jour le jour et ne possédant rien, elle avait tout à conquérir, sans aucun intérêt à compromettre. Elle allait donc, par une nouvelle insurrection, suivre l'exemple, qui lui avait été donné, et justifier ces graves paroles de Machiavel, paroles que devraient méditer tous les promoteurs de coups d'État ou de mouvements révolutionnaires : « Que celui qui provoque un changement dans un État, ne s'imagine point qu'il pourra arrêter le mouvement à son gré, ou bien le diriger suivant ses desseins. »

Un mois s'était à peine écoulé depuis la sédition précédente, qu'une seconde émeute, cette fois excitée par les seuls *ciompi*, vint encore troubler l'intérieur de Florence. Favorisé par la surprise, la faiblesse et le mécontentement des classes supérieures, presque toujours inertes et impuissantes au début d'une insurrection populaire, le soulèvement des *ciompi* ne rencontra d'abord aucun obstacle. Pendant trois jours, la cité fut à la merci d'une populace d'autant plus violente, qu'elle se voyait sûre de l'impunité. Toutefois, après s'être donné pleine carrière, les révoltés se ravisèrent sous l'influence du bon sens qui finit toujours par prévaloir sur les multitudes qu'un aveugle entraînement a jetées hors de leurs voies. Ils se contentèrent de demander qu'on créât deux nouvelles corporations pour les métiers jusqu'alors dépendants ; que la dernière classe du peuple formât également une compagnie distincte, et que sur les huit prieurs composant la Seigneurie, trois fus-

sont choisis dans les grands arts, trois dans les arts mineurs, et deux dans les compagnies récemment instituées. Comme les Conseils réunis apportaient quelque retard à sanctionner ces innovations, moins inacceptables pourtant que l'oligarchie bourgeoise l'avait craint d'abord, un nouvel accès de fureur agite le menu peuple et le pousse aux dernières violences. Les portes du palais de la Seigneurie sont brisées, les prieurs obligés de prendre la fuite, et, dans la salle du Conseil, il ne reste plus, selon le mot d'un historien, « même l'apparence d'une magistrature légalement constituée, pour jeter le voile de la loi sur les excès de l'anarchie[1]. » Jamais peut-être, à la suite de discordes civiles ou de désastres extérieurs, la république, au dire des contemporains, ne s'était trouvée dans une crise plus périlleuse. Par un de ces caprices de la Fortune, qui se jouent du sort des peuples, ce fut l'excès même du danger qui sauva Florence, et, circonstance extraordinaire! son salut lui vint de ce qui semblait devoir la perdre.

Au moment où le peuple furieux se précipitait dans le palais, le hasard voulut que l'étendard de la justice, arraché des mains de l'officier qui le portait, tombât entre celles d'un cardeur de laine, appelé Michel Lando. Cet homme, à demi couvert de mauvais habits, les jambes nues et les pieds sans chaussures, était venu là comme les autres, et rien n'indique que précédemment il se fût fait remarquer dans le tumulte. A l'aspect du gonfalon qu'il agite, la multitude qui venait de jeter à bas un gouvernement, sans avoir la conscience des moyens propres à en élever un autre, ne prend conseil que d'une étrange et soudaine inspiration. Elle proclame

1. Hallam, l'*Europe au moyen âge*. t. II. p. 116.

immédiatement Michel Lando gonfalonier, seigneur de Florence, en le chargeant de réformer l'État ainsi qu'il lui conviendrait. Heureusement pour la république, il se trouva que Michel Lando, bien que sorti des derniers rangs du peuple et dépourvu de toute instruction, n'était pas un homme ordinaire. A un esprit juste et droit il joignait un caractère intègre et surtout une volonté énergique. Porté soudain au pouvoir par le souffle inconstant d'une révolution, il saisit le gouvernail d'une main ferme, et sut tenir tête à l'orage.

Avec un merveilleux instinct pratique, qui se rencontre souvent dans l'histoire si agitée des républiques italiennes, le nouveau maître de Florence comprit les devoirs ainsi que la responsabilité de sa position, et jugea que sans l'ordre la liberté n'était qu'un vain mot. Les mesures vigoureuses qu'il prit eurent bientôt mis un terme à l'anarchie qui régnait dans la ville comme dans le gouvernement. Il fit dresser une potence sur la place du palais, et après avoir ordonné qu'on y pendît le *bargello*, ou chef de la police [1] que le peuple détestait pour ses violences, il rendit, au pied même du gibet, une ordonnance qui menaçait d'un châtiment semblable quiconque serait reconnu coupable d'attentat contre les personnes ou les propriétés. La balie lui ayant été confirmée, aussi bien qu'aux autres magistrats, il s'empressa de procéder à la réorganisation des pouvoirs publics, selon les bases posées à la suite de la dernière insurrection.

1. Le *bargello*, par une disposition applicable à plusieurs autres fonctions, ne pouvait être choisi que parmi les étrangers. C'est ce qui avait lieu aussi pour le *capitaine du peuple*, *l'exécuteur des ordonnances de la justice* et *l'officier de la marchandise*, qui présidait le tribunal de commerce composé de six membres élus parmi les citoyens de la ville.

Vainement les huit commissaires de la guerre, satisfaits de voir le parti guelfe aussi profondément humilié par les effets de cette même insurrection, s'imaginèrent qu'à leur tour ils étaient les maîtres, et voulurent nommer eux-mêmes les prieurs. Michel Lando, qui tenait à faire respecter l'autorité dont il était revêtu, leur notifia par un message, qu'étant l'élu du peuple, il n'avait nullement besoin de leurs services. Il s'occupa ensuite de procéder, par la voie régulière du scrutin, à la nomination de neuf prieurs nouveaux, qui furent choisis par tiers dans les arts majeurs, les arts mineurs et les trois classes établies en dernier lieu. A ce Conseil essentiellement démocratique, fut dévolue la tâche de rétablir l'ordre, de pourvoir à tous les besoins de l'administration, et, résultat plus difficile à obtenir, de ramener le menu peuple des agitations de la rue aux paisibles occupations de l'atelier. Mais déçus dans leur attente, les *ciompi* qui avaient contracté les habitudes d'une vie oisive et désordonnée, se déclarèrent fort peu satisfaits de réformes toutes politiques, et demandèrent, la menace à la bouche, que la question des salaires, bien plus importante pour eux, fût définitivement réglée.

Pressé de satisfaire aux réclamations de ses anciens compagnons de travail, le gonfalonier tenta de leur faire comprendre qu'user de violence, ce serait porter une grave atteinte au gouvernement de leur choix, et qu'ils devaient attendre que leurs réclamations fussent soumises par lui à un examen consciencieux. Voyant que la raison n'agissait pas sur eux, et qu'un soulèvement se préparait encore, il fit appel aux citoyens des grands et des petits arts. Au moment où les membres d'une nouvelle balie que les *ciompi* venaient d'instituer à Santa-Maria Novella, se présentaient insolemment au palais

de la Seigneurie pour y braver le gonfalonier, celui-ci, après les avoir sommés de se retirer, tira son épée, et les chassant jusqu'au bas de l'escalier, il les fit arrêter tous. Ayant ensuite ordonné qu'on sonnât la grosse cloche du beffroi, il monta à cheval, suivi de la milice des arts, et parcourut la ville où il dispersa partout les séditieux aux cris de « Vive la liberté! à mort ceux qui veulent nous livrer à un tyran ! »

La force resta donc à la loi; mais le cardeur de laine y perdit sa popularité. Il eut le sort commun à ceux qui, placés en face de partis extrêmes, résistent avec un égal courage aux passions démagogiques et aux violences réactionnaires. En butte à la haine de l'oligarchie guelfe, qu'il avait chassée du palais de la Seigneurie, accusé de trahison par les *ciompi* qu'il n'avait pas voulu y laisser siéger illégalement, il ne trouva qu'un faible concours auprès des arts mineurs qui prétendaient se servir de lui comme d'un instrument pour dominer les autres classes. Au milieu de ces amères dégoûts qui signalèrent la fin de son gonfalonat, Michel Lando se démit noblement de sa charge, ayant donné le rare exemple d'un homme qui porté, comme par surprise, des bas-fonds de la société aux sommets ardus de la puissance, en use avec modération et l'abdique au temps voulu, sans en avoir été un seul instant ni étourdi, ni enivré. Quand il quitta le palais du gouvernement pour rentrer dans son humble demeure, où, plus tard, la rancune vindicative des factions devait venir troubler son repos, une foule immense de citoyens l'accompagna pour lui faire honneur. Devant lui marchaient les pages de la Seigneurie, portant une lance et un bouclier aux armes du peuple, et conduisant un cheval richement caparaçonné, don que les magistrats, ses successeurs, lui avaient offert comme

gage de la reconnaissance publique. Ces témoignages d'estime, dont tous les historiens de Florence, quelle que soit leur opinion politique, se sont faits volontiers les interprètes, attestent par leur unanimité même que, dans un temps de révolution, la partie saine de la population savait peut-être plus de gré à Michel Lando du mal qu'il avait empêché, que du bien qu'il avait pu faire.

Le passage de ce plébéien au gonfalonat fut suivi de conséquences non moins étranges que l'avait été son avénement à la magistrature suprême. Les arts mineurs et les *ciompi* eux-mêmes craignirent qu'il ne se rencontrât point dans le menu peuple un homme capable de relever et de soutenir aussi dignement l'honneur de sa classe. Le choix souvent aveugle du scrutin tiré au sort avait désigné pour gonfalonier de justice un autre cardeur de laine; mais ce parvenu fit preuve d'une si grossière incapacité et d'une conduite si révoltante, qu'il ne tarda pas à être honteusement déposé. Cette dernière expérience, en faisant tomber dans le mépris universel un gouvernement issu de la plèbe, ramena forcément les autres classes au pouvoir. Les charges publiques furent partagées, en proportions à peu près égales, entre les sept grands arts et les seize corporations inférieures, de sorte que celles-ci finirent, quand le calme fut rétabli, par profiter plus que les autres classes de la révolution dont elles avaient donné le signal. Trois hommes qui en avaient été les principaux auteurs, et qui appartenaient à de grandes familles, devinrent alors les chefs de la république : c'étaient Benoît Alberti, Georges Strozzi et Thomas Scali. Grâce à une milice bien organisée, ils maintinrent le menu peuple dans la dépendance; mais ils ne purent dompter aussi facilement

l'aristocratie guelfe dont les amendes, l'exil et la prison avaient irrité, et nullement abattu la résistance.

Les violentes persécutions exercées contre leurs adversaires politiques par les nouveaux dépositaires du pouvoir ne firent qu'envenimer des haines qui fermentaient depuis longtemps. Le sang des Albizzi versé injustement sur l'échafaud cria bientôt vengeance. A la suite d'un autre attentat dont Scali se rendit coupable en arrachant un criminel aux mains de la justice, une réaction soudaine se produit dans Florence. Les rues se remplissent de citoyens armés qui crient : « Vivent les guelfes ! » et le parti aristocratique, après avoir été éloigné du pouvoir pendant trois années, parvient à ressaisir son ancienne prééminence. Soit calcul politique, soit modération, il n'abusa point de son triomphe. Les rigueurs qu'on avait autrefois déployées contre les *ammoniti* ne furent pas renouvelées. On abolit seulement les deux nouvelles corporations créées en faveur des petits métiers, et l'on réduisit à un tiers la moitié des emplois que les arts mineurs avaient eus à leur disposition.

Ainsi fut définitivement vaincu et comprimé à Florence un soulèvement populaire rappelant, sous plus d'un rapport, ceux qui dans le même siècle, éclatèrent en Italie et dans plusieurs autres contrées de l'Europe. Ne soyons pas surpris de ces mouvements partis d'en bas, qui sans aucune espèce d'entente, sans aucun lien de solidarité, mais procédant de la même cause et tendant au même but, se reproduisent sur différents points, à des intervalles presque périodiques. Ils accusent alors un malaise social qui, malgré la distance des temps, mérite encore aujourd'hui de fixer l'attention du moraliste, en lui inspirant tout à la fois un sentiment de com-

passion pour des maux longtemps supportés, et d'indulgence pour des hommes encore plus malheureux que coupables. Qu'on en soit bien convaincu, la revendication de droits politiques, peu compris et peu enviés de multitudes ignorantes et vouées à un pénible labeur, n'était qu'un prétexte mis en avant pour motiver des insurrections dont, au quatorzième siècle, comme à toute autre époque, les meneurs recueillaient seuls les fruits. Le mal n'était point là, et pour être plus caché, il n'en était que plus grand, plus irrémédiable. La vraie cause de ces agitations fébriles, c'est que l'humanité souffrait, et ce qui est plus grave, elle était lasse de souffrir. Elle était arrivée aux derniers temps du moyen âge, à cette période transitoire et critique où se rappelant avec tristesse les douleurs du passé, elle se sentait inquiète et troublée, dans son ignorance des nouvelles destinées que lui réservait l'avenir. Si les classes privilégiées, si la bourgeoisie et les gens de commerce se ressentaient des grandes calamités de l'époque et du mal accablant qui oppressait les âmes, combien n'en souffraient pas davantage les classes déshéritées qui, outre la guerre, la famine et la peste, avaient de plus à subir la misère qui pousse l'homme au mal, ou la servitude qui le dégrade et l'abrutit!

La religion, qui est la consolatrice de toutes les douleurs, parce qu'elle est la source de toutes les espérances, venait bien, il est vrai, par ses enseignements et ses institutions de charité, adoucir les maux de la vie présente, en les offrant comme autant de moyens d'arriver plus sûrement aux félicités de la vie future. Mais quelque admirable que fût cette prévoyance du génie chrétien d'avoir fait de la pauvreté un mérite, de la patience à souffrir un titre à une éternelle rémunération,

les âmes d'élite pouvaient seules, dans les diverses conditions où la Providence les avait placées, s'élever à une telle hauteur d'abnégation et de vertu. Pour la plupart d'entre elles mourir vivantes au monde, s'ensevelir dans le cloître comme dans un tombeau, afin d'y mourir une seconde fois à elles-mêmes, voilà ce qui était devenu le but essentiel, le but final de la vie. Tel il apparaît dans les ouvrages mystiques ou ascétiques, si nombreux en ce siècle ; tel il est indiqué par un italien, Albertino de Casali, qui, le premier, composa une *Imitation de Jésus-Christ ;* tel on le retrouve enfin à chaque page du beau livre portant le même titre, et dont l'auteur, sublime inconnu, a si bien compris l'abattement et les angoisses de ses contemporains, en cherchant à consoler leur commune désespérance par l'image d'un Dieu souffrant et mourant sur la croix. Beaucoup, sans nul doute, se ralliaient à ce divin modèle. Penchés péniblement sur le sillon ou bien sur le métier arrosés de leurs sueurs et de leurs larmes, ils creusaient, ils travaillaient sans relâche, et se rappelant Jésus flagellé et crucifié, ils se résignaient à leur calvaire en songeant aux douleurs du Golgotha.

Mais en dehors de cet idéal, auquel tous ne pouvaient atteindre, il y avait la réalité avec son triste et hideux cortége. La réalité, c'était l'agglomération, surtout dans les villes, de créatures ignorantes et misérables, incapables de s'élever au-dessus des idées comme des besoins les plus vulgaires, et pourtant, malgré leur déchéance, gardant en soi le vague instinct de leur céleste origine et de leur immortelle destinée. Exclus de la salle du festin, ces affamés se demandaient parfois les jours où ils avaient et plus soif et plus faim, quand viendrait leur tour de prendre part au banquet, où, plus favorisés

qu'eux-mêmes, tant d'autres venaient s'asseoir. A force d'attendre en vain, ils finissaient par perdre patience, et devenaient furieux de désespoir. Alors, des profondeurs de la société où ils avaient fermenté longtemps, s'élevaient tout à coup des amas de convoitises inassouvies, de haines comprimées, de vengeances inexorables, qui faisaient explosion comme les feux d'un volcan. Ces éruptions intermittentes qui troublent le quatorzième siècle, que sont-elles autre chose que les insurrections populaires excitées à Rome et à Venise au temps de Rienzi et de Marino Faliero, le soulèvement des Jacques en France, celui des artisans de Flandre et d'Angleterre sous le brasseur Arteweld et le forgeron Watt Tyler, et enfin la révolte des *ciompi* à Florence[1]? Graves et redoutables symptômes dans lesquels les gouvernements ou les partis contraires ne voyaient alors que de méprisables tentatives, mais que l'histoire doit considérer comme les signes précurseurs et lointains du problème économique qui, posé à la fin du dernier siècle, agite aujourd'hui, plus que jamais, le fond des sociétés modernes.

Durant la période qui va suivre l'insurrection de la plèbe à Florence, aucune autre révolution armée ne viendra troubler la république. S'appuyant sur l'ancienneté de ses titres aussi bien que sur son opulence, et mettant à profit les leçons de l'expérience, l'aristocratie guelfe

1. Voici les dates auxquelles correspondent ces insurrections populaires. L'entreprise d'Arteweld commença en 1336; la proclamation de la république à Rome, par Rienzi, eut lieu en 1347; la tentative de Marino Faliero pour soulever le peuple à Venise fut réprimée en 1355; la Jacquerie éclate en 1358; la révolte des Ciompi, en 1378, et le soulèvement excité par Watt Tyler, en 1385.

garda, sous la direction des Albizzi, une prépondérance qu'elle sut concilier avec un certain esprit de justice et le respect, au moins apparent, dû aux lois et aux droits des citoyens. Quoi qu'il en soit, après avoir tracé, avant d'arriver aux Médicis, cette esquisse de l'histoire intérieure de Florence, il convient d'en tirer encore, outre les déductions générales qui précèdent, un autre et non moins salutaire enseignement. Elle suffit à faire voir, ainsi que le remarque l'historien Hallam, que le gouvernement de cette fameuse république était loin d'offrir une garantie parfaite aux droits civils ou à la tranquillité publique. Ses dissensions intestines, comme celles d'Athènes ou de Rome, peuvent être un sujet de triomphe pour les adversaires des Constitutions libérales, et faire condamner celles-ci, dans le passé comme dans le présent, à cause de leur extrême mobilité et des agitations perpétuelles que le jeu des pouvoirs provoque inévitablement dans un État.

Que les ennemis de la liberté ne s'applaudissent pas trop vite d'un triomphe plus apparent que réel. En effet, dit l'écrivain anglais, « le philosophe impartial n'ira pas chercher son terme de comparaison dans une perfection idéale, ni même dans le bien réel qui a été obtenu, soit par l'incomparable Constitution de notre pays, soit par quelques-unes des républiques de l'Europe moderne. Pour s'en tenir à une exacte appréciation, il faut juger les hommes et les institutions du quatorzième siècle d'après les hommes et les institutions de la même époque. Or, qui n'eût mieux aimé être alors citoyen de Florence que sujet des Visconti à Milan? Il arrive quelquefois qu'en jetant un coup d'œil rapide sur l'histoire, on se fait une idée exagérée des vices des états libres, et qu'on perd de vue les maux inséparables du pouvoir tyrannique. La franchise hardie des historiens répu-

blicains, et la craintive servilité des écrivains qui vivent sous une monarchie absolue, tendent également à nous induire en erreur sur la prospérité relative des nations. Les actes de violence et de désordre qui peuvent troubler un état libre, sont recueillis avec soin et transmis à la postérité dans tous leurs détails : on apporte le même soin à ensevelir à jamais dans l'ombre les excès de la tyrannie. »

Observation fort juste, applicable surtout à certaines parties incomplètes et tronquées des annales italiennes. Elle rappelle, en même temps, avec quelle scrupuleuse impartialité il faut, quand on écrit l'histoire, peser les documents émanés de sources toutes différentes, et les soumettre à un rigoureux contrôle, afin de ne pas s'exposer à porter des jugements erronés ou trop absolus. C'est le devoir que nous nous sommes imposé en écrivant les révolutions de Florence, révolutions appréciées d'une manière bien souvent contradictoire, suivant l'esprit du chroniqueur et la faction à laquelle il appartenait. Comme la vie humaine, l'histoire n'est qu'un long combat. Se renouvelant à chaque génération, il se perpétue indéfiniment à travers les siècles, et lorsqu'on écoute de loin, au milieu de cette ardente mêlée, les récits, presque toujours opposés, du parti vainqueur et du parti vaincu, il est parfois bien difficile de reconnaître où est la vérité. Continuons de la chercher avec persévérance, malgré la confusion qui tend à l'obscurcir aux yeux de l'observateur et de l'historien. N'ayant d'autre but que de la mettre en lumière, nous nous estimerons assez récompensé de nos efforts, si nous parvenons surtout à éclairer quelques points de la nouvelle période qui va commencer avec l'avénement de la famille des Médicis.

# TREIZIÈME ÉTUDE

## LES PREMIERS MÉDICIS

### I

Différente des révolutions de 1378 et de 1382, celle qui fit passer le pouvoir des Albizzi aux Médicis fut lente, progressive, et s'accomplit sans violente secousse. Longuement préparée par l'habileté politique de la riche et puissante famille qui devait en recueillir tous les avantages, facilitée par des circonstances locales et des événements extérieurs qui en accélérèrent le dénoûment, elle eut pour résultat de faire passer le peuple florentin des viriles agitations du gouvernement démocratique au calme, mais énervant régime d'une monarchie bourgeoise. Pendant le cours du quinzième siècle, on va donc voir Florence, la plus prospère des républiques italiennes, perdre peu à peu ses libertés, déchoir de son prestige aux yeux de l'Italie et de l'Europe, et ne plus chercher que dans les jouissances données par la culture des lettres et des arts une compensation aux biens précieux qu'elle a perdus. C'est après avoir atteint le point culminant de sa puissance et de sa richesse, c'est après avoir affermi sa domination sur les villes de l'intérieur, subjugué Pise, son ancienne rivale, acquis le port de Livourne, qui ouvrait de nouvelles voies à son commerce, qu'elle sera conduite, par une pente irrésistible, vers la révolution

nouvelle, qui devait anéantir de fait, sinon de droit, sa vieille Constitution républicaine. Une pareille transformation, examinée dans les moyens, comme dans les personnages qui la produisirent, ne saurait être un stérile sujet d'études pour nous, qui appartenons à la mobile et curieuse génération du dix-neuvième siècle. Si les événements de notre époque, agitée par tant de mouvements révolutionnaires, nous ont montré plus d'une fois comment les royautés s'en vont, il ne sera peut-être pas indifférent de voir aussi comment, il y a quatre cents ans, finissaient les républiques.

Malgré les efforts employés par les Albizzi pour maintenir leur puissance, malgré la modération relative qu'ils montrèrent dans le gouvernement, la crainte de perdre leur autorité les entraîna fatalement à des mesures de répression auxquelles ont recours les pouvoirs qui n'ont d'autres bases que la force et la réaction d'un parti. En 1393, sous prétexte de comprimer un mouvement favorable à leurs adversaires, ils se crurent en droit de violer l'ancienne Constitution de Florence. Non contents d'avoir créé d'abord une balie temporaire qui nommait directement les magistrats, au lieu de les élire par la voie du sort, ils ne craignirent pas ensuite de porter atteinte à la sincérité des scrutins périodiques, en les disposant de façon à exclure des bourses où les noms étaient placés, tous les ennemis de la faction dominante. Enfin, pour mieux assurer leur puissance, ils créèrent, en 1411, un Conseil dit des *Deux cents*, exclusivement composé de personnes ayant rempli de grandes charges depuis l'époque où remontait la prédominance du parti guelfe. Or, avant d'être soumises aux Conseils législatifs, toutes les propositions devaient être discutées par la nouvelle assemblée, qui formait dans la répu-

blique une sorte de Tribunat. Toutes ces précautions décèlent un pouvoir faible qui n'est pas sûr de vivre. Aussi, les actes illégaux que commirent les Albizzi établirent-ils des précédents non moins dangereux pour leur autorité que funestes à la liberté de leur pays.

Pendant ce temps, à côté d'eux, grandissait une famille depuis longtemps aimée et estimée à Florence. Jusque là, les rigueurs du parti victorieux l'avaient ménagée, parce qu'elle était, comme on l'a dit, trop prudente pour offrir le moindre prétexte à la persécution, trop riche et trop populaire pour qu'on pût la persécuter impunément. C'était la famille des Médicis, une des plus distinguées de la noblesse plébéienne. On a vu précédemment comment Sylvestre de Médicis, après avoir donné le premier signal de la révolution démocratique qui, en 1378, renversa le parti guelfe, s'était volontairement retiré des affaires publiques, ne voulant pas être plus responsable des excès tumultueux de la plèbe que des violences arrogantes de l'aristocratie. En se tenant ainsi à l'écart, il parvint à échapper aux proscriptions dont plusieurs membres de sa famille furent frappés à la suite de la réaction de 1382. Après Sylvestre, Jean de Médicis devint, au commencement du quinzième siècle, le chef de cette maison, dont le patronage, de plus en plus cher au peuple, était regardé par lui, sous le nouveau régime, comme l'espoir et la sauvegarde de ses libertés compromises[1].

Jean poursuivit avec autant d'habileté que de succès

1. Jean n'était point, comme on le croit généralement, proche parent de Sylvestre de Médicis. En parlant de ces deux branches de la famille, Ammirato dit qu'elles n'étaient unies que par des liens éloignés : « *Per lungo tratto allontanarsi*.

la politique tout expectante de sa famille. Son immense fortune, sa munificence inépuisable, augmentèrent un crédit et une renommée qui, de Florence, s'étendirent au loin, grâce à ses vastes relations de commerce et aux prêts d'argent qu'il faisait aux princes italiens ainsi qu'aux souverains étrangers. Comme son caractère le portait peu aux intrigues politiques, et qu'il était naturellement doux et modéré, il n'essaya pas, ostensiblement du moins, d'user de son influence pour se créer un parti. Toutefois, quand, en 1421, il fut désigné par le sort pour remplir les fonctions de gonfalonier, cet événement causa une grande sensation dans la ville, et prépara d'avance, selon Machiavel, la révolution qui devait avoir lieu quinze années plus tard [1]. Sans abuser des avantages que lui donnait cette haute magistrature qui venait se joindre à son influence personnelle, il persévéra dans la voie prudente qu'il s'était tracée, et se contenta de s'opposer aux nouveaux empiétements des Albizzi sur les droits que la Constitution laissait encore au peuple. Se fiant à la modération et à la loyauté de ce noble adversaire, le parti qui gouvernait l'admit volontiers à tous les honneurs publics par ce motif qu'il semblait peu les rechercher. Nommé plusieurs fois du Conseil des prieurs, il fut appelé, après son gonfalonat, à faire partie des Dix de la guerre, et chargé ensuite de diverses ambassades auprès du roi Ladislas de Hongrie, du pape Alexandre V et de la république de Gênes.

Jean de Médicis, dans ces diverses fonctions, avait toujours montré autant d'habileté que de désintéressement personnel. Il en donna encore une preuve écla-

1. Machiavel, *Istor. fiorent.*, liv. IV.

tante à la suite des revers que Florence essuya dans la guerre contre Philippe Visconti, duc de Milan. C'était en 1424. Le traité conclu quelques années auparavant avec le seigneur du Milanais avait été rompu [1], et l'armée florentine, qui avait déjà subi plusieurs échecs, venait d'être surprise dans une plaine fangeuse et honteusement mise en déroute [2]. Se voyant, sans troupes et sans alliés, en présence d'un ennemi puissant, Florence était plongée dans la consternation. Elle crut alors devoir prendre à sa solde le comte Oddo, fils du célèbre condottiere Braccio de Montone qui, tout récemment, dans une autre guerre entre les Angevins et les Aragonais, avait été vaincu et fait prisonnier près d'Aquila, et, de désespoir, s'était laissé mourir de faim. En même temps, Nicolas Piccinino, le plus renommé des capitaines qui eussent servi sous les ordres de Braccio, avait été adjoint à son fils, ainsi que d'autres chefs d'aventure qui devaient relever l'honneur des armes florentines. Mais comme le trésor était vide et que le peuple murmurait contre les nouveaux impôts qu'il fallait payer pour l'entretien des troupes, Jean de Médicis, qui avait blâmé cette guerre, oublia tout esprit d'oppo-

1. Par ce traité, signé en 1419, il avait été convenu qu'au delà de la Magra et du Panaro, les Florentins ne se mêleraient point de ce qui se passait en Lombardie et en Ligurie, de même que, passé lesdites limites, il était interdit au duc de s'immiscer dans les affaires de la Toscane et de la Romagne.

2. Ce qui justifie les observations des historiens du temps sur la mollesse avec laquelle combattaient alors les troupes italiennes, c'est que « dans une si grande déroute, qui fit tant de bruit en Italie, dit Machiavel, l'armée ne perdit que Ludovico d'Obizzi et deux des siens qui, étant tombés de cheval, restèrent ensevelis dans un bourbier. »

sition et ne songea qu'à venir en aide à la détresse de la république.

Après avoir pourvu aux dépenses les plus pressantes, il prit de sages mesures pour que le poids d'une guerre, déjà si onéreuse, ne retombât point, comme il arrivait souvent, sur les citoyens les moins aisés. En vain les grands, qui espéraient ressaisir le pouvoir à la faveur de l'anarchie, voulurent profiter des circonstances pour exciter les plébéiens à la révolte, en prescrivant aux collecteurs d'user d'une rigueur extrême dans la perception des taxes, et même de mettre à mort quiconque refuserait le payement. En vain, un certain nombre de notables, assemblés à San-Stefano, et ayant à leur tête Rinaldo d'Albizzi et Nicolas d'Uzano, pressèrent Jean de Médicis de se réunir à eux pour réformer la Constitution dans l'intérêt des classes supérieures et opprimer le peuple par la force. Jean de Médicis résista énergiquement à ces suggestions intéressées, en disant que son désir n'était pas d'entretenir les factions, mais de les éteindre, et qu'en ce qui le concernait, il ne cherchait que l'union de tous les citoyens. Mais il ne voulut pas non plus se servir comme d'une arme contre ses adversaires politiques, des ouvertures secrètes qu'il en avait reçues, bien qu'il y fût poussé par ses parents et par Cosme, son fils aîné, qui tous le blâmaient de compromettre, en montrant une si extrême modération, la grandeur de sa maison et l'avenir de son parti.

Rien ne peint mieux, du reste, son caractère habile et ferme, que la réponse qu'il fit, en cette circonstance, à Rinaldo d'Albizzi, qui l'exhortait à partager avec tous les siens l'entreprise des grands, et à ne pas être cause que la multitude, enhardie par son appui, osât renverser et le gouvernement et la république. « Comme vous,

lui dit-il, je suis persuadé que le devoir d'un citoyen sage et vertueux est de ne point troubler le gouvernement établi, parce que rien n'est plus nuisible aux hommes que ces changements qu'on ne peut effectuer sans blesser un grand nombre d'intérêts. Or, là où nous laissons beaucoup de mécontents, nous pouvons craindre chaque jour quelque événement funeste. Il me semble donc que vos projets seraient suivis de deux choses extrêmement pernicieuses : l'une, de donner des honneurs à des hommes qui, ne les ayant jamais eus, les estiment moins; l'autre, de les enlever à ceux qui, accoutumés à les posséder, ne seraient jamais tranquilles tant qu'on ne les leur aurait pas rendus. Quant à vous, Rinaldo, si vous vous rappeliez ce qui s'est passé, et au milieu de quelles embûches on marche dans cette ville, vous seriez moins ardent dans votre résolution, car celui qui vous l'inspire, après avoir enlevé, avec le secours de vos forces, l'autorité au peuple, vous l'enlèvera à son tour avec l'appui de ce même peuple, que l'outrage fait à ses droits aura rendu votre ennemi. Alors, vous vous exposerez à partager le sort de Benedetto Alberti qui, entraîné par ceux qui ne l'aimaient pas, consentit au renversement de Tomazzo Strozzi, et fut bientôt envoyé en exil par les hommes mêmes qui l'avaient conseillé. Croyez-moi, pesez bien votre projet, et imitez plutôt votre père qui, pour obtenir la bienveillance générale, diminua le prix du sel, fit décréter que celui qui aurait moins d'un demi-florin d'imposition, pourrait, à sa volonté, le payer ou non, et qui voulut enfin que le jour où les Conseils s'assembleraient, chacun fût à l'abri de ses créanciers. Pour moi, ajouta-t-il en concluant, mon intention bien arrêtée est de laisser la ville dans l'état où elle se trouve. »

Ces paroles de Jean de Médicis, ayant été bientôt divulguées, lui concilièrent plus que jamais la faveur du peuple et des citoyens amis de l'ordre; mais elles mécontentèrent ses propres partisans et la faction aristocratique qui n'en fut que plus ardente à poursuivre ses projets de contre-révolution. Tous ses efforts échouèrent néanmoins devant l'inébranlable résistance du chef des Médicis, qui refusa constamment de s'associer à des actes répudiés par ses principes. Bien loin de vouloir, par des mesures violentes, déchaîner de nouveau la guerre civile entre les différentes classes de la population, il ne songea qu'à les ramener à la concorde, en réalisant un grand acte de justice qui depuis quelque temps germait dans sa pensée[1].

Conformément à cette intention libérale, il proposa donc et fit rendre une loi ayant pour objet de répartir plus également les nouvelles contributions, suivant la quotité des biens meubles ou immeubles de chacun, et cette loi appelée *catasto*, ou *cadastre*, fut mise en vigueur au mois de mai 1427. Ce fut une véritable révolution dans le budget et l'administration financière de l'État : révolution salutaire, cette fois, puisqu'à partir de cette époque les taxes ne furent plus arbitrairement perçues, et que la répartition de l'impôt se fit légalement d'après la fortune de chaque citoyen. Une si équitable mesure, bien que fort louable de la part de son auteur, puisqu'elle abolissait les priviléges des grandes familles auxquelles se rattachait celle des Médicis, fut mal accueillie de la noblesse florentine. Quant au peuple, il n'oublia jamais celui auquel il en était redevable, et il mit dès lors un certain orgueil à le saluer comme

1. Machiavel, *Istor. fiorent.*, liv. IV.

le plus zélé défenseur de ses droits et de ses libertés, sans se douter nullement que les fils de ce riche et généreux foulon seraient un jour les maîtres de Florence.

Jean de Médicis survécut peu à ces événements. Il mourut en 1429, après avoir fait à ses deux fils les plus sages recommandations, qu'on ne peut lire sans être vivement ému, tant on y retrouve, dans un juste mélange, les sentiments du père de famille et le patriotisme du citoyen [1]. En mourant, il emporta les regrets de toute la population, surtout ceux des pauvres et des malheureux, dont il n'avait cessé d'être le bienfaiteur [2]. S'il fut heureux, dans ses derniers jours, d'avoir empêché, par sa fermeté et sa prudence, le retour des troubles dans la ville, il eût été plus heureux encore de pouvoir conjurer, par ses généreux efforts, les nouveaux revers que Florence éprouva en reprenant les hostilités contre le duc de Milan. A la suite de la défaite de Zagonara, la plupart des villes fortes de la Romagne que

1. Les dernières paroles de Jean de Médicis, pleines de simplicité, de bon sens pratique et si propres à diriger la conduite d'un chef populaire dans une république marchande, sont rapportées par Jean Cavalcanti, dans son *Histoire de Florence*, ouvrage inédit, dont M. le chanoine Moreni a publié des extraits en 1821.

2. Une belle et touchante inscription, gravée sur le tombeau élevé à Jean de Médicis dans l'église de San Lorenzo, qu'il avait fondée, rappelle ses services et ses bienfaits :

SI MERITA IN PATRIAM, SI GLORIA, SANGUIS, ET OMNI
LARGA MANUS, NIGRA LIBERA MORTE FORENT,
VIVERET HEU PATRIA CASTA CUM CONJUGE FELIX,
AUXILIUM MISERIS, PORTUS ET AURA SUIS.
OMNIA SED QUANDO SUPERANTUR MORTE, JOHANNES
HOC MAUSOLEO, TUQUE PICARDA, JACES.
ERGO SENEX MÆRET, JUVENIS, PUER, OMNIS ET ÆTAS;
ORBA PARENTE SUO, PATRIA MÆSTA GEMIT.

possédaient alors les Florentins tombèrent, soit par la faiblesse de leur position, soit par la lâcheté de leurs défenseurs, au pouvoir d'Agnolo della Pergola, chef de l'armée milanaise. Au milieu de la défaillance générale des cœurs et des esprits, dont cette période des annales italiennes fournit tant de preuves, citons du moins, en passant, un fait qui relève l'honneur militaire de cette triste époque, et atteste que les nobles sentiments n'étaient pas morts dans toutes les âmes.

Le héros de cette action vraiment mémorable est Biagio del Melano, gouverneur de la forteresse de Monte-Petroso qui, assiégé par les Milanais, se défendit avec une indomptable énergie. Furieux d'une résistance à laquelle il était peu accoutumé, l'ennemi se décida à mettre le feu à la forteresse, qui fut bientôt envahie par les flammes. Biagio, reconnaissant l'impossibilité de sauver la place dont la garde lui avait été confiée, fit jeter des draps et de la paille du seul côté que le feu n'avait pas encore gagné, et y laissa tomber ses deux fils en bas âge, en criant aux Milanais : « Prenez pour vous ces biens précieux que Dieu m'a donnés, et que vous avez le pouvoir de me ravir; mais les biens que je possède en mon cœur, je veux dire l'honneur et la gloire, jamais je ne vous les livrerai, et jamais vous ne pourrez me les arracher. » Les assiégeants, pleins d'admiration pour son mâle courage, coururent sauver les enfants, et tendirent à leur père des échelles et des cordes; mais lui, refusant tout secours, aima mieux périr dans les flammes que de se rendre, et surtout de devoir la vie aux ennemis de Florence. « Exemple tout à fait digne de la plus belle antiquité, dit l'historien qui le rapporte, et d'autant plus admirable qu'il est plus rare parmi nous. » L'ennemi rendit aux enfants deve-

nus orphelins, tout ce qui put être sauvé de Monte-Petroso, et les renvoya à leur famille avec les plus grands égards. La république, de son côté, s'acquitta envers eux de la reconnaissance qu'elle devait à leur père, et, pendant le reste de leur vie, ils furent entretenus aux frais de l'État[1].

## II

Cosme de Médicis, fils aîné de Jean, hérita d'une partie de son immense fortune, et de toute la popularité qu'avaient valu à son père ses vertus civiques et l'estime de ses concitoyens. Né à Florence, en 1388, le jour de la fête de saint Cosme, il en reçut le nom, qu'il devait illustrer autant par ses qualités personnelles que par le nouvel éclat qu'il répandit sur sa famille et sur sa patrie. Il avait un peu plus de quarante ans lorsque les circonstances, d'accord avec les secrets désirs de son ambition, le portèrent aux affaires publiques et le mirent à la tête d'un parti qui, sous sa direction, devint bientôt celui des Médicis. Au dire des contemporains, il était petit de taille et laid de visage, avec un teint olivâtre, un nez aquilin très-proéminent, les lèvres fortes, la bouche à demi entr'ouverte et quelque peu sensuelle. Ces défauts physiques étaient compensés par la noble élégance de ses manières, par un air toujours avenant, et une parole affable dont il usait volontiers pour se concilier tous ceux qui l'approchaient, quels que fussent leur rang et leur parti. Bienveillant et généreux par nature,

1. Machiavel. *Istor. fiorent.*, liv. IV.

il était trop bon platonicien pour ne pas croire à la puissance de la vertu. Mais devenu sceptique par expérience, il croyait peut-être encore plus à la puissance de l'argent, car il connaissait les hommes qu'il avait étudiés en politique, plutôt qu'en moraliste, et il savait fort bien à quel prix s'achetaient les consciences de son temps. Aussi, lorsqu'il récapitulait le nombre infini de personnages, grands et petits, portés sur ses livres de comptes, disait-il parfois, en songeant qu'il tenait dans ses mains le fil d'or enlaçant tant de destinées : « Que n'ai-je également Dieu pour débiteur! »

Dès que la voie fut ouverte devant lui, l'affermissement de la grandeur et de la puissance de sa maison devint l'objet de tous ses efforts, de toute sa politique. Différent de son noble père qui, ainsi qu'on l'a vu, plaçait l'intérêt public au-dessus de l'intérêt des siens et de celui de sa caste, le fils de Jean de Médicis, avant tout, se préoccupera du but qu'il veut atteindre, et il y sacrifiera les considérations ou les obstacles pouvant l'en détourner. Seulement, avec une rare habileté, il saura concilier à la fois et les exigences de son ambition, et ce qui semble être l'avantage de sa patrie. Tout en faisant les affaires de sa famille, il se donnera le mérite et l'honneur de faire celles de la république. Quant aux moyens qu'il prit pour accomplir cette double tâche, il faut, pour les bien comprendre, se représenter d'abord ce qu'avait été Florence dans le passé, et ce qu'elle pouvait être dans l'ère nouvelle qui se préparait pour l'Italie.

Au moyen âge, et surtout du douzième siècle au quinzième, l'influence de la patrie de Dante sur les destinées des divers états de la Péninsule avait été considérable. Tandis qu'au-dessus des autres puissances, la papauté

empruntait son prestige au plus grand principe d'ordre, à la religion, la république de Florence empruntait sa force au plus grand principe de progrès, à la liberté. « Florence, dit à ce sujet l'auteur du livre *Italie et Renaissance*, Florence est alors la ville italienne par excellence, le produit le plus pur et le plus brillant, l'image la plus fidèle et la plus parfaite de ce temps et de ce pays. Rome appartient à l'Europe, Venise à l'Orient, Gênes à la Méditerranée, Milan aux Lombards, Naples à la royauté méridionale, Florence appartient à l'Italie. Au quinzième siècle, elle en était comme aujourd'hui, peut-être, la vraie capitale, si la capitale d'une contrée est la ville qui la représente le mieux, celle qui résume le mieux son histoire. Mais, comme l'Italie n'a alors qu'une unité morale, Florence n'est aussi que la capitale morale de l'Italie. Sa suprématie sur le reste de la Péninsule s'exerce surtout dans le domaine de l'intelligence; elle a pour expression l'idiome toscan, qui devient la langue littéraire de toute l'Italie. Ses victoires sont ses chefs-d'œuvre, qui lui conquièrent l'adhésion de toutes les intelligences, et qui les soumettent aux douces lois de la poésie et des arts [1]. »

Telle fut la gloire nouvelle que Cosme de Médicis voulut donner à sa patrie, en échange de la liberté qui allait lui être enlevée pour toujours. Son père avait été le patron des pauvres et des malheureux; il sera, lui, le Mécène des lettrés et des artistes. Mais avant d'exercer son influence dans ce brillant domaine des lettres et des arts, il était nécessaire de la fonder solidement dans l'ordre social et politique. Ce fut le premier soin auquel s'appliqua le chef de la maison des Médicis. Depuis que

1. J. Zeller, *Italie et Renaissance*, p. 31.

le gouvernement passager du *popolo minuto*, ou menu peuple, avait été renversé à Florence, la noblesse d'une part, et de l'autre la riche bourgeoisie, avaient essayé tour à tour de mettre à profit tout mouvement insurrectionnel, pour reprendre la direction de la république. Plus heureux ou plus habile, le parti guelfe, s'appuyant sur le vieux renom qui le faisait regarder comme le défenseur exclusif des libertés locales, avait passé entre les autres partis, et il était parvenu à ressaisir le pouvoir. Son triomphe, pourtant, n'avait pas été assez complet pour réduire à l'impuissance les factions, ses rivales. Tout vaincus qu'ils soient, les partis se relèvent toujours, parce qu'ils sont vivaces, irréconciliables comme les passions ou les intérêts qui les font naître. L'histoire des révolutions de Florence en donne surabondamment la preuve. Sous l'administration des Albizzi, les grands et les riches avaient repris peu à peu leurs habitudes de domination, et, abusant de leur position élevée, ils commettaient des injustices ou cherchaient à se constituer de nouveaux priviléges. Les efforts des Médicis pour déjouer ces tentatives ambitieuses avaient soulevé contre eux une partie des grandes familles qui, profondément blessées de l'établissement du *Catasto*, avaient reporté toute leur animadversion sur le fils et l'héritier de Jean, le promoteur de cette institution si équitable.

Cosme n'ignorait rien de ces violentes inimitiés. Il ne voulut pas cependant entrer en lutte ouverte avec elles; mais il essaya de les désarmer en se servant des avantages que lui donnait une position tout exceptionnelle dans la république. Se rattachant à la fois à la noblesse de race par l'ancienneté de sa famille, à l'industrie bourgeoise par ses relations de commerce, enfin, aux

plus pauvres citoyens par les bienfaits dont, à l'exemple de son père, il ne cessait de les combler; il avait, pour ainsi dire, un pied dans tous les camps, et il en usa comme d'un moyen d'action pour augmenter chaque jour son influence. Ses succès, de plus en plus croissants, ne tardèrent pas à lui susciter des envieux. Bientôt des rivalités de commerce, alors toutes-puissantes sur l'esprit mercantile des Florentins, se joignirent aux haines politiques, afin d'arrêter, dans sa marche, une ambition qui devenait inquiétante.

Parmi les grandes familles florentines, les Pazzi, les Pitti, les Acciajuoli étaient surtout animés d'une violente jalousie contre les Médicis. Faisant, comme eux, d'importantes affaires de banque, et, comme eux, aspirant aux premières charges de la république, ils étaient las de rencontrer partout sur leur passage des rivaux dont la concurrence, dans les opérations commerciales aussi bien que dans les intrigues politiques, leur devenait de plus en plus redoutable. Par suite même des évolutions qu'il avait subies, le gouvernement de Florence tendant, de démocratique qu'il était, à devenir oligarchique; les riches négociants qui devaient principalement leur crédit dans l'État à leur opulence, regardaient l'exercice des magistratures et du gonfalonat comme une sorte de monopole héréditaire attaché à leurs familles. Quand ils virent Cosme de Médicis, devenu le premier citoyen de Florence en même temps que l'allié des princes et des personnages les plus considérables de l'Italie, non-seulement leur enlever l'espoir de parvenir aux plus hauts emplois, mais encore étendre son commerce dans toute l'Europe et jusqu'aux confins de l'Asie, ils se liguèrent pour concerter ensemble sa perte.

Une guerre malheureuse de Florence contre Milan

avait mis en relief le civisme de Jean de Médicis et accru sa popularité : une autre expédition, non moins désastreuse contre les Lucquois, devait amener le bannissement, puis le retour triomphant de son fils Cosme. Attaquant, à l'occasion de ces nouveaux revers, les fautes commises par un gouvernement qui se rendait de plus en plus impopulaire, Cosme et ses partisans devinrent surtout, par leur opposition, odieux à l'imprudent Rinaldo d'Albizzi qui avait remplacé, dans la direction des affaires publiques, le sage Nicolas d'Uzzano. Unis à d'autres banquiers, aux Strozzi, aux Petrucci, aux Barbadori, les Albizzi profitèrent, en 1433, de la nomination d'un certain Guadagni à la charge de gonfalonier pour exploiter la haine que lui-même portait aux Médicis. Cupide et vénal, le nouveau gonfalonier fut acheté à prix d'argent. Cosme, accusé sans preuves d'avoir voulu asservir la république, fut arrêté, enfermé dans la tour de l'Horloge, et menacé de la peine capitale par le vil Guadagni, qui nonobstant s'adoucit bientôt devant l'or que lui prodigua son captif.

Malgré la promesse d'une commutation de peine, le prisonnier, qui connaissait les habitudes de son temps et de son pays, craignait d'être empoisonné secrètement, et, pendant deux jours, il refusa de prendre toute espèce de nourriture. Il ne céda enfin qu'aux énergiques protestations d'un chevalier nommé Malavolti, à qui on avait confié le soin de le garder, et qui lui jura qu'il aimerait mieux mourir que de se rendre coupable d'un si lâche attentat. La peine ayant été commuée en un exil de cinq ans, le gouvernement vénitien, au sein duquel le chef des Médicis comptait des amis puissants, envoya cinq ambassadeurs à Florence pour intercéder en faveur de l'illustre banni. De son côté, le savant et vénérable

Ambroise Traversari, général des camaldules, vint de Ferrare dans le but de plaider, auprès des magistrats florentins, la cause de son ami et de son protecteur. Toutes ces tentatives furent inutiles. La balie, qui avait été créée tout exprès pour le condamner, maintint son arrêt, et Cosme, ainsi que ses partisans, dut partir pour l'exil. C'était une rude épreuve infligée au chef des Médicis; mais il la supporta avec autant de dignité que de courage, et les événements nous feront voir bientôt comment il en sortit victorieux et plus puissant que jamais.

Les persécutions politiques ont pour ordinaire effet de grandir les hommes, en les élevant sur un piédestal que leur dresse la main de leurs ennemis. L'arrêt de bannissement prononcé, ainsi qu'on l'a vu, contre le chef de la maison de Médicis, en offre une fois de plus la preuve la plus éclatante. A Padoue, à Venise, Cosme fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Le Conseil des Dix l'envoya complimenter au nom de l'État, et toute l'Italie, comme pour protester contre l'injustice dont il était la victime, voulut s'associer aux hommages qui lui étaient rendus. Ses ennemis regrettèrent bientôt d'avoir fait trop ou trop peu. L'ostracisme dont ils l'avaient frappé contribua plus à augmenter sa puissance, sa popularité, que tous les calculs de sa politique. Florence, qui était pleine d'amis ou de clients de Cosme, s'agita et demanda instamment son rappel. Une année s'était écoulée à peine, qu'une nouvelle balie mettait fin à son bannissement, et prononçait contre ses adversaires une autre sentence d'exil. Le retour du chef des Médicis fut un véritable triomphe. Aux acclamations enthousiastes retentissant partout sur son passage, il comprit que son pouvoir était pour toujours assuré à Florence. Ainsi, par un de ces événements inattendus qui déjouent les

combinaisons humaines, la République expirait le jour même où Cosme était salué du nom de *Bienfaiteur du peuple* et de *Père de la patrie*.

Un si beau titre, reçu à la suite d'un si glorieux retour, aurait dû le rendre plus généreux envers les vaincus. Sa modération naturelle l'eût fait incliner sans doute vers la clémence, si l'implacable vengeance de son parti, et peut-être aussi le devoir de dominer ses ennemis par la terreur, ne l'eussent entraîné à de cruelles représailles. Outre Rinaldo d'Albizzi, Palla Strozzi et Nicolas Barbadoro, une foule de citoyens recommandables, auxquels on n'avait à reprocher que d'appartenir à la faction contraire aux Médicis, furent condamnés, comme rebelles, à la peine du bannissement, et leurs biens confisqués furent vendus aux vainqueurs. « A cette proscription, dit ironiquement Machiavel, il ne manqua que du sang pour ressembler à celles de Sylla et d'Octave. » Ce sang fut répandu. L'ex-gonfalonier Bernardo Guadagni, qui avait pris une part si odieuse à la proscription de Cosme et de ses partisans, fut condamné le premier et porta sa tête sur l'échafaud. Quatre exilés qui eurent l'imprudence de quitter le lieu fixé pour leur bannissement, et de se rendre à Venise, furent ensuite livrés à leurs ennemis par le gouvernement vénitien. Celui-ci, moins jaloux de son honneur que de l'amitié des Médicis, envoya ces malheureux chargés de chaînes à Florence, où ils furent indignement mis à mort.

D'autres mesures rigoureuses, suivies de la promulgation de nouvelles lois, eurent aussi pour objet d'assurer toutes les magistratures à la faction dominante. Afin d'exclure ses adversaires des charges publiques, on nomma une balie qui devait suspendre, pendant dix

années, les institutions fondamentales de la république. Ce terme étant expiré, le pouvoir dictatorial de la balie fut prorogé, sous le prétexte de nouveaux périls, et cette mesure extrême fut renouvelée six fois pendant l'espace de vingt et un ans, c'est-à-dire de 1434 à 1455. En outre, on procéda à la révision des scrutins, et les noms des partisans des Albizzi furent remplacés dans les bourses par ceux des amis des Médicis. Comme si cette épuration n'eût point semblé une garantie suffisante, il fut arrêté que les officiers chargés de vérifier les scrutins auraient, de concert avec les prieurs sortant de charge, le droit de nommer la nouvelle Seigneurie. On leur attribua aussi la nomination des *Huit de la garde*, magistrats qui jugeaient à mort — *che sul sangue hanno dritto* — ainsi qu'on l'a trouvé écrit de la main de Cosme lui-même. De plus, il fut défendu aux exilés de rentrer dans leur patrie à l'expiration de l'époque fixée pour leur bannissement, sans y avoir été autorisés par trente-quatre magistrats de la Seigneurie et des colléges. En attendant, toute communication directe ou indirecte avec les bannis était punie des peines les plus sévères ; et s'il restait dans Florence quelque citoyen suspect qui eût échappé aux rigueurs du gouvernement, il était écrasé sous le poids de nouveaux impôts.

C'est ainsi qu'après avoir chassé ou ruiné ses ennemis, le parti des Médicis affermit son pouvoir à l'intérieur. En même temps, pour se donner des appuis au dehors et enlever toute chance de réussite à qui voudrait l'attaquer, il concluait avec le pape, le duc de Milan et la république de Venise un traité d'alliance qui lui garantissait le gouvernement[1]. Avec un tel surcroît de

1. Machiavel, *Istor. fiorent.*, liv. V.

précautions, une telle concentration de pouvoirs dans les mains, les Médicis pourront sans crainte laisser longtemps subsister la république à Florence. Dans cette république nominale, il y a désormais un prince caché, qui tient tout, qui veut tout, qui peut tout. Ce prince est assuré qu'il fera souche, et que sa lignée, qui sera la dynastie médicéenne, exercera un jour la puissance souveraine en Toscane. Pour le présent, cette brillante, mais lointaine perspective suffit à son ambition. En attendant, il se garde bien d'attaquer ostensiblement les vieilles institutions de son pays, par ce qu'il sent que, frappées d'une caducité mortelle, elles doivent s'affaisser et tomber d'elles-mêmes.

Que les anciennes magistratures établies par la constitution florentine poursuivent donc en paix l'exercice de leurs fonctions; que le gonfalonier de justice, revêtu de la robe de pourpre brodée d'or, que les huit prieurs, avec leur écusson d'azur portant écrit en lettres d'or ce beau mot : *Libertas*, constituent toujours la Seigneurie et viennent siéger gravement au Palazzo Vecchio ; que le Conseil secret et le Grand-Conseil soient encore appelés à délibérer sur les propositions de la Seigneurie ; que les colléges formés des *Buoni uomini*, ou représentants des arts moyens et mineurs, continuent de s'assembler, ainsi que les seize gonfaloniers des compagnies, et qu'enfin le capitaine du peuple prononce comme auparavant sur les causes criminelles, tous ces pouvoirs, rappelant des temps et des nécessités qui ne sont plus, n'ont dès lors ni réelle autorité, ni véritable indépendance. Au-dessus de chacun d'eux, au-dessus même des *Dix de la paix et de la guerre* qui, créés pour des circonstances exceptionnelles, ont pourtant acquis une certaine importance dans l'Etat, il y a un pouvoir supérieur

qui domine tous les autres. C'est celui de la balie, exclusivement composée des amis de Cosme, et qui remplit des noms de ses plus chauds partisans les bourses destinées au scrutin. Quant au soin de choisir parmi ces noms celui des élus, il est laissé aux *Accopiatori*, nommés eux-mêmes par la balie qu'on renouvelle chaque année.

Il faut reconnaître cependant qu'une fois maître de la situation, Cosme tempéra ces rigueurs par sa bienveillance envers les grands, ses largesses envers les petits, sa prévenante affabilité à l'égard de tous. A l'exemple d'Octave, souverain dans Rome asservie, il voulut même jouer le rôle d'Auguste, pardonner aux Cinnas de Florence, et faire ainsi oublier ses proscriptions. Il proclama une amnistie partielle, et rappela notamment de l'exil les Alberti, pour les opposer aux débris toujours vivants du vieux parti guelfe. Entrant de plus en plus dans les voies libérales à mesure qu'il constatait l'apaisement des passions politiques, il relâcha peu à peu les liens du gouvernement tout personnel qui depuis vingt ans avait pesé si lourdement sur Florence et sur ses libertés. Comme la plupart de ceux qu'un acte d'usurpation éleva au pouvoir, il comprit que parmi ces libertés il en était de nécessaires, et qu'il fallait, pour n'être pas entraîné par le flot de l'opinion, les donner pour premières bases à son édifice, sauf à en retarder ensuite le couronnement.

## III

Dégagé des inquiétudes que lui avait causées d'abord la nécessité absolue d'assurer sa puissance, Cosme de Médicis s'occupa d'autres soins que réclamait l'heure

présente. A la mort de Neri Capponi, qui, après avoir été son allié et son coopérateur, était devenu pour lui un rival dangereux, il s'appliqua particulièrement à rétablir la paix intérieure dans Florence, et parvint à réduire à une impuissance complète la faction des Albizzi. Sous son influence, et malgré l'opposition de quelques membres de son parti, qui demandaient le maintien des lois oppressives et réactionnaires, quelques changements favorables à la liberté se produisirent en 1455 dans plusieurs parties de l'administration. On renonça pour un temps au système des épurations du scrutin et des candidatures exclusivement gouvernementales, et l'usage constitutionnel de procéder à la nomination des magistrats par la voie du sort fut remis en vigueur.

Comme les gonfaloniers et les autres magistrats choisis, d'après ce mode d'élection, parmi les citoyens les plus honorables, ne tardèrent pas à montrer un esprit d'indépendance auquel la nouvelle oligarchie n'était pas habituée, le parti de la résistance, mécontent d'une liberté incompatible avec les abus de pouvoir, se plaignit vivement des concessions faites par le chef des Médicis, concessions qu'il attribuait aux calculs d'un libéralisme intéressé. Dans cette situation périlleuse de tout gouvernement qui, n'ayant eu longtemps d'autre mobile et d'autre frein que sa propre volonté, se trouve placé tout à coup entre deux forces extrêmes, dont l'une le pousse en avant, l'autre veut le faire rétrograder, Cosme fit preuve de son adresse ordinaire. Il sut d'abord rejeter sur les hommes appartenant au parti de la résistance l'impopularité attachée à des actes d'usurpation qui avaient servi, dans le principe, à fonder et à maintenir son influence politique; puis, peu après, sans la moindre apparence de sa participation personnelle, mais suivant

ses intentions habilement dissimulées, la libre Constitution de Florence fut de nouveau suspendue par la création d'une balie chargée de nommer directement à toutes les fonctions publiques. A partir de cette époque, s'il faut en croire l'affirmation d'Ammirato, l'usage de tirer au sort les noms des magistrats tomba complétement en désuétude.

De cette époque date aussi, de la part de Cosme, un redoublement d'efforts pour endormir Florence et cacher, autant que possible, en lui fermant les yeux, la révolution qui sans bruit, sans secousse, va la conduire d'une liberté violente à la plus douce des servitudes. Jusque-là, cette république avait passé par de soudaines évolutions et des revirements non moins brusques, des Gibelins aux Guelfes, d'une aristocratie nobiliaire ou bourgeoise à une démocratie de plébéiens et d'artisans dont l'incapacité politique devait inévitablement aboutir à l'établissement du principat. Différente en cela de Venise, qui avait échangé le gouvernement démocratique pour l'aristocratie la plus forte, la plus concentrée qui fut jamais, et avait apporté dans ses lentes révolutions quelque chose de grave et de mystérieux, accompagné d'une certaine grandeur tragique, Florence, dans les siennes, avait au contraire déployé, au milieu de sa mobile turbulence, un tact et une sorte de grâce italienne qui lui sont tout à fait propres. Or, ces mêmes caractères se retrouvent encore dans la nouvelle transformation politique qu'elle va subir. Avec un art infini, la famille des Médicis l'aidera délicatement à franchir les obstacles à peine sensibles de ce dernier passage. « Florentine par excellence, dit l'auteur de l'ouvrage déjà cité par nous, elle mène Florence de la république à la tyrannie par un chemin couvert de fleurs. Aux fiers

troubles de l'indépendance elle fait succéder l'amour de l'ordre. Au sentiment de liberté qu'elle ravissait à Florence, et qui faisait sa force, elle substitue un goût particulier de culture intellectuelle qui peut lui assurer dans les lettres et dans les arts une suprématie nouvelle. La cité la plus libre et la plus indépendante de l'Italie devient la plus intelligente, la plus cultivée, sous les Médicis. Ils remplacent une couronne par une autre[1]. »

Cette couronne lui sera tressée d'abord par Cosme de Médicis : après l'œuvre d'Auguste, l'œuvre de Mécène. Déjà bien changée à l'époque de Dante, la vieille Florence, que le poëte regrettait de ne plus retrouver comme jadis, sobre et pudique — *sobria e pudica* — se transformera plus visiblement encore dans ses mœurs, son aspect et ses monuments. L'amour des plaisirs, des fêtes et des représentations extérieures dominera chez elle la passion qu'elle montrait auparavant pour les scènes émouvantes de la place publique. Des spectacles et des chants partout, la musique et les fleurs répandant à profusion harmonie et parfums enivrants, voilà ce qu'aimera Florence, voilà ce qui la rendra jusqu'à nos jours la ville joyeuse, sympathique et attrayante plus que toute autre en Italie. Si quelque partisan des mœurs austères de l'ancienne république, si quelque membre d'une noblesse chagrine de se voir ou bannie ou confinée au fond de ses palais crénelés, venait à murmurer contre tant d'innovations, en disant que c'était désoler la ville et offenser Dieu que d'en chasser les gens de bien, Cosme répondait sans hésiter : « Mieux vaut une ville désolée qu'une ville perdue; deux ou trois aunes de drap rouge suffisent pour faire un homme de bien, et ce n'est

1. J. Zeller, *Italie et Renaissance*, p. 53.

pas avec un chapelet dans les mains qu'on peut gouverner les États[1]. » Ces paroles, ajoute l'historien qui les rapporte, fournissaient à ses ennemis le prétexte de l'accuser d'être animé d'un sentiment personnel plutôt que d'un véritable amour de la patrie, et d'avoir moins d'attachement pour les intérêts d'une autre vie que pour ceux de la vie présente. De tels reproches, il est vrai, touchaient peu le rénovateur de Florence qui, non content de changer les institutions et les mœurs de sa cité natale, voulait aussi en changer l'aspect sombre et sévère.

Par ses soins intelligents, la ville de pierre et de briques allait devenir la ville de marbre. De toutes parts l'air et le soleil pénétraient dans les rues élargies, tandis que les places, rendues plus spacieuses, se couvraient de beaux monuments. Sans sortir des limites de la troisième enceinte, élevée en 1299, et dont les portes ont un caractère de grandeur si remarquable, on bâtissait sur les points les mieux choisis, des palais, des églises, des monastères. Déjà, dans la première partie du quinzième siècle, trois artistes, pénétrés d'un égal amour pour les modèles de l'antiquité, et paraissant avoir reçu tous les dons en partage, avaient rivalisé de zèle et de talent pour décorer Florence de leurs immortels travaux. Ces trois artistes étaient Brunelleschi, Donatello et Ghiberti. Commencée à la fin du treizième siècle, en vertu d'un mémorable décret de la république[2], la cathédrale de

1. Machiav., *Istor. fiorent.*, liv. V.

2. Ce décret, rendu par une commune italienne, en 1294, et que la noblesse de sa forme ferait prendre pour un sénatus-consulte du temps des Gracques et des Scipions, est ainsi conçu : « La haute prudence d'un peuple d'illustre origine exigeant qu'il procède en ses affaires de façon à ce que la sagesse et la ma-

Santa Maria *del fiore*, à laquelle Arnolfo di Lapo, Giotto, Orgagna et Lorenzo Filippi avaient mis la main tour à tour, fut alors couronnée de sa prodigieuse coupole, monument qui fit le plus d'honneur au génie florentin et ouvrit une voie nouvelle à l'architecture chrétienne.

Comment rappeler ici, sans les ressentir soi-même, les débats passionnés, les espérances et les craintes qui remuèrent, en ce moment critique, le gouvernement et la population de Florence, quand on se vit en face des obstacles qu'il fallait vaincre avant de mener à bonne fin une œuvre aussi colossale? Par sa hardiesse et ses dimensions, ne surpassait-elle pas en effet tout ce que l'antiquité et le moyen âge avaient pu produire de grand et de majestueux? Combien est touchante surtout la confiance montrée par Brunelleschi dans l'allocution si

gnanimité de ses vues éclatent dans les ouvrages qu'il fait exécuter, il est ordonné à Arnolfo, maître architecte de notre commune, de tracer un modèle ou dessin pour la reconstruction de *Santa Maria Reparata*, lequel porte l'empreinte d'une pompe et d'une magnificence telles, que l'art et la puissance des hommes ne puissent rien concevoir de plus grand ou de plus beau. Et cela sera exécuté d'après la résolution prise en séance publique et en comité secret par les personnes les plus habiles de cette ville, de n'entreprendre, pour la commune, aucun ouvrage qui, par la grandeur de son exécution, ne corresponde à la grande âme que composent les âmes de tous les citoyens unis dans une même volonté. » Ajoutons que Arnolfo di Lapo, le fondateur de l'école d'architecture à Florence, se montra digne de la confiance dont ce décret porte le témoignage. Comme l'opinion du temps attribuait les tremblements de terre à des courants d'eau souterrains, afin d'en prévenir les effets, il fit creuser des puits profonds dans l'intérieur de l'édifice. S'adressant ensuite à son monument, selon une tradition conservée à Florence, l'artiste lui dit : « Je t'ai préservé des tremblements de terre; que Dieu, maintenant, te préserve de la foudre ! »

pieuse, si ferme, qu'il adresse aux magistrats et aux architectes appelés de toutes les parties de l'Italie et de l'Europe, afin de concourir par leurs lumières à résoudre une difficulté jusque-là réputée insurmontable [1] ? Le grand architecte avait raison de compter, avant tout, sur l'assistance qu'il attendait d'en haut. Le secours surnaturel qu'il invoquait avec une foi profonde, c'est l'inspiration qui vient de Dieu et donne la gloire à l'artiste comme au poëte. Ainsi, sous l'influence du même sentiment religieux, le gracieux campanile de Giotto s'élèvera bientôt sur le flanc droit de la cathédrale, et, tout isolé qu'il en soit, s'y rattachera par un égal élancement vers le ciel [2].

1. Voy. cette allocution dans *Vita di Brunelleschi*, par Vasari. Le même écrivain nous apprend que les honoraires de l'architecte furent très-souvent réduits à quatre et même à trois florins par mois, et qu'ils ne s'élevèrent jamais au delà de cent florins par an. On voit, par là, que les artistes de ce temps recevaient plus d'honneur que de profit des admirables travaux qu'ils savaient si bien concevoir et exécuter. Quoi qu'il en soit, Brunelleschi fut dédommagé, après sa mort, de son noble désintéressement, car Florence lui éleva un tombeau dans l'enceinte du monument qui parle si haut de sa gloire. A la fin de l'épitaphe, qui est de Marsuppini, la reconnaissance de ses concitoyens est ainsi exprimée :

PHILIPPO BRUNELLESCO ANTIQUÆ ARCHITECTURÆ
INSTAURATORI,
S. P. Q. F. CIVI SUO BENE MERENTI.

2. Cette intention de l'artiste semble être indiquée dans ces deux vers de l'inscription que Laurent de Médicis fit composer par Politien et qu'on lit sur le tombeau qui fut aussi érigé à Giotto dans la cathédrale de Florence :

MIRARIS TURREM EGREGIAM SACRO ÆRE SONANTEM ;
HÆC QUOQUE DE MODULO CREVIT AD ASTRA MEO.

A l'aspect de cette tour, mesurant deux cent cinquante pieds, et que devait surmonter un clocher aux formes effilées, qui eût ajouté encore à sa prodigieuse élévation, on comprend jusqu'à quel point les artistes du moyen âge aimaient à bâtir en hauteur. Après Giotto, qui couvrit son campanile de bas-reliefs rappelant à la fois les antiques traditions de la Judée et de la Grèce, c'est-à-dire les premiers essais de la civilisation humaine, viendra plus tard Donatello, dont l'art procédera d'une inspiration différente. Tout pénétré déjà des principes classiques de la Renaissance, il complétera l'ornementation de l'édifice par des statues où l'expression de la réalité vivante remplace celle de l'idéal chrétien, et atteste la transformation que la sculpture, comme l'architecture, va subir en Italie. Plus chrétien par le sentiment, tout en se montrant aussi correct dans l'exécution, un autre sculpteur, vers le même temps, élève à sa plus haute puissance la perfection de l'art florentin. On sait comment, appelé à décorer le baptistère de Saint-Jean, Ghiberti, vainqueur de ses rivaux dans un concours célèbre, obtint l'insigne honneur de ciseler les deux portes de bronze. Il y représenta cette admirable série de bas-reliefs dont les figures, principalement celles des femmes, font revivre à nos yeux, par la noble expression des têtes, par la calme attitude des corps, la beauté pure, la beauté idéale, telle qu'au temps de Périclès elle était comprise à Athènes.

Excité par l'émulation que lui inspirait la vue des grands travaux accomplis sous ses yeux à Florence, Cosme voulut en ajouter d'autres auxquels le nom de sa famille se rattachât plus particulièrement. Il fit donc achever et embellir l'église de San Lorenzo, dont la reconstruction avait été, en 1425, confiée à Brunelleschi

par Jean de Médicis, et où le fils de ce dernier érigea un tombeau à son père, avant de venir lui-même y reposer à son tour. Là, ses deux fils aînés, Pierre et Jean, seront inhumés aussi sous un magnifique monument en porphyre, décoré par André Verrochio d'ornements en bronze d'une perfection incomparable. Là, enfin, dans la sacristie, s'élèveront plus tard, sur les plans de Michel-Ange, les mausolées de Julien et de Laurent de Médicis, auxquels les belles statues exécutées par le ciseau de Buonarotti donnent une si juste célébrité. A droite du Palais-Vieux, Cosme voulut encore édifier, sur les dessins d'Orgagna, la *Loggia de'Lanzi*, majestueux portique qui était comme les rostres de Florence, et dont les arcades, où le style corinthien a remplacé le gothique, étaient destinées à recevoir des chefs-d'œuvre de sculpture, tels que la *Judith* de Donatello et le *Persée* de Benvenuto Cellini.

Outre les chapelles élevées dans les églises de *Santa Croce* et de l'*Annunziata*, à San Miniato, Cosme fit aussi construire le couvent des franciscains à Cafaggiulo, celui de *San Girolamo* à Fiesole, et au pied de la montagne dominant cette ville, il bâtit encore à ses frais un autre monastère qu'il dota d'une riche bibliothèque. Mais de toutes les fondations conventuelles dues à la munificence du chef de la maison de Médicis, il n'en est point de plus remarquable que celle du couvent de Saint-Marc, construit pour les religieux dominicains. Soit qu'il suivît l'élan de sa générosité habituelle, soit qu'il voulût expier par là les fautes qu'il avait à se reprocher, il fit de grands sacrifices pour donner à ces religieux, qui avaient un couvent à Fiesole, une demeure plus vaste dans l'intérieur même de Florence, afin qu'ils pussent agir plus facilement sur la population par la

culture de leur esprit et l'éloquence de leur parole [1]. C'est dans l'église, le réfectoire et les cellules de ce couvent que Frà Angelico, dont Cosme de Médicis, malgré les tendances sensualistes de son époque, appréciait les inspirations toutes mystiques, exécuta les fresques admirables où la peinture véritablement chrétienne atteint son plus haut degré d'intensité et d'expression.

## IV

Un événement fort important dans l'histoire de l'Église, la réunion du concile de Florence vint favoriser, à la même époque, cette impulsion donnée à l'art religieux, impulsion que devait malheureusement arrêter la réaction produite par le naturalisme. Convoquée d'abord à Ferrare, l'assemblée des Pères fut ensuite transférée à Florence par le pape Eugène IV, en souvenir

1. Suivant une chronique citée par le P. Marchese dans la *Vie des peintres dominicains*, la construction du couvent, commencée en 1437 par Michelozzo, fut achevée en 1443. L'église fut bâtie en 1441, et le montant des dépenses appliquées à tout l'édifice dépassa la somme de 36,000 florins d'or, outre les frais d'entretien pour les religieux pendant le temps que dura la construction de leur couvent. Quant à Michelozzo, qui eut l'honneur d'attacher son nom, comme architecte, à une fondation si importante dans l'histoire politique et artistique de Florence, il fit aussi preuve, comme sculpteur, d'un talent qui, pour être peu connu, n'en fut pas moins fort remarquable. Sur l'affirmation de Vasari, on avait cru longtemps qu'il avait étudié la sculpture sous Donatello ; mais un document cité par Gaye, dans son *Carteggio inedito*, atteste qu'il fut l'élève de Ghiberti, avec lequel il a, d'ailleurs, des rapports bien plus faciles à établir.

du bon accueil qu'il avait précédemment trouvé dans cette ville, lorsqu'une insurrection populaire l'avait contraint de fuir secrètement de Rome. Ce fut le 26 février de l'année 1439 que la première session se tint dans le palais où résidait le pontife, en présence de l'empereur grec Jean Paléologue, et d'un grand nombre de patriarches, d'archevêques et de prélats, venus des pays de l'Orient et de l'Occident. Le but principal du nouveau concile était de conclure enfin la réunion de l'Église grecque à l'Église latine, ce qui n'avait pu être accompli au concile de Bâle. Parmi les représentants les plus illustres de cette assemblée des deux Églises, figuraient le patriarche de Constantinople, Michel Balsamon, grand garde-chartes de cette ville, Marc, métropolitain d'Éphèse, Bessarion, archevêque de Nicée, Dosithée, de Monambasie, et Isidore, métropolitain de Russie. Du côté des Latins, on distinguait le cardinal Julien Cesarini, Nicolas Albergati, cardinal de Sainte-Croix, Jean, évêque de Forli, Ambroise Traversari, général des camaldules, André, archevêque de Rhodez, et de savants docteurs appartenant au clergé séculier et régulier. L'un des plus éloquents orateurs chargés de parler pour les Latins était Jean de Montenegro, principal des frères prêcheurs, et célèbre par sa science en théologie et en philosophie.

Après de longues discussions sur les points contestés de part et d'autre, l'entente n'avait pu encore s'établir, quand une circonstance inattendue précipita le dénoûment. Le neuvième jour du mois de juin, le patriarche de Constantinople, après le repas du soir, s'étant retiré dans son cabinet de travail, y prit du papier et un roseau, et se mit à écrire. Mais à peine avait-il fini de tracer quelques lignes que, saisi tout à coup d'un

tremblement nerveux, il expira en peu d'instants. Les prélats grecs, accourus à la nouvelle de sa mort, trouvèrent cette confession de foi qu'il venait d'écrire : « Je crois tout ce que croit et enseigne l'Église catholique et apostolique de l'ancienne Rome, et je reconnais le pape pour vicaire de Notre-Seigneur-Jésus-Christ. » Cette déclaration suprême, s'échappant d'une âme qui allait être appelée devant Dieu, frappa tous les évêques réunis autour du corps du patriarche. Ils y virent un signe extraordinaire, et comme un dernier appel fait à leur conscience par la voix d'un mourant. Le savant Bessarion et les autres Pères grecs se rallièrent bientôt à l'exemple qui leur avait été donné, et le décret d'union fut proclamé solennellement dans la cathédrale de Florence, le lundi 6 juillet 1439.

Quelle vive et profonde impression ne dut pas produire sur la foule des assistants cette réconciliation attendue et poursuivie depuis plusieurs siècles, et qu'on espérait alors devoir terminer pour toujours un schisme déplorable[1] ! Comment surtout l'imagination des artistes n'aurait-elle pas été frappée à l'aspect des Pères grecs et des seigneurs de la Cour de Byzance portant le riche costume oriental, et venant tous, l'empereur à leur tête,

1. Le rapprochement opéré au concile de Florence ne fut pas suivi des effets qu'on avait lieu d'en attendre. Jean Paléologue, qui comptait être secouru contre les Turcs par l'empereur Albert et par le souverain Pontife, fut découragé en apprenant que le prince allemand venait de mourir à la suite d'une expédition malheureuse contre Amurat II, et en ne voyant pas arriver les troupes que le pape avait promis de lui envoyer. De là le peu d'empressement qu'il mit à soutenir l'union jurée entre les deux Églises, et cette première cause, à laquelle se joignirent d'autres difficultés, amena une nouvelle rupture qui fit retomber les Grecs dans le schisme.

sous la magnifique coupole dont Brunelleschi avait couronné l'église de Sainte-Marie-des-Fleurs, prêter le serment d'union, au son des cloches et au chant du *Te Deum !* N'était-ce pas là un beau, un grand spectacle? Et l'acte même que consacrait cette solennité n'était-il pas fait pour communiquer à l'esprit quelques-unes des nobles inspirations que l'art chrétien, mieux qu'un autre, sait concevoir et exprimer? La peinture religieuse ne manqua point sans doute de mettre ces inspirations à profit. De leur côté, le souverain Pontife, les princes et les prélats qui, pendant près d'une année, demeurèrent à Florence, eurent l'occasion d'y admirer les belles œuvres sorties de l'École florentine, et de faire exécuter des travaux propres à encourager les artistes dans leur lutte contre les partisans du naturalisme.

Outre le tendre et mystique Angelico de Fiesole, d'autres peintres fort renommés, quelque différent que fût d'ailleurs le genre de leur talent, ressentirent également les effets de la protection et de la munificence des Médicis. Des travaux importants furent alors confiés à Masaccio, l'auteur des belles peintures de l'église *del Carmine*, et à Cosimo Rosselli, dont le chef-d'œuvre est la fresque historique si justement admirée dans la chapelle de Saint-Ambroise. André Barochio, Alexis Vinetti, les deux Pollajulo et surtout Frà Filippo Lippi furent aussi chargés de travaux importants. A Benozzo Gozzoli, l'un des meilleurs élèves d'Angelico de Fiesole, fut en même temps confié le soin de peindre la chapelle du palais Médicis, bâti en 1440 sur les dessins de Michelozzo. Dans cette demeure d'une noble simplicité, qui servit d'habitation aux Médicis avant qu'ils eussent acheté le palais construit à tant de frais, vers la même époque, par le somptueux Luca Pitti, les grecs fugitifs de Con-

stantinople et d'Athènes furent reçus avec la plus généreuse hospitalité. Personne n'ignore comment ces illustres exilés payèrent l'accueil qu'ils trouvèrent dans cet asile, en y donnant la première impulsion à la Renaissance qui devait se propager de là en Italie et en Europe. Par un sentiment de convenance politique, et afin de ne pas exciter l'envie de ses rivaux, Cosme avait préféré, pour sa maison de Florence, les dessins de Michelozzo à ceux de Brunelleschi, dont l'esprit, toujours porté vers le grandiose, avait conçu le plan d'un palais convenant mieux à un prince qu'à un simple citoyen.

Le chef des Médicis, qui en cette circonstance n'avait pas agi par économie, se montra moins modeste dans la construction des magnifiques villas qu'il bâtit sur ses domaines, à Cafaggiulo, à Fiesole, à Trebbio et à Careggi. C'étaient des résidences vraiment dignes d'un souverain, et il les fit richement décorer de peintures et de sculptures par les artistes pour lesquels il avait une certaine prédilection. Celui dont le genre de compositions pouvait être le plus en rapport avec ses goûts personnels, était Frà Filippo Lippi, ce religieux aux mœurs dissolues, qui, malgré la supériorité de son talent, n'a pu faire oublier les étranges et scandaleuses aventures de sa vie. Orphelin dès l'enfance et élevé par charité dans le couvent des carmes de Florence, il avait montré des dispositions si extraordinaires pour la peinture, qu'à l'âge de dix-sept ans il avait cru pouvoir se passer de maîtres. Voulant bientôt s'affranchir de tout frein dans sa conduite comme de toute direction dans son art, il avait quitté le cloître pour courir le monde. Après avoir été fait prisonnier par les corsaires barbaresques, il était revenu à Florence où ses compositions, empreintes d'un charme aussi séduisant que les *Contes* de Boccace,

ne tardèrent pas à lui donner le plus grand succès. Pouvait-il en être autrement à une époque où, la licence des mœurs étouffant dans l'art le sentiment religieux, l'École florentine délaissait les voies si noblement ouvertes à l'idéalisme chrétien par Giotto et ses disciples, pour se laisser entraîner vers le naturalisme, dont la protection des Médicis venait favoriser le triomphe?

Après le naturalisme trivial de Paolo Uccello, après le naturalisme héroïque de Vittore Pisanello, Filippo Lippi avait inauguré le naturalisme gracieux, en y mêlant une teinte d'immoralité élégante qui, ne flattant que trop le goût de ses contemporains, explique suffisamment la vogue prodigieuse dont il jouit. C'est ainsi que, dans la grande fresque de la cathédrale de Prato, il ne craignit pas de reproduire plusieurs fois une Hérodiade sous les traits de Lucrezia Buti, jeune et belle novice qu'il avait enlevée de son couvent[1] : événement qui souleva un grand scandale et ne fit cependant qu'égayer l'intérieur de la famille des Médicis[2]. Vasari qui, d'après les idées de son temps, proclame Filippo le premier peintre du quinzième siècle, s'efforce d'atténuer les incroyables désordres de sa vie, en racontant de quelle manière, Cosme, son indulgent patron, avait été contraint de les tolérer, et même de se l'attacher par des caresses. « Des génies d'une si rare excellence sont des formes célestes et

1. Ce fut à Prato, au couvent de Sainte-Marguerite où il avait été appelé pour peindre le tableau du grand autel, qu'il séduisit cette jeune novice, et profita, pour l'enlever, d'un jour de solennité religieuse. Le tableau fait maintenant partie de la galerie du Louvre; mais la *predella*, d'une grande force d'exécution, est restée à Prato.

2. Voy. dans le *Carteggio inedito*, de Gaye, la lettre où Jean de Médicis dit : « E così errore di Frà Filippo n'aviamo rizzo un pezzo. »

non des ânes qu'on attèle[1], » disait-il pour expliquer comment, après avoir essayé vainement de les contenir, il avait fini par laisser toute liberté aux instincts brutaux de l'artiste.

Malgré les scènes violentes qu'il eut à subir de « cette forme » beaucoup moins céleste que charnelle, Cosme ne cessa donc de lui donner des travaux pour les principales églises de la Toscane, ou pour l'embellissement de son palais et de ses villas. Sa tolérance envers son indigne protégé était telle que, dans un tableau de piété où un rejeton de sa famille est représenté sous la figure de saint Jean, il souffrit que les traits si connus de la trop célèbre Lucrezia fussent aussi donnés à la Vierge. On dit même que pour désarmer le pape Eugène IV que révoltaient les déportements de Frà Filippo, il offrit au pontife plusieurs petits chefs-d'œuvres exécutés par le peintre avec un art infini. Fidèles à l'exemple de leur père et de leur aïeul, Pierre et Laurent de Médicis continuèrent ce complaisant patronage à l'égard de Filippo Lippi. Plus tard, après que ce dernier eut terminé une vie déplorable par une fin qui en fut la triste expiation[2], Laurent le Magnifique lui fit élever un monument dans la cathédrale de Spolète où, sur la recommandation de Cosme, son artiste favori avait été chargé de peindre

1. « Dicendo Cosimo, che l'eccellence degli ingegni rari sono forme celesti e non asini vetturini. » — Vasari, *Vita di Frà Filippo Lippi*.

2. Frà Filippo Lippi mourut, en 1469, à Spolète, empoisonné, dit-on, par les parents d'une jeune femme qu'il avait déshonorée. « Qua in urbe vitam finivit, fuitque suspicio ei venenum dedisse propinquos mulieris cujusdam quam perdite amabat. » — Fabroni, liv. V, p. 195. — Sur Filippo Lippi, on peut consulter avec fruit le beau livre *De l'art chrétien*, par M. A.-F. Rio.

la grande fresque ornant le chœur et la chapelle de la Vierge.

Si, en peinture, Cosme de Médicis sacrifiait aux Grâces, comme on le disait de son temps, et s'il inclinait vers le naturalisme; en littérature, les œuvres classiques de l'antiquité, en philosophie, le spiritualisme platonicien avaient toutes ses prédilections. Il ne suffisait pas à ce riche marchand d'avoir recueilli à Florence les vivants débris de la civilisation grecque, représentés par Démétrius Chalcondyle, Andronic Callistos, Jean Argiropulo, et les deux Lascaris. Par les rapports qu'il établit, en outre, entre ces savants byzantins et les Ambroise Traversari, les Aurispa, les Cristoforo Buondelmonti, les Leonardo Bruni et les Poggio, il fournit aux premiers les moyens d'initier les seconds au culte de cette belle antiquité dont les trésors allaient être recherchés si précieusement. Faisant le plus noble emploi de sa fortune et de ses relations commerciales qui s'étendaient en Orient comme en Occident, il chargeait tantôt les érudits les plus zélés, tantôt ses correspondants les plus capables d'un tel soin, de découvrir au fond des bibliothèques et d'acheter, à prix d'or, les meilleurs manuscrits des auteurs grecs et latins. Ce fut là, pour le chef de la maison de Médicis, le plus beau titre de gloire, titre qui ne lui fut jamais contesté, et que les lettres reconnaissantes ont rendu inséparable de son nom.

Il faut lire surtout la vaste correspondance d'Ambroise le Camaldule, pour voir avec quelle ardeur Cosme secondait les infatigables explorations de l'abbé de Sainte-Marie-des-Anges et celles d'autres savants, dans ce qu'on peut appeler la chasse aux écrivains des deux antiquités. Sous l'habile direction du général des calmaldules et de son ami Niccolò Niccoli, les transcriptions des manuscrits

étaient exécutées avec un soin minutieux, pour être revues et corrigées ensuite selon les règles d'une saine et intelligente critique[1]. C'est ainsi que Niccolò Niccoli ayant réuni à grands frais trois cents manuscrits grecs et orientaux, et ne pouvant, à cause des dettes contractées pour cette riche collection, la laisser, selon le désir qu'il en avait, à la disposition du public, Cosme s'empressa de l'acheter à la mort du savant. Les dettes acquittées, il la donna au couvent de Saint-Marc, où elle servit de premier fonds à la bibliothèque Marcienne[2]. Il encourageait aussi les travaux de Laurent Valla, le traducteur d'Hérodote, et prenait part au débat engagé entre ce savant et Georges de Trébizonde, qui, dans un parallèle alors fort contesté, s'efforçait de placer Aristote au-dessus de Platon[3].

En même temps, Cosme se plaisait à développer les facultés prodigieuses du fils de son médecin, du jeune Marsile Ficin, qu'il avait élevé dans sa maison, et qu'il traitait comme son enfant. Frappé de ses rapides progrès dans l'étude de la langue grecque, il lui donnait pour maître le vieux Gémiste Plétho qui, de son côté, défendait et propageait avec le zèle des premières années la philosophie académicienne, appelée à éclairer bientôt le génie des temps modernes, comme la doctrine d'Aristote

1. En parlant de Niccoli, l'abbé Mehus dit que pour la révision des textes anciens il peut être regardé comme le père de la critique : « Veluti parentem eum fuisse artis criticæ. »

2. Au sujet de la bibliothèque de Niccolò Niccoli, dont l'histoire est très-intéressante pour l'étude de la science bibliographique, on peut consulter l'*Iter italicum*, de F. Blumer, t. II, p. 42.

3. Cet ouvrage de Georges de Trébizonde, intitulé *Comparationes philosophorum*, a été publié à Venise en 1523.

avait servi de guide au génie du moyen âge. Pour un banquier, devenu l'arbitre d'une république, c'était beaucoup sans doute d'exciter un jeune savant, instruit sous ses yeux et comblé de ses bienfaits, à traduire Platon et Porphyre, Plotin et Jamblique, et à faire connaître ainsi, après les œuvres du maître, les principes de ce néo-platonisme alexandrin, qui avait voulu fondre les doctrines de l'idéalisme hellénique avec celles du mysticisme oriental. Mais ce qui était mieux encore, c'était de se pénétrer du souffle platonicien, d'en repandre les salutaires parfums sous les ombrages de Careggi, cette villa où Cosme était venu, disait-il, moins pour améliorer ses terres que pour s'améliorer lui-même. De là, il adressait à Marsile Ficin cette aimable invitation qui peint bien son esprit et celui de son époque : « Venez me voir, mon cher Marsile, aussitôt que vous le pourrez, et ne manquez pas d'apporter avec vous le livre de votre divin Platon sur le souverain bien. Il n'est point d'efforts que je ne tente pour découvrir la route du vrai bonheur. Venez, je vous prie, et n'oubliez pas d'apporter aussi avec vous la lyre d'Orphée. »

Élever son âme par la poésie et la philosophie, c'est-à-dire par l'amour et l'intelligence, ces deux ailes données à l'homme, selon le mot de Platon, pour monter jusqu'à Dieu, voilà donc le noble délassement que Cosme de Médicis demandait à son cher Marsile, en retour du bien qu'il lui avait fait ! Comment demeurer insensible à un semblable appel? Comment à un tel amour pour les plus beaux génies de cette antiquité devant laquelle l'Italie allait se prosterner, pleine d'admiration et d'enthousiasme, les érudits et les historiens du temps n'auraient-ils pas répondu par un concert d'unanimes éloges? Comment les populations elles-mêmes, si remplies

d'imagination, si passionnées pour les choses de l'art, n'auraient-elles point oublié la perte des libertés dont naguère elles étaient si jalouses, en voyant de magnifiques édifices surgir, des musées et des bibliothèques se fonder, le commerce s'étendre, la prospérité s'accroître, et le nom florentin en honneur dans toute la chrétienté aussi bien qu'à la Cour des princes Infidèles? De si beaux résultats ne pouvaient qu'exciter la reconnaissance du peuple florentin qui, moins soucieux alors de ses droits politiques que sensible au spectacle de tant d'œuvres accomplies, en attribuait naturellement tout le mérite à leur auteur.

En effet, n'était-ce pas Cosme de Médicis qui, à ses frais, avait élevé ces monuments, ouvert ces établissements publics? N'était-ce pas lui dont l'activité, secondée d'une immense fortune, ne cessait d'armer les nombreux vaisseaux qui portaient à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, les divers produits de l'industrie florentine? Le commerce et l'agriculture ne devaient-ils pas d'autres encouragements à celui qui avaient affermé toutes les mines d'alun de l'Italie, et possédait les plus beaux plants de vigne et d'oliviers avec les plus gras pâturages de la Toscane? En outre, sa maison de banque n'avait-elle pas ouvert un crédit à toutes les puissances de l'Europe, comme aux plus modestes citoyens de la ville? Et en accordant ou en refusant les demandes d'emprunt que les gouvernements lui adressaient, n'était-ce pas lui qui étendait ou resserrait le crédit des États, décidait de la paix ou de la guerre, et dès le quinzième siècle, inaugurait en Europe cette royauté de la finance, cette omnipotence du capital, qui exercent aujourd'hui une si décisive influence sur les institutions économiques et sociales ainsi que sur les destinées politiques des nations?

Prévoyant les besoins, soulageant les souffrances de ses concitoyens, le *Père de la patrie*, disent encore les historiens du temps, savait pourvoir à tout. Quand la disette avait menacé les populations de la Toscane, il s'était empressé de négocier avec le gouvernement de Charles VII, pour acheter et faire venir des blés de France[1]. On ne pouvait oublier, il est vrai, qu'à la chute des Visconti, au lieu de relever la république à Milan, il avait soutenu le condottiere Sforza; qu'il avait uni la puissance de l'or à celle du fer, et défendu l'usurpateur contre Venise et Naples, en réclamant de nouveau l'intervention française pour l'opposer à ces deux états. Mais on se rappelait aussi que pour embellir, illustrer et instruire Florence, Cosme avait dépensé plus de trente millions, et l'on ne pensait plus, devant cette libéralité princière, à lui reprocher d'avoir en même temps porté le dernier coup à la liberté de son pays. Tant de sacrifices accomplis par un seul, ajoutent ses partisans, méritaient bien, en retour, d'autres sacrifices consentis par tous. Et le verdict d'un peuple auquel il avait fait tant de bien pouvait-il ne pas absoudre, au nom de la reconnaissance publique, celui que la postérité elle-même, dans ses jugements contradictoires[2], a plus souvent ab-

1. En 1455, les récoltes ayant été insuffisantes dans le territoire de Florence, la Seigneurie pria instamment Charles VII de laisser venir des provinces méridionales du royaume trente mille charges de blé pour la nourriture des Florentins, *qui sont les fils de la France*. — A. Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*.

2. Les appréciations les plus diverses ont été portées sur Cosme de Médicis. Bien qu'il écrivît son *Histoire de Florence* pour satisfaire au vœu du pape Clément VII, cousin de Léon X et issu comme lui de la famille des Médicis, Machiavel ne craint pas de blâmer certains actes du gouvernement de Cosme, tout

sous que condamné? Reconnaissons que, parmi ses contemporains, aucune voix assez puissante pour être entendue ne protesta contre l'œuvre de Cosme de Médicis qui, en échange de la liberté, dont les droits ne pouvaient d'ailleurs être jamais prescrits, donna l'ordre, la paix et la prospérité à Florence. Aussi, maintenant que la république a été doucement conduite au tombeau, que le pouvoir héréditaire est dans l'avenir assuré à sa famille, que pour elle « l'empire est fait, » le rôle de Cosme est achevé, et il peut se retirer de la scène politique.

Quelle que fût pourtant sa confiance dans la brillante destinée réservée à ses descendants, il ne laissa point d'éprouver, à la fin de sa vie, des chagrins domestiques qui assombrirent ses derniers jours. De ses deux fils, Pierre et Jean, il eut la douleur de perdre le second, qui était le mieux doué, et sur lequel il avait placé ses plus chères comme ses plus solides espérances. Quant à l'aîné, il le voyait si faible d'esprit et d'une santé si débile,

en louant ses qualités personnelles et les services éminents qu'il rendit à Florence. Plus tard, Sismondi et Niccolini, le jugeant d'après leurs convictions politiques, l'ont traité fort sévèrement, l'un dans l'*Histoire des républiques italiennes*, l'autre dans l'*Éloge d'Alberti*. Par opposition, un grave historien du quinzième siècle, bon juge en politique et bien placé pour connaître les événements contemporains, Commines, affirme que « l'autorité de Cosme fut doulce et aimable, et telle qu'elle étoit nécessaire à une ville de liberté. » (*Mémoires*, liv. VII.) — Ce qui peut surprendre le plus au milieu de cette diversité d'opinions, c'est le jugement favorable de l'auteur du *Contrat social* dans une question si controversée. J.-J. Rousseau disait à Bernardin de Saint-Pierre : « J'ai eu bien envie d'écrire l'histoire de Cosme de Médicis. C'était un simple particulier qui est devenu le souverain de ses concitoyens en les rendant plus heureux. Il ne s'est élevé et maintenu que par des bienfaits. » — Préambule de *l'Arcadie*, t. V des *Études de la nature*, p. 67.

qu'il paraissait, bien que déjà parvenu à l'âge mûr, peu capable de gérer ses affaires, et encore moins celles de l'État. On rapporte qu'après la mort de son fils bien-aimé, le malheureux père, épuisé par les infirmités et le chagrin, se faisait porter dans les différentes parties de sa vaste demeure, et disait en soupirant : « Elle est maintenant trop grande pour une si petite famille. » Au milieu de ces tristes préoccupations, Cosme mourut, le 1<sup>er</sup> avril 1465, à l'âge de soixante-quinze ans, après avoir dirigé souverainement, durant plus de trente années, le gouvernement intérieur et extérieur de la république. Quand il sentit sa fin approcher, il appela sa femme et son fils, et leur indiqua, d'une parole calme et lucide, les mesures nécessaires à prendre pour maintenir sa maison à la hauteur où il l'avait placée dans l'ordre commercial et politique. Sa voix ne parut s'émouvoir que, lorsque rappelant les derniers conseils qu'au lit de mort, son père, Jean de Médicis, lui avait donnés à lui-même, il ajouta qu'il espérait avoir fait tous ses efforts pour s'y conformer. Puis, reportant sa pensée sur ses deux petits-fils, Laurent et Julien, désormais le principal espoir de la famille, il recommanda instamment à leur père de veiller avec soin sur leur éducation. Au moment d'expirer, il manifesta encore le désir que ses funérailles se fissent avec le moins de pompe qu'il fût possible : dernier trait propre à achever de peindre le caractère de celui qui, malgré une si haute fortune, n'avait cessé de montrer dans ses habitudes et son langage « la simplicité convenant, disait-il, à un simple citoyen. »

Son corps, suivi d'un immense cortége de personnes appartenant à toutes les classes, et à la tête duquel marchaient tous les magistrats de la ville, ainsi que

les ambassadeurs des puissances étrangères, fut porté à San Lorenzo. Dans cette église qu'il avait fait achever et orner si magnifiquement, il fut inhumé devant le maitre-autel. Sur le pavé en porphyre recouvrant le caveau funèbre, on grava la modeste épitaphe qu'on y voit encore aujourd'hui, et remarquable par ces deux mots : PATER PATRIÆ. C'était le titre que, trente années auparavant, l'enthousiasme populaire lui avait décerné au jour de son triomphe, et qu'au jour de ses funérailles un décret public avait de nouveau consacré en ordonnant de l'inscrire sur son tombeau. Un si beau titre aurait dû suffire à la gloire de Cosme. Peut-être il ne lui eût été jamais contesté si, pour la dignité de leur nom et surtout dans l'intérêt de l'État, ses descendants avaient toujours suivi les exemples donnés par leur illustre aïeul.

## V

Quand un homme qui avait une grande puissance entre les mains vient à mourir, les partis qu'il avait contenus relèvent aussitôt la tête ; les passions hostiles, les espérances ambitieuses se raniment, et l'esprit de faction, déjouant tous les calculs, toutes les précautions d'une sage politique, vient de nouveau répandre le trouble dans l'État. C'est le spectacle que présente Florence à la mort de Cosme de Médicis. Aussitôt qu'il a fermé les yeux, on voit se produire, entre autres compétitions rivales, celle de Luca Pitti, le chef du parti réactionnaire qui s'était signalé par son opposition aux mesures libérales que, pour fortifier sa popularité, le gouvernement des Médicis avait voulu faire prévaloir. Aussi, connaissant

toute l'ambition de cet adversaire, et le secret dessein qu'il avait de renverser la puissance de sa maison, Cosme avait-il eu le soin de recommander instamment son fils Pierre à Diotisalvi Neroni, personnage fort considéré dans la haute bourgeoisie florentine. Comme Pierre désirait se conformer aux dernières volontés de son père, et qu'il avait d'ailleurs la conscience de sa faiblesse, il s'empressa de donner toute sa confiance à Diotisalvi. Mais ce dernier, qui n'était pas moins ambitieux que Luca Pitti, voulut favoriser l'élévation de sa famille au détriment des Médicis, et il excita le fils de Cosme à certains actes impolitiques de nature à soulever contre lui le ressentiment des Florentins.

Cosme, qui était large et généreux, n'avait pas apporté, surtout à la fin de sa vie, une grande exactitude dans la gestion de ses affaires personnelles et dans le règlement des comptes de sa maison de banque. Lorsque Pierre qui, loin de montrer des vues élevées en politique, avait au contraire un esprit étroit et des habitudes essentiellement bourgeoises, se mit à examiner ses livres de commerce avec un soin tout minutieux, il fut surpris d'y trouver un nombre considérable de créances qui jusque-là n'avaient point été réglées. Ces créances avaient pour origine des sommes plus ou moins importantes prêtées par son père à beaucoup de chefs de maisons, de fabricants et de gens de métier, qu'il avait ainsi attachés à sa fortune par le plus puissant des liens, celui de l'intérêt. Les réclamations que, d'après les conseils de Diotisalvi, Pierre de Médicis crut devoir adresser aux débiteurs de son père, vinrent jeter parmi eux un trouble d'autant plus grand, qu'ils supposaient leurs dettes éteintes, par cette raison qu'on ne leur en avait jamais demandé le payement. Toutefois, les titres n'étant point

prescrits, le remboursement fut exigé avec rigueur, ce qui amena des désastres inévitables dont se ressentit tout le commerce florentin[1]. De là aussi résulta, parmi les différentes classes de la population, une soudaine et violente irritation contre le fils de Cosme, auquel tous reprochaient de ne ressembler en rien à son père.

Lorsque les hommes les plus considérables du parti des Médicis, tels que Diotisalvi Neroni, Luca Pitti et Nicolas Soderini, virent que l'impopularité de Pierre commençait à ébranler le sol sous ses pas, ils résolurent de lui enlever le pouvoir tout personnel dont il avait hérité, et de rétablir le gouvernement républicain avec ses magistratures électives[2]. Le grand et puissant parti dont les éléments divers avaient été si habilement ralliés par Cosme, se divisa donc soudain en deux factions opposées. Et, chose étrange! ces deux factions qui, il y a quatre cents ans, se disputèrent le pouvoir dans la démocratique Florence, reçurent alors deux noms qui devaient se reproduire, mais avec une notoriété historique bien autrement frappante, pendant l'époque la plus agitée de la Révolution française. Comme l'un des principaux chefs du parti républicain était Luca Pitti, et que son palais occupait le point le plus élevé de l'Oltrarno,

1. « Pierre en exécutant trop brusquement, dit Sismondi, le projet qu'on lui avait suggéré, mécontenta tous les amis de son père. Il enleva tout à coup, et sans avertissement, des sommes considérables aux maisons que les Médicis soutenaient par des commandites, et il causa ainsi de nombreuses faillites parmi ses compatriotes, non-seulement à Florence, mais à Venise et à Avignon. » — *Hist. des républiques italiennes*, t. X, p. 283.

2. « Affermando volere, che la città con i magistrati e non con il consiglio di pochi si governasse. »

cette faction fut appelée le parti de *la Montagne*, tandis que, par opposition, on nomma le parti de *la Plaine* la faction restée fidèle à la maison de Médicis. Au nombre de ceux qui s'opposaient à ce que Pierre gouvernât Florence en vertu d'un droit héréditaire, les uns agissaient par un véritable sentiment de patriotisme, les autres par des vues moins pures et moins désintéressées. Toutefois, ils se liguèrent d'abord pour combattre énergiquement les prétentions du fils de Cosme, et, à l'exemple des partis qui, dans le but de faire triompher leur cause, ne reculent pas devant la guerre civile, ils recoururent bientôt aux armes. Ce moyen extrême fut loin de leur réussir, car le secret désaccord qui les divisait les empêcha, comme on pouvait le prévoir, d'agir avec ensemble.

Deux personnages, animés d'intentions fort différentes, Luca Pitti et Nicolas Soderini, s'étaient placés à la tête du mouvement. Le premier, qui s'était enrichi aux dépens de l'État par suite des nombreux abus existant alors dans l'administration des finances, ne voulait entendre parler ni des réformes que Soderini désirait introduire dans la gestion de la fortune publique, ni des nouveaux règlements ayant pour objet de rendre les magistratures indépendantes de l'intérêt des factions. De leur côté, la plupart des membres du parti de la Montagne, tout en prétendant s'affranchir du gouvernement des Médicis, n'étaient nullement disposés à y laisser substituer un gouvernement qui s'appuierait sur le peuple. Or, si quelques hommes influents de ce parti, notamment les Pitti et les Diotisalvi, espéraient parvenir, grâce à une révolution, à prendre la place des Médicis, d'autres, tels que les Acciajuoli, ne prétendaient les renverser que pour se venger d'anciennes injures qu'ils en

avaient reçues. Seul, au milieu de ces divisions intérieures qui agitaient la Montagne, Nicolas Soderini paraissait avoir des principes droits et bien arrêtés, dont l'unique but était le rétablissement de la république. Mais il devait échouer dans ce but, d'abord parce qu'il ne fut pas loyalement secondé par ceux de son parti, et aussi parce que Pierre de Médicis, malgré ses fautes, avait toujours pour lui le peuple de Florence. Quant aux bourgeois et aux marchands, beaucoup lui étaient encore attachés, ceux-ci par un sentiment de reconnaissance et de respect pour sa famille ; ceux-là par les espérances qu'ils continuaient de fonder sur son crédit et son immense fortune.

Arrêté devant ces divers obstacles, et réduit, par ses divisions mêmes, aux intrigues et aux conjurations secrètes, le parti de la Montagne voulut agir dans l'ombre pour renverser Pierre de Médicis et, au besoin, lui ôter la vie. Ce dernier, qui était à sa villa de Careggi, où déjà les sourdes menées de ses adversaires lui avaient été signalées, est définitivement informé du complot par la trahison de Nicolas Fedini, secrétaire du parti des conjurés. A cette nouvelle, il rassemble une troupe nombreuse d'hommes d'armes et s'empresse de revenir vers Florence. Souffrant plus que jamais, il était porté sur un brancard, et Laurent, son fils, chevauchait à quelque distance devant lui. S'il faut en croire le récit de plusieurs auteurs contemporains, Laurent ayant rencontré sur la route des gens à figure suspecte, conçoit de sinistres pressentiments, et devine qu'on veut ce jour même attenter à la vie de son père. Il le fait donc avertir par un de ses compagnons de prendre un autre chemin, tout en laissant la majeure partie de son escorte continuer la même route. Pierre suit aussitôt le conseil, arrive sans

obstacle à la ville, après avoir ainsi échappé, par la présence d'esprit de son fils, aux embûches de ses ennemis[1].

A peine est-il rentré dans Florence, que ses partisans prennent les armes et viennent se ranger devant son palais, prêts à repousser une attaque qui semble imminente. Pendant ce temps, d'autres citoyens, attachés à la faction contraire, se disposent aussi au combat, et se réunissent à trois cents mercenaires allemands que Nicolas Soderini entretenait particulièrement à sa solde. En cette circonstance décisive, Soderini croyait pouvoir compter sur le concours actif de Luca Pitti ; et, lorsque le moment fut venu, il le pressa de monter à cheval et de paraître sur la voie publique pour soulever le peuple en faveur de leur parti. Mais cet homme vénal, que Pierre de Médicis avait su rallier à ses intérêts en lui offrant pour lui-même et pour les siens les avantages de riches alliances avec sa famille, refusa obstinément de répondre à l'appel qui lui était adressé. Voyant tous ses efforts inutiles, Soderini lui dit d'un ton désespéré : « Je ne puis seul faire le bien de ma patrie, mais je puis prédire son malheur. Votre résolution coûtera à Florence sa liberté; à vous, votre puissance; à moi, la perte de ma fortune, et pour d'autres citoyens, elle sera une cause de bannissement[2]. »

La révolution tentée par le parti républicain ayant

1. Roscoë, *Vie de Laurent de Médicis*, t. I. — Ce fait, plus dramatique que vraisemblable, et dont le grave Machiavel ne parle pas, a été contesté par cette raison que des hommes aussi versés dans l'art et la pratique des complots que les Italiens du quinzième siècle, ne pouvaient guère songer à surprendre et à tuer Pierre de Médicis sur une voie publique quand il avait à sa disposition des forces considérables.

2. Machiav., *Istor. fiorent.*, liv. VII.



100017 10017

ainsi échoué, une nouvelle Seigneurie toute dévouée aux Médicis fut instituée peu après, au mois de septembre 1466. A la même époque, Robert Lioni, un de leurs plus zélés partisans, fut élevé au gonfalonat, et une assemblée du peuple ayant été aussitôt convoquée, il fit rétablir un conseil extraordinaire entièrement composé des amis de Pierre de Médicis. Comme les chefs du parti de la Montagne, effrayés de cette mesure, s'exilèrent volontairement de Florence[1], et que ceux qu'on soupçonnait être hostiles aux Médicis furent bannis ou exclus pendant dix ans de toute participation aux emplois publics, le fils de Cosme se trouva dès lors, ainsi que l'avait été son père, maître absolu dans l'État. Ce fut le résultat final du triomphe remporté sur la faction qui avait voulu lui enlever le pouvoir, et dont la défaite inspira peu de regrets, parce que, sans avoir les vertus héréditaires des Médicis, elle ne montrait pas plus de respect qu'eux pour les droits et les libertés du peuple florentin[2]. Quoi

1. C'étaient Agnolo Acciajuoli, Diotisalvi Neroni et Nicolas Soderini. L'archevêque de Florence, Giovanni di Nerone, se condamna également à l'exil et se retira à Rome. Luca Pitti, comptant recueillir le fruit de sa défection, resta seul à Florence où il fut délaissé et méprisé de tout le monde. « On vit soudain, dit Machiavel à son sujet, toute la différence qui existe entre la victoire et la défaite, entre le mépris et la considération. Sa demeure, jusqu'alors fréquentée par la foule des citoyens, n'offrait plus qu'une profonde solitude. Lorsqu'il paraissait dans les rues, ses parents et ses amis, loin de lui faire cortége, craignaient même de le saluer, et ceux qui, précédemment, l'avaient porté jusqu'aux nues, l'accusaient d'ingratitude et de violence. Il se repentit alors de n'avoir pas suivi les conseils de Nicolas Soderini, et il chercha l'occasion de mourir honorablement les armes à la main plutôt que de vivre déshonoré au milieu de ses ennemis victorieux. »

2. Ammirato, *Istor. fiorent.*, p. 93.

qu'il en soit, Pierre ne jouit point paisiblement de la victoire qui, en 1466, marque l'ère à laquelle on peut fixer l'établissement reconnu, définitif, de la domination de sa famille. Ses maux augmentant de jour en jour, il lui fut impossible de quitter l'intérieur de sa maison de Careggi, où il s'était fait transporter après avoir raffermi son autorité à Florence.

Pendant ce temps, les bannis réfugiés à Venise excitaient le sénat de cette république à déclarer la guerre au gouvernement florentin. Les hostilités s'engagèrent, mais sans conséquences bien graves pour l'autorité de Pierre de Médicis. Soutenu par l'alliance du duc de Milan, du roi de Naples et de Louis XI, il put résister à ses ennemis jusqu'à ce que l'intervention du pape Paul. II fit signer en 1467 une paix générale entre les puissances italiennes. Cette guerre avec les Vénitiens ne fut pas d'ailleurs le seul trouble apporté à l'administration de Pierre. A l'intérieur, les hommes violents de son parti profitèrent de son éloignement forcé des affaires publiques pour se livrer aux représailles et aux excès les plus odieux. Des personnages justement considérés furent exilés par eux, et même quelques-uns furent condamnés à la peine capitale. Alors le parti des Médicis ne garda aucune mesure dans l'exercice du pouvoir, et il se conduisit de telle sorte qu'il semblait « que Dieu et la fortune lui eussent livré la ville à discrétion. » Pierre de Médicis était peu instruit de ces excès, et ses infirmités l'empêchaient même de remédier au petit nombre de ceux qui venaient à sa connaissance. Perclus de tous ses membres, il n'avait plus de libre que l'usage de la langue. Il ne pouvait donc que faire des représentations aux auteurs de ces désordres, les conjurer de se conduire d'après les lois, et de préférer le

salut de leur patrie à la ruine où ils l'entraînaient[1].

Par un contraste assez fréquent dans l'histoire des mœurs et des révolutions florentines, on voit à la même époque les fêtes joyeuses, les brillants tournois donnés par les fils de Pierre, succéder à des arrêts de bannissement et à de sanglantes exécutions. Au mois de juin de l'année 1469, le mariage de Laurent de Médicis et de Clarice, fille de Jacques Orsini, fut célébré avec une magnificence digne de la richesse et de la grandeur des deux maisons qui venaient de s'allier. Plusieurs jours furent consacrés à des festins, à des bals, à des représentations de sujets historiques empruntés à l'antiquité, et l'on y joignit des spectacles militaires propres à faire ressortir la puissance de l'État aussi bien que celle des Médicis. La multitude, qui recherche toujours ce qui distrait et frappe ses regards, s'empressa de courir à ces fêtes. Elle y oublia d'autant plus volontiers les derniers excès de la faction dominante, que les proscriptions ne l'atteignaient pas, mais tombaient sur d'autres victimes placées bien au-dessus d'elle.

Cependant les violences de ses partisans, dont le bruit arrivait jusqu'au fond de sa retraite, continuaient d'affliger le fils de Cosme et lui inspiraient les mêmes craintes que son père, au lit de mort, avait éprouvées sur l'avenir de ses enfants. Pour décharger sa conscience du poids qui l'oppressait et remédier, autant que possible, à tant d'abus de pouvoir commis en son nom, il fit appeler en sa présence les principaux chefs de famille attachés à son parti. Après leur avoir reproché durement leur cupidité, leurs déprédations, et l'indigne trafic qu'ils faisaient de la justice et des emplois pu-

1. Machiav., *Istor. fiorent.*, liv. VII.

blics, il finit par ces paroles pleines d'indignation : « Tels sont vos méfaits, et quand je me les représente, je ne crois pas qu'il existe dans l'Italie entière autant d'exemples d'avarice et de violence que dans cette cité. Notre patrie nous a-t-elle donné le jour, nous a-t-elle procuré la victoire sur nos ennemis, pour que nous travaillions à sa perte? Nous comble-t-elle d'honneurs afin que nous la couvrions d'infamie? Aussi, par tout ce qu'il y a de plus sacré entre les gens de bien, je vous jure que si, par vos excès, vous m'obligez encore à gémir sur ma victoire, je saurai vous contraindre à vous repentir de l'abus que vous en faites [1]. »

Ces tardives menaces, proférées par le dépositaire d'un pouvoir dont la mort devait bientôt marquer la fin, ne produisirent qu'un effet bien passager. Les abus n'ayant pas tardé à reprendre leur cours, Pierre, qui sentait ses inquiétudes s'accroître à mesure que le terme de sa vie approchait, voulut consulter sur la situation politique de Florence Agnolo Acciajuoli, son ancien adversaire, qu'il avait rappelé secrètement de l'exil. Peut-être, à la suite de cet entretien, était-il résolu à laisser rentrer enfin tous les bannis, afin de mettre un frein aux excès du parti dominant. Mais sa mort, arrivée peu après, l'empêcha d'exécuter un dessein généreux qui avait l'avantage de concilier la justice et la clémence avec l'intérêt de l'État et celui de sa maison. Accablé de maux et de chagrins, Pierre de Médicis mourut au mois de décembre 1469, dans la cinquante-troisième année de son âge. Si Florence, suivant les témoignages contemporains, ne put convenablement apprécier sa bonté et son mérite personnel, c'est qu'après avoir été pendant la

1. Machiav., *Istor. fiorent.*, liv. VII.

plus grande partie de sa vie sous la direction de son père, il passa le peu de temps qu'il lui survécut dans un continuel état d'infirmité et au milieu des dissensions civiles. Son gouvernement fut trop court en effet pour qu'il soit possible de porter sur son caractère et ses actes un jugement suffisamment motivé. Mais l'histoire, qui ne saurait méconnaître ni ses bonnes intentions, ni les efforts qu'il fit pour réprimer le mal, ne peut, dans son équité, le rendre responsable des excès du parti dont il était le chef, excès contre lesquels il ne cessa de protester hautement. L'honnêteté, la droiture sont des qualités trop rares parmi les hommes politiques du quinzième siècle, pour qu'on omette de les signaler quand elles se produisent au milieu des bassesses et des passions viles de cette époque. Si le devoir de l'historien est de ne céler aucun des actes qui ont pu déshonorer un siècle ou un peuple, il a également pour tâche de faire ressortir tout ce qui les honore et les relève de leur abaissement.

# QUATORZIÈME ÉTUDE

## LAURENT LE MAGNIFIQUE ET LA CONJURATION DES PAZZI

### I

Lorsque la mort de Pierre fut connue, les chefs du parti des Médicis et un grand nombre de notables citoyens se réunirent dans la maison de Thomas Soderini, le frère de Nicolas Soderini, alors exilé de Florence. La discussion porta sur la forme et la direction que, dans les circonstances présentes, il convenait de choisir pour le gouvernement de l'État. Comme la plupart des assistants semblaient d'abord peu disposés à soutenir les prétentions dynastiques des Médicis, ils pressèrent vivement Thomas Soderini d'accepter, en se mettant à la tête de la république, la succession laissée vacante par la mort du fils de Cosme. L'offre était brillante, et pourtant celui à qui elle était faite la refusa, dans la crainte d'exciter une révolution dont les chances pouvaient être aussi dangereuses pour lui-même que pour le pays. Voulant, d'ailleurs, jusqu'à la fin, rester fidèle à la puissante maison qu'il avait toujours défendue, et dont les destinées politiques étaient, en ce moment, remises entre ses mains, il trouva plus digne de donner le pouvoir que de le prendre. Aussi, montrant le palais des Médicis : « Là, dit-il, sont les vrais héritiers de Pierre ! »

Bientôt une nouvelle assemblée, où furent réunis les personnages les plus distingués de la ville, ayant été convoquée au couvent de Sant' Antonio, Thomas y fit appeler les deux fils de Pierre de Médicis, Laurent et Julien, et prononça un discours où il commença par exposer quelle était la situation de l'Italie et de la république. Pour maintenir la paix dans la ville, se préserver des divisions au dedans et des guerres au dehors, il fallait, selon lui, réunir tous les suffrages sur ces deux jeunes gens, dignes rejetons d'une illustre famille, et conserver ainsi, à la maison de Médicis, toute l'autorité qu'elle avait exercée jusque-là. La raison principale qu'il en donnait, c'était que les hommes, en politique surtout, suivent volontiers leurs habitudes, tandis qu'ils abandonnent les innovations avec autant de promptitude qu'ils en ont mis à les accueillir. « Il fut toujours plus aisé, ajouta-t-il en terminant, de conserver un pouvoir que sa longue durée a fait triompher des obstacles et de l'envie, que d'en établir un nouveau dont tant de causes réunies facilitent la destruction[1]. »

Après Thomas Soderini, Laurent prit à son tour la parole, et, malgré sa jeunesse, il parla avec tant de prudence, de modestie et de dignité, qu'il fit concevoir à chacun les espérances qu'il devait ensuite réaliser. En l'entendant, les membres de l'assemblée, émus et surpris à la fois, croyaient entendre et voir revivre son noble aïeul. Aussi, sous cette impression, tous les citoyens, avant de se séparer, promirent avec serment qu'ils regarderaient les enfants de Pierre comme les leurs. En même temps, ils les reconnurent, à l'unanimité, pour les chefs de l'État, ainsi que l'avait été leur

1. Machiav., *Istor. fiorent.*, liv. VII

père. De leur côté, les deux frères, pleins du souvenir de ce qui s'était passé dans cette grave délibération, en témoignèrent toujours de la reconnaissance à Thomas Soderini, et se montrèrent dociles à suivre ses conseils. Par ce double pacte fut conclue et scellée de nouveau l'alliance qui unissait le sort du peuple florentin à celui des Médicis. Or, quand on étudie attentivement, surtout d'après le récit de Machiavel, les faits qui précédèrent la conclusion de cet acte important, quand on voit la bourgeoisie de Florence, si intelligente, si habile en politique comme en affaires, offrir d'abord le pouvoir à Soderini, puis mettre la République aux pieds des jeunes Médicis, ne semble-t-il pas que, lassée de perpétuelles commotions venant ou d'en haut ou d'en bas, elle ait tenté d'asseoir le repos de tous et la stabilité des institutions sur un système sagement pondéré, qui tînt en balance des forces longtemps hostiles, et faites, non pour se combattre, mais pour s'équilibrer? Delà, pour elle, la nécessité d'établir un troisième pouvoir qui, placé entre la noblesse et la plèbe, pût réagir contre la prédominance exclusive de l'une ou de l'autre, et empêcher les conflits, jusqu'alors inévitables, des factions.

En tout cas, si tel ne fut point le mobile secret ou avoué de la classe moyenne; si elle ne s'éleva point sciemment à cette conception politique, du moins, par un sentiment et un besoin instinctifs, elle en fit assez l'application dans sa conduite pour que le grand historien de Florence, qui connaissait si bien ses compatriotes, ait cru pouvoir l'interpréter ainsi. Rien n'était plus propre, il faut le dire, à le confirmer dans sa théorie favorite sur les gouvernements, et à lui faire considérer comme le meilleur celui qui, tenant de chacun des trois autres, en contre-balançait d'autant mieux les

abus et les excès[1]. Voilà donc comment, vers la fin du quinzième siècle, dans un petit état qui allait passer de la république à la monarchie héréditaire, apparaissait de nouveau le célèbre principe des trois pouvoirs qui, connu dès les temps antiques, sert aujourd'hui de base à toutes les Constitutions modernes, et dont le but, à Florence comme ailleurs, était de prévenir, par un juste équilibre d'éléments opposés, le retour des révolutions à la suite desquelles ce principe même avait pris naissance.

Quant aux deux jeunes gens auxquels on venait remettre, dans l'intérêt de l'ordre public, le gouvernement et le sort de Florence, tout paraissait justifier en eux la confiance qui leur était accordée. Selon le dernier vœu de Cosme, leur éducation avait été plus soignée que celle d'aucun prince de l'époque. Ils avaient été initiés aux principes de l'éloquence et aux beautés de la poésie latine par Christophe Landino, l'un des plus habiles commentateurs du quinzième siècle, et Marsile Ficin, le savant interprète de la philosophie platonicienne, leur en avait

1. Après avoir montré, dans ses *Discours sur les décades de Tite Live*, par quel fatal enchaînement les gouvernements monarchique, aristocratique et populaire périssent toujours à la suite de leurs propres excès et roulent ainsi, de chute en chute, dans un même cercle aboutissant à l'anarchie, Machiavel ajoute : « Je dis donc que toutes ces formes de gouvernements ont des inconvénients égaux... Aussi, tous les législateurs renommés par leur sagesse, ayant reconnu le vice inhérent à leur nature, ont évité d'employer uniquement l'un de ces modes de gouvernements. Ils en ont choisi un qui participait de tous, le jugeant plus solide et plus stable parce que le prince, les grands et le peuple, gouvernant ensemble l'État, pouvaient plus facilement se surveiller entre eux. » — *Discours sur la première décade*, liv. I, ch. II.

fait connaître les belles et pures doctrines. Afin de donner à leurs travaux le stimulant de l'émulation, leur père avait placé auprès d'eux, comme compagnons d'études, Pic de la Mirandole, esprit vif et aventureux qui aborda toutes les connaissances de son temps; Ange Politien, animé d'une égale passion pour la muse latine et la muse italienne; et les frères Pulci, appelés tous trois à se faire un nom dans la poésie nationale.

Ce n'étaient plus les exercices pédantesques de l'École qui défrayaient cette instruction à la fois solide et brillante donnée aux petits-fils du banquier Cosme de Médicis. Au lieu de fastidieux travaux faisant pâlir les élèves sur leurs livres, c'étaient d'agréables conversations échangées, entre les maîtres et les disciples; sous les frais ombrages des villas situées au penchant de l'Apennin, et d'où le regard s'étendait, en même temps que la pensée, sur un magnifique horizon, fermé d'un côté par les montagnes, de l'autre par la mer Tyrrhénienne. Quel vivant et poétique souvenir nous a été laissé de ces entretiens philosophiques et littéraires, dans l'ouvrage où Landino nous représente comment, au fond d'un bois touffu, ou bien au bord d'un ruisseau limpide dont le murmure égayait la solitude grandiose de Camaldoli, les nouveaux adeptes de la doctrine académicienne dissertaient tantôt sur la vertu active ou contemplative, tantôt sur le souverain bien[1] ! Nobles et purs délassements de l'intelligence qui devraient suffire à occuper les heures si rapides de la jeunesse, lorsque l'âme, goûtant sans mélange la primeur de toutes les illusions, le charme de toutes les espérances, ne les a

1. Cf. *Disputationum camaldulensium libri IV*. Florentiæ, in-folio, 1480.

pas encore effeuillées au rude contact de la vie, et sait admirer ce qui est beau, aimer ce qui est bon, s'attacher à ce qui est bien !

De tels exercices, élevant l'esprit, réglant la volonté et apprenant aux jeunes Médicis à se gouverner eux-mêmes afin de pouvoir un jour mieux gouverner les autres, sont alors bien dignes de remarque, par le contraste qu'ils offrent avec les mœurs dissolues et bassement violentes de l'époque. D'ailleurs les doctes entretiens sur les hautes questions spéculatives qui souvent passionnent les jeunes années de l'homme avant de guider son âge mûr, n'étaient pas les seuls délassements offerts à l'activité intellectuelle de Laurent et de Julien. La poésie, plus séduisante encore que la philosophie, sa sœur, leur inspirait parfois des vers composés sur les sujets les plus différents. Des *canti carnaschialeschi*, des *canzoni a ballo* attestent que tous deux, amis des plaisirs recherchés de la jeunesse, ils passaient volontiers des doctes conférences, si bien décrites par Landino, aux fêtes joyeuses, aux ballets mêlés de chants et aux joutes où pouvait briller leur adresse. Parfois, au lieu de composer eux-mêmes pour ces divertissements des pièces de circonstance, ils laissaient chanter par Pulci et Politien les faciles victoires remportées dans les tournois dont ils étaient les héros. Ici, c'est Julien, dont le poignard des Pazzi devait bientôt briser la courte carrière, qui, revêtu d'une splendide armure de Milan, où brille l'écusson aux fleurs de lis, et monté sur un magnifique cheval dont le roi de Naples lui a fait cadeau, triomphe dans la lice aux applaudissements de la foule. Là, c'est Laurent qui, après avoir reçu les mêmes ovations d'un peuple charmé de ses qualités aimables, inspire à Politien cette exclamation toute classique, don-

nant, par avance, au présent les promesses de l'avenir : « Heureux jeune homme, à l'ombre duquel Florence repose pacifiée et joyeuse, sans craindre ni les vents, ni les menaces du ciel, ni Jupiter fronçant ses terribles sourcils ! »

Cet heureux jeune homme, élevé comme les princes, et, comme eux, se formant sans rencontrer d'obstacles, à la vie, aux honneurs et au pouvoir, était né politique, et savait, en toute chose, se rendre maître de lui-même. Un instant, il connut les secrets orages du cœur ; mais il sembla n'en ressentir le souffle brûlant que pour avoir le mérite de l'éteindre, et, par là, élever la volonté au-dessus de la passion. Tout jeune encore, il aima la belle Lucrezia Donati, et il la chanta en des sonnets non moins ardents que ceux de Pétrarque, sans que cette charmante image, comme celle de Laure, laissât, toutefois, dans son âme, une de ces impressions profondes qui résistent jusqu'à la mort. « Cherche qui voudra la pompe et les brillants honneurs, s'écrie-t-il, dans un sonnet empreint d'une exaltation qui pouvait être sincère, mon unique félicité est à un tout autre prix ! » Quelque temps après, son père qui n'ignorait pas, sans doute, ce que durent les serments de poëte, fait briller à ses yeux le solide éclat d'un mariage avec Clarice Orsini, héritière de l'une des plus riches et des plus puissantes familles de Rome. Laurent hésite, se désespère un peu, et finit par accepter, mettant ainsi d'accord, avec une sagesse rare à son âge, le respect dû aux volontés d'un père et les exigences d'une haute position. Un tel caractère indique suffisamment ce qu'était déjà le futur souverain de Florence. Lorsque, en 1469, il prit le pouvoir de concert avec Julien, il parut sacrifier ses goûts à l'intérêt de sa patrie. Comme pour excuser son accep-

tation, il donna même ce singulier motif, prouvant qu'il avait étudié César : » Il n'est guère possible de vivre à Florence sans y exercer le gouvernement. » Cette parole ambitieuse n'avait-elle pas une certaine vérité dans la bouche de celui dont les ancêtres avaient tenu, successivement, les plus hauts emplois de la république, et assuré peu à peu l'hérédité du pouvoir à leurs descendants?

## II

Si la puissance des Médicis s'était accrue, surtout grâce à la sage direction de Cosme, celle de Florence avait baissé, au contraire, depuis la mort de ce grand citoyen. Sans avoir, en réalité, déchu de son rang parmi les autres états de la Péninsule, elle avait cessé d'être ce qu'elle était précédemment, le centre de la politique italienne. Néanmoins, malgré ce qu'elle avait perdu, le système d'équilibre conçu et fondé par le chef des Médicis au milieu des plus grands obstacles, n'avait pas souffert d'atteintes assez graves pour que Florence eût alors à redouter aucun péril extérieur. Ses nouveaux maîtres, après avoir facilement comprimé, à Prato, un soulèvement excité par les bannis, ne voyant plus, selon le mot de Politien, aucun nuage à l'horizon, crurent devoir flatter le goût des Florentins pour les plaisirs en leur donnant le signal des fêtes et des spectacles. L'exemple ne fut que trop facilement suivi par les citoyens les plus riches qui se rattachaient au parti dominant. Profitant du calme profond qui régnait dans la cité, ils ne pensèrent plus qu'à jouir largement des faveurs du pouvoir, et à reprendre leurs habitudes de vie molle et sen-

suelle. Selon les observations et les plaintes que font entendre, à ce sujet, les historiens de Florence, il en résulta une foule de désordres trop ordinaires en temps de paix. La jeunesse, devenue alors plus indépendante, faisait des dépenses excessives en habillements, en festins et en orgies. Vivant dans l'oisiveté, elle consumait son temps et sa fortune au jeu, au libertinage. Son unique étude était de chercher à briller par le luxe des vêtements, la recherche du langage, la piquante finesse des mots et des épigrammes, moyen le plus sûr pour s'attirer une réputation d'esprit et de talent[1].

Ces mœurs vicieuses prirent un nouveau degré de raffinement sous l'influence exercée par le séjour que fit dans la ville toute la Cour du nouveau duc de Milan qui, accompagné de la duchesse, sa femme, se rendit à Florence en 1471. Le prétexte donné à son voyage par Galéas Sforza était l'accomplissement d'un vœu; mais, de sa part, ce vœu prétendu cachait le vaniteux désir de visiter les Médicis en grand appareil, et d'étaler aux yeux des Florentins un vrai luxe de parvenu. Il entra dans la ville suivi d'un cortége dont la magnificence semblait écrasante pour ce petit-fils d'un paysan de la Romagne, qui, du rang de simple condottiere, s'était élevé aux plus grands honneurs. Cinquante chevaux de main tout caparaçonnés d'or, pour le duc; autant de brillantes haquenées pour la duchesse; cent hommes d'armes, cinq cents gardes à pied, cinquante estafiers couverts de riches tissus d'argent et de soie, cinq cents couples de chiens et un nombre infini de faucons dressés à la chasse, tel était le cortége que Galéas offrait à l'admiration de Florence. Laurent reçut son hôte dans le

1. Machiav., *Istor. fiorent.*, liv. VII.

palais des Médicis, et l'entoura des égards dus à un prince puissant, attaché par une étroite alliance à la république. Au lieu de lutter, par une pompe de mauvais goût, avec ses illustres visiteurs, il se plut à leur montrer ses riches bibliothèques, son musée d'antiques et ses belles collections de peintures.

Tant de merveilles frappèrent d'étonnement l'ignorant Galéas, que la sensualité de ses goûts rendait étranger aux plaisirs délicats de l'esprit. Ce qui était moins délicat, mais pour lui bien plus attrayant, ce fut la somptueuse abondance des repas offerts au prince et à ses courtisans, repas où, malgré les sévères prescriptions du carême, on servit de la viande dont les seigneurs milanais ne craignirent pas de manger, « fait inouï dans les annales de Florence, » ajoute Machiavel, qui en paraît fort scandalisé. Pour fêter, en outre, la présence du duc et de la duchesse par des représentations plus en harmonie avec un temps de pénitence, trois Mystères furent représentés successivement dans trois églises de la ville. La descente du Saint-Esprit sur les Apôtres fut célébrée à San-Spirito ; mais la grande quantité de lumières qu'on avait l'habitude d'allumer pour cette solennité causa un incendie qui consuma en partie cette église : événement que les contemporains ne manquèrent pas de regarder comme un signe de la colère céleste. Aussi, afin de mettre un terme à des abus et à des excès agissant d'une manière si déplorable sur les mœurs publiques, on établit des lois somptuaires tendant à réprimer l'abondance des festins, le luxe des vêtements et la pompe des funérailles.

Pendant ce temps, Laurent de Médicis, visant plus haut qu'à donner des fêtes, s'occupait de poursuivre l'œuvre de son aïeul en se faisant aussi le Mécène de

Florence. D'abord, il voulut exécuter à ses propres frais le décret rendu par la Seigneurie, ordonnant le rétablissement de l'université de Pise, autrefois si florissante, mais complètement déchue depuis que cette ville avait perdu sa liberté. Aux six mille florins affectés annuellement à cet acte de réparation, il ajouta des sommes importantes pour la création des principales chaires, auxquelles il nomma lui-même les professeurs les plus dignes de les occuper. Rivalisant avec l'université latine de Pise, l'Académie grecque de Florence continuait ses travaux sous la direction de Jean Lascaris, et ce dernier recevait de Laurent la mission d'aller recueillir en Orient des manuscrits rares et précieux. A la même époque, les jardins du couvent de Saint-Marc étaient disposés pour recevoir la collection de statues et d'objets antiques commencée par les soins de Cosme. La surintendance de cette sorte d'Académie des beaux-arts, qui prit le nom de *Museum florentinum*, fut confiée à Bertaldo, élève de Donatello, le célèbre sculpteur florentin.

Au milieu de cette généreuse impulsion imprimée à la science et à l'art, le petit-fils de Cosme trouvait que ce n'était pas assez d'avoir donné à Platon des interprètes et des admirateurs. Il rêvait une autre gloire, celle de renouer la tradition platonicienne, interrompue pendant les siècles barbares, et qu'un Médicis devait tenir à honneur de rétablir au moment où se levait l'astre brillant de la Renaissance. Un buste de l'auteur du *Phédon*, qu'on disait avoir été trouvé dans les jardins de l'Académie, ayant été offert en cadeau à Laurent, il profita de cette circonstance pour solenniser de nouveau la fête célébrée jadis chaque année en l'honneur du divin Platon. Elle fut inaugurée à Careggi avec Landino, Marsile Ficin, Ange Politien et quelques autres intimes, et

il fut établi que désormais on en célébrerait, comme ce jour-là même, l'anniversaire par un banquet suivi de la lecture et du commentaire de quelque traité philosophique du maître.

Laurent voulut le premier ouvrir la cérémonie en lisant un dialogue en vers italiens, ayant pour titre *Altercazione*, où il recherchait quelle était la vie, celle des champs ou celle de la ville, qui pouvait rendre l'homme plus heureux. A la suite de fins aperçus et de charmantes échappées sur les diverses perspectives offertes par l'existence humaine, la conclusion du poëme est que le bonheur est partout, si on le cherche, ainsi qu'on le doit, dans la contemplation de l'Être suprême, cause première et but final de toutes choses. Qu'on y ajoute l'invocation terminant le dialogue, invocation que, dans l'excès de sa complaisante amitié, Politien souhaitait de voir tout le monde répéter dans ses oraisons journalières, et n'aura-t-on pas, dès le quinzième siècle, une formule anticipée de la *Prière universelle* de Pope? « La révolution n'est-elle pas complète, ainsi que le remarque justement un historien? La Renaissance n'a-t-elle pas son culte nouveau, ses agapes, ses autels, ses prières et son Dieu? Un auguste visiteur, Christiern de Danemark, mit cependant peut-être le doigt sur le côté faible de cette nouvelle religion littéraire. Après avoir examiné attentivement, mais sans témoigner beaucoup d'admiration, les palais, les bibliothèques, les collections de livres et de tableaux de Florence, il demanda à voir la copie des évangéliaires grecs qu'on avait fait venir de Constantinople et celle des Pandectes de Justinien, qui avait passé d'Amalfi à Florence. « Voilà, dit-il, après avoir « baisé l'une et mis la main avec respect sur l'autre, le « véritable trésor des princes ! »

Ces préoccupations philosophiques et littéraires qui chez Laurent de Médicis semblent, au premier abord, attester les goûts du bel esprit plutôt que la pensée du politique, le détournaient beaucoup moins qu'on ne l'a cru et répété souvent, des soins qu'il devait au gouvernement de Florence. Pour s'en convaincre, il suffit, à notre sens, de se représenter que, si d'un côté le pouvoir des Médicis s'était élevé et affermi au milieu des périls et des révolutions, d'autre part, sa grandeur et son affermissement avaient coïncidé avec un déplacement de toutes les habitudes comme de tous les intérêts de la vie sociale. La somme des richesses accumulées par le travail des siècles précédents, la culture des arts et des lettres, qui parmi les classes opulentes ou aisées remplaçait le souci quotidien des affaires politiques ou commerciales, avaient créé un nouveau genre d'existence qui se partageait entre les plaisirs sensuels et les jouissances toutes différentes de l'esprit. Au désir d'augmenter sa fortune, à l'amour plus ou moins désintéressé de la chose publique avait succédé l'unique besoin de jouir en paix des biens acquis, et d'oublier dans le cercle restreint de relations individuelles les agitations d'une vie extérieure marquée de tant de violences, trop souvent même tachée de sang. Si, à l'époque où vivait Dante, un citoyen n'était réputé heureux que s'il occupait une haute position dans le gouvernement, au temps des Médicis, un riche Florentin plaçait son bonheur à pouvoir, libre de tout lien envers l'État, suivre ses goûts pour l'étude et le commerce intellectuel. Alors, il cherchait surtout à y acquérir une valeur personnelle, et par suite une considération sociale qui ne s'accordait autrefois qu'à l'exercice des magistratures publiques. Par un renversement d'idées qui se rencontre parfois dans l'histoire de l'es-

prit et des mœurs d'une nation, on en vint, sous prétexte d'indépendance, à se faire un mérite de n'être plus rien dans l'État, et à se grandir aux yeux de l'opinion, ou plutôt devant les vieux partis, en s'excluant volontairement d'une participation quelconque aux emplois du gouvernement.

Une si étrange révolution dans les idées, qu'explique la profonde lassitude causée par l'excès des dissensions civiles, contribua puissamment à faciliter l'établissement définitif de la puissance des Médicis. Mais, si bien fondée qu'elle pût être, Laurent et son frère n'en avaient pas moins pris leurs mesures pour la consolider encore plus fortement entre leurs mains. Par une organisation nouvelle, ils se réservèrent la faculté de nommer à toutes les fonctions autrefois conférées par la voie du sort ou par le choix direct de la balie[1]. Dans le cas où, malgré ce puissant moyen d'action qui remettait à leur discrétion tout le gouvernement, des tentatives d'opposition ou de résistance se fussent manifestées, ils pouvaient toujours recourir à l'emploi de cette même balie, commission dictatoriale qui concentrait les divers pouvoirs de l'État, et frappait de taxes arbitraires, condamnait au bannissement ou à la mort ceux qui étaient soupçonnés d'être hostiles à l'autorité qu'elle représentait temporairement. Trop heureux les citoyens riches

1. Sismondi, *Hist. des républiques italiennes*, t. XI. p. 79. — Pour les faits et les questions qui concernent les changements subis par les institutions républicaines de Florence, il vaut mieux, selon nous, s'en rapporter à Sismondi, exclusivement favorable à la cause de la liberté, qu'à Roscoë et à d'autres historiens connus pour leur prédilection exclusive en faveur des Médicis. — Voir aussi la *Storia fiorentina* de Guichardin, dans ses *Opere inedite*.

ou influents qui, n'ayant rien à craindre de ce Conseil redoutable, et vivant retirés dans le calme du foyer domestique, évitaient ainsi les périls auxquels d'autres, moins prudents ou plus ambitieux, pouvaient être exposés. Plus heureux étaient encore les membres des classes marchandes et laborieuses, qui, contents de recueillir en paix le produit de leur travail, jouissaient d'autant mieux de la sécurité qu'un gouvernement fort leur garantissait qu'ils échappaient, par l'humilité même de leur position, aux convoitises et aux persécutions des agents du pouvoir. Mais sous cette tranquillité apparente se cachait le ressentiment profond de quelques familles irréconciliables qui, blessées dans leurs intérêts ou leur orgueil, attendaient en secret le jour de la vengeance pour s'armer du poignard et troubler de nouveau la paix publique.

La politique de l'Italie, flottant incertaine entre des influences rivales qui se disputaient la prépondérance, semblait alors oublier plus que jamais le double but qu'elle devait poursuivre, c'est-à-dire l'établissement de son unité par la fédération, et la réunion de toutes ses forces contre le Turc. En 1471, après la prise de Négrepont par les Ottomans, Laurent de Médicis avait renouvelé, il est vrai, avec Paul II et les états italiens la ligue conclue à Lodi en 1454. Mais le soin de la défense commune n'avait pas tardé à être mis en oubli à Florence, aussi bien que chez les autres puissances confédérées. Le fils d'un simple pêcheur des environs de Savone, devenu ensuite général des franciscains, puis fait cardinal sous Paul II, François Alescola, dit de la Rovère[1], avait

[1] Les parents de Sixte IV, qui était d'une origine obscure, s'efforcèrent inutilement d'établir plus tard un lien généalogique

remplacé ce dernier pontife en 1471, et pris le nom de Sixte IV. La papauté achevait alors de traverser une époque laborieuse et critique. Dans les siècles précédents, au moins pendant la période la plus fervente du moyen âge, les papes s'étaient souvenus et avaient souvent montré qu'avant d'être princes italiens, ils étaient les chefs de la catholicité. Pour eux, le patrimoine de saint Pierre, c'était tout le monde chrétien; leur famille, c'était l'universalité des fidèles. Malheureusement, après le funeste séjour des pontifes à Avignon, après le schisme d'Occident plus funeste encore, les intérêts changèrent avec les temps et les situations. Princes italiens avant tout, les papes cherchèrent à reconquérir au temporel ce que les scandales du grand schisme leur avaient fait perdre au spirituel, et, à l'exemple de Nicolas V qui avait restauré le pouvoir pontifical à Rome, ses successeurs prendront pour tâche de le rétablir dans toute l'étendue des États de l'Église.

Or, le nouveau pape, Sixte IV, était un habile jurisconsulte, connaissant ses droits, tenant fort à les maintenir, et au besoin ne craignant pas de recourir à la force des armes pour faire rentrer dans le domaine du saint-siége un grand nombre de terres et de places usurpées par des seigneurs ou des condottieri, qui s'étaient rendus indépendants de l'autorité pontificale. L'entreprise était difficile, périlleuse même. Sixte IV, qui n'était pas un Jules II, sentait bien qu'il ne pouvait compro-

entre leur famille et l'une des maisons les plus nobles du Piémont, portant aussi le nom *de la Rovère*. Cette illustre maison était une branche de l'ancienne famille du Roure, originaire du Viennois, et qui, après s'être établie au douzième siècle dans le Gévaudan et le Vivarais, se perpétua en Italie sous le nom de la Rovère.

mettre la personne et la dignité du pape dans ces luttes contre d'anciens vassaux transformés en petits souverains, et cependant, ses titres et ses droits en main, il ne voulait pas les laisser jouir impunément du fruit de leurs usurpations. Le souvenir de paroles prononcées par un orateur au concile de Bâle lui suggéra le moyen de sortir d'embarras. « Je pensais autrefois, avait dit cet orateur, qu'il serait fort utile de séparer la puissance temporelle de la spirituelle ; mais j'ai appris que la vertu sans le pouvoir est chose vaine ; que le pape sans le patrimoine de l'Église n'est que le serviteur des rois et des princes, et peut-être il ne serait pas mal qu'il eût même des fils pour lui prêter main-forte contre les tyrans. » Ces mots renfermaient pour les souverains des états pontificaux le secret d'une politique nouvelle, mais justement regrettable. Elle ne fut que trop bien inaugurée par Sixte IV qui, à défaut de fils, avait du moins cinq neveux[1]. En effet, au scandale de l'Église et au détriment de l'Italie, on vit avec lui s'asseoir sur la chaire apostolique un népotisme aveugle et une ambition toute séculière, qui devaient jeter de nouveaux ferments de discorde dans un pays déjà bien divisé.

Le pontife prodigua également à ses neveux les dignités ecclésiastiques et les honneurs terrestres. L'un d'eux, Pierre Riario, engagé dans l'ordre des frères mineurs, fut nommé cardinal de Saint-Sixte, patriarche de Constantinople, archevêque de Florence et de deux autres villes métropolitaines : titres qui, amoncelés sur

1. Ces neveux étaient : 1° les trois fils de son frère Rafaele, nommés Bartolommeo, Giuliano (plus tard pape sous le nom de Jules II) et Giovanni, qui fut père de Francesco Maria, duc d'Urbin ; 2° Pietro et Girolamo Riario, qui passaient pour être les fils d'une sœur de Sixte IV.

sa tête, lui assurèrent des revenus énormes, mais insuffisants encore pour alimenter ses goûts fastueux et son amour effréné des plaisirs. Pourvu aussi des plus riches bénéfices et décoré de la pourpre romaine, un fils du frère de Sixte IV, Julien de la Rovère, conquérait le singulier titre de cardinal-soldat en allant tour à tour, sur l'ordre de son oncle, saccager Spolète, surprendre Lodi et attaquer Città di Castello, dont le condottiere Niccolo Vitelli était devenu le seigneur [1]. A un autre neveu, Jérôme Riario, qu'il affectionnait beaucoup, le pape donna d'abord la ville de Forli, enlevée aux Ordelaffi, qui la possédaient depuis plusieurs générations, et lui fit ensuite épouser Catherine, fille naturelle de Galéas Sforza, dont il eut en dot le comté de Bosco, en attendant qu'il reçût encore du cardinal Pierre Riario la belle principauté d'Imola. Enfin, un troisième fils du frère de Sixte IV, Jean de la Rovère, devint préfet de Rome, duc de Sora, prince de Sinigaglia et Mondavio, et fit souche de princes par son mariage avec l'héritière de Frédéric de Montefeltro, que le pape, en récompense de ses services, avait nommé duc d'Urbin.

N'était-ce pas, en vérité, bien des titres, bien des honneurs accumulés sur sa famille par le fils du pêcheur

1. Cette première promotion de cardinaux-neveux, qui eut lieu vers la fin de 1471, quelques mois seulement après l'élection de Sixte IV, déplut beaucoup aux membres du sacré collége, comme étant contraire au serment que le pape avait fait dans le conclave de ne point élever ses parents aux honneurs de l'Église. Néanmois, trois années plus tard, le même pontife nomma encore au cardinalat deux autres membres de sa famille, Christophe de la Rovère, archevêque de Tarentaise, et Jérome Basso, évêque de Riccanati, puis il donna le même titre à son petit-neveu, Rafaele Riario, à peine âgé de dix-sept ans, et dont il sera parlé dans la conjuration des Pazzi.

Leonardo qui, jadis, aidé de sa femme, Lucchina Muglione, s'en allait tendre ses filets dans le golfe de Gênes? Quelle nouvelle série d'heureuses vicissitudes, quel vaste champ ouvert à l'ambition de tous, dans un siècle déjà si fertile en élévations soudaines, en coups surprenants de la Fortune, venant faire de l'aventurier ou du misérable de la veille le prince ou le héros du jour! Sans doute, au point de vue du droit, Sixte IV ne pouvait être blâmé de chercher à rétablir dans ses états l'unité d'un pouvoir contesté et amoindri, surtout pendant la longue absence des souverains Pontifes; mais le choix des moyens auxquels il avait recours n'était-il pas aussi blâmable en morale qu'en politique? D'abord il affligeait la Cour romaine de la plaie d'un favoritisme sans précédents et qui ne devait pas, hélas! rester sans imitateurs. Un pareil abus tendait ensuite à engager le pape dans une foule de difficultés, de luttes incessantes où il voulait soutenir ses alliés naturels devenus ses instruments. Il devenait ainsi presque responsable de la conduite de ses neveux, dont l'un, le cardinal Pierre, scandalisa le siècle par les plus étranges excès, et l'autre, le comte Jérôme, compromit le saint-siége dans de folles et criminelles tentatives.

En outre, rien ne justifiait Sixte IV, devant ses compatriotes, de porter atteinte au grand principe de l'unité en morcelant encore l'Italie afin de doter ses neveux, et en créant pour eux de petites principautés, forcément passagères, que le népotisme d'un pape avait établies et que le népotisme d'un autre pape ne manquerait pas de détruire. Comment les princes et les peuples n'auraient-ils pas été frappés de surprise, de crainte même, lorsqu'ils voyaient le souverain Pontife montrer une ardeur si belliqueuse en Italie et refuser d'envoyer sa flotte

contre les infidèles? Aussi pendant que Venise, Florence et le duc de Milan, effrayés de l'étroite union de Sixte IV, de Ferdinand et du nouveau duc d'Urbin, formaient en 1474 une ligue particulière qui rompait pour la seconde fois la confédération générale conclue à Lodi, les populations italiennes, se disant trahies par la faiblesse ou l'égoïsme de leurs souverains, regrettaient amèrement d'avoir fait de leur liberté un sacrifice qui peut-être allait amener la perte de leur indépendance nationale. Leurs griefs, tout fondés qu'ils fussent, ne produisirent pourtant aucun de ces soulèvements où éclatent à la fois l'indignation et la justice des peuples. Les passions haineuses et violentes, — tant les esprits étaient tombés bas, — exploitèrent seules le mécontentement public. Il en résulta une tragique série de complots, de tentatives d'assassinat, dont les deux plus célèbres eurent pour théâtres Milan et Florence [1].

## III

A Milan, le pouvoir continuait d'être exercé tyranniquement par Galéas Sforza, prince vaniteux, avare et incontinent, aimant les parades et fuyant les batailles où son père et son aïeul avaient conquis une si haute posi-

1. Outre les deux conspirations tramées contre Galéas Sforza et les deux Médicis, on en compte plusieurs autres vers la même époque, notamment à Ferrare et à Gênes. A Ferrare, Nicolas, fils du marquis Lionnel, tente de renverser son oncle Hercule d'Este; mais n'étant pas soutenu par la population, qui ne veut pas changer de maître, il est arrêté et décapité avec vingt-cinq de ses compagnons. A Gênes, c'est Jérome Gentile qui profite

tion, enfin dépourvu de toute valeur politique, ce qui n'empêchait pas le roi Louis XI de l'appeler « notre frère[1]. » Raffiné dans la débauche, comme les Romains de la décadence, il érigeait en art les vices qu'il pratiquait ouvertement sans vergogne, et mettait un odieux plaisir, moins encore à flétrir ses victimes, qu'à rendre public, en l'affichant, le déshonneur des plus nobles familles milanaises. Cet homme au cœur vil, à l'esprit pervers, était incapable, comme nous l'avons déjà remarqué, de rien comprendre aux voluptés pures de l'intelligence, et, contrairement au goût de son siècle, il n'aimait ni les lettres, ni les lettrés. Dans son ressentiment contre le savant Cola de Montano, qui avait eu l'ingrate mission d'instruire sa jeunesse, il lui prit, lorsqu'il fut arrivé au pouvoir, l'incroyable fantaisie de rendre à son ancien maître l'une des corrections qu'il en avait jadis reçues. Un jour, il le fit donc saisir par ses gardes, et il alla jusqu'à ordonner qu'on le fustigeât ignominieusement sur la place publique.

Montano n'était pas homme à pardonner jamais cet impardonnable outrage. Par un acte de représailles peu rare à une époque où savants et lettrés usaient volontiers de la plume et de la parole comme d'un glaive à deux tranchants pour frapper leurs adversaires, il contribua aussi activement qu'il put à exciter l'esprit de

du mécontentement populaire contre la domination du duc de Milan, pour appeler les citoyens à la liberté. Les Génois, si portés d'ailleurs au changement, hésitent devant une insurrection nouvelle, et le Conseil de la ville rembourse scrupuleusement à Gentile ses frais d'émeute pour le faire renoncer à sa tentative.

1. A. Desjardins, *Négociat. Diplom.*, lettre de Louis XI, année 1466.

vengeance, dont le résultat fut la sanglante expiation qui mit fin à la vie et aux excès de Galéas. Dans l'école que l'ex-précepteur du prince avait ouverte à Milan, et où il commentait avec une ardeur passionnée les historiens et les orateurs des temps antiques, il ne cessait d'exalter devant ses élèves les exemples de dévouement donnés par de courageux citoyens qui n'avaient pas craint de tout sacrifier pour délivrer leur patrie d'un tyran. Passant ensuite de l'antiquité aux temps modernes, il s'élevait avec indignation contre la dure nécessité de courber le front sous le joug d'un mauvais prince. En même temps il vantait le bonheur de vivre libre sous le règne de la liberté, et, par le sombre tableau qu'il retraçait de la tyrannie de Sforza, il semblait le désigner au poignard de ses jeunes et ardents auditeurs.

Cet enseignement, qui évoquait sans cesse le souvenir des Pisistratides, devait porter ses fruits. Parmi les disciples les plus attachés à sa personne et à ses leçons, trois jeunes gentilshommes, Giovanni Andrea Lampugnano, Carlo Visconti et Girolamo Olgiati, conçurent le dessein et jurèrent, en présence de leur professeur, de déliver Milan du despote qui l'opprimait. Olgiati fut le chef et l'âme du complot. Par un rapprochement fatal, comme Harmodius d'Athènes, il avait une sœur que l'Hipparque milanais avait déshonorée, puis abandonnée lâchement, et, comme le fier Athénien, il crut que son devoir était de la venger en vengeant sa patrie du même coup. Il trouva un autre aristogiton dans Lampugnano, irrité aussi contre Galéas qui l'avait injustement dépouillé de l'abbaye de Miramondo, que Sixte IV réclamait pour la donner à un de ses parents. Quant à Carlo Visconti, bien qu'il se destinât à la prêtrise et n'eût au-

cune injure personnelle à venger, il ne voulut point, par dévouement, abandonner ses amis dans leur périlleuse entreprise.

Mêlant aux souvenirs du républicanisme antique la dévotion tout extérieure de leur temps et de leur pays, les trois complices s'excitaient dans leur projet par des moyens aussi différents que singuliers. Tantôt ils allaient le soir, sous le long portique précédant l'église de Saint-Ambroise, réciter l'hymne grec chanté aux fêtes publiques, en l'honneur d'Harmodius et d'Aristogiton, par les chœurs des jeunes athéniens. Tantôt, aux premières lueurs du jour, Olgiati seul, pénétrant au fond de la vieille basilique, s'arrêtait devant les mosaïques byzantines qui décorent les parois de l'abside, et là, prosterné aux pieds de l'image de saint Ambroise, qu'il honorait surtout pour sa résistance à un puissant empereur : « Bienheureux patron de cette cité, disait-il, espérance et appui du peuple de Milan, tu connais nos intentions et le désir qui nous anime de délivrer la ville de l'impureté et de la tyrannie. Sois-nous donc favorable en soutenant une cause juste et en montrant que tu abhorres l'iniquité. » Alors, le cœur fortifié par cette invocation étrange, il allait rejoindre ses deux amis pour leur faire partager sa confiance et sa résolution.

Le jour de l'attentat fut fixé au 26 décembre 1476, fête de saint Étienne, et le meurtre devait avoir lieu dans l'église même du saint martyr, où Galéas avait, selon l'usage, l'intention d'assister aux offices. A l'ouverture des portes de la basilique, ils se hâtèrent d'entrer avec un certain nombre d'amis auxquels, sous différents prétextes, ils avaient fait prendre secrètement des armes, dans l'espoir qu'après le meurtre, chacun les aiderait à achever l'entreprise en soulevant

le peuple contre la duchesse et les chefs du gouvernement. Ayant ainsi tout disposé, ils se prosternèrent devant le sanctuaire pour supplier le saint de ne pas leur imputer à crime le sang dont ils allaient souiller ses autels, puisque ce sang devait sceller la délivrance de la patrie. Ensuite, afin de ne pas donner l'éveil, ils allèrent attendre le moment de l'action dans la demeure de l'archiprêtre de l'église, qui était un de leurs amis.

Soit pressentiment, soit défiance, le duc, ce jour-là, hésitait à sortir, et il mit d'abord, puis il ôta, une cotte de mailles qu'il portait fréquemment sous son pourpoint. Prenant alors son parti, mais comme par une sorte de violence sur lui-même, il se fit amener ses deux jeunes enfants, Jean Galéas et Hermès, les serra plusieurs fois dans ses bras, les couvrit de baisers, et il semblait ne pouvoir se détacher d'eux. Enfin, il sortit du château, et se dirigea vers l'église de Saint-Étienne, accompagné des ambassadeurs de Ferrare et de Mantoue. A l'arrivée du prince, les conjurés, qui se tenaient à l'entrée de l'édifice, quittent leur place en feignant de vouloir ouvrir un passage au duc Galéas. Se présentant le premier devant lui, Lampugnano met un genou en terre comme pour lui offrir respectüeusement une requête, et, s'armant soudain d'un poignard caché dans sa manche, il l'en frappe deux fois au bas-ventre. Au même instant Olgiati, debout près de son complice, enfonçait son arme dans la gorge et dans la poitrine de Galéas, tandis que Visconti, que le duc avait dépassé, l'achevait en lui portant deux autres coups entre les épaules. Le meurtre fut accompli avec une telle rapidité, que la victime n'eut que le temps de murmurer : « Sainte Vierge, à l'aide! » et tomba, sans faire un mouvement, entre les deux ambassadeurs.

Un grand tumulte s'étant aussitôt élevé dans l'église, les uns fuient, les autres accourent au bruit qu'ils entendent. De toutes parts les épées sont tirées du fourreau; mais les amis des conjurés, qui étaient présents, sans avoir été suffisamment prévenus du complot, hésitent et s'arrêtent, ne sachant contre qui porter leurs coups. Le premier moment de surprise passé, les courtisans du prince et les hommes d'escorte se précipitent, le fer levé, en criant : « Mort aux assassins! » Lampugnano se jette, en fuyant, au milieu d'un groupe de femmes prosternées à terre; ses éperons s'embarrassant dans leurs vêtements, il tombe et le premier il est tué par un écuyer maure attaché à la maison ducale. Arrivé non loin de la porte, Visconti est atteint à son tour par des gardes qui, malgré son caractère ecclésiastique, le mettent à mort sans merci. Seul, Olgiati parvient à s'échapper à travers la foule. Parcourant d'abord des rues désertes, silencieuses, il s'étonne de ne voir aucune apparence d'insurrection populaire. Dans sa course à la recherche de partisans qu'il ne découvre pas, il finit par avoir peur de ce morne isolement qui semble protester contre le meurtre et les meurtriers, et court, désespéré, demander un refuge dans la maison de ses parents. Là une nouvelle déception allait frapper ce malheureux. En apprenant de sa bouche ce qu'il a fait, son père et ses frères le chassent de leur présence; mais sa mère, sentant ses entrailles s'émouvoir sur le sort de son fils, intervient et le confie à un vieux prêtre, ami de la famille, dont la demeure était proche. Pendant deux jours, il y attendit en vain le soulèvement du peuple, de ce peuple pour le salut duquel il avait voulu se dévouer. Bientôt, aux cris de la populace qui traînait dans la boue le cadavre de Lampugnano et réclamait non pas

la liberté, mais la personne du troisième assassin, il comprit qu'il n'avait plus rien à attendre que la mort.

Surpris et arrêté au moment où son hôte voulait faciliter sa fuite, il fut livré à la justice, et montra, au milieu des plus affreuses tortures, ce singulier mélange de stoïcisme antique et de sentiments chrétiens qui l'avaient dirigé dans la conception et l'exécution de son crime. Après avoir enduré les horreurs de la question, qu'on lui appliqua pour le forcer à dire s'il avait d'autres complices, il eut la force de dicter une relation simple et vraie des circonstances du complot, relation qui nous a été conservée. Dans la pensée d'Olgiati, c'était comme une introduction aux actes de son martyre. Condamné à être tenaillé et coupé vivant par morceaux, il demanda pour toute faveur à la régente, Bonne de Savoie, de pouvoir se confesser de ses péchés; mais il ne cessa de proclamer hautement, devant le fer du bourreau, la justice de son action. « Dussé-je revivre dix fois, s'écria-t-il, pour périr dix fois dans les mêmes tourments, je n'en consacrerais pas moins encore et mes forces et mon sang à la noble cause pour laquelle je vais mourir! » A l'instant où la peau de la poitrine lui fut arrachée avec les tenailles, il ne put retenir un cri de douleur, et le comprimant aussitôt, il dit ces mots latins pour se donner du courage : « *Mors acerba, fama perpetua, stabit vetus memoria facti*[1]. » Dernier appel à la

1. « Mort cruelle, mais suivie d'un éternel renom, car le souvenir de mon action vivra jusque dans les siècles les plus éloignés. » — Selon Paul Jove, le malheureux Olgiati, qui était très-versé dans la poésie latine, s'occupait dans sa prison, comme notre André Chénier le fit quelques siècles plus tard, à

postérité, empreint d'une confiance digne d'une meilleure cause, et servant de tragique dénoûment à une conjuration tramée, dit Machiavel, avec tant de secret, exécutée avec tant de courage par ces malheureux jeunes gens, qui succombèrent parce qu'ils ne furent ni suivis ni soutenus de la population. « Que cet exemple, ajoute l'historien, apprenne aux princes à gouverner de manière à se concilier si bien le respect et l'amour que personne n'espère trouver son salut dans leur mort. Qu'il apprenne aussi aux conspirateurs le danger auquel ils s'exposent en comptant sur l'assistance d'une multitude qui, bien que mécontente de la tyrannie, ne veut pas toujours affronter avec eux les périls qu'il faut courir pour la renverser[1]. Cet événement, poursuit-il, épouvanta toute l'Italie, mais moins encore que ceux qui se produisirent peu de temps après à Florence, et troublèrent la paix dont, pendant douze ans, ces contrées avaient joui. »

Si nous nous sommes arrêtés sur ce complot, qui fut d'ailleurs un crime inutile, puisque Milan, en reconnaissant le jeune fils de Galéas, ne fit que changer de maître, c'est qu'on y voit d'abord un signe des temps bien propre à caractériser ce siècle violent et immoral, où la théorie de l'assassinat politique reçut tant d'appli-

écrire une dernière pièce de vers, lorsqu'on vint le chercher pour le conduire au supplice. Voici ces vers :

Quem non mille acies, quem non potuere phalanges
Sternere, privata, Galeas dux Sfortia, dextra
Concidit, atque illum minime juvere cadentem
Adstantes famuli, nec opes, nec regna, nec urbes.
Hinc patet humanis quæ sit fiducia rebus!
Et patet hinc sævo tutum nil esse tyranno.

1. Machiav., *Istor. fiorent.*, liv. VII.

cations en Italie, avant d'ensanglanter et de déshonorer l'Europe pendant tout le cours du siècle suivant. De plus, on y trouve, ainsi qu'on vient de le dire, comme le prologue d'une autre conjuration plus célèbre qui figure deux années après dans les annales florentines. Nous voulons parler de la conjuration des Pazzi, qui éclata dans le but également avoué d'enlever la vie et le pouvoir aux Médicis. Mais ici la scène change en changeant de lieu et d'action. Le drame grandit avec le nombre plus considérable, la position plus élevée des personnages, et, surtout, en raison des conséquences importantes dont il fut suivi. L'action s'engage à Rome, se poursuit et se dénoue premièrement à Florence, pour prendre ensuite de vastes proportions et provoquer entre les puissances italiennes une rupture qui faillit compromettre la paix des autres états.

Sur le premier plan sont, d'un côté, les Pazzi et le comte Jérôme Riario, de l'autre, Julien et Laurent de Médicis. Derrière ces deux groupes ennemis se meuvent ici, le pape Sixte IV et Ferdinand de Naples; là, les représentants des gouvernements de Florence et de Milan, de Venise et de Ferrare. Enfin, au fond de la scène, apparaît de loin la sévère et impassible figure de Louis XI, protestant avec force contre une entreprise qui a troublé la paix de l'Italie, employant tous ses efforts à rapprocher les membres épars de la confédération italienne, et menaçant le souverain Pontife d'en appeler au concile général, s'il refuse plus longtemps de rétablir la concorde en acceptant les conditions honorables qui lui sont offertes. Sans revenir, à propos de ce grand débat, sur les anciennes causes d'animosité divisant la Cour de Rome et la République de Florence, nous nous bornerons à un simple exposé qui, en précisant les faits, per-

mettra qu'on les saisisse mieux dans leur caractère et leurs résultats exclusivement politiques. En nous servant à dessein de cette dernière expression, nous désirons rappeler que nous traitons un point d'histoire et non pas un point de doctrine; que nous n'entendons y mêler aucune autre question, et que, partant, tout ce qui touche de près ou de loin à la question religieuse doit en être strictement écarté.

L'année 1478 venait de commencer. Les deux ligues qui divisaient alors la Péninsule entre le pape et le roi de Naples au midi, les Florentins, les Milanais et les Vénitiens au nord, paraissaient n'attendre qu'une occasion pour commencer la guerre. Chaque jour faisait naître un nouveau prétexte de rupture. Le belliqueux Sixte IV, principalement, cherchait toute espèce de motifs pour se déclarer contre le gouvernement de Florence qui, non content d'avoir soutenu Nicolas Vitelli dans sa résistance à Città di Castello, s'opposait aux projets ambitieux et aux envahissements des neveux du pape dans la Romagne. De leur côté, les Pazzi, riche et noble famille de banquiers florentins[1], étaient depuis longtemps jaloux de la puissance des Médicis, dont l'heureuse usurpation leur était devenue tout à fait intolérable. Loin d'imiter la prudence de son aïeul et de son père, qui avaient tenté de se concilier les Pazzi par des faveurs ou des alliances de famille, Laurent avait eu le tort de ne pas ménager assez les intérêts et les prétentions de ses rivaux, sinon en puissance, du moins en fortune. Par son influence, tous les membres de cette

1. Erano i Pazzi in Firenze per richezze e nobiltà allora di tutte altre famiglie fiorentine splendidissimi. — Machiav., *Istor. fiorent.*, liv. VII.

maison avaient été systématiquement exclus des charges et des magistratures publiques. Plus récemment, un décret arbitraire, rendu tout exprès à leur détriment, avait privé quelques-uns d'entre eux de leur part légitime dans l'héritage des Borromei.

Irrités de ces actes hostiles, et cachant leurs griefs personnels sous les apparences du bien public, les Pazzi excitaient le mécontentement des citoyens contre les Médicis en les accusant, non sans motif, de mettre au service de leur maison le crédit et les finances de l'État, et de réparer ainsi les pertes qu'avaient pu leur occasionner de mauvaises spéculations ou la négligence apportée dans la direction de leurs affaires. L'un des Pazzi, nommé Francesco, qui était plus jaloux, plus ambitieux que les autres, n'ayant même pu supporter l'abaissement des siens, s'était retiré à Rome où, après avoir fondé une maison de banque, il était devenu le banquier en titre du saint-siége. Esprit audacieux et passionné, ne connaissant ni scrupules, ni obstacles, Francesco Pazzi résolut d'employer ses hautes relations à Rome et l'influence que lui assuraient ses prêts d'argent au pape, à sa famille et aux cardinaux, pour attaquer et renverser à Florence les puissants adversaires de sa famille. Il n'eut aucune peine à faire partager ses ressentiments et ses projets à différents personnages dont le concours lui était nécessaire, notamment à Jérôme Riario, neveu du souverain Pontife. Mécontent de Laurent de Médicis, qui s'était joint à la ligue formée contre les progrès menaçants de ce même Riario dans les provinces avoisinant le territoire de Florence et de Venise, Sixte IV prêta secrètement la main à une entreprise ourdie d'abord par deux hommes dévorés d'une égale ambition, et dont la trame s'étendit bientôt à

l'Italie entière. « Quoique son neveu menât seul les choses, dit Guichardin, le pape savait tout et désirait le succès de l'affaire. »

Bientôt le roi de Naples, qui voyait avec déplaisir l'influence toujours croissante de Laurent, l'archevêque de Pise, François Salviati, que la Seigneurie de Florence avait, à cause de sa haine contre les Médicis, refusé de recevoir dans son siége métropolitain, enfin tous les Pazzi et d'autres encore se rallièrent à cette vaste conjuration [1]. Il ne s'agissait plus cette fois, comme à Milan, de tuer un abominable despote, et de délivrer un peuple d'un joug abhorré. L'entreprise était plus étendue, plus complexe, et avait un double but, touchant à la fois à la politique intérieure et extérieure. Au dedans, on voulait remplacer la domination d'une famille par celle d'une autre, et peut-être, s'il y avait lieu, placer le nouveau pouvoir sous la suzeraineté du pape, ou même établir l'autorité directe du saint-siége [2]. Au dehors, il s'agissait de laisser une libre carrière aux projets d'agrandissements conçus par la Cour pontificale, de permettre au comte Riario d'étendre ses domaines aux

1. Outre les chefs du complot figuraient parmi les principaux conjurés les deux Salviati, frère et cousin de l'archevêque de Pise; Bernardo Baroncelli et Napoleone Francesi, jeunes gens d'une audace à toute épreuve; Antonio Maffei, prêtre de Volterra, vicaire apostolique, et Stefano Bagnoni, ecclésiastique qui enseignait le latin aux enfants de Jacopo Pazzi.

2. Les auteurs de la conjuration ayant, comme les puissances qui y adhéraient, un intérêt particulier à se cacher leurs projets les uns aux autres, il était bien difficile aux historiens du temps de déterminer le but principal qui était alors poursuivi. On doit croire qu'il n'y en avait pas un seul, mais plusieurs, et que chacune des parties intéressées se réservait, selon les circonstances, d'exploiter l'événement à son profit.

dépens des états voisins et de faciliter la politique non moins envahissante de la maison de Naples. Quant aux moyens d'action, ils étaient conformes aux principes du temps et du pays : c'étaient la discorde et la guerre inaugurées par l'assassinat.

## IV

Dès que le complot eut été bien résolu entre ceux qui devaient y prendre part, le plan fut arrêté à l'avance, et chacun eut son rôle assigné. Pendant que Francesco Pazzi et Giovan Battista de Montesecco, condottiere au service du pape, tous deux assistés de quelques *bravi* de Pérouse, tueraient les Médicis; que l'archevêque Salviati, avec ses parents et d'autres affidés, s'empareraient du palais de la Seigneurie, le chef des Pazzi, le vieux Jacopo, devait parcourir les rues de la ville, appeler le peuple à la liberté, ou, pour mieux dire, préparer l'avénement d'une nouvelle tyrannie oligarchique. Afin d'assurer à l'extérieur le succès de l'entreprise, les troupes pontificales, réunies à Mantoue sous le commandement de Lorenzo Giustini, avaient ordre de se concentrer sur les frontières de la Toscane, tandis qu'un autre corps, dirigé par le condottiere Francesco de Tolentino, agirait du côté de la Romagne.

Ces dispositions une fois prises, comme il fallait pour la pleine réussite du complot, que les deux Médicis fussent frappés en même temps, les conjurés n'avaient plus qu'à saisir une occasion favorable. Elle se fit attendre assez longtemps, ou bien elle fut manquée par suite d'hésitations ou de difficultés inattendues. Il arriva que

deux fois, après avoir fixé le lieu et l'heure, d'abord chez Jacopo Pazzi, puis chez Laurent lui-même, à la fin d'un banquet, les conspirateurs ne purent agir, parce que chacun des deux frères s'abstint tour à tour de venir là où leurs meurtriers comptaient les trouver réunis. Plus une conspiration traîne en longueur, moins elle a de chances de succès, et celle des Pazzi, quoique bien conçue, au dire de Machiavel, fort expert en pareil cas, n'échoua, selon lui, que par suite des incertitudes et des délais qui en retardèrent l'exécution. Enfin, comme par une sorte d'habitude sacrilége qui semble devoir être alors la consécration de tout assassinat politique, il fut décidé que le meurtre serait commis à la cathédrale, pendant la célébration d'une fête religieuse où Laurent et Julien devaient assister. Pour les prendre plus sûrement au piége, on eut recours à une odieuse machination. L'archevêque Salviati engagea le petit-neveu du pape, le jeune cardinal Rafaele Riario, qui étudiait à l'université de Pise, à le venir visiter à Florence pour qu'on y célébrât sa récente promotion à la pourpre romaine, et les Médicis, invités à entendre avec lui la messe à Santa Reparata, ne purent se refuser à cet acte de convenance.

Malgré toutes ces précautions, un scrupule qu'on était loin d'attendre faillit encore, au dernier moment, dérober les victimes aux coups dont elles étaient menacées. Le condottiere Giovan Battista de Montesecco voulait bien, suivant son métier, prendre part à un coup de main et, au besoin, tuer un homme ; mais le tuer dans une église, y commettre un si grand attentat, surtout pendant la célébration de la messe, c'était trop pour un chef de bandits, et il s'y refusa obstinément, en disant : « Je ne veux pas allier le sacrilége à la

trahison[1]. » Ce refus devait être la cause principale de l'insuccès de l'entreprise. A la place du rude et trop scrupuleux capitaine, on prit deux ecclésiastiques, Antonio de Volterra et Stefano Bagnoni, que les mêmes scrupules n'arrêtèrent pas, mais qui étaient peu exercés au maniement des armes. Ils devaient assassiner Laurent de Médicis ; Francesco Pazzi et Bernardo Baroncelli se chargeaient de Julien, et il était convenu, chose déplorable à dire ! que les deux frères seraient frappés au signal donné par la cloche annonçant l'élévation de l'hostie, à l'instant solennel où tous les assistants sont prosternés dans l'adoration.

Laurent arriva le premier à la cathédrale, accompagné du jeune cardinal Riario, en l'honneur duquel l'office allait être célébré. Comme Julien tardait à venir, Francesco Pazzi, dans son impatience, alla le presser en lui représentant qu'il ne pouvait manquer d'assister à la cérémonie ; puis l'entraînant avec de feintes caresses, il lui passa le bras autour de la taille pour s'assurer qu'il ne portait pas de cuirasse ce jour-là. Julien suivit son meurtrier sans défiance, et au moment convenu, il fut frappé par Baroncelli d'un premier coup de poignard qui l'atteignit en pleine poitrine et le renversa. Dès qu'il fut tombé, Francesco Pazzi l'acheva en lui portant d'autres coups avec une fureur si aveugle qu'il se blessa lui-même à la jambe, et mêla son sang au sang de sa victime. Au même instant, Antonio Maffei avait voulu frapper aussi le frère de Julien ; mais l'ayant

1. Ricusò Giovan Battista volerlo fare... Disse che non basterebbe mai l'animo commèttere tanto eccèsso in chiesa, e accompagnare il tradimento con il sacrilègio, il che fu il principio della rovina dell'impresa loro. — Machiav., *Istor. fiorent.*, liv. VIII.

d'abord saisi maladroitement par l'épaule droite, afin de lui porter un coup mieux assuré, il le mit en garde par ce mouvement. En se sentant *touché*, *Laurent se tourne vivement*, pare du bras gauche *drapé dans son* manteau les coups dirigés contre lui, et *ne reçoit qu'une* légère blessure à la gorge. Il tire *aussitôt son épée*, repousse bravement ses nouveaux *agresseurs*, *Pazzi et* Baroncelli, qui, furieux de le voir encore vivant, se précipitaient sur lui pour le tuer comme son frère, et il parvient à gagner la sacristie dont le fidèle Politien s'empresse de fermer la porte.

Cependant au tumulte inexprimable, aux cris de vengeance s'élevant de toutes parts, les meurtriers, Bagnoni et Maffei, découragés et saisis d'effroi en voyant leur coup manqué, tentent de chercher leur salut dans la fuite; mais ils sont poursuivis et tués sur place par la foule exaspérée de leur attentat. De son côté, frappé de terreur devant cette scène de meurtre et de confusion, le cardinal Riario qui, à son insu, avait facilité par sa présence l'exécution d'un guet-apens qu'on avait cru devoir lui cacher, s'était réfugié auprès du grand autel qu'il pressait de ses mains tremblantes. Les prêtres de la cathédrale eurent grand'peine à le préserver de la fureur populaire, et il resta dans l'église jusqu'à ce que l'apaisement du trouble permit aux magistrats de la Seigneurie de le ramener sain et sauf dans sa demeure, où il attendit sa délivrance au milieu des plus vives perplexités[1].

1. Ce cardinal de dix-sept ans, auquel Sixte IV prodigua les plus riches bénéfices, et donna dix sièges épiscopaux à administrer, ressentit une telle frayeur de cet événement, qu'il en demeura pâle tout le reste de sa vie. Après la mort d'Innocent VIII, il prit une part fort active à l'élection d'Alexandre VI.

La première partie du complot ayant ainsi manqué son but, l'imprévoyante maladresse de l'archevêque Salviati acheva de le faire complètement échouer. Au son des cloches de la cathédrale, le prélat, accompagné de ses parents et de quelques hommes déterminés, avait pénétré dans le palais de la Seigneurie et, pour ne point exciter les soupçons, il avait laissé la plupart des conjurés dans la salle de la chancellerie, dont il referma précipitamment la porte sur eux. Mais comme cette porte ne pouvait se rouvrir sans la clef que le gonfalonier Petrucci avait retirée par précaution, Salviati, s'apercevant trop tard qu'il a lui-même enfermé ses complices, se présente, embarrassé, balbutiant, devant le Conseil de la Seigneurie, auquel il était censé venir faire une communication de la part du pape. A la vue de l'archevêque qui, contre son habitude, tremblait de peur, le gonfalonier conçoit des soupçons. Il se précipite vers la porte, y rencontre Jacopo Braccioloni qu'il terrasse et remet à la garde des serviteurs de la Seigneurie ; puis, il fait arrêter de même l'archevêque, ceux des conjurés qu'on trouve retenus dans la chancellerie, et d'autres que les citoyens accourant en armes saisissent eux-mêmes à l'entrée extérieure du palais. Ces mesures à peine prises, le bruit de l'attentat commis dans la cathé-

dans l'espoir d'obtenir pour ses propres neveux les faveurs de ce pape; mais le cardinal Borgia, devenu pape, fut loin de tenir ses promesses, et Rafaele Riario, pour échapper à une inimitié qu'on savait être inexorable, se vit contraint de chercher un refuge en France. Héritier de la haine que sa famille portait aux Médicis, il trama plus tard une conjuration contre l'un des fils de Laurent, qui venait d'être élevé au pontificat sous le nom de Léon X, et fut enfermé au château Saint-Ange. Sur l'aveu qu'il fit de sa culpabilité, le cardinal obtint du pape un généreux pardon, et se retira à Naples, où il mourut en 1521.

drale arrive à la connaissance du gonfalonier et des prieurs qui se concertent pour veiller à la défense de la cité. Le vieux Jacopo Pazzi, à la tête d'une centaine d'hommes armés, parcourt inutilement les rues afin de soulever le peuple, en criant selon le vieil usage : « *Vive la liberté!* » Attaché à Laurent et à Julien, et devenu furieux contre leurs ennemis, le peuple répond par le cri de ralliement des Médicis : « *Palle! Palle!* » Au moment où le chef des Pazzi arrive sur la place, il est accueilli par des imprécations et une grêle de pierres, et alors, voyant tout perdu pour les siens, il monte à cheval et s'enfuit précipitamment de la ville.

Après l'attentat, vint le châtiment, terrible, inexorable, car à cette époque le pouvoir, non moins violent que les partis, se vengeait toujours et ne pardonnait jamais. D'abord tous les conjurés, saisis et enfermés dans les combles du palais, sont mis à mort sur les ordres du gonfalonier Petrucci. L'archevêque de Pise lui-même, surpris en flagrant délit de complot contre l'État, est pendu aux fenêtres de la façade principale de l'édifice, avec plusieurs de ses parents et son complice Jacopo Braccioloni. Sur d'autres points, la foule, après s'être précipitée vers la cathédrale pour faire cortége à Laurent de Médicis, et le ramener en triomphe à son palais, avait couru de là vers la maison de Francesco Pazzi qui, à cause de la blessure qu'il s'était faite, avait été contraint de se jeter sur son lit. Il en est violemment arraché, et conduit au palais pour y être pendu à côté de l'archevêque Salviati et de ses compagnons. Durant le trajet, il est accablé d'injures et de mauvais traitements; mais impassible jusque devant la mort, cet homme, au caractère si fortement trempé, n'oppose à la multitude furieuse qui l'entraîne au supplice,

que le dédain du silence et le calme de son regard.

A son tour, le chef de la famille des Pazzi, arrêté dans sa fuite par des paysans au milieu des gorges solitaires de l'Apennin, est ramené à Florence, et puni de la corde, comme son neveu Francesco. Pendant les trois jours qui suivirent l'attentat, plus de soixante personnes, soupçonnées d'y avoir pris part, furent massacrées par le peuple, et leurs corps, livrés à toutes sortes d'outrages, furent jetés dans l'Arno. La justice populaire ne fut remplacée par des formes juridiques que pour le condottiere au service du pape, Giovan Battista de Montesecco. Il fut condamné à être décapité, après avoir subi plusieurs interrogatoires où il rejeta tout sur Sixte IV, dont il n'avait fait, disait-il, que recevoir et exécuter les instructions[1]. Une année plus tard, le jeune Baroncelli, qui s'était réfugié à Constantinople, fut réclamé par l'entremise des banquiers florentins, alors tout-puissants auprès du gouvernement turc; et le 29 décembre 1479, il périssait sur un gibet dressé devant le Bargello[2].

1. Avant d'entrer dans la conjuration, Montesecco avait fait beaucoup de difficultés, en montrant tous les dangers de l'entreprise, et il n'avait cédé qu'aux préssantes sollicitations de l'archevêque Salviati et du comte Jérôme Riario qui lui avait fait avoir une entrevue avec son oncle Sixte IV. Ce fut après cette entrevue que le condottiere se rendit à Florence et vainquit à son tour les hésitations de Jacopo Pazzi, qui se décida enfin, sur l'affirmation donnée par Montesecco que le pape ferait tout son possible pour assurer le succès du complot.

2. Sur la conjuration des Pazzi on peut consulter, outre Ammirato, Machiavel, Guichardin, Roscoë et Sismondi, l'ouvrage d'Adimari, intitulé *Conjuratio Pactiorum*, in-4°, Naples, 1769, et la légation d'Alammano Rinuccini, à Rome, dans les *Memorie di casa Rinuccini*, publiés par Ajazzi, Florence, 1844.

Tant d'exécutions ne purent encore satisfaire la vengeance du parti dominant. Afin d'en retracer aux yeux la triste et sanglante image, il voulut qu'un tableau représentât, dans le palais même de la Seigneurie, non-seulement les scènes dont il venait d'être le théâtre, mais aussi l'expiation dont elles avaient été suivies. Dans cette représentation, où étaient figurées les diverses phases de la conjuration, on n'avait pas craint de montrer l'archevêque Salviati, revêtu de ses habits pontificaux, subissant, au milieu des autres conjurés, le supplice ignominieux de la corde. En 1480, d'après une des clauses du traité conclu avec Sixte IV, Laurent de Médicis, le gonfalonier et les prieurs ne furent relevés de l'excommunication lancée contre eux par le pape, qu'à la condition qu'ils feraient détruire ce hideux monument des discordes civiles et des cruelles représailles qu'elles excitent. Le monument disparut, mais le souvenir demeura. Si l'on veut savoir jusqu'à quel point furent persistantes les impressions laissées dans la mémoire populaire par ces tragiques événements, il faut étudier, outre les récits imprimés des auteurs contemporains, un nombre considérable de relations inédites, de pièces en prose et en vers, conservées dans les bibliothèques et les archives de Florence.

Pour nous qui, dans l'étude de l'histoire, aimons à consulter tour à tour les documents originaux ou les anciens monuments, témoins irrécusables du passé, nous ne pouvons oublier qu'après une journée employée à des recherches sur la conjuration des Pazzi, nous voulûmes, en quittant la bibliothèque Laurentienne, revoir encore la magnifique cathédrale choisie au quinzième siècle pour l'exécution du complot. En quel lieu se reposer plus doucement des labeurs de l'esprit

qu'au fond de ces vieilles basiliques où respirent la paix et le recueillement? A notre arrivée, l'intérieur était éclairé par les demi-teintes d'une lumière qui s'adoucissait et se colorait à la fois en passant à travers le prisme des vitraux. Ces teintes vagues du jour à son déclin couraient et ondoyaient en mille reflets changeants sur les voûtes, les arceaux, les colonnes et, retombant sur le pavé en mosaïque, y formaient de capricieuses arabesques au milieu du parterre émaillé de fleurs dont le peintre mosaïste semble avoir voulu joncher Santa Maria *del fiore*[1]. A cette heure tout était silence dans les profondeurs solitaires de l'église. On y voyait seulement quelques femmes agenouillées à l'entrée d'une chapelle, et qui, tenant d'une main leur grand chapeau tissé de paille, de l'autre égrenaient leur chapelet en attendant le coup de cloche de l'*Ave Maria*.

Nous nous dirigeâmes d'abord vers la sacristie, dont les portes en bronze, recouvertes de bas-reliefs en terre cuite vernissée, du célèbre sculpteur Luca della Robbia, sont d'une beauté merveilleuse. Ce fut là que Politien, aidé de quelques amis, se jeta intrépidement, le fer à la main, au-devant des meurtriers de Laurent de Médicis, et parvint, en fermant les portes, à le soustraire aux coups des conjurés. Un pareil trait n'atteste-t-il pas que Politien, comme les lettrés et les artistes de l'époque, était plein de résolution, et savait, à l'occasion, manier aussi bien l'épée que rimer une canzone ou composer une épitaphe latine? Nous en eûmes la preuve en allant relire la belle inscription qu'il fit pour la tombe de

1. Cet admirable pavé en mosaïque, représentant une prodigieuse variété de fleurs exécutées avec une rare perfection, est l'œuvre d'un artiste inconnu.

Giotto, qu'on voit dans la même église, à côté de celles de Brunelleschi, l'architecte du dôme, et de Marsile Ficin, le fondateur de l'Académie platonicienne de Florence. Devant ces trois sépultures élevées aux frais de l'État, à la mémoire de ces trois beaux génies qui honorèrent à la fois leur patrie, l'art et la science, nous finîmes par oublier les scènes de meurtre qui avaient profané la maison de Dieu, et dont nous avions lu les diverses relations à la bibliothèque fondée par Laurent le Magnifique.

Sous l'influence du lieu et des impressions toutes différentes que nous ressentions alors, le calme se fit peu à peu en nous. Les souvenirs néfastes du quinzième siècle, les passions violentes de l'époque sortirent de notre pensée, pour faire place à l'admiration d'impérissables chefs-d'œuvre que Florence vit naître, et auxquels elle sut donner de si généreux encouragements. Oui, on a eu raison de le dire, l'art et la science consolent de la vie. Jamais nous ne comprîmes mieux cette vérité qu'à l'heure silencieuse où, ce jour-là, nous parcourûmes les nefs immenses de Santa Maria *del fiore*. Comme les grandes scènes de la nature, les grandes cathédrales du moyen âge, dont l'intérieur rappelle celui d'une forêt, ont quelque chose qui inspire l'apaisement. Immobiles dans leur sereine et majestueuse beauté, elles ont vu, en même temps que les orages, passer les générations avec leurs vices et leurs vertus, leur bassesse et leur grandeur Sans plus changer que les œuvres de Dieu, qui demeurent les mêmes, quand tout se transforme autour d'elles, elles semblent participer de l'immutabilité de la religion à laquelle les consacra la foi des âges chrétiens.

La conjuration des Pazzi fut pour Laurent de Médicis, ce qu'avait été pour Cosme, son aïeul, l'injuste arrêt de

proscription prononcé par les Albizzi. Elle affermit sa puissance au moment même où elle venait d'être ébranlée par suite de fautes commises surtout dans l'administration des finances de l'État. Ses implacables adversaires perdirent tout, pour n'avoir pas su attendre, ainsi que le conseillaient les prudents du parti. Ils contribuèrent par leur précipitation extrême à élever celui qu'ils croyaient renverser. La monarchie des Médicis sortit donc tout armée du complot des Pazzi, et détrôna la république qui, dans le cas même où ces derniers eussent triomphé, devait succomber également à Florence par l'établissement inévitable, soit de leur domination, soit de celle du souverain Pontife. Le peuple, qui acclame volontiers la puissance, qu'elle sorte victorieuse des dangers d'une bataille ou des embûches d'une conjuration, se rallia plus fortement que jamais à la personne et à la maison des Médicis. Si l'on avait pu douter de l'affection que leur portait la population de Florence, les sentiments de douleur qu'elle manifesta aux funérailles de Julien, que ses qualités aimables avaient rendu cher à tous, auraient suffi pour montrer combien étaient unanimes les regrets qu'il laissait après lui. Le peuple ne fut pas seul à témoigner de son dévouement aux Médicis. Parmi les puissants, ce fut à qui, de près ou de loin, offrirait à Laurent le secours de sa bourse ou de son épée. Comme un véritable souverain qu'il était, il prit des gardes; ses concitoyens, ses amis devinrent ses sujets, et, selon la juste affirmation de Guichardin, son autorité, considérable jusque-là, mais parfois chancelante et menacée, traversa cette dernière épreuve, agrandie et consolidée pour toujours [1].

1. Guicciardini, *Opere inedite*, t. III, c. IV.

Les foudres de l'Église, l'interdit lancé sur Florence et la guerre excitée contre elle par Sixte IV troublèrent, il est vrai, les joies de ce triomphe; mais la lutte que Laurent soutiendra en son nom et au nom de sa patrie lui assurera, au dehors, les secours matériels et l'appui moral de nombreux et puissants alliés. Louis XI, qui ne se passionnait guère pour personne, mais qui s'était épris pour le jeune Laurent d'une estime et d'une affection singulières, l'envoya complimenter par Commines, après l'attentat auquel il venait d'échapper. Non content d'exprimer aux magistrats de Florence, « ses chers et grands amis, » la douleur et l'indignation que lui avait causées cet attentat, qu'il disait être un crime de lèse-majesté, le roi les assura, par l'intermédiaire du sire d'Argenton, de son bienveillant concours et du zèle qu'il apporterait à veiller sur leurs intérêts[1]. Si cette promesse n'eut point pour conséquence une intervention armée, elle ne fut cependant pas une vaine parole.

1. A. Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane.* — Au livre VI de ses *Mémoires*, Commines rend compte de son ambassade auprès des Florentins, et dit en terminant : « La faveur du roy leur fit quelque chose, mais non pas tant que j'eusse voulu, car je n'avois armée pour les aider. Je demouray au dict lieu de Florence un an ou en leurs territoires, bien traicté d'eux et à leurs despens, et mieux le dernier jour que le premier. » A son tour, la Seigneurie, dans une dépêche latine, datée du 23 août 1478, remercie Louis XI de lui avoir envoyé *le très-illustre* Philippe de Commines, seigneur d'Argenton, et elle fait de lui un complet éloge. « Quæ res, dit la lettre, rebus nostris multum attulit favoris, et dignitatem multum ornavit. Vir est, quantum nos cognoscere potuimus, maximi amici, et raræ virtutis, et dignus qui ametur a Majestate tua, et habeatur carus. Redit modo ad te, functus apud nos sua legatione. »

Comme il en résulta une action diplomatique et une série fort intéressante de négociations qui resserrèrent l'alliance unissant depuis longtemps la Cour de France et le gouvernement florentin, il convient maintenant de rappeler comment se développèrent les relations établies entre les deux états, surtout pendant le règne de Louis XI et sous le pontificat de Sixte IV. Ce sera un spectacle fort inattendu, sans doute, que nous offrira bientôt la politique d'un roi, singulier entre tous, qui, après avoir dissous la ligue des grands vassaux et tenté d'asseoir l'unité monarchique en France, essayait d'entraîner le pape à unir, dans une vaste confédération, tous les états et toutes les forces de l'Italie.

---

BOM BRA

## QUINZIÈME ÉTUDE

### SIXTE IV, LOUIS XI ET LA CONFÉDÉRATION ITALIENNE

### I

C'était une tradition conservée à Florence, non sans un légitime orgueil, et souvent reproduite par son gouvernement avec une complaisance intéressée, que l'alliance de la Toscane avec la France remontait au huitième siècle. Invoquée par les ambassadeurs que la République, pendant le cours du quinzième siècle, députa auprès de nos souverains, cette tradition est rapportée en termes explicites dans la convention signée, le 25 novembre 1494, entre le roi Charles VIII et la Seigneurie de Florence. « Sa Majesté très-chrétienne, porte le second article de cette convention, considérant que Charlemagne fut le premier qui restaura cette ville, changea son ancien nom pour celui de Florence, lui octroya des terres, des villes et des forteresses, construisit ses murailles, orna cette illustre cité de plusieurs églises, et dota ces églises, notamment celle de Saint-Jean, de précieuses reliques, sa dite Majesté, Charles, huitième du nom, s'est plu à mériter aussi d'être appelé, par le peuple florentin, le restaurateur de la liberté de cette ville, dont il a été à la fois, dans sa grande bienveillance, le défenseur et le gardien [1]. »

1. Pitti, *Archivio storico italiano*, t. I, p. 362.

Sans discuter l'authenticité des faits rapportés par cette tradition, il faut reconnaître qu'elle n'en a pas moins son importance comme témoignage des rapports fort anciens qui existaient entre les deux gouvernements. Ces relations politiques, dont on trouve la trace historiquement établie dès le commencement du règne de Philippe le Bel, c'est-à-dire, deux siècles avant l'époque dont nous venons de parler, avaient été d'ailleurs précédées de relations commerciales remontant à une période plus reculée. Déjà organisé, en l'année 1138, avec ses consuls, ses officiers, ses agents subalternes, l'*Art de la marchandise des draps français*, ou *Arte di calimala*, le plus ancien, sinon le premier des arts majeurs, indique par son nom même que, de bonne heure, le commerce florentin chercha à se créer en France des ressources ou des débouchés[1]. Quelque considérable que fût l'extension de ce commerce avec toutes les autres contrées, il est hors de doute que nulle part il ne prit un aussi grand développement dans notre pays. Grâce à l'habileté, à l'activité infatigable de ses fabricants et de ses marchands, Florence avait atteint, au douzième et au treizième siècle, le plus haut degré de prospérité, et semblait vouloir, en ruinant la puissance commerciale de Pise, se venger d'une parole outrageante attribuée à son orgueilleuse rivale. Une chronique nous apprend, en effet, qu'au onzième siècle, un roi de Tunis ayant demandé à des Pisans qui commerçaient dans ses états, ce que c'était que les Florentins dont il avait ouï parler, ils lui répondirent : « Ce sont nos Arabes du désert, » voulant dire par là : « Ce sont nos pauvres, nos vaga-

1. Ildefonso da San Luigni, *Delizie degli eruditi Toscani*, t. VII, p. 140.

bonds. » Pise devait payer bien cher ce mot si méprisant. Ceux qu'elle appelait des pauvres, des vagabonds, allaient bientôt devenir ses maîtres, et fonder, sur les débris de sa fortune, une prospérité dont rien n'arrêta plus l'essor[1].

L'*art de la calimala* n'était pas la seule branche de commerce qui donnât lieu à de nombreuses transactions entre la France et la Toscane. Trois autres arts fort importants, ceux *de la laine*, *de la soie* et *du change* avaient établi également de fréquentes relations entre les deux pays. Si les Florentins tiraient leurs laines de la Bourgogne et de la Provence, ils venaient acheter des soies aux marchés de Nîmes et de Montpellier, et revendaient ensuite, aux maisons de Lyon et d'Avignon, leurs plus belles soieries, ainsi que leurs plus riches étoffes de velours et de damas. Quant à l'*art du change*, on sait qu'on attribue à ces mêmes Florentins le premier emploi de l'ingénieux moyen consistant à transporter, sans mouvement de fonds et à de grandes distances, des valeurs plus ou moins importantes, représentées par des billets à ordre, des lettres de change ou des mandats tirés sur des maisons d'affiliés ou des correspondants. Établie dès le douzième siècle, la corporation des banquiers, ou l'*art*

1. Dans son Introduction, M. A. Desjardins a donné d'intéressants détails sur l'organisation de l'*Art de la calimala*, sur les consuls que la corporation déléguait en France, les assemblées que les marchands florentins établis dans le royaume tenaient en différentes villes. Il mentionne également les hôtelleries fondées à Paris, à Caen, à Arles et à Saint-Gilles, pour recevoir les marchandises en dépôt, et pour héberger ceux qui venaient les vendre. — Consulter aussi Pagnini, *Della decima*, t. II, p. 98; Giovanni da Uzzano, *Pratica mercantile*, ap. Pagnini, t. IV, p. 48; *Codice degli Statuti del* 1302, lib. IV; *De consulibus in regno Franciæ*, Bibliotheca Magliabecchiana.

*de change*, fonda un grand nombre de maisons dans les principales villes de l'Europe, et, en France, celles de Paris et de Lyon étaient les plus renommées.

La translation du saint-siége à Avignon vint donner une impulsion nouvelle aux opérations financières des Florentins. Peu à peu ces riches banquiers prirent l'habitude de se charger, non-seulement d'affaires commerciales, mais aussi des négociations politiques, et ils devinrent ainsi les agents des gouvernements et des souverains qui leur empruntaient souvent des sommes considérables. Mais les prêts d'argent attiraient parfois d'injustes persécutions et de cruels désastres à ceux qui les avaient faits avec trop de confiance, ou bien en exigeant des intérêts trop élevés. En 1291, tous les *Lombards* établis dans le royaume, — et sous ce nom on désignait le plus souvent les banquiers ou changeurs florentins, — furent arrêtés par ordre de Philippe le Bel, sous prétexte qu'ils se livraient à l'usure, et contraints de se racheter, moyennant une somme qu'avait fixée ce roi faux-monnayeur, toujours si besoigneux d'argent[1]. En d'autres circonstances, les banquiers trouvaient dans les souverains de mauvais débiteurs qui, refusant de leur rendre les sommes qu'ils leur devaient, occasionnaient par là les faillites les plus désastreuses. Telle fut, par exemple, celle de la maison Peruzzi et Bardi, à la suite d'un prêt de plusieurs millions fait au roi d'Angleterre, et dont elle ne put jamais obtenir le payement.

Ici, au sujet des relations diverses que les banquiers et agents florentins purent avoir avec la France, mentionnons incidemment un fait jusqu'alors peu connu,

1. Giovan. Villani, *Storie*, l. VII.

où des questions d'argent et de misérables intrigues se mêlent aux intérêts politiques des deux états. Cet épisode est d'autant plus triste, qu'il se rapporte à l'une des époques les plus déplorables de notre histoire, et qu'il n'accompagne que trop bien le drame lugubre dont la France offre le spectacle avant et après la bataille d'Azincourt. Nous voulons parler de la rançon du duc Jean de Bourbon, qui fut fait prisonnier à cette bataille, rançon dont l'histoire n'est pas moins fertile en renseignements curieux, en péripéties diverses, que celle du roi Jean le Bon après la captivité qui suivit la journée de Poitiers. Les faits nouveaux qui sont mis en évidence montrent une fois de plus l'esprit de ruse et de mensonge dominant au quinzième siècle, servant ouvertement de mobile aux gouvernements comme aux particuliers, et partout se retrouvant dans les mœurs politiques et sociales d'une époque sans vergogne et sans foi. Ce qui afflige le plus dans le récit de cette triste affaire, c'est que celui qui y joue le rôle principal ne se rend, par sa conduite, aucunement digne des sympathies qu'on accorde toujours à une grande infortune, surtout quand cette infortune est celle de toute une nation.

Pour bien comprendre dans leurs incidents, aussi bien que dans leurs rapports avec l'esprit du temps, les longues négociations poursuivies à propos de la rançon du duc Jean de Bourbon, il faut en lire les détails dans un savant Mémoire composé sur des documents pour la plupart inédits, et attestant le zèle investigateur et le remarquable talent d'induction qui distinguaient l'auteur de ce travail[1]. « On y voit, dit-il, un prince peu sou-

1. *La Rançon du duc de Bourbon Jean Ier*, par Huillard-Bréholles,

cieux du véritable honneur, toujours prêt à racheter sa liberté par une trahison envers sa famille et ses sujets, et une grande dame honnête, mais d'esprit borné, trahie et volée par des diplomates d'occasion. Deux gouvernements figurent tour à tour dans cette affaire, le gouvernement anglais et le gouvernement florentin, et tous deux encourent justement le reproche de mauvaise foi. Au point de vue particulier de l'histoire du droit des gens, cette étude contribue aussi à montrer à quels excès pouvait conduire la vieille loi du rachat des captifs à prix d'argent, usage immoral, que la Révolution française a pu seule faire disparaître du droit public des nations chrétiennes. »

Bien différent de son père Louis II, dont la conduite loyale n'avait cessé d'être digne de son nom et de sa race, Jean Ier, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, comte de Clermont et de Forez, sire de Beaujeu, pair et chambrier de France, ne s'était guère signalé, avant sa captivité, que par l'inconsistance de son caractère et des actes de folle prouesse. C'était lui qui, en 1415, avait eu

membre de l'Institut, publiée dans la collection des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, Paris, 1869. Les pièces inédites ayant servi de base à ce Mémoire sont tirées des Archives de la maison ducale de Bourbon, qui, mises sous les scellés après la trahison du connétable de Bourbon au temps de François Ier, furent déposées à la Chambre des comptes, et de là transférées aux Archives nationales. Déjà une partie des nombreux documents classés dans l'inventaire du trésor des Chartes, provenant de Moulins, a été publiée par Huillard-Bréholles en un volume in-4°, intitulé : *Titres de l'ancienne maison ducale de Bourbon*. Malheureusement, la publication du tome second a été suspendue par la mort de l'auteur; mais on a lieu d'espérer que cet important recueil sera poursuivi et mené à bonne fin.

l'étrange idée d'instituer une emprise, ou forme particulière d'association chevaleresque, dont les membres, au nombre de dix-huit, s'engageaient à porter chaque dimanche, en l'honneur de leurs dames, un fer de prisonnier attaché à la jambe gauche par une chaîne d'or. Ils devaient rester fidèles à ce vœu tant qu'ils n'auraient pas rencontré pareil nombre de chevaliers et d'écuyers, « de nom et d'armes sans reproche, qui voulussent les combattre à pied jusques à outrance. » L'année même où cette menace était lancée, principalement contre la noblesse d'Angleterre, le roi Henri V débarquait en France, et recevait un défi particulier du présomptueux duc de Bourbon qui, oubliant bientôt aux champs d'Azincourt son serment de combattre à outrance, ne réussit qu'à s'y faire prendre par les Anglais. Nous ne nous arrêterons pas sur les diverses phases de sa captivité, ni sur les efforts tentés par l'empereur Sigismond pour amener la conclusion d'une paix qui eût rendu la liberté au duc et à ses nobles compagnons d'infortune [1]. Il nous suffira de dire que des négociations ayant été plusieurs fois entamées pour régler la rançon du duc Jean, le gouvernement de Henri V y fit preuve d'une rapacité, d'une fourberie inqualifiables, et en vint jusqu'à réclamer une somme énorme, équivalant à 12,250,000 francs de notre monnaie, qu'il prétendait obtenir, à bref délai, de populations épuisées par une longue guerre et les nombreux sacrifices qu'elles s'étaient imposés.

1. Outre les ducs d'Orléans et de Bourbon, c'étaient notamment les comtes d'Eu et de Vendôme, Arthur, comte de Bretagne, le maréchal de Boucicaut, les sires de Craon, d'Estouteville et de Gaucourt.

Comme on le pense bien, des prétentions aussi exorbitantes ne pouvaient être satisfaites. C'est alors, en 1433, que cette interminable affaire change de scène et d'acteurs, et, par suite de l'intervention du gouvernement florentin, prend un caractère politique tout à fait inattendu. Le personnage qui paraît avoir conçu la pensée d'employer le crédit de la république à faciliter la délivrance du duc Jean, était un aventurier, nommé André Ruccellaï, appartenant à une famille notable de Florence, et qui, après avoir perdu sa fortune, s'était retiré en Dauphiné, où il se faisait passer pour un agent du duc de Savoie. Secondé par un de ses compatriotes, Pierre Bartoli, qui était non moins intrigant que lui, il fit croire à la duchesse Marie de Bourbon, fille du duc de Berry, qu'il avait toute la confiance du gouvernement florentin, et que le Conseil de la Seigneurie s'était déjà occupé des moyens à prendre pour rendre la liberté à l'illustre captif. A la fin d'une entrevue avec la duchesse, il eut l'audace de jurer qu'il ne quitterait point la robe qu'il portait avant le jour où le duc serait enfin hors de prison, « ce dont ma dite dame et les présans heurent grande joie, » disent à ce propos les témoins de l'entrevue. Ayant obtenu des lettres de créance de la princesse, Ruccellaï et Bartoli se rendirent aussitôt à Florence, et affirmèrent au Conseil de la Seigneurie que la duchesse de Bourbon désirait former une alliance avec la république aux conditions suivantes : elle s'engagerait à faire remettre la ville de Gênes en la possession du roi de France ou des Florentins; en outre, afin d'être agréable au pape Eugène IV, ami de ces derniers, elle ferait tous ses efforts pour dissoudre le concile de Bâle, alors en hostilité ouverte avec le souverain Pontife, et fournirait enfin à la république un secours de dix

mille chevaux en retour d'un prêt de 150,000 écus d'or destinés à la rançon de son mari.

Après quelques observations préalables, le Conseil donna des paroles d'espérance aux deux envoyés de la duchesse, ainsi qu'au héraut d'armes de la maison de Bourbon qui les accompagnait. « Ami héraut, lui dirent les prieurs, nous avons entendu ce que le seigneur André nous a exposé de la part de madame la duchesse. Prends courage, car nous espérons que la Seigneurie aidera à la délivrance de ton maître, de sorte qu'en brief temps, il puisse revenir dans ses domaines, et gouverner son peuple [1]. » De plus, ils adressèrent à la princesse Marie une lettre close scellée de leur sceau, représentant une colombe surmontée d'une fleur de lis, et cette lettre, rapportée à la petite Cour de Moulins, y ramena l'espoir et la confiance. Ces trompeuses illusions furent habilement entretenues dans le cœur de celle qui, croyant trop facilement à ce qu'elle désirait avec tant d'ardeur, s'y rattachait comme à une dernière branche de salut. Ruccellaï et son complice n'eurent pas de peine à lui persuader que leur mission avait pleinement réussi, et que les propositions dont ils étaient porteurs étaient acceptées à Florence. Par suite, un traité d'alliance ayant été rédigé en bonne et due forme à l'hôtel de Beaujeu à Lyon, fut scellé, le 16 mai 1433, du grand sceau de la duchesse, puis revêtu de la signature des fondés de pouvoir de la Seigneurie [2].

Ce traité, conclu d'une part avec la loyauté la plus complète, de l'autre, avec des sentiments tout contrai-

1. Enquête du mois de février 1435, Archives nationales, P. 1538 [1], cote 494.

2. Archives nationales, P. 1373 [1], cote 2161.

res, ne devait pas être ratifié par le gouvernement florentin. Il s'y refusa plus tard, sous le prétexte, assez mal fondé, qu'on l'avait fait sans sa participation directe et en vertu d'une procuration dont la date était alors périmée. Néanmoins, les deux aventuriers, qui avaient déjà tiré de la duchesse des sommes importantes à titre d'avances ou de rémunération, furent assez audacieux pour renouer en France d'autres négociations qu'ils engagèrent, cette fois, avec le gouvernement de Charles VII. Ils lui offrirent de lui faire restituer la ville et le territoire de Gênes, et d'obtenir des Florentins une avance de 200,000 ducats afin de subvenir aux frais de la guerre contre les Anglais. La proposition parut assez sérieuse pour que, sur l'avis de la Trémouille, on crût devoir la discuter en Conseil, et députer ensuite le sire de Châtillon à Florence, dans le but de la traiter officiellement. Ce fut précisément cette mission qui fit decouvrir le mystère de frande et d'iniquité dans lequel la duchesse de Bourbon s'était laissé envelopper avec une crédulité aveugle, que le malheur de sa position peut seulement expliquer. Arrivé à Florence pour négocier en même temps au nom du roi et de la princesse Marie, le sire de Châtillon ne tarda pas à apprendre de la Seigneurie que les propositions faites à la Cour de France par Ruccellaï n'étaient qu'une invention de sa part, et qu'en ce qui concernait la délivrance de Jean de Bourbon, la duchesse et les personnes mêlées à cette affaire avaient été les dupes d'une honteuse intrigue. Vainement, sur la plainte de l'envoyé français, Ruccellaï et son frère furent jetés en prison [1]; vainement, la duchesse de-

1. Afin de se concilier l'indulgence de ses juges en essayant de dégager la responsabilité du gouvernement florentin, Ruccel-

manda la restitution des avances faites par elle aux agents florentins. Elle ne put obtenir aucune justice de la Seigneurie qui profita de la révolution, dont les conséquences furent alors la chute des Albizzi et le triomphe de Cosme de Médicis, pour désavouer des faits accomplis sous la précédente administration.

A la cruelle déception que lui causa l'inutilité de tant de démarches accompagnées de tant de sacrifices, se joignit bientôt, pour la malheureuse duchesse, une douleur encore plus grande. Après avoir langui dans une captivité de dix-huit ans, Jean de Bourbon mourut le 5 janvier 1434 [1], au milieu du dénùment et de l'abandon, et n'ayant auprès de lui que son barbier Perrinet, le seul et fidèle compagnon de ses dernières infortunes. Tourmenté jusqu'à la fin par cette triste question d'argent qui, si longtemps, avait tenu en suspens son existence et sa liberté, le pauvre prisonnier ne manqua point, dans son testament, de faire les plus instantes recommandations à sa femme et à son fils pour qu'ils eussent à payer ses dettes. « Qu'il soit ainsy faict, dit-il par deux fois, si amez le bien, allègement et salvacion de mon âme, et si en voulez respondre devant Dieu. » Succombant à son tour sous le poids de la déception et

laï déclara, malgré la procuration donnée par les Dix de la balie, qu'il n'avait point reçu d'eux une mission officielle. Il prétendit avoir tramé toute l'affaire avec Bartoli, « pour avoir des biens de mon dict seigneur le duc, comme aussi par charité et la bonne amour qu'il avait à mon dict seigneur, et ne cuidoit pas que la communaulté de Florence souffrist, ne supportast aucun dommage pour les choses dessus dictes. » — Cf. *La Rançon du duc de Bourbon ;* interrogatoire de Ruccellaï, Archives nationales, P. 1358 [1], cote 494.

1. « Quinto die januarii, anno regni nostri duodecimo, quo die præfatus Johannes obiit. » — *Lettre de Henri VI*, Rymer, t. V, p. 15.

du chagrin, la duchesse lui survécut à peine de quelques mois, et son fils, le duc Charles de Bourbon ne fut pas plus heureux qu'elle dans ses démarches auprès du gouvernement florentin, pour récupérer les sommes extorquées à sa mère.

Comme conclusion de ce lamentable récit, ajoutons que la mort si triste de Jean de Bourbon fit peu de bruit à la Cour de France, alors préoccupée des derniers actes de la grande lutte nationale contre l'Angleterre. Mais le peuple qui n'oublie pas, et qui a, lui aussi, des larmes pour tous les malheurs comme des chants pour toutes les gloires, le peuple s'apitoya sur le sort et la fin déplorable de ce descendant du roi saint Louis. Il en fit même plus tard un personnage légendaire auquel la poésie vint donner une simple et touchante consécration. Pendant longtemps, une complainte populaire célébra celui qu'on appelait Jean le Vaillant, et qui, quelques années après le supplice de « Jehanne la bonne Lorraine, » était mort loin de son pays, victime de l'injustice et de la cruauté des Anglais [1].

1. Voici l'un des couplets de cette pièce, dont plusieurs autres fragments qui nous ont été conservés, peignent également bien le sentiment public de l'epoque et l'irritation causée en France par la conduite de l'Angleterre :

> Pour mon prince, seigneur très-redoubté,
> Jean le Vaillant, noble duc de Bourbon,
> Suis en douleur et en courroux bouté,
> Et m'est advis que j'ay bonne raison,
> Quand j'aperçoy que par grant dezraison
> Les faux Angloys par leur grant tyranie,
> Après qu'on eut de sa rançon partie,
> Dix et huit ans en prison bien gardée
> Tant l'ont tenu, qu'il a rendu la vie.
> En paradix soit son âme logée.

## II

Pour la dignité du gouvernement florentin, on est heureux de constater que, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, d'autres négociations plus sérieuses et plus honorables se nouèrent entre la France et la République. Les plus importantes, qui s'engagèrent sous le premier de ces deux règnes, eurent lieu de 1403 à 1407, au sujet de la réduction de Pise, et de 1408 à 1414, à l'occasion du grand schisme d'Occident et des entreprises de Louis d'Anjou sur le royaume de Naples. Au commencement du règne de Charles VII, Agnolo Acciajuoli, allié par sa sœur aux Médicis, et le célèbre Nicolas Albergati, cardinal de Sainte-Croix, qui prit ensuite une part si active au traité d'Arras, sont envoyés comme ambassadeurs à la Cour de France. Ces relations diplomatiques, et d'autres qui se renouvellent en 1452 pour le rétablissement de la paix en Italie, montrent tout le désir qu'éprouvent les Florentins, placés alors sous l'administration de Cosme, de maintenir une étroite alliance avec le gouvernement de Charles VII, et de lui être agréables autant que possible. Une fois pourtant la Seigneurie — et là son rôle fut ce qu'il devait être — ne put satisfaire aux demandes du roi. En 1455, ce prince, excité par les ennemis de l'infortuné Jacques Cœur, exilé à cette époque en Italie, avait voulu exiger de la Seigneurie l'extradition de son ancien et généreux trésorier. La Seigneurie répondit que Jacques Cœur ne se trouvait pas sur son territoire ; que le bruit s'était répandu qu'il était à Rome, et que dans cette ville elle

n'avait aucune action à exercer. A la suite d'une seconde tentative, qui n'eut pas plus d'effet, le roi n'insista plus; et la preuve qu'il n'en garda point de mécontentement, c'est que peu après il permit au gouvernement de Cosme de Médicis de faire acheter en France trente mille charges de blé destinées à la nourriture de la population florentine.

En 1461, à l'avénement de Louis XI, la République, qui avait entretenu des relations avec ce prince lorsqu'il n'était encore que Dauphin, lui envoya une ambassade solennelle pour lui porter ses félicitations. Les ambassadeurs étaient Filippo de Médicis, Piero de Pazzi et Bonarso Pitti. Les instructions dont ils étaient porteurs, la harangue prononcée devant le roi par le chef de l'ambassade, la série des dépêches se rattachant à cette mission et le remarquable rapport qui la termine, méritent de fixer tour à tour l'attention de l'historien [1]. On y voit à découvert les desseins que Louis XI, au début de son règne, avait déjà sur l'Italie. Son plan était celui-ci: former avec les puissances italiennes une ligue offensive et défensive; obtenir la restitution de Gênes à la couronne de France, asseoir la maison d'Anjou sur le trône de Naples, et avoir la main dans les affaires des Milanais en mariant le duc de Calabre à la fille de François Sforza. Conformément à cette politique, le roi écrit l'année suivante aux Florentins pour les engager vivement à demeurer fidèles à la cause de la maison d'Anjou. Mais Jean de Calabre n'ayant pu, malgré les vœux et les démarches du gouvernement français, réussir dans son entreprise contre le royaume de Naples, cet échec

1. A. Desjardins, *Négociat. diplom. de la France avec la Toscane*, t. I, p. 100 et suiv.

inattendu porta Louis XI à changer son plan en ce qui concerne ses intérêts personnels.

Ce prince adresse donc, en 1463, de nouvelles dépêches à la Seigneurie. Il lui annonce que, renonçant à la possession de Gênes, il cède ses droits sur cette ville à François Sforza, et n'entend par là porter aucune atteinte à l'équilibre de l'Italie, qu'il veut toujours respecter. Bientôt la ligue redoutable dite du *Bien public* donne au roi assez de préoccupations en France, pour qu'il n'ait pas le temps de songer aux affaires du dehors. En sortant de cette crise, il reçoit de Florence un message qui, en lui apprenant que François Sforza vient d'être frappé, en 1466, par une mort prématurée, l'oblige de reporter ses regards sur l'Italie. Il était à craindre, en effet, que l'héritage du duc de Milan ne fût disputé, et que de sérieuses compétitions ne vinssent à se produire au delà des Alpes. Averti et secondé par la Seigneurie, Louis XI se hâte d'intervenir. Grâce à l'autorité de son nom, à la sagesse de sa conduite, à la fermeté de son langage, il assure aux héritiers naturels de Sforza la succession de ce puissant parvenu, et préserve ainsi l'Italie des maux de la guerre civile. Plusieurs dépêches fort étendues, échangées entre le roi et la république, jettent le jour le plus complet sur cette négociation si honorable pour la politique de la France, et qui eut pour conséquence naturelle de fortifier l'union entre les deux gouvernements [1].

Dans la même année 1466, l'insuccès du complot dirigé par Nicolas Soderini et Luca Pitti contre Pierre de Médicis, fournit au roi l'occasion d'exprimer le blâme le plus énergique au sujet d'une tentative qui menaçait à

1. A. Desjardins, *Ibid.*, p. 136-141.

la fois le repos de la république et la fortune des Médicis. Sa lettre, remplie de sentiments affectueux qui peuvent surprendre de la part d'un tel prince, est curieuse à plus d'un titre. Ce qui l'étonne, ce qui le confond, par exemple, dans cette entreprise, c'est que la conjuration ait pu être étouffée sans la moindre effusion de sang. Malgré sa foi vive aux miracles, Louis XI avoue qu'il a peine à croire à un pareil prodige, fort extraordinaire, en réalité, si l'on se reporte aux principes et aux moyens violents adoptés alors par la politique en France comme en Italie. Dès l'année suivante, après la conclusion d'une ligue italienne signée à Rome, la Seigneurie envoie une ambassade à Louis XI, pour former avec le roi une alliance encore plus intime, et quelques mois après, elle lui adresse une lettre d'actions de grâces, où elle le remercie chaleureusement de l'avoir réconciliée avec le pape Paul II. Plus tard, tandis que l'implacable adversaire de la féodalité combat les grands, combat Charles le Téméraire dans son royaume, et se dispose à l'entrevue de Péronne, il n'oublie pas néanmoins les affaires d'Italie. Il se déclare d'abord pour le duc de Milan contre les intrigues de Venise et de la Savoie, puis, il désavoue hautement ses ambassadeurs à Rome, accusés d'avoir entretenu des pratiques secrètes avec les exilés de Florence.

Les relations politiques de Louis XI et de Laurent de Médicis débutent, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, sous les auspices d'une mutuelle bienveillance. Comme premier service, le roi demande à son jeune allié d'arrêter la négociation entamée à Rome par son frère, le duc de Guienne, qui ayant fait le serment solennel de ne plus conspirer contre l'autorité royale, voulait nonobstant recommencer de nouveaux complots, et désirait à cette

fin être relevé de son serment par le souverain Pontife. Vint ensuite une autre négociation conduite par Louis XI avec un grand mystère, et dans laquelle il chargeait Laurent de proposer, en son nom, à Ferdinand de Naples, une alliance de famille, que scellerait un mariage entre sa fille Béatrix et le jeune Dauphin, à peine âgé de trois ans. A cette proposition Ferdinand répond par un noble refus. Il ne peut, ni ne veut, sans se déshonorer, dit-il, s'engager, ainsi qu'on le lui demande, à combattre son oncle, le roi d'Aragon, dans l'intérêt de la politique française, et il aime mieux renoncer aux avantages d'une si brillante alliance qui, d'ailleurs, ajoute-t-il, est au-dessus de son ambition. Quelques années après, la maison d'Anjou, en s'éteignant, laisse au roi de France des droits fort contestables, et souvent contestés, sur le royaume de Naples. Louis XI est trop prudent, trop habile politique, pour penser à faire valoir personnellement des prétentions qui n'ont abouti jusque-là, et qui n'aboutiront plus tard qu'à d'aventureuses et inutiles entreprises. Et cependant, chose remarquable, son action tutélaire, bienfaisante même, continue de se faire sentir au peuple florentin, comme s'il avait besoin en Italie du concours de ce fidèle allié. Il lui envoie du blé dans les années de disette, protége son commerce, accueille ses réclamations, et répare les torts dont il a pu souffrir. Enfin, deux événements graves, importants surtout par leurs conséquences, la chute de Charles le Téméraire et la conjuration des Pazzi amènent entre Laurent de Médicis et la Cour de France un échange réciproque de missives témoignant des excellentes relations qui unissent les deux gouvernements.

Nous touchons ici au point capital de la politique de Louis XI, en ce qui regarde la république de Florence,

et surtout la confédération que ce prince conçut le dessein d'établir en Italie. Prise et abandonnée plusieurs fois, ainsi qu'on l'a vu, la pensée toute patriotique de réunir en un seul faisceau les forces éparses d'une grande nation, avait eu pour promoteurs les deux personnages les plus éminents de l'époque, Cosme de Médicis et François Sforza. Le pape et le roi de Naples, les ducs d'Este et de Milan, les républiques de Florence, de Venise et de Bologne, formaient une ligue ayant pour objet de fonder une paix stable, appuyée sur la solidarité des intérêts, et d'opposer une commune résistance aux ennemis extérieurs. Dans cette combinaison, la politique de la France intervenait aussi, et voulait, au nord, replacer Gênes sous sa domination, au sud, faire reconnaître les princes de la maison d'Anjou comme souverains des Deux-Siciles. Cette politique, qui était celle de Charles VII, ne tarda pas à être abandonnée par Louis XI. Moins exigeant que son prédécesseur, ce prince se montra, — le fait mérite d'être signalé, — plus soucieux de ménager les droits et les intérêts de l'Italie. S'il réclama d'abord Naples et Gênes, il sacrifia en même temps les prétentions que Louis d'Orléans, son gendre, avait sur le Milanais. Plus tard même, après avoir cessé de soutenir la cause de René d'Anjou, il rend Gênes au duc de Milan, en faisant comprendre aux Florentins que l'occupation de cette ville par un prince italien était favorable au maintien de l'équilibre et de la paix qu'il désirait voir se consolider au delà des Alpes. Jaloux, à son tour, de garder intacte l'alliance traditionnelle qui l'unissait à la France, le gouvernement de Florence se prête volontiers aux vues de Louis XI. En 1467, lorsque, selon le désir précédemment exprimé par le roi, une nouvelle ligue fut conclue à Rome entre les puissances italiennes, les

représentants de la république, demandèrent expressément que le nom du souverain de la France figurât dans l'acte, et y fût l'objet d'une mention toute spéciale[1]. Les événements justifièrent cette marque de confiance donnée à Louis XI. Sa politique, tout en continuant d'être bienveillante à l'égard de Florence, ne cessa d'avoir pour but de rapprocher ceux des états italiens que des intérêts différents ou des rivalités d'influence pouvaient diviser. Une politique si sage, si conciliante, semblait être sur le point d'amener la pacification et l'union de la Péninsule, quand les faits qui suivirent la conjuration des Pazzi vinrent de nouveau remettre tout en question.

Irrité de l'insuccès d'une tentative à laquelle le plus cher de ses neveux avait directement participé, Sixte IV, on l'a vu, avait lancé contre les chefs du gouvernement florentin une bulle d'excommunication. Il y rappelait les griefs de l'Église romaine, et signalait à l'indignation publique la mort violente de l'archevêque de Pise, mais sans en indiquer la cause, sans dire un mot de l'attentat qui avait coûté la vie à Julien de Médicis, et auquel son frère avait pu échapper. La bulle concluait en déclarant Laurent et ceux de son parti criminels de lèse-majesté, coupables de sacriléges, excommuniés, infâmes, et ajoutait, suivant l'usage du temps, les formules les plus rigoureuses des censures ecclésiastiques[2]. Ce premier anathème, demeuré sans effet, fut

1. A. Desjardins, *Négociat. diplom.*, t. I, p. 136.

2. A propos de cette bulle, dont Rinaldi donne le texte commençant par ces mots : « Iniquitatis filius et perditionis alumnus Laurentius de Medicis... » L'abbé Fleury, dans son *Histoire ecclésiastique*, fait les observations suivantes : « Les amis des Médicis pouvoient dire que le plus grand crime de Laurent étoit de ne s'être pas laissé tuer comme son frère, et que, si le pape

suivi d'une nouvelle bulle prononçant l'interdit, et défendant à tous les fidèles, comme à tous les états, d'entretenir aucun commerce, aucune alliance, avec le gouvernement florentin. Celui-ci, voyant que la réparation qu'il avait offerte en expiation du meurtre de l'archevêque Salviati était rejetée à Rome, s'empressa de réunir à Florence un concile provincial, composé des prélats toscans, et leur demanda une protestation contre la sentence pontificale. En même temps fut publiée la confession authentique de Montesecco, afin d'établir la connaissance que le pape avait eue de la conjuration, et cette pièce, accompagnée d'un appel de l'excommunication à un concile œcuménique, fut adressée à tous les souverains de la chrétienté.

Aux représentations que diverses puissances lui firent à ce sujet, l'inflexible Sixte IV répondit par une guerre ouverte, qui semblait destinée à achever l'œuvre que le fer des conspirateurs n'avait pu consommer. Une armée, composée de troupes fournies par le pape et le roi de Naples, et que commandait Frédéric de Montefeltro, duc d'Urbin, envahit le territoire de la Toscane. Florence se trouva bientôt dans une situation fort périlleuse. Trahie

agissoit par motif de religion, il ne devoit pas laisser impuni le crime des Pazzi qui avoient massacré Julien de Médicis dans la principale église de Florence, un jour de dimanche, au milieu du saint sacrifice; et toutefois on ne voit aucune censure contre eux, ni même la moindre procédure. » Ajoutons que Sixte IV en repoussa, dans aucun acte public, le reproche qu'on lui adressait d'avoir participé indirectement au complot des Pazzi. Les Florentins, au contraire, reconnurent le tort qu'ils avaient eu de laisser mettre à mort un archevêque et deux prêtres qui, malgré le flagrant délit, n'étaient justiciables que des tribunaux ecclésiastiques, et ils offrirent d'en donner toute satisfaction au pape.

par le duc Hercule d'Este, qu'elle avait placé à la tête de ses forces militaires, elle invoque le secours de Venise et de la régente de Milan, Bonne de Savoie. Venise, menacée par les Turcs qui occupent l'autre bord de l'Adriatique et s'approchent de l'Isonzo, garde pour elle-même ses moyens de défense. De son côté, la veuve de Sforza est contrainte d'employer toutes ses forces à réprimer le soulèvement de Gênes, excité par Ferdinand de Naples, et à repousser les Suisses que Sixte IV avait poussés à attaquer le Milanais. L'Italie était donc ramenée à ses plus mauvais jours. Au lieu de cette pacification générale, qu'on avait récemment espérée, la guerre sévissait partout. La peste décimait à la fois la population de Florence et celle de Venise, et les Turcs, fléau plus terrible encore, franchissant l'Isonzo, allumaient sur les rives de la Piave des incendies dont les sinistres clartés venaient effrayer les Vénitiens jusque dans leurs lagunes.

Pour un prince aussi peu scrupuleux que Louis XI, qui, dans sa politique, appliquait si souvent la maxime : *Diviser pour régner*, l'antagonisme des puissances italiennes offrait une occasion toute propice d'intervenir à main armée, dans le but de faire des conquêtes. Loin de se laisser entraîner à une ambitieuse tentation, il ne se départit point de la sagesse et de la modération qu'il avait montrées jusque-là. Il s'appliqua seulement à protéger les Florentins, ses alliés ; à influer sur les conseils du souverain Pontife, au nom des services rendus à la papauté par les rois de France ; à diriger enfin tous ses actes vers le rétablissement de la confédération italienne. Rien de plus intéressant que la série des négociations diplomatiques engagées et poursuivies à ce sujet, depuis l'ambassade de Commines à Florence, jusqu'à la cessa-

tion momentanée des hostilités entre les parties belligérantes. Les efforts de l'envoyé du roi n'ayant pu empêcher l'invasion et la dévastation de la Toscane par les troupes pontificales, et la Cour romaine ayant tenu peu de compte des justes représentations de Louis XI[1], ce prince prend alors le parti de convoquer à Orléans un concile national sous la présidence de Pierre de Bourbon.

Dans cette assemblée, où se réunirent 300 députés du clergé de France et un grand nombre de seigneurs, la déclaration suivante fut rendue : « Le royaume italique et les autres puissances confédérées avec le roy très-chrestien ayant intérest à ce qu'un concile général soit tenu tous les dix ans, le pape sera requis d'en convoquer un le plus tost possible, et jusqu'à ce que le dict seigneur pape ait déposé les armes prises par lui contre les chrestiens, aucun argent ne sera envoyé à la Chambre apostolique, dans la crainte qu'il ne serve à la continuation de la guerre[2]. » Afin d'appuyer cette décision que l'autorité séculière avait ensuite sanctionnée et appliquée, le roi voulut intervenir comme arbitre entre

1. Pour voir combien le roi était peu satisfait des actes et des dispositions hostiles du saint-siége, on peut lire sa lettre adressée à Sixte IV, et datée de Chartres, le 10 août 1478. On y lit ces mots : « Utinam Sanctitas Vestra dignaretur considerare quod egit!... Utinam a tam nefandis rebus Sanctitas Vestra immaculata foret! » Malipieri, *Annal. Venet.*, *Archiv. stor. italiano*, t. VII, part. I, p. 247.

2. Sur ce concile national, dont la plupart des historiens ne font aucune mention, Labbe, dans son ouvrage, ne dit qu'un mot, sans indiquer nullement l'esprit et le caractère de cette assemblée. — Voir le manuscrit de la Bibliothèque nationale dont il est parlé ci-après, et l'*Histoire de la maison d'Harcourt*, par de la Roque, t. I, p. 445.

les puissances italiennes. Il envoya donc à Rome deux nouveaux ambassadeurs, Guy d'Arpajon, son chambrier, et Antoine de Morlhon, président au parlement de Toulouse, auxquels furent ensuite adjoints Jean de Voisins, vicomte d'Ambres, Jean de Carmaing, et plusieurs savants docteurs ès lois.

## III

Ainsi qu'on en peut juger par les instructions fort curieuses données à ses représentants, Louis XI croyait fermement que le pape accepterait sa médiation, car l'évêque de Fréjus, accrédité par Sixte IV auprès de la Cour de France, s'était porté garant de l'intention où était le pontife d'accepter l'arbitrage du roi. Après s'être arrêtés à Florence, où ils rencontrèrent les députés de Milan, de Venise et de Ferrare, et s'être concertés avec la Seigneurie et Laurent de Médicis, qui s'en remirent pleinement à leur sagesse « pour obtenir la paix due à l'Italie », les ambassadeurs français arrivèrent à Rome au mois de janvier 1479. Dans un consistoire secret, auquel assistaient plus de vingt cardinaux, le président de Morlhon exposa d'abord au pape le but de sa mission, et présenta ensuite une note résumant les propositions qui devaient être soumises aux délibérations du sacré collége. « Le roi très-chrétien et tous les chrétiens avec lui, était-il dit dans la note, s'étonnent que votre Béatitude persiste à combattre l'illustrissime Ligue, à attaquer le duc de Milan dans ses états, et à vouloir priver ledit roi de ses droits suzerains sur Gênes. N'hésitez pas, ô saint-père! à remettre au roi, comme l'a promis en votre

nom l'évêque de Fréjus, le soin de décider sur les griefs que vous pouvez avoir avec les Florentins. Quand les députés de la Ligue sont venus se plaindre au roi, notre sire, et lui demander sa protection, il leur a répondu qu'il savait de source certaine que Votre Sainteté, habituée dès l'enfance à la vie contemplative du cloître, pouvait et devait ignorer les intrigues de ce monde, et que les dissensions actuelles ne provenaient pas de votre initiative, mais que vous étiez circonvenu par les passions toutes personnelles et les intérêts privés de quelques-uns. Aussi, le roi ajouta-t-il qu'avant de passer à des mesures décisives et de faire appel à sa noblesse et à ses milices pour sauver la foi catholique des agressions du Turc, il voulait recourir encore aux conseils et aux bons offices[1]. »

Sans paraître mécontent du discours hardi tenu devant le consistoire par l'orateur de l'ambassade, discours qui posait comme bases des négociations l'arbitrage du roi, la pacification de l'Italie et la réunion d'un concile

1. Un manuscrit de la Bibliothèque nationale, du fonds français, et portant le n° 3880, contient une série de pièces historiques fort intéressantes sur la mission de ces ambassadeurs et les négociations dont elle fut suivie. Il a pour titre : *Relation exacte de la négociation faicte par les ambassadeurs de Louis XIe pour traicter de la paix entre le pape Sixte IIII et le roy de Naples d'une part, et la république de Venise, les ducs de Milan et de Ferrare, et la république de Florence, d'autre part, ès années* 1478 *et* 1479. Nous avons puisé, dans cette relation qui offre tous les caractères d'authenticité désirables, les principaux éléments des faits concernant cette partie de notre Étude. Un autre manuscrit, renfermant des pièces à peu près semblables, et appartenant à la bibliothèque de Bourges, avait été précédemment signalé par M. de Girardot au Comité de l'histoire, de la langue et des arts, institué auprès du ministère de l'Instruction publique.

général, le pape répondit quelques jours après qu'il était disposé à la paix, pourvu qu'elle fût conforme à la dignité du saint-siége apostolique. A cette réponse, Sixte IV ayant ajouté des paroles pleines d'irritation contre le gouvernement florentin, les envoyés de Louis XI s'empressèrent de rappeler que leur souverain était prêt à faire donner réparation pour tout ce qui serait trouvé contraire à l'honneur et aux priviléges de l'Église. « Mais si l'on prétendait, dirent-ils, ôter au roy la Seigneurie de Florence, ses droits sur Gênes et Savone, et ruiner ses confédérez de l'illustrissime Ligue, il avait délibéré, à l'aide de Dieu, de les défendre et garder comme feroit ou pourroit faire pour son propre royaume [1]. » A la suite de cette seconde audience, où les rapports avaient commencé à devenir un peu tendus, comme on s'occupait de rédiger par écrit les moyens à prendre pour le rétablissement de la paix, Sixte IV déclara tout à coup, dans un consistoire tenu le 5 février, qu'il désavouait pleinement l'évêque de Fréjus et sa créance, soutenant qu'il n'avait jamais entendu, pas plus qu'il n'entendait maintenant, s'en remettre à la décision du roi. Puis, ayant fait entrer l'évêque de Fréjus, il lui reprocha violemment d'avoir outre-passé son mandat en prenant sur lui-même d'affirmer devant le roi ce que le pape ne l'avait pas chargé de dire.

Ces mots proférés à haute voix, en présence de l'assemblée, Sixte IV retira immédiatement au malheureux prélat son office de référendaire à la Cour romaine, et, le renvoyant du consistoire, il lui défendit de reparaître au palais pontifical. Tout émouvante qu'elle fût, cette scène ne fit point oublier aux ambassadeurs français

1. *Manuscrit de la Bibliothèque nationale*, p. 81.

l'objet pacifique de leur mission. Ils représentèrent au pape que ce désaveu tardif était peu digne de son caractère, et en tout cas fort désobligeant pour leur maître. Le roi ne prétendait nullement, selon leur dire, s'ériger en juge du vicaire de Jésus-Christ. En offrant sa médiation, il n'avait fait que suivre l'exemple de ses prédécesseurs qui avaient toujours agi de même, quand les souverains Pontifes les avaient choisis pour arbitres dans des circonstances encore plus importantes [1]. Comme moyens d'arriver à un accommodement, ils proposèrent en même temps des conditions fort acceptables, d'après lesquelles le gouvernement florentin et Laurent le Magnifique obtiendraient la levée de l'excommunication, et s'uniraient aux autres membres de la Ligue pour conclure une bonne paix et une solide alliance avec le pape et le roi de Naples.

Sixte IV consentit à nommer une Commission de cardinaux afin d'examiner ces propositions, et l on fixa une nouvelle réunion au 15 février, afin d'entendre la réponse du souverain Pontife. « Au jour marqué ci-dessus, écrivent les ambassadeurs à leur Cour, le saint-père nous dict qu'il ne remettoit point les dictes dissensions, différends et guerres au roy nostre seigneur ny à aultres, par manière de rémission portant contraincte, disant que le vicaire de notre seigneur Jésus-Christ ne se doit soubsmettre, ny estre jugé par homme quel qu'il soit, mais qu'il estoit bien content que gracieusement et par bon traicté les droits et raisons des parties fussent veus, et quelques bons moyens trouvez pour

1. « Maxime quia semper in majoribus causis prædecessores Sanctitatis Vestræ Christianissimo regi pro tempore existenti se remiserunt. » — *Manuscrit de la Bibliothèque nationale.*

pacifier les dictes guerres et pouvoir résister au Turc [1]. » Dans l'intention de soutenir la résistance du pape, l'envoyé de l'empereur Frédéric III ayant ajouté que son maître était disposé à défendre le saint-siége envers et contre tous, et, qu'à l'exemple des autres puissances, « il ne requéroit concile », le chef de l'ambassade française se hâta de protester contre cette prétention de l'Empereur à se déclarer le protecteur exclusif de l'Église romaine. Après avoir rappelé que, de tout temps, le droit de protéger le siége apostolique avait appartenu au roi très-chrétien plus qu'à nul autre prince, il dit, en concluant : « Au regard du concile général, ne l'avons requis, ne entendons le requérir, sinon que nostre dict sainct père, à la suggestion d'aucuns tendans à passions et affections particulières, voulsist contre raison continuer les dictes guerres, et par icelles ou aultrement donner puissance au Turc d'entrer en Italie, et par ce moien destruire et confondre la foy catholique [2]. »

Dès qu'il se sentit appuyé par l'Empereur et par son fils Maximilien, tous deux adversaires déclarés de Louis XI, Sixte IV persista encore plus énergiquement à repousser la médiation du roi. Les négociations étaient sur le point d'être ainsi rompues, quand les représentants de Louis XI essayèrent encore d'agir sur l'esprit du pape. Ils lui firent comprendre qu'on n'en serait point venu à une rupture imminente, s'il avait accepté d'abord l'arbitrage du roi, et que l'amitié de la France, en tout état de cause, n'était pas à dédaigner. Après avoir dit que, la guerre se continuant, tous les passages, tous les chemins seraient fermés par les états qui se seraient

1. *Manuscrit de la Bibliothèque nationale*, p. 92.
2. *Ibid.*, p. 104.

soustraits à l'obédience du saint-siége, et qu'il serait impossible de se rendre à Rome des différentes parties de la chrétienté, ils ajoutèrent ces paroles significatives : « Et ce pourroit estre que le peuple romain et autres de ses seigneuries voyant ce que dict est, et la perdition du guain et proffit qu'ils avoient paravant, se pourroient esmouvoir et courir sus à Sa Sainteté et aux cardinaux, et qu'en ceste ville n'auroit aucune seureté ; que luy, qui estoit vicaire de Jésus-Christ, debvoit estre le père commun et universel de tous, et non mie d'un particulier, et qu'il mettroit luy et l'Église en perpétuelle subjection et servitude. »

Bien qu'aux instances des orateurs français qui le suppliaient de déposer les armes et de suspendre les censures, Sixte IV eût répondu « qu'il ne le pouvoit ny debvoit faire, » il ne laissa pas d'être ébranlé par cet accord unanime des puissances venant lui demander la paix au nom de la politique et de la religion. Malgré les efforts du parti à la fois violent et aveugle qui, dès ce temps, voulait faire prévaloir les résolutions les plus extrêmes sur la prudence traditionnelle de la Cour romaine, le pontife sembla incliner vers les conseils des cardinaux plus sages qui l'engageaient à user de modération. Ce qui le porta surtout à se montrer plus conciliant, ce fut la nouvelle répandue en Italie que le roi de France allait réunir, vers la mi-avril, un concile général à Lyon [1]. Comme en dehors de la question qui s'agitait, les accusations portées contre l'irrégularité de

1. Les motifs qui portaient Louis XI à réunir un concile général à Lyon sont expliqués par les instructions données à ses ambassadeurs, instructions renfermées dans le *Manuscrit de la Bibliothèque nationale*, et reproduites dans les *Négoc. diplom. de la France avec la Toscane*, t. I, p. 175 et suiv.

ses mœurs et les actes de simonie dont son élection avait été entachée, pouvaient faire craindre au pape les décisions d'un concile, il consentit enfin, le 14 avril 1479, à accorder l'amnistie et la suspension des censures. Toutefois, il ne s'exécuta que comme contraint et forcé, en disant, à propos du délai de huit jours qui lui avait été fixé pour prendre une résolution : « Aux condamnez à estre pendus en ce pays-ci, on leur donne bien quinze jours d'espace. »

Sur ces entrefaites, plusieurs incidents successifs vinrent donner à Sixte IV de nouveaux prétextes pour de nouveaux délais. En réponse aux exigences de la Cour de Rome, le gouvernement florentin avait fait savoir, par des instructions arrivées le 28 avril, qu'il acceptait les concessions que les ambassadeurs français avaient offertes en son nom ; mais il refusait absolument d'élever, ainsi qu'on le lui demandait, un monument expiatoire, afin de ne pas perpétuer le souvenir d'un odieux événement qu'on devait plutôt ensevelir dans l'oubli. De son côté, la république de Venise annonçait au saint-siége qu'impuissante, vu l'état de l'Italie, à résister seule aux Turcs, elle avait conclu la paix avec eux, et qu'elle observerait cette paix quand même la fin des hostilités dans la Péninsule permettrait de réunir les forces italiennes contre les infidèles. Le pape profita de cette déclaration pour dire qu'il était étrange que Venise eût fait un traité particulier avec le Turc, quand toutes les puissances chrétiennes demandaient instamment la conclusion de la paix et la formation d'une ligue générale afin de combattre les ennemis de la foi. Puis, comme les députés de Gênes étaient venus à Rome pour solliciter encore le pape de reconnaître l'indépendance de leur république, Sixte IV y consentit, malgré

les protestations des orateurs de France qui soutenaient que leur maître étant le seul et légitime seigneur des Génois, appuyer ces derniers dans leur révolte, c'était rompre une fois de plus la paix désirée si ardemment par toute la chrétienté.

Grande était déjà l'émotion soulevée par ce débat au milieu du consistoire, lorsque les députés de l'Empereur y mirent le comble en intervenant pour déclarer que leur souverain « se debvoit mieux appeler très-chrétien que le roy de France, lequel soutenoit la ligue d'Italie à l'encontre de notre sainct père le pape et de l'Église romaine. » Sur ces mots, nouvelles et plus énergiques protestations des ambassadeurs de Louis XI, qui opposent à leurs adversaires les nombreux services de tout temps rendus au saint-siége par les rois de France, et, après une discussion fort animée, l'assemblée se sépare dans une vive agitation. Cette agitation n'a rien qui doive surprendre. Pour les hommes sérieux qui assistaient à un pareil débat, pour les Italiens surtout, plus d'un grave enseignement pouvait en ressortir. Peut-être y voyaient-ils déjà un augure menaçant pour le repos de la chrétienté et l'indépendance de l'Italie que ses fatales dissensions allaient encore livrer sans défense à la merci de quelque puissance étrangère. Peut-être même, dans l'antagonisme de deux états rivaux se disputant, par rapport au saint-siége, l'honneur d'un protectorat plus politique que désintéressé, devinaient-ils les premiers symptômes de la grande lutte dont la Péninsule était appelée à devenir incessamment le théâtre, et dont les combattants devaient être les souverains des maisons de France et d'Autriche.

## IV

Devant les difficultés qui arrêtaient la marche des négociations à Rome, Louis XI s'entendit avec son allié Édouard IV, roi d'Angleterre, afin de présenter ensemble une offre nouvelle de médiation ; puis, il députa auprès du pape son secrétaire, Louis Toustain, muni d'instructions particulières. A son arrivée, les représentants de la France, de l'Angleterre et de la Ligue se réunirent chez le cardinal de Rouen, et il fut convenu qu'une audience serait demandée au souverain Pontife pour le lendemain, 22 mai. Dans cette audience, l'ambassadeur vénitien, Sebastiano Badoer, chargé de porter la parole au nom de la Ligue, déclara que les états confédérés s'en tenaient aux propositions par eux faites précédemment, et que, « au cas où le sainct père, dans huit jours, n'auroit accordé la paix, selon les offres desdicts états, les députez se départiroient de Rome et s'en iroient devers leurs Seigneuries, lesquelles mettroient peine à soi deffendre et à *chasser les mauvaises herbes d'Italie* [1]. » Le pape ayant répondu qu'il ferait connaître sa décision dans huit jours, bien qu'il fût peu convenable de lui fixer encore un terme aussi rapproché en une affaire de semblable importance, les représentants des puissances attendirent. Le 31 mai, dans un consistoire auquel assistaient tous les ambassadeurs et les cardinaux présents à Rome, Sixte IV fit lire par l'un de ses secrétaires une réponse, longuement motivée, où il expliquait et justifiait la conduite qu'il avait tenue. De là, retournant

1. *Manuscrit de la Bibliothèque nationale.*

contre ses adversaires les reproches que ceux-ci lui adressaient, il se plaignit vivement de cette interversion de rôles qui, selon lui, changeait le coupable en juge, et le juge en coupable.

Quant à la suspension des hostilités et à l'établissement d'une confédération italienne, il soutenait avoir montré les meilleures dispositions, ayant égard en cela aux conseils des députés de l'Empereur et du duc Maximilien, dont l'autorité avait toujours eu et aurait toujours, à juste titre, une grande influence sur le saint-siége[1]. Après s'être élevé ensuite contre les propositions que la Ligue opposait aux siennes, en repoussant tout ce qui, dans les articles présentés par lui-même, touchait au salut des âmes, il ajoutait : « Dans cette affaire, notre conscience parle plus haut que les discours des hommes, et quand nous agissons bien aux yeux de Dieu, nous tenons pour louanges véritables les calomnies des méchants. » Puis, s'adressant aux orateurs français, pour leur faire ironiquement observer quel cas on faisait de la médiation du roi leur maître, le pape dit, en terminant, aux députés de la Ligue : « C'est vous qui, par votre endurcissement, brisez tout espoir d'union ; car, pour moi, je veux bien la paix, pourvu qu'elle soit

1. « Accessere ad inclinationem hanc nostram fratrum nostrorum judicia et legatorum Cesaris et Maximiliani ducis suasiones, quorum semper authoritas apud hanc sedem et valuit plurimum et merito est valitura. » — *Manusc. de la Bibliot. nationale*, p. 170. — Cette parole de Sixte IV, inspirée par son mécontentement contre l'intervention du roi très-chrétien, n'a-t-elle pas un sens pour ainsi dire prophétique, et n'explique-t-elle pas en partie la longue et funeste prépondérance exercée par la maison d'Autriche sur les destinées politiques de la papauté temporelle et sur celles de l'Italie toute entière ?

stable et sûre. Vous mettez en avant la nécessité de votre départ, et je ne m'y oppose pas; cependant, vous êtes libres de rester ici, et de chercher avec moi quelque moyen nouveau d'arriver à un bon résultat, avec la grâce et la bénédiction de Dieu[1]. »

Les ambassadeurs des états alliés, sans discuter ni l'ensemble, ni les conclusions du discours qu'ils venaient d'entendre, se contentèrent de déclarer qu'ils avaient ordre, « sous peine de perdre la tête, » de quitter Rome immédiatement. Comme ils en appelaient en même temps au futur concile, le pontife répliqua « qu'il ne le craignoit nullement; mais eux le debvoient bien craindre, et mesmement les Vénitiens, qui avoient fait la paix avec le Turc, et tenoient des places et terres de l'Église. » La séance ayant été levée après que les ambassadeurs de France et d'Angleterre eurent renouvelé, au nom de leurs souverains, l'offre de médiation, Sixte IV fit répondre, quelques jours plus tard, qu'il consentait à remettre aux deux princes le soin de régler le différend, et qu'il chargerait un légat de traiter cette affaire auprès de la Cour de France. Cette promesse du souverain Pontife mettait fin à la mission des envoyés de Louis XI. En conséquence, les sires d'Arpajon, d'Ambres, de Morlhon, de Carmaing, et le secrétaire, Louis Toustain, prirent congé du pape, et quittèrent Rome avec les députés de la Ligue. Ainsi furent rompues, et sans résultats satisfaisants, les longues négociations poursuivies en faveur de la pacification et de l'union des puissances italiennes, tentative assurément fort louable, à laquelle l'importance des questions mises en jeu suffirait à donner un intérêt tout rétrospectif, si

1. *Manuscrit de la Bibliothèque nationale*, p. 177.

cet intérêt ne s'accroissait encore au souvenir des événements accomplis de nos jours à Rome et dans le reste de l'Italie.

En détachant des annales du passé ce feuillet, peu connu, de l'histoire du quinzième siècle, nous n'avons entendu renouveler ni d'anciennes ni de récentes polémiques. Nous nous sommes proposé simplement de dire ce qui est, et d'appliquer ici, comme ailleurs, la maxime choisie pour devise par le savant Mabillon quand, accusé d'avoir porté atteinte à l'honneur de l'Église et de son ordre, en faisant la lumière là où d'autres voulaient faire les ténèbres, il opposait à ses détracteurs ces belles paroles de Trithemius : « *Scribenti historiam veritas summe custodienda est* [1]. » Pour nous conformer, dans notre humble sphère, à un précepte dont le plus illustre des bénédictins de Saint-Maur donna toujours de si nobles exemples, nous n'avons eu d'ailleurs, en ce qui touche l'exposé précédent, qu'à suivre fidèlement les documents officiels placés sous nos yeux, en laissant au lecteur le soin d'en tirer lui-même les conséquences. Comme nous, sans doute, pénétré du profond respect que doit inspirer à tout catholique la grande institution du pontificat romain, il regrettera de voir la politique d'un pape, dans une question où il devait être, avant toute chose, l'arbitre de la paix, sortir des voies si glorieusement tracées, pendant la belle époque du moyen âge, par l'esprit religieux et conciliant de ses plus saints prédécesseurs. Comme nous encore, le lecteur reconnaîtra combien on était loin, au déclin du quinzième siècle, des grandes vues de Grégoire VII, d'Urbain II et

1. « Celui qui écrit l'histoire doit avant tout respecter la vérité. »

d'Innocent III, qui, en défendant l'Église, défendaient l'indépendance italienne, et, loin de s'abriter derrière le manteau d'un empereur, étendaient au contraire sur les princes et sur les peuples les larges plis de la chape pontificale. C'est que, à l'époque dont nous nous occupons, les âges véritablement chrétiens avaient fini. Avec les temps modernes, avec l'ère qui va bientôt enfanter Luther et Calvin, commence aussi le règne de pontifes tour à tour politiques et guerriers, lettrés et artistes, tels que Sixte IV et Alexandre VI, Jules II et Léon X, et qui, ne portant guère leurs regards au delà des étroits horizons de leur puissance temporelle, seront des princes plutôt que les vicaires de Jésus le Crucifié.

Époque triomphante en apparence pour la papauté, mais à jamais déplorable pour l'Église ! Entourés d'une pompe toute royale, les souverains Pontifes trônent au Vatican. La chapelle Sixtine, les chambres et les loges de leur palais se décorent d'immortels chefs-d'œuvre portant les noms des Pérugin, des Michel-Ange, des Raphaël, et la basilique de Saint-Pierre, élevant dans l'espace sa prodigieuse coupole, semble vouloir proclamer de plus haut la victoire de l'art païen sur l'art chrétien, alors délaissé partout, comme entaché de barbarie. Mais à mesure que le nouveau temple, symbole de la papauté temporelle, se dresse triomphalement dans les airs, le vieil édifice du catholicisme, si bien représenté par nos belles cathédrales du moyen âge, s'ébranle sous les coups redoublés que lui portent l'esprit du libre-examen, la doctrine protestante et le scepticisme railleur du seizième siècle. Pour ne s'être pas faite dans l'Église et par l'Église, ainsi que l'avaient demandé Gerson, le cardinal Julien Cesarini, et tant d'autres illustres docteurs, la réforme s'accomplira en

dehors de son sein. « Hélas! s'écriait douloureusement le cardinal Julien, je vois que la cognée est à la racine; l'arbre penche, et, au lieu de le soutenir pendant que ce serait encore possible, nous-mêmes y portons la main pour le précipiter à terre[1]. » On sait comment cette plainte toute prophétique d'un grand esprit et d'un grand cœur se réalisa au siècle suivant. En décrétant alors la réforme d'abus depuis trop longtemps signalés, le concile de Trente ne fera plus que constater, mais trop tard, le déchirement profond qui venait de diviser l'Europe chrétienne en deux camps désormais irréconciliables.

La persistance de Sixte IV à repousser la médiation des rois de France et d'Angleterre, ainsi que les conditions offertes par les Florentins et leurs alliés, rejeta l'Italie et même toute la chrétienté dans la situation la plus périlleuse. D'un côté, les Turcs, profitant des discordes intérieures qui rendaient leurs adversaires incapables de toute résistance, continuaient leurs progrès et mettaient le pied sur les provinces méridionales de la Péninsule; de l'autre, Florence, mal servie par les condottieri qu'elle avait pris à sa solde, éprouvait défaites sur défaites, et son armée, surprise à Poggio-Imperiale

1. Voir sa lettre adressée, en 1431, au pape Eugène IV. En y représentant les désordres du clergé, surtout en Allemagne, le cardinal, légat du saint-siége au concile de Bâle, écrivait au pontife : « Ces désordres excitent la haine du peuple contre tout l'ordre ecclésiastique, et si l'on n'y remédie promptement, on répétera que le clergé est incorrigible et ne veut point apporter de remède au mal. Il est donc à craindre qu'on ne se jette sur nous, comme les hussites l'ont fait déjà, quand on n'aura plus aucun espoir de nous voir nous réformer... Oui, les esprits des hommes sont dans l'attente de ce qui va bientôt arriver; ils semblent devoir enfanter quelque chose de tragique.

le 7 septembre 1479, était mise en pleine déroute par le duc de Calabre[1]. Comme toute nation qui subit des revers, elle s'en prit à son gouvernement et fit entendre le mot de trahison. Fatiguée d'ailleurs de voir leur territoire dévasté, leur commerce suspendu, leurs églises frappées d'interdit, les populations murmuraient hautement contre celui qu'elles accusaient d'être le premier auteur de tous leurs maux. Laurent de Médicis ne pouvait plus se dissimuler la gravité de ces accusations. Après avoir été d'abord répandues en secret, elles commençaient à retentir publiquement à ses oreilles. « Notre ville est fatiguée de la guerre, lui avait dit en plein conseil Geronimo Morelli, l'un des plus zélés partisans des Médicis ; elle ne veut plus demeurer excommuniée et interdite pour défendre votre crédit[2]. » Une autre fois, sur la place même du Palais-Vieux, au milieu de la foule qui approuvait par son silence, un citoyen s'était écrié devant lui : « Il nous faut la paix ; nous voulons la paix.

Avec la sûreté du coup d'œil qui distingue le politique, Laurent comprit aussitôt que ses ennemis — car l'homme puissant en a toujours — voulaient séparer sa cause de celle de Florence. Aussi prompt à combattre le péril qu'à le discerner, il s'empresse de rassembler les notables de la ville, et leur soumet, avec cette parole éloquente dont il a le secret, le projet tout patriotique qu'il a conçu. « Mes adversaires, dit-il, affirment que c'est à moi, à moi seul, que leur opposition s'attaque. Eh bien ! pour désarmer leur haine et sauvegarder les

1. *Ammirato*, l. XXII, p. 138. — J. Mich. Bruti, *Hist. florent.*, l. VII, p. 170.

2. J. Nardi, *Istor. fiorent.*, l. I, p. 12.

intérêts de mon pays, je me rendrai en personne auprès du roi de Naples. Si c'est ma vie que Ferdinand désire, Laurent de Médicis saura la lui offrir en holocauste ; si c'est à ma patrie qu'on en veut, je verrai à quelles conditions je ferai la paix ou la guerre. » Son plan bien arrêté, il le défère à la Seigneurie, quitte Florence le même jour, et de San-Miniato il adresse aux prieurs une lettre où il se représente comme une victime qui se dévoue au sacrifice afin de détourner la colère de puissants ennemis. Il s'embarque ensuite à Livourne et se rend directement à Naples, persuadé à l'avance que son dévouement ne devait pas y être soumis à une bien rude épreuve [1]. Loin de demander la mort du nouveau Décius, Ferdinand l'accueille, au contraire, avec faveur. Il se laisse charmer par sa grâce, persuader par ses promesses, et, admirant surtout la confiance que Laurent, naguère son ennemi, affecte d'avoir dans la générosité et la magnanimité de son hôte, il consent à se détacher du pape pour accorder une bonne paix au chef du gouvernement florentin.

En concluant ce traité, qui fut signé le 6 mars 1480, Ferdinand avait considéré principalement que Sixte IV était vieux et malade, que son successeur pourrait suivre une autre politique, et avoir aussi des neveux à doter. Il se représentait aussi que les Florentins avaient derrière eux des alliés puissants, au nombre desquels était le roi de France, qui tôt ou tard serait peut-être disposé à revendiquer ses droits sur le royaume de Naples [2]. Quelles

1. Avant de partir, Laurent avait reçu des ducs de Calabre et d'Urbin, l'assurance qu'il serait bien accueilli à la Cour de Ferdinand, ainsi que l'atteste sa lettre en réponse à ces deux princes, lettre citée par Malavolti, *Storia di Sienna*, part. III.

2. J. Mich. Bruti, *Histor. florent.*, l. VII. p. 76.

étaient les conditions secrètes auxquelles Laurent obtint ce traité qui, en le relevant encore aux yeux de ses partisans, allait réduire à l'impuissance l'opposition de ses ennemis? L'histoire n'a jamais bien éclairci ce mystère; mais comme les deux contractants se garantissaient mutuellement la possession de leurs états et le maintien de leur pouvoir, il est permis de supposer que Laurent, dans cette circonstance difficile, songea plus à ses intérêts dynastiques qu'à ceux de la république de Florence. A défaut de témoignages certains, sa manière d'être et d'agir à son retour peut en donner une preuve suffisante. Reçu avec enthousiasme par le peuple, qui avait craint sincèrement pour sa vie, avec défiance par ceux qui espéraient, au contraire, qu'il ne reviendrait pas de Naples, il voulut pour toujours affermir au dedans le pouvoir qu'il venait de consolider au dehors.

Après avoir été agréé parmi les princes, il agit en prince à son tour. Sous la forme d'un Conseil privé, composé de soixante-dix membres, chargés de remplir les bourses du scrutin pour le tirage au sort des fonctions publiques, il crée une sorte de sénat qui lui est complètement dévoué. A côté, il institue un autre grand Conseil, formé de deux cent soixante membres, ayant pour mission de sanctionner la paix et de légaliser par leur muette et respectueuse approbation toutes les volontés du maître. Se rappelant aussi l'origine toute plébéienne du pouvoir acquis par sa famille, il flatte les instincts démocratiques de Florence en réservant les emplois inférieurs de l'administration aux petites gens, qui lui forment ainsi une vaste clientèle, plus que jamais attachée par l'intérêt à la fortune de ce puissant patron. Quant aux grands, aux *ottimati*, il les ménage et se les concilie en leur donnant des titres honorifiques, des

fonctions d'apparat et des ambassades, où ils peuvent appliquer les vieilles traditions de cette politique florentine à laquelle ils ont été, pour ainsi dire, initiés dès le berceau.

## V

Son autorité ainsi affermie à l'intérieur, il ne restait plus au Magnifique qu'à se réconcilier avec Sixte IV. Ce pape, surexcité par la défection de son allié, le roi de Naples, et par les conseils violents de son neveu Riario, voulait alors reprendre les hostilités contre Florence. Un événement aussi désastreux qu'inattendu vint alors incliner vers des sentiments plus pacifiques l'âme inflexible du pontife. Depuis quelque temps, les préparatifs menaçants des Turcs, appelés secrètement, disait-on, vers l'Italie méridionale par la politique égoïste et mercantile de Venise, effrayaient la Cour de Rome et les autres gouvernements de l'Italie. L'active intervention de Louis XI, qui, au fond de son château de Plessis-lès-Tours, n'ignorait rien de ce qui se passait au delà des monts, saisit de nouveau l'occasion d'agir sur le pape, qu'il supposait devoir se montrer plus traitable. Au mois de mars 1480, Guidantonio Vespuci, ambassadeur de la république florentine auprès du roi de France, recevait de la Seigneurie une dépêche qui lui annonçait que la guerre avec le saint-siége paraissait toucher à sa fin, et le chargeait, à cette occasion, de témoigner au roi la profonde gratitude du gouvernement. « Cette paix et ce repos de l'Italie, portait la dépêche, nous les devrons, sans aucun doute, à l'influence et au zèle du roi très-chrétien ; c'est à lui qu'il convient d'attribuer ce grand

avantage et nos autres prospérités, comme à un père, à un bienfaiteur, comme au défenseur constant de notre dignité et de notre indépendance[1]. »

Les choses en étaient à ce point, quand une terrible nouvelle retentit comme un coup de foudre en Italie. L'armée de Mahomet II, sous les ordres du grand-vizir Achmet Giedick, avait débarqué sur les côtes de l'Adriatique, surpris et enlevé la ville d'Otrante, massacré une partie des habitants, et réduit tout le reste de la population au plus dur esclavage[2]. Dans le premier moment de terreur, Sixte IV, qui croyait voir déjà le croissant se dresser aux portes de Rome, paraissait disposé à fuir de sa capitale, et même de l'Italie, pour chercher un refuge en France. Épouvanté par le récit des affreuses tortures que les Turcs avaient fait souffrir à l'archevêque d'Otrante et à son clergé, il ne doutait pas qu'un sort pareil ne lui fût réservé, s'il venait à tomber entre les mains des infidèles. Devant l'immensité du danger, menaçant à la fois la papauté, l'Église et la grande famille chrétienne, le pontife se révéla enfin dans Sixte IV. A ce moment, le politique s'effaça en lui pour faire place au chef de la catholicité, au vicaire de Jésus Christ sur la terre. Il s'empressa donc d'adresser à tous les princes chrétiens, et particulièrement aux puissances italiennes, une bulle où il les exhortait à faire la paix et à tourner leurs armes contre l'ennemi commun. « Si les fidèles du Christ, disait-il, si les Italiens surtout, veulent défendre leurs champs et leurs maisons, leurs femmes et leurs enfants, leur liberté et leur vie ; s'ils veulent conserver

1. *Négociat. diplom. de la France avec la Toscane*, t. I, p. 187.

2. D'après Sanuto, la population était de 22,000 habitants, sur lesquels 12,000 furent tués à la suite de l'assaut.

cette foi dans laquelle nous avons été baptisés, et par laquelle nous avons reçu une nouvelle naissance, c'est l'heure d'en croire à nos paroles, c'est l'heure de saisir leurs armes et de marcher à la guerre sainte[1]. »

Quelques années plus tôt, cet appel du pontife eût été suivi peut-être d'un soulèvement religieux et patriotique. Venu à la dernière heure, il ne fut qu'un vain son retentissant dans les airs. D'ailleurs, à l'instant où il élevait la voix, Sixte IV, vieux et infirme, semblait avoir déjà un pied dans la tombe. Tout, autour de lui, peuples, gouvernements, principes, était frappé de caducité, et, comme le siècle qui se mourait, tout s'en allait à la dérive. Parmi les puissances occidentales, c'était à qui ne marcherait pas la première. Loin de suivre l'exemple donné par les chevaliers de Saint Jean qui, sous les ordres d'Aubusson, leur grand-maître, avaient contraint les Turcs de lever le siége de Rhodes, les Vénitiens et le roi de Naples lui-même étaient accusés d'avoir trahi les intérêts chrétiens, en appelant les troupes de Mahomet II sur les rivages de l'Italie[2]. Aussi, en voyant son isolement devant l'invasion mahométane, et le peu d'empressement des princes et des populations à répondre à son appel, Sixte IV se décida enfin à traiter avec la république florentine. Jusque dans cette réconciliation, à laquelle les circonstances l'avaient amené forcément, le pontife montra l'inflexible raideur de son caractère. Douze ambassadeurs, choisis parmi les citoyens les plus recommandables de la ville, lui ayant été envoyés, il exigea d'abord qu'ils entreraient dans Rome sans aucune pompe extérieure. Puis, quand les

1. Rinaldi, *Annal. eccles.*, ad ann. 1480, § 21, p. 290.
2. Andrea Navagiero, *Stor. Venez.*, t. XXIII, p. 1165.

conditions du traité de paix eurent été arrêtées, ils durent se rendre, le premier dimanche de l'Avent, à l'entrée principale de la basilique de Saint-Pierre, dont les portes restèrent fermées devant eux. Après qu'on les eut fait attendre quelque temps, le pape, suivi des cardinaux et d'un brillant cortége, vint se placer sur un trône dressé sous le portique.

Se jetant aussitôt aux pieds du pontife, les ambassadeurs implorèrent son pardon, pendant que Ludovico Guicciardini, vieillard septuagénaire, prenait la parole au nom de ses collègues, et prononçait à voix basse un discours où il reconnaissait humblement que les Florentins avaient péché contre l'Église et contre son chef. L'un des notaires apostoliques ayant lu ensuite la formule de confession et les conditions de la paix, Sixte IV fit un geste impératif pour imposer le silence, et répondit aux envoyés florentins par une grave et sévère admonestation à la suite de laquelle il déclara les absoudre des fautes dont ils s'étaient rendus coupables. « Ne péchez donc plus, mes fils, dit-il en terminant; ne faites point comme les chiens qui, après avoir été punis, retournent à leurs vomissements. Vous avez éprouvé, d'ailleurs, la puissance de l'Église, et vous devez savoir combien il est dur d'opposer sa tête au bouclier de Dieu, ou de vouloir briser sa cuirasse [1]! » Ces paroles prononcées, le pape prit une baguette des mains du grand pénitencier et en frappa légèrement les épaules de chacun des ambassadeurs, qui, à chaque coup, inclinait la tête et répétait un verset du psaume *Miserere mei, Domine!* Lorsqu'ils eurent ainsi été absous, ils furent admis à

1. Jacobi Volater., *Diarium roman.*, l. II, p. 114. — Rinaldi, *Annal. eccles.*, ad ann. 1480, § 40, p. 294.

baiser les pieds du pontife qui, après leur avoir donné la bénédiction, fut reporté sur sa chaise gestatoire jusque devant le grand autel de Saint-Pierre. Au son des cloches, les portes de la basilique furent immédiatement ouvertes, et les ambassadeurs purent y entrer aussi bien que tous les assistants, en signe de la réconciliation qu'ils venaient d'obtenir avec l'Église. Ainsi se termina, à la satisfaction au moins apparente de la Cour romaine, le conflit dont la conjuration des Pazzi avait été la cause première, et qui avait troublé profondément l'Italie en même temps que toute la chrétienté.

La mort de Mahomet II et la reprise d'Otrante vinrent bientôt délivrer les populations italiennes de la terreur que leur inspirait la présence des Turcs sur leur territoire. Tandis que Sixte IV en profitait pour reprendre le projet qu'il avait conçu de doter son neveu, Jérôme Riario, d'une grande principauté en Romagne, les divers états de la Péninsule cherchaient, en dépit du mauvais vouloir des Vénitiens, à reconstituer entre eux une nouvelle confédération. A cette ligue, conclue en 1481, et dans laquelle Louis XI, avant de mourir, avait voulu entrer, Sixte IV finit par adhérer lui-même l'année suivante. Irritée d'être ainsi abandonnée par le pape qui, après avoir été son allié, s'était retourné contre elle, Venise combat à la fois le saint-siége et la ligue italienne, sans s'inquiéter d'une excommunication que le Conseil des Dix ne laisse même pas publier. Pour subvenir aux frais de la guerre et contre-balancer les succès des armes vénitiennes en leur opposant de nouvelles bandes de condottieri[1], Sixte IV recourt à la vénalité des offices, taxe les emplois civils et aussi les dignités

1. Cf. Daniel de Volterra, et Rinaldi, *Annal. eccles.* ann. 1484

ecclésiastiques, et ne recule pas devant les mesures les plus extrêmes. Il jette dans les prisons du château Saint-Ange des cardinaux qui s'étaient permis des représentations sur les abus du gouvernement pontifical; il dompte par la terreur l'opposition de la noblesse romaine, laisse son neveu se débarrasser impunément de ses ennemis par le fer ou le poison, et fait lui-même décapiter le protonotaire Colonna, auquel il avait promis la vie s'il lui livrait la forteresse de Marino. A la nouvelle de l'exécution, la mère du supplicié accourt à San-Celso, où gisait le corps, et saisissant par les cheveux la tête séparée du tronc, elle l'embrasse et s'écrie en l'élevant pour la montrer au peuple épouvanté : « Voyez; c'est la tête de mon fils! Le pape avait juré de le rendre libre si nous lui abandonnions Marino; maintenant qu'il en a les clefs en son pouvoir, il me rend mon fils, mais assassiné! Et voilà comment le pape tient sa parole [1]! »

De tels exemples, partant de si haut, effrayaient les imaginations des contemporains, tout habituées qu'elles fussent au spectacle des plus sanglantes tragédies. C'était comme le prologue du règne des Borgia : Sixte IV annonçait Alexandre VI. Venise exploita ce soulèvement de l'indignation publique pour user de représailles et négocier secrètement avec ses nouveaux alliés, c'est-à-dire, le roi de Naples et les ducs de Milan et de Ferrare. Elle détacha leur cause de celle du pape, l'isola complètement en Italie, et, par le traité de Bagnolo, conclu en 1484, elle obtint la Polésine de Rovigo, qui la rendait maîtresse des embouchures du Pô et de l'Adige. Abandonné de tous ceux dont sa politique s'était jouée, le pontife, à son lit de mort, eut la douleur d'ap-

1. Jacobi Volater., *Diar. roman.*, p. 196, 198.

prendre à quelles conditions humiliantes la paix lui était offerte. Comme les ambassadeurs vénitiens lui présentaient l'acte à signer : « C'est une paix de honte et d'ignomie que vous m'annoncez, s'écria-t-il, je ne la signerai jamais ! » Les ambassadeurs insistant pour qu'il voulût bien l'approuver et la bénir, le pape dégagea son bras impotent de l'écharpe qui le soutenait, et, d'un geste violent, repoussa le parchemin. Épuisé par cet effort, il ne proféra plus une parole et mourut dans la nuit même, le 13 août 1484. Vingt années auparavant, le doux Pie II, en mourant, avait béni la flotte des croisés destinée à combattre les infidèles : Sixte IV, avant d'expirer, ne retrouve un dernier reste de force que pour refuser à l'Italie une réconciliation réclamée inutilement pendant toute la durée de son pontificat.

Avec le pacifique Innocent VIII, qui succéda au belliqueux Sixte IV, les relations de la Cour de Rome et du gouvernement florentin changèrent complètement de caractère. Soit que le nouveau pape voulût se conformer aux engagements que les cardinaux, réunis en conclave, lui avaient fait prendre avant son élection, soit qu'il fût porté, par son caractère et le sentiment du devoir, à inaugurer une politique toute différente de celle de son prédécesseur, il montra, dès son avénement, les dispositions les plus favorables pour Laurent de Médicis. Il se déclara publiquement l'ami de ce chef puissant que Sixte IV avait frappé des plus rigoureux anathèmes, et il alla jusqu'à déclarer à l'ambassadeur florentin que « connaissant la foi, l'intégrité et la prudence de Laurent, il voulait se laisser gouverner par ses conseils et s'allier à ses desseins [1]. » C'était, il faut l'avouer, une

1. Roscoë, *Vie de Laurent de Médicis*, c. VI.

preuve d'excessive confiance accordée par un souverain Pontife à celui qui était alors l'arbitre de l'Italie, et un tel abandon du pouvoir ne s'explique que par le grand âge du pape et par son aversion pour les embarras et la responsabilité du gouvernement. Quoi qu'il en soit, Laurent consentit, en retour, à donner sa fille Madeleine en mariage à Franceschetto Cibo, l'un des fils naturels qu'Innocent VIII avait eus avant sa promotion au cardinalat. Il sut aussi profiter de ces bonnes dispositions du pape, resserrées par l'alliance des deux familles, pour réaliser le plan dont l'hostilité persistante de Sixte IV avait arrêté l'exécution. Elle lui devint alors d'autant plus facile, qu'après la mort de Louis XI, qui, jusqu'à la fin, était resté son fidèle allié [1], la régente Anne de Beaujeu avait suivi envers la république florentine et les autres états de la Péninsule la politique bienveillante de son père.

Le but poursuivi par Laurent consistait, suivant son historien Roscoë, à donner pour principal appui à la confédération italienne une sorte d'équilibre entre les différents intérêts des puissances qui la composaient, de manière à protéger les plus faibles contre les plus forts, et à réunir les ressources communes pour repousser toute agression étrangère. Au premier abord, on serait

1. Les dernières lettres adressées par Louis XI à Laurent de Médicis établissent l'intimité de leurs relations. Un mois avant sa mort, le roi écrit à Laurent pour le remercier de lui avoir envoyé une précieuse relique, l'anneau de saint Zanobi, premier évêque de Florence, et ami de saint Ambroise. « Mon cousin, mon amy, lui dit-il, j'ay veu l'anneau que avez baillé à M. du Soliers. Mais je désire bien sçavoir si c'est le mesme que le sainct portoit; pareillement quelz miracles il a faicts et s'il a nul guéry, et qui, et comment il le faut porter. »

tenté de croire que l'écrivain anglais a prêté un peu trop libéralement à son héros ces grandes vues politiques qui, après quatre siècles de tentatives impuissantes, ont été reproduites de nos jours pendant la dernière guerre de l'indépendance italienne, et avant qu'au système fédératif, qui devait en être la conséquence immédiate, fût substituée violemment l'unité factice imposée aux grands et aux petits états de la Péninsule. Mais si l'on consulte les documents relatifs à l'époque dont nous nous occupons, on acquiert la preuve irréfutable que, pendant la période qui s'étend de 1483 à 1492, Laurent de Médicis appliqua ses efforts les plus constants à fonder en Italie un équilibre propre à satisfaire à tous les intérêts de la nation.

Dans cette intention que tout atteste et justifie, il avait cru pouvoir, après l'extinction de la maison d'Anjou, contracter, sans blesser les susceptibilités de la France, une alliance avec le roi de Naples. Ensuite, quand ce prince eut à combattre la révolte de ses barons, dont les prétentions étaient soutenues par Innocent VIII, Laurent s'empressa d'intervenir pour rétablir la paix entre le saint-siége et le gouvernement napolitain[1]. Fidèle à son système d'équilibre et de conciliation, c'est encore lui qui, sans se laisser prendre aux démonstrations intéressées de Ferdinand, dissuade le pape de conclure avec ce prince astucieux une alliance particulière pouvant porter un grave préjudice à la ligue commune. A cette occasion, on ne saurait trop louer la

1. Outre qu'elle ne laisse aucun doute sur la politique conciliante de Laurent le Magnifique, la harangue prononcée, à cette occasion, par l'évêque d'Arezzo envoyé comme ambassadeur auprès du souverain Pontife, est un curieux monument de l'éloquence latine du quinzième siècle.

lettre qu'il adressa, en 1487, à l'ambassadeur florentin auprès de la Cour de Rome. Par les motifs les plus élevés et les arguments les plus décisifs, il y démontrait que la confédération de tous les états pouvait seule assurer l'indépendance et le salut de l'Italie, et il engageait vivement le pape à ne jamais sacrifier à un intérêt privé les intérêts généraux du pays [1].

Cette lettre, qui répond à bien des attaques dirigées contre Laurent de Médicis, fut comme son testament politique. Malheureusement pour sa patrie, et trop tôt, sans doute, pour sa propre gloire, il devait succomber, dans la force de l'âge, aux atteintes d'une maladie héréditaire dans sa famille. Affaibli par une fièvre lente, compliquée de fréquents accès de goutte, et fatigué des hommes et du gouvernement comme tous ceux qui sont parvenus aux sommets du pouvoir, il s'était retiré dans sa belle villa de Careggi. Au milieu de ce délicieux séjour que la nature, l'art et la poésie embellissaient de toutes leurs séductions, il fuyait, suivant son aveu, les violents orages de la politique et cherchait un port tranquille pour y reposer son âme [2]. Là, entouré de lettrés et d'artistes, il composait des vers dont Politien vante la perfection, traçait des plans que pouvait déjà voir Michel-Ange à ses débuts, ou bien il indiquait des sujets de tableaux choisis de préférence dans la mythologie. D'autres fois, revenant aux questions philosophiques agitées pendant sa jeunesse, son esprit, que les années et les déceptions de la vie avaient peu à peu entraîné sur les pentes arides du scepticisme, allait d'Épicure à

1. A. Desjardins, *Négociat. diplom.*, t. I, p. 217.

2. Fuggito avea l'aspra civil tempesta
Per ridur l'alma in più tranquillo porto.

Platon, mais finissait par s'arrêter aux doctrines consolantes du spiritualisme.

Instruit dans ces principes et rempli de bonnes intentions, il voyait, il comprenait le bien, et, s'il ne pratiquait pas toujours ses devoirs d'homme et de prince, c'était faute de volonté, car personne mieux que lui n'en avait la claire et parfaite intelligence. N'a-t-il pas écrit, en effet, cette maxime politique et morale : « Qui veut gouverner les peuples doit penser au bien de tous, et qui veut corriger les erreurs des autres doit s'efforcer d'abord de ne point faire le mal lui-même. » Et ailleurs, dans ses *Orazioni*, ne dit-il pas encore, en cherchant à élever son âme au-dessus des plaisirs sensuels et des intérêts passagers de la terre : « Ranime, ô mon âme, tes forces engourdies ; secoue ce sommeil perfide qui dérobe à tes yeux la vérité, le vrai bien, et reconnais combien est vain tout effort que ne dirige pas une raison supérieure à nos désirs. Pense à la dignité de ton intelligence qui ne t'a pas été donnée pour que tu poursuives un bien mortel, mais pour que tu te proposes le ciel comme but. Brise enfin ces chaînes honteuses dont tu t'es chargé dès le printemps de la vie, et qui menacent de t'enlacer jusqu'à la dernière soirée de ton hiver. »

Le jour qu'il appelait la dernière soirée de son hiver devait, avant le temps, se lever pour Laurent de Médicis. Averti par de graves symptômes que sa fin était proche, il sentit s'élever en lui plus vivement que jamais des doutes, des inquiétudes sur le grand et redoutable problème de ses futures destinées. En même temps, il éprouvait des craintes d'une autre nature au sujet de la conduite politique que suivrait son fils Pierre, dont le caractère faible et l'incapacité notoire pouvaient tôt ou tard amener la ruine de sa maison. Malgré les sages

recommandations qu'il lui avait faites sur les moyens à prendre pour se maintenir au pouvoir, il se demandait souvent ce que deviendrait après lui la puissance des Médicis, déjà si fortement ébranlée dans Florence par les prédications du dominicain Jérôme Savonarole. Comment un gouvernement tout personnel, fondé sur une série d'usurpations habilement dissimulées, pourrait-il résister aux attaques de ce fougueux orateur, qui, rappelant aux Florentins leur liberté perdue, leur foi religieuse presque éteinte, les menaçait sans cesse du terrible châtiment réservé par Dieu à une cité devenue aussi païenne dans sa politique que dans ses mœurs? Pour se raffermir lui-même contre le double objet de ses préoccupations, le Magnifique s'entourait plus que jamais des lettrés, ses amis. Il ne voulait plus se séparer surtout de son cher Politien, de Pic de la Mirandole, croyant trouver dans leurs doctes entretiens le courage et les consolations qui lui étaient si nécessaires.

Mais bientôt ni l'amitié, ni la science, ni la philosophie ne suffirent plus à remplir le vide profond de son âme. A peine éclos, le brillant génie de la Renaissance, dont Laurent de Médicis avait été la vivante incarnation, doutait déjà de lui-même. A l'insondable mystère que le mourant s'efforçait de résoudre, à cette question toute théologique qu'il se posait alors si, pour mériter le bonheur éternel, il fallait la bonne disposition de l'âme ou la faveur de Dieu, quelle réponse pouvaient lui donner le spiritualisme de Platon ou le rationalisme d'Aristote? Las de consulter inutilement la sagesse antique et d'interroger ceux de ses amis qui s'en étaient faits les plus fervents interprètes, il se décida enfin, après avoir accompli ses devoirs religieux, à demander auprès de lui le moine éloquent qui commençait à être l'oracle de

Florence avant d'en devenir le tribun. Savonarole quitta son couvent de Saint-Marc pour se rendre à cet appel. Comme il croyait Laurent entaché de paganisme, il l'exhorta vivement à mourir dans la foi catholique, et lui fit promettre que si la santé lui était rendue, il donnerait l'exemple d'une vie plus chrétienne. Puis, le moine voyant qu'il s'affaiblissait de plus en plus, lui demanda s'il mourrait avec courage : « Avec joie! répondit le prince, si telle est la volonté de Dieu. » Sur cette assurance, l'austère dominicain bénit le moribond qui, fortifié par le sentiment religieux, expira peu après, le 8 avril 1492, sans prévoir que celui qui venait de l'assister à ses derniers moments soulèverait bientôt dans Florence une révolution sous laquelle succomberait la puissance des Médicis [1].

1. Suivant une autre tradition, plus dramatique que vraisemblable, Laurent mis en demeure par Savonarole de rendre à Florence son ancienne liberté, s'y serait refusé obstinément; ce qui aurait déterminé le religieux dominicain à se retirer sans vouloir ni absoudre, ni bénir l'impénitent Médicis. Nous avons préféré suivre des témoignages historiques qui représentent la fin de Laurent le Magnifique sous un aspect plus conforme au caractère des deux personnages mis en action.

## SEIZIÈME ÉTUDE

### CHARLES VIII, SAVONAROLE ET PIERRE DE MÉDICIS

### I

L'expédition de Charles VIII en Italie, qui devait être si fatale au successeur de Laurent le Magnifique, a été caractérisée par un mot aussi juste que profond d'un ambassadeur florentin : « Ce fut, dit-il, un coup plus italien que français [1]. » Si le jeune roi de France, abandonnant la sage politique de son père, était disposé à faire valoir sur Naples les droits héréditaires de la maison d'Anjou; si la noblesse du royaume, qui ne pouvait plus occuper dans la guerre civile sa turbulente activité, frétillait, suivant l'expression de Commines, de passer les Alpes, l'appel à une intervention étrangère fut d'abord, on doit le reconnaître, adressé plus ou moins directement par les diverses puissances qui se partageaient alors la Péninsule. Ce n'était pas seulement Ludovic le More, qui, voulant usurper à Milan une autorité jusque-là exercée pour un neveu incapable, réclamait les secours de la France, en offrant de livrer le Sud de l'Italie à la condition qu'on lui laisserait prendre le Nord. D'autres princes, d'autres états travaillaient se-

1. « È più colpo italiano che francese. » Le témoignage de Commines, qu'on ne peut trop souvent invoquer, confirme cette appréciation : « De tous côtés, dit-il, les peuples d'Italie commençoient à prendre cœur pour les François, désirant nouvelletés, voulant voir choses qu'ils n'eussent veues de longtemps. »

crètement de leur côté à rompre les liens de la Confédération italienne, et invoquaient aussi contre leurs rivaux les armes du successeur de Louis XI [1].

A Rome, le cardinal Roderic Borgia venait d'être appelé, pour la honte de l'Église et le scandale de la chrétienté, à remplacer Innocent VIII sur le siége apostolique. Comme Ludovic avait contribué, pour une large part, à cette élection viciée par la simonie, il avait proposé à tous les ambassadeurs italiens envoyés, selon l'usage, afin de complimenter le nouveau pape sur son avénement, d'aller, en pompeux cortége, déposer leurs hommages aux pieds du pontife et renouveler sous ses auspices la ligue italienne jurée en 1484. De la part de l'ambitieux régent du Milanais, cette solennelle démarche n'était qu'un moyen de flatter et de se concilier personnellement le chef de l'Église. Mais son but ne fut pas atteint par suite de l'opposition que firent à son projet le roi de Naples et surtout Pierre de Médicis. Ce dernier, que sa faiblesse rendait incapable de poursuivre l'œuvre de son père, ne voulait pas cependant qu'un autre que lui-même prît, notamment à Rome, l'influence que Laurent y avait exercée aussi bien que dans toute l'Italie. Sans se soucier nullement des intérêts de la Ligue, il s'unit à Ferdinand, et, tous deux, se séparant des autres puissances, firent ainsi échouer le projet du futur souverain de Milan.

L'alliance particulière conclue entre Pierre de Médicis et le roi de Naples avait pour but principal de permet-

1. Il faut remarquer que, depuis le milieu du treizième siècle, ce fait n'avait cessé de se reproduire, et qu'à partir de l'expédition de Charles d'Anjou, les papes, les barons napolitains, les Toscans, les Lombards, les Vénitiens, les Génois, avaient tous les dix ans appelé les Français en Italie.

tre au premier de résister à Venise et au parti qui menaçait son pouvoir à Florence; au second, de combattre les desseins ambitieux de Ludovic. Irrité des intentions hostiles du vieux Ferdinand, qui ne lui pardonnait pas de retenir dans la forteresse de Pavie sa petite-fille Isabelle, mariée au jeune duc Jean Galéas, Ludovic le More s'emporta en plaintes amères contre le prince napolitain. « Je ne le crains nullement, dit il un jour, car je puis lui faire plus de mal qu'il ne peut m'en faire à moi-même. J'ai toujours désiré l'union et tout employé pour la maintenir; mais puisque le roi n'en veut plus et que Pierre de Médicis s'en inquiète fort peu, je n'en prendrai pas plus de souci que les autres. Toutefois, ajouta-t-il, par allusion aux droits de Charles VIII sur le royaume de Naples, que Ferdinand y pense, je tiens la porte par laquelle les étrangers entrent en Italie. »

Cette menace qui n'était, après tout, qu'un premier acte de trahison envers l'Italie, devait être bientôt suivie d'effet. Tandis que les ambassadeurs milanais à la Cour de France, Calazzo et Belgiojoso, préparaient les voies à une invasion destinée, dans la pensée de Ludovic, à soutenir son usurpation, Francesco della Casa, l'envoyé de Pierre de Médicis, s'efforçait, par de belles promesses et un langage tout pacifique, de détourner l'orage qui allait éclater. Les dépêches de ce florentin, pleines de finesse et pétillantes d'esprit, nous initient, presque jour par jour, à tout ce qui se passe à la Cour de France en même temps que dans les conseils de la république. D'autres pièces, extraites de la correspondance des représentants de Florence auprès des diverses puissances italiennes, ne sont pas moins curieuses à étudier [1]. On

1. A. Desjardins, *Négociat. diplom.*, etc., t. I.

y voit quelles étaient les dispositions d'esprit du jeune roi de Naples, Alphonse II, qui, au commencement de l'année 1494, avait succédé à Ferdinand, son père, et dont le caractère intraitable allait précipiter le cours des événements. La confiance du nouveau souverain dans la défense de ses droits, ses plans de campagne, l'espoir qu'il a de réussir, soit contre le duc de Milan, soit contre l'invasion française, ressortent de chacun des documents relatifs à cette page de l'histoire, si agitée, des royautés napolitaines.

D'autres détails inédits, contenus dans les rapports des ambassadeurs florentins auprès de la république de Venise, font connaître également les ressorts cachés de la politique vénitienne ainsi que les négociations secrètes que l'agent français, Philippe de Commines, poursuivait alors avec le gouvernement de Pierre de Médicis. En même temps, des révélations non moins intéressantes nous sont données sur les intrigues, les tergiversations, la politique à double face de Ludovic le More et sur les actes du duc Louis d'Orléans qui, comme petit-fils de Valentine Visconti, mettait déjà en avant ses prétentions sur le Milanais. Par l'étude attentive de ces documents, aussi variés que nombreux, on est mis au courant des sentiments et des dispositions de l'Italie à la fin du quinzième siècle. On assiste à ses conseils, on surprend la confidence de ses appréhensions, on est initié à ses vœux et à ses espérances. Une conséquence bien manifeste se dégage notamment d'une pareille étude, et vient, dans l'histoire du passé, nous retracer une partie des événements accomplis de nos jours : c'est le rôle de dupe que la fourberie italienne fait jouer à l'imprudent Charles VIII en lui offrant le double appât d'une intervention dans les affaires intérieures de la

Péninsule et d'une vaine gloire militaire à conquérir. La duplicité de tous les gouvernements, quels qu'ils soient, est la même sous ce rapport, et s'ils diffèrent par les vues, par les moyens d'action, leur but est à peu près identique. Avec plus ou moins de mystère, ils font tour à tour appel à la France pour se servir de ses forces contre leurs rivaux, mais en se disposant à se retourner contre elle aussitôt qu'ils auront moins d'intérêt à la traiter en alliée qu'en ennemie.

Pour achever de débrouiller les fils de cette comédie étrange, disons que la Cour de France, sans plus de dignité, croyait jouer ceux-là mêmes par qui elle était jouée si indignement. Malgré la prétention qu'il avait d'imiter les paladins des romans chevaleresques, le fils de Louis XI ne se faisait pas scrupule de laisser pratiquer par ses ministres, et de pratiquer, à l'occasion, la trop célèbre maxime que son père lui avait fait enseigner comme la règle fondamentale de la conduite des princes [1]. En même temps, ses agents allaient proclamant partout en Italie les droits que leur souverain avait sur la couronne de Naples et les bonnes intentions dont il était animé pour celles des puissances italiennes qui lui prêteraient leur concours. Gagnés par les promesses et les cadeaux de Ludovic, les conseillers du roi lui représentaient que son honneur exigeait qu'il soutînt les prétentions qu'avaient fait valoir avant lui les princes angevins dont il était l'héritier. Agissant sur

1. Après la régence d'Anne de Beaujeu, la direction du gouvernement avait complètement changé. Les conseillers intimes du jeune prince étaient le financier Étienne de Vèse, sénéchal de Beaucaire, qui était avide d'acquérir de nouvelles richesses, et Guillaume Briçonnet, évêque de Saint-Malo, qui prétendait au chapeau de cardinal.

son caractère aventureux et romanesque, ils lui montraient comme possible, après la conquête de Naples, celle de Constantinople et de Jérusalem. Un poëte bordelais, maître Guilloche, mettant son imagination gasconne au service de ces folles prétentions, traduisait en vers fort médiocres une prophétie qui courait alors dans tout le royaume et annonçait, dans Charles VIII, le conquérant futur de l'Italie et de l'Orient. Exalté par les belliqueux récits de Quinte-Curce et de César, par les aventures merveilleuses des chevaliers de la Table-Ronde, le jeune monarque, en dépit de sa chétive mine et de sa pauvre cervelle, rêvait déjà la gloire des Alexandre et des Charlemagne, sans se douter de l'immense déception qu'il se préparait à lui-même, aussi bien qu'à la France et à l'Italie.

Cependant, à la nouvelle des dispositions qui étaient prises pour une expédition au delà des Alpes, les puissances italiennes, et Florence plus que les autres, s'étaient fortement émues. Pierre de Médicis, d'un caractère arrogant et présomptueux, mais dénué de toute énergie, n'inspirait aucune confiance, ni aux chefs de son parti, dont il dédaignait de suivre les conseils, ni aux Florentins qui ne trouvaient en lui rien des brillantes qualités de Laurent le Magnifique. Afin de cacher ses projets d'alliance avec le roi de Naples, il avait chargé le chef de l'ambassade envoyée à la Cour de France d'opposer, aux bruits qui circuleraient à ce sujet, les plus énergiques démentis. Comme les esprits étaient, de ce côté des monts, fort mal disposés pour les Italiens, Francesco della Casa eut de la peine à remplir cet objet de sa mission, et, afin de maintenir la bonne entente établie jusque-là entre les deux gouvernements, il avait dû invoquer l'assistance du prudent Commines,

qui avait été rappelé d'Italie. Mais, au mois de septembre 1493, le bruit s'étant répandu tout à coup que la République avait formé avec le roi de Naples une alliance offensive et défensive contre tout souverain étranger qui envahirait l'Italie, il en résulta une grande irritation à la Cour de Charles VIII.

Quelles que fussent les dénégations de l'ambassadeur florentin, le roi n'en demeurait pas moins convaincu de la vérité des rapports adressés par ses agents. Comme la position devenait difficile pour Francesco della Casa, Pierre de Médicis, qui était intéressé plus que jamais à donner le change sur ses intentions véritables, envoya successivement en France deux nouvelles ambassades [1], et la dernière, composée de Guidantonio Vespucci et de Pierre Capponi, arriva vers le moment où l'armée, réunie à Lyon par les soins du maréchal de Cordes, était sur le point de se mettre en marche. Il faut encore lire les dépêches de ces divers ambassadeurs pour comprendre quelle finesse d'observation, quel sens pratique des affaires, quelle fécondité de ressources avaient les diplomates italiens du quinzième siècle. On y trouve tous les éléments de l'histoire politique du temps, tous les traits, toutes les couleurs pouvant servir à composer un tableau fidèle et animé, où chaque figure est touchée avec une incomparable maestria.

Ce qui complète cette série de portraits historiques tracés sur le vif, c'est que Charles VIII, à son tour, envoie coup sur coup des représentants à Florence pour

1. Sur ces ambassades et le but de leur mission, Commines ne s'est nullement mépris, comme l'indique le passage de ses *Mémoires* commençant par ces mots : « Il faut dire quelque chose des Florentins qui avoient envoyé vers le roy, avant qu'il partist de France, deux fois, pour dissimuler avec luy. »

amener la Seigneurie à se déclarer en faveur de l'alliance française. A la mission de Péron de Basche succèdent celles de d'Aubigny, de Briçonnet et de Malharon. Comme tous les esprits faibles auxquels le sens moral fait défaut, et, ainsi, ne peut servir de contrepoids à leur impuissante inertie, Pierre de Médicis n'osait ni ne voulait avouer son union de plus en plus étroite avec le roi de Naples. Aussi, les réponses évasives qu'il dictait à la Seigneurie avaient fini par inspirer au roi de France le plus vif ressentiment. Déjà ce prince était au pied des Alpes avec sa leste et brillante armée, renforcée d'une artillerie puissante, quand le sage Commines, qui redoutait également pour l'un et l'autre pays les funestes résultats de la guerre, fit une dernière tentative en faveur de la paix. Il écrivit donc à l'un des principaux agents de Médicis une lettre bien et dûment motivée, dans laquelle il signalait le péril avec la sagacité et la prévoyance habituelles à l'ancien conseiller de Louis XI.

Cet avertissement suprême ne fut pas entendu. Pierre de Médicis repoussa la main qui s'offrait à le sauver et se jeta bientôt dans le précipice où il devait perdre le pouvoir et la vie. Vainement, à la dernière heure, quand le péril se dressa devant lui avec sa formidable réalité, il envoya l'évêque d'Arezzo au devant de Charles VIII. Il était trop tard, et cette démarche, qui échoua comme les précédentes, ne fit que hâter la révolution qu'elle avait pour objet de conjurer. « La main de Dieu, dit un écrivain au sujet de l'aveuglement et de la chute de Pierre de Médicis, la main de Dieu a, dès leur naissance, frappé d'un signe de destruction ces pouvoirs qui tentent follement de détruire une de ses lois les plus hautes et les plus morales, la liberté hu-

maine. Elle les condamne à s'abîmer sous le dégoût et le mépris, en réservant à ceux qui les ont fondés d'indignes successeurs, dont elle fait les ministres de sa vengeance et qu'elle inflige aux peuples assez aveugles pour croire qu'ils peuvent faire l'abandon de leur liberté sans sacrifier leur grandeur et leur dignité. L'histoire contient à chaque page des leçons, ou, pour mieux dire, des expiations de ce genre[1]. »

## II

Le jour des expiations ne devait pas tarder pour le descendant de Cosme de Médicis, car une révolution nouvelle se préparait sourdement à Florence. Quelque prospère que fût en apparence la situation de cette riche et puissante république, de si brillants dehors cachaient pour elle, ainsi que pour les autres états de l'Italie, bien des maux, bien des abus qui accusaient déjà tous les symptômes d'une décadence précoce. Dans l'ordre économique, la source des richesses accumulées par une prodigieuse activité commerciale semblait s'être épuisée à mesure que s'était ralenti l'essor donné aux diverses branches de l'industrie locale. Dans la sphère de la science et des arts, le souffle puissant, le souffle fécond qui crée des découvertes et des chefs-d'œuvre, faisait également défaut. Tandis que, pour le savant, les monuments du passé n'étaient plus qu'une lettre morte et un vain sujet de controverses, le poëte, abandonnant les hauts sommets de l'inspiration, se livrait aux

1. C. Tassin, *Giannotti, sa vie et ses doctrines*, p. 43.

compositions les plus frivoles ou les plus licencieuses. Enfin, si le sentiment religieux manquait à l'artiste, alors engoué de l'idolâtrie païenne, le sentiment de la liberté manquait également au citoyen qui ne pouvait plus se retremper dans les mâles agitations de la vie publique.

Les anciennes institutions étaient donc tombées avec les vieilles croyances. Par une conséquence inévitable, les mœurs, au milieu de cet affaiblissement général des esprits et des caractères, avaient achevé de perdre ce qui leur restait de dignité et de grandeur. A l'aspect de cette décadence universelle et des périls qui pouvaient en résulter pour Florence et pour l'Italie, un moine, Jérôme Savonarole, entreprit d'y remédier au moyen d'une réforme essentiellement radicale. Venu de Ferrare à Florence, où il était entré au couvent dominicain de Saint-Marc, il s'était mis à l'œuvre, ainsi qu'on l'a vu, dès le temps même de l'administration de Laurent le Magnifique. Comme tous les hommes doués d'une imagination ardente et d'une indomptable énergie, il avait mûri dans l'étude et le recueillement intérieur le plan de sa grande entreprise. Après avoir longuement médité ses pensées et ses paroles à l'ombre d'un rosier de Damas qui ornait le jardin de son couvent, il se leva un jour et commença ses prédications.

Son éloquence, dépouillée d'artifice, et qu'une voix rude, un geste embarrassé rendaient encore moins attrayante, ne réussit point d'abord auprès d'auditeurs habitués aux périodes savamment harmonieuses de la rhétorique contemporaine. Cet insuccès ne le rebuta nullement. A l'exemple du grand orateur d'Athènes, il comprit que son talent n'était pas à la hauteur de l'œuvre à laquelle il se sentait appelé. Il s'enferma de

nouveau, pendant quatre années, dans une profonde retraite, et s'y nourrit de la lecture assidue de la Bible et de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin. Sous l'influence de cette méditation des saintes Écritures, qui lui communiqua une manière toute mystique de voir et de sentir, il revint, en 1490, de la solitude à la chaire, transformé, sûr de lui-même et portant au front le rayon de l'illuminé. Alors, l'effet de sa parole fut immense. Inculte et passionnée, mais souvent colorée des sublimes images de l'Ancien et du Nouveau Testament, cette parole tombait sur le vide des âmes énervées par le sensualisme de l'époque, comme la rosée du ciel tombe sur les champs desséchés par les ardeurs du soleil.

Sans prétendre au rôle de prophète, Savonarole ne reculait pas devant la mission religieuse et sociale remplie dans l'ancienne loi par les envoyés d'en haut. Il croyait que sa patrie, comme autrefois l'ingrat Israël, avait besoin d'être purifiée de ses souillures, de se régénérer par le sacrifice qui vivifie et par l'expiation qui absout. Or, sa réforme se proposait un triple but à atteindre : c'était de rendre au clergé la pureté des mœurs, au peuple la liberté, aux lettres et aux arts le sentiment religieux. Dans sa pensée, les désordres de l'Église et la corruption du siècle devaient attirer fatalement la juste et inexorable vengeance de Dieu. D'autre part, l'asservissement où languissaient Florence et l'Italie constituait, selon lui, un outrage à la morale, de même que la funeste influence du paganisme sur la littérature et sur l'art était un autre outrage non moins scandaleux fait au christianisme. Aussi, exalté par le zèle le plus ardent, son patriotisme voyait déjà la verge du Seigneur prête à frapper le peuple dont la Providence avait voulu,

disait-il, faire un vase d'élection, et qui, deux fois consacré par la grandeur politique et la grandeur religieuse, avait si mal répondu à ses glorieuses destinées.

En peu de temps, la ville tout entière, émue, entraînée et à moitié convertie, fut suspendue aux lèvres de ce moine dont l'âme de feu se répandait tour à tour en prières et en menaces, en sanglots et en adjurations. Un prédicateur à la mode lui ayant porté un défi dans la chaire de la cathédrale, en lui contestant le droit de devancer les temps et de dérober à l'avenir les secrets appartenant à Dieu seul, il lui répliqua par une foudroyante apostrophe, qui réduisit au silence son contradicteur. Aux accents de cette voix, retentissant comme un tonnerre sous les voûtes étonnées de l'édifice, tout l'auditoire courba humblement la tête, et le savant Pic de la Mirandole, qui était là, sentit ses cheveux se dresser et un frisson agiter tous ses membres. Ailleurs, traçant le tableau des vices qui rongeaient le corps social dans tous ses membres, Savonarole attaquait violemment les gens d'Église et les gens du monde, les Cours des princes et les Académies des lettrés. Sans ménagement pour aucune classe, il frappait du même fouet vengeur l'orgueil des prélats, l'insolence des nobles, les déportements des religieux, la futilité des femmes, les voleries des marchands et les brigandages des soldats.

« Je voudrais me taire, s'écriait-il un jour du haut de la chaire de Saint-Marc, mais je ne le puis; le Verbe de Dieu est dans mon cœur comme un feu ardent; si je ne lui cède, il consumera la moelle de mes os. Je le vois et je le dis: Les princes de l'Italie lui sont envoyés pour la punir. Leurs palais fourmillent d'hommes pervers qui favorisent leurs passions désordonnées, de conseillers méchants qui inventent de nouveaux impôts pour sucer

le sang du peuple, de philosophes et de poëtes imaginant mille fables pour faire remonter jusqu'aux dieux la généalogie de leurs patrons... Mais allez à Rome, mes frères. Là, vous le verrez, pour tout christianisme on s'occupe, chez les prélats, de poésie et d'éloquence; c'est dans les œuvres d'Horace, de Virgile et de Cicéron qu'ils apprennent le gouvernement des âmes. Du dehors, elle est belle, leur Église, avec ses ornements et ses dorures, ses brillantes cérémonies, ses candélabres d'or et d'argent, ses riches calices ornés de pierres précieuses. Mais, dans la primitive Église, les calices étaient de bois et les prélats étaient d'or, tandis que ceux d'aujourd'hui, célébrant les fêtes du démon, ne croient plus en Dieu et se moquent de ses saints mystères... Devant de telles prévarications, que fais-tu donc, ô Seigneur? Pourquoi sommeilles-tu? Lève-toi enfin; que les flèches de ta colère dissipent les ennemis de ton Église, et que prompt soit le châtiment, afin que plus vite nous retournions à toi. »

Entrevoyant alors, comme Salvien au temps des Goths, les maux réservés à sa patrie par la prochaine invasion de nouveaux Barbares : « O Rome! ô Italie! ajoutait-il, vous êtes malades, oui, malades d'une maladie mortelle. Prépare-toi surtout, ô Rome, car tu seras ceinte de fer, et tu passeras par l'épée, par le feu, par l'incendie. Et vous, incrédules, qui ne voulez ni entendre ni vous convertir, voici ce que le Seigneur vous dit : « Puisque l'Italie est pleine d'hommes de sang, de courtisanes et de scélérats, je conduirai contre elle le pire ennemi qui se puisse trouver; j'abattrai ses princes, je briserai l'orgueil de Rome, et cet ennemi, entrant dans ses églises, souillera ses sanctuaires... » Aussitôt viendront l'angoisse et la désolation : ce sera fléau sur fléau,

fléau de la guerre, fléau de la famine, fléau de la peste. Et, ce temps venu, les morts seront si nombreux dans les maisons que les fossoyeurs iront par les rues, disant : « Qui a des morts à enterrer? » Et à cette lugubre question : Qui a des morts? vous répondrez : « Voici mon fils, voici mon frère, voici mon mari. » Mais eux continueront d'aller par les rues, criant plus haut : « N'y a-t-il plus de morts? » O Florence! ô Rome! ô Italie! il a cessé le temps des chants et des fêtes; pour vous est arrivé le temps de faire pénitence. » Enfin, éclatant en sanglots, son cœur et sa voix se brisaient dans cette pathétique invocation : « Seigneur! tu m'es témoin qu'avec mes frères je me suis efforcé de soutenir par la parole cette ruine croulante; mais je n'en puis plus, les forces me manquent, et je ne sais plus que dire. Il ne me reste plus qu'à pleurer et à me fondre en larmes dans cette chaire. Pitié! Seigneur, pitié!... Le moment est venu. Un homme va paraître qui envahira l'Italie en quelques semaines, sans tirer l'épée. Il passera les monts comme autrefois Cyrus : *Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro;* et les rochers et les forteresses tomberont devant lui! »

Le nouveau Cyrus qui devait passer les monts et, en quelques semaines, envahir toute l'Italie sans avoir à tirer l'épée, c'était le jeune et aventureux roi de France [1].

1. Avant de se mettre en marche, Charles VIII, qui hésitait sur son entreprise, s'était arrêté à Lyon; mais ses dernières incertitudes furent vaincues par le cardinal Julien de la Rovère, neveu de Sixte IV, et ennemi irréconciliable d'Alexandre VI qui l'avait contraint de fuir en France. Plus tard, par un singulier revirement des intérêts politiques, ce même cardinal, devenu pape sous le nom de Jules II, se fera le promoteur de la ligue ayant pour but de chasser Louis XII et les Français de l'Italie.

En effet, au mois d'août 1494, il descendit du Mont-Genèvre à la tête d'une armée réunissant la fleur de la chevalerie française. Elle comptait quinze mille hommes, tant gens d'armes qu'écuyers, avec huit mille arquebusiers gascons, six mille hallebardiers suisses, quinze cents archers français et cent trente gros canons. Telle était, au départ, la confiance de notre jeune noblesse, dont les principaux chefs étaient le sénéchal de Beaucaire, les maréchaux de Gié et de Beaujeu, que d'Asti à Naples elle croyait n'avoir à faire qu'une promenade militaire dont les étapes seraient marquées à l'avance par les maréchaux des logis. « Ce voyage, dit Philippe de Commines, témoin et narrateur de l'expédition, fut conduit de Dieu tant à l'aller qu'au retourner, car toutes choses nécessaires à une si grande entreprise manquaient. Le roy estoit très-jeune, foible personne, peu entendu, plein de son vouloir, peu accompagné de sages gens ni de bons chefs, et n'avoit ni argent comptant, ni tentes, ni pavillons. Bref, le sens des conducteurs n'y servit de guères. » Au manque d'argent, l'Italie devait pourvoir elle-même, car les banquiers de Milan, de Florence et de Venise prêtèrent, à de gros intérêts, les sommes nécessaires à l'imprévoyant Charles VIII, qui d'ailleurs y prenait peu garde. Accueilli magnifiquement à Turin par la duchesse Blanche de Savoie, à Chiari par la marquise de Montferrat, il célébra joutes et tournois chaque jour; puis, le soir, « il dansa et balla courtoisement avec les dames [1]. »

Un acte moins courtois, surtout moins chevaleresque, fut l'emprunt qu'il fit des diamants de la princesse qui

1. Sur le séjour du roi à Turin et à Chiari, voir le *Vergier d'honneur*, poëme de maître André de la Vigne.

le recevait avec une si gracieuse hospitalité. La duchesse de Savoie, raconte un ambassadeur vénitien, « à peine âgée de vingt-six ans, grande, bien en chair, blanche de visage, au demeurant joyeuse et belle dame, » eut l'imprudence de faire montre de ses plus précieux bijoux à la fête qu'elle donna au roi. Celui-ci les lui emprunta le lendemain et s'empressa de les mettre en gage, pour 24,000 ducats, à la banque de Saint-Georges, à Gênes. Plus loin, à Asti, Charles VIII rencontra Ludovic le More, qui venait au-devant de son allié pour lui offrir ses services, faire triompher sa cause sur celle de son infortuné neveu, et engager le roi à passer par la Toscane, afin de s'y venger de Pierre de Médicis. Inutilement Isabelle d'Aragon, femme de Jean Galéas, qui était alors fort malade, vint peu après se jeter aux pieds de Charles VIII et implorer sa générosité pour son père et pour son mari. Moins sensible à ses larmes qu'aux sourires et aux charmes provocants des belles Milanaises, que Ludovic avait eu l'étrange précaution d'appeler auprès du roi, ce prince oublia les droits et les malheurs de son parent et se déclara pour l'usurpateur [1]. Quelques jours après, le poison ayant hâté la fin du pauvre Jean Galéas, Ludovic, son oncle et son meurtrier, héritait de la victime et prenait définitivement possession de la couronne ducale de Milan.

Bien que souhaitée par les uns et prévue par les

1. Ce qui rend la conduite de Charles VIII moins excusable, c'est que sa mère et celle de Jean Galéas étaient sœurs. Aux faits racontés par Guichardin sur l'entrevue d'Asti, Corio ajoute le singulier détail que nous avons rappelé : « Lodovico Sforza mandò al re formosissime matrone milanese, con alcune delle quali pigliò amoroso piacere, e a quelle presentò di preciosi anelli. »

autres, l'arrivée des Français produisit dans toute l'Italie une terrible commotion. « La secousse fut d'autant plus grande, dit Guichardin, auquel son patriotisme fait parfois oublier une juste impartialité envers la France, que les divers états de la Péninsule, grâce à une confédération à laquelle s'étaient ralliés la plupart d'entre eux, jouissaient alors d'une paix longtemps désirée. » Sans croire à l'heureux accord dont l'historien des *Guerres d'Italie* parle trop complaisamment au début de son livre, on peut admettre avec lui que Laurent de Médicis s'était efforcé d'établir un équilibre politique capable d'assurer le bonheur des peuples aussi bien que la sécurité des gouvernements, et que la mort du Magnifique, suivie de l'invasion étrangère, fit passer les populations italiennes d'un repos au moins apparent à un état de trouble profond. Rien n'atteste mieux ce trouble des esprits que les bruits répandus partout sur les signes menaçants, les faits surnaturels annonçant les terribles calamités qui allaient fondre sur l'Italie. Plusieurs soleils, disait-on, avaient brillé pendant la nuit, au milieu de nuages obscurs qui couvraient le reste du ciel. De hideux fantômes s'étaient livré des combats dans les airs; des animaux monstrueux avaient pris naissance, et, au fond des sanctuaires attristés, les images des saints avaient sué des gouttes de sang. Ces prodiges, auxquels ajoutait foi la crédulité populaire, jetaient une terreur indicible dans l'imagination des peuples effrayés déjà par tout ce qu'ils avaient entendu raconter de la puissance militaire et de l'impétueuse valeur des Français.

## III

Pour conjurer les périls auxquels Florence et l'Italie étaient exposées, il eût fallu un tout autre chef que Pierre de Médicis. Non moins impuissant que vaniteux, il sentait alors crouler sous lui l'échafaudage si habilement dressé par la main de Cosme et de Laurent, et dont lui-même allait précipiter la ruine. Comme les Florentins l'accusaient d'avoir imprudemment rompu l'antique alliance de la république avec la France, détruit par là leur influence politique et compromis la paix, « la paix au sein rempli d'épis mûrs et des doux fruits de l'olivier, » ainsi que le disait un poëte du temps, Pierre eut d'abord la folle pensée d'arrêter les Français au pied des Apennins. Il réclama donc des secours de son allié le roi de Naples, dont les troupes occupaient la Romagne et les États de l'Église. Alphonse II, qui commençait à craindre pour son propre royaume, refusa, sous le prétexte de ne point disséminer ses forces, déjà trop éloignées, selon lui, des provinces napolitaines. Ainsi abandonné par son allié à la vengeance des Français, menacé en même temps par les villes de Pise et de Sienne, qui revendiquaient leur indépendance, incapable, d'ailleurs, de défendre son autorité, soit contre l'influence toujours croissante de Savonarole, soit contre les souvenirs de l'ancienne liberté invoqués sans cesse par les Valori et les Soderini, Médicis ne vit d'autre ressource que d'imiter servilement son père, en renouvelant une démarche restée célèbre dans la vie de Laurent le Magnifique.

On se rappelle que ce dernier, dans une circonstance

grave, s'était rendu auprès de son ennemi, Ferdinand de Naples, afin d'entamer personnellement une négociation à la suite de laquelle il était revenu plus puissant que jamais dans sa patrie. Décidé, non pas à se sacrifier lui-même, mais bien à sacrifier Florence à son propre salut et à la conservation de son pouvoir, Pierre voulut, lui aussi, aller trouver son adversaire, dans l'intention de le désarmer à force de bassesse et d'en obtenir son pardon à tout prix. Avant de partir clandestinement pour le camp des Français, il écrivit à la Seigneurie et au roi de Naples deux lettres aussi mensongères l'une que l'autre, et destinées à donner le change sur les véritables motifs de sa conduite. Il affirmait, dans la première, qu'il allait offrir sa vie au roi très-chrétien pour préserver la république de l'orage qui grondait au-dessus d'elle. Par la seconde, il s'efforçait de persuader à Alphonse que, fidèle à son alliance, il lui donnait une nouvelle preuve d'attachement par une démarche qui, tendant à se concilier l'amitié de Charles VIII, lui permettrait alors de servir plus utilement les intérêts du prince napolitain.

Au moment où Pierre de Médicis arrivait près des avant-postes de l'armée campée sous les murs de Sarzanella, il apprit que les Italiens avaient été défaits près de Fivizzano, et que cette forteresse, la première du territoire florentin, était tombée au pouvoir des Français, par suite de la connivence du marquis Gabriel Malaspina[1]. Saisi de frayeur, et sachant d'autre part que la Seigneurie venait d'envoyer une ambassade pour le devancer auprès du roi, il n'en fut que plus pressé d'aller invoquer la clémence du vainqueur. Il se jeta humble-

1. Guicciardini, *Storia*, etc., l. I, c. p. 103.

ment à ses pieds, lui demanda grâce en l'assurant que la seule crainte de s'attirer la vengeance du roi de Naples l'avait empêché de se déclarer ouvertement pour la France. Comme garantie de ces protestations fort inattendues, Charles exigea d'abord la remise des places de Sarzane et de Sarzanella, lesquelles furent immédiatement, et sans opposition, ouvertes aux Français. Mettant à profit cette facilité de Pierre de Médicis, le roi réclama bientôt d'autres forteresses, telles que Pietra-Santa et Librafatta, puis les villes de Pise et de Livourne. Il exigea de plus la fourniture des vivres nécessaires à ses troupes, l'avance d'une somme de deux cent mille ducats, et enfin le libre passage de l'armée à travers la Toscane. Le fils du Magnifique accorda tout, livra tout, afin d'obtenir la paix et la protection de l'étranger. Il ne voulut pas même accepter la garantie qui lui était offerte pour la remise des places fortes au terme convenu, disant qu'il se contentait de la simple parole du roi. Dans cette transaction honteuse, sa pusillanimité fut telle, que les seigneurs français étaient révoltés de l'indigne lâcheté de ce *grand lombard*, comme ils l'appelaient, et qui, au prix de si énormes sacrifices, achetait le droit de continuer d'asservir sa patrie.

Satisfait, dans son aveugle égoïsme, d'avoir désarmé son ennemi en trahissant l'honneur et les intérêts de la république, Médicis revint vers Florence avec l'espoir de faire accepter le traité par la Seigneurie. Toutefois, comme à mesure qu'il s'approchait, les conditions qu'il avait souscrites commençaient à embarrasser sa conscience, il prit en route, pour plus de sûreté, son beau-frère, le condottiere Virginio Orsini, qui l'escorta en compagnie d'une troupe de mercenaires. Revenu à Florence, où il entra furtivement dans son palais par un

détour, il croyait que tout pour lui était sauf, tandis qu'une révolution formidable se préparait au dehors. Un peuple, en effet, peut longtemps et patiemment supporter les fautes de celui qui le gouverne ; il peut accepter les abus de la force, les ruses ou les violences du despotisme, et même tendre une main complaisante aux chaînes d'or que lui impose une servitude déguisée sous les vaines apparences de la liberté ; mais, si patient que soit ce peuple et si bas qu'il vienne à tomber, il est un acte qu'il ne pardonnera jamais, même au chef qu'il s'est choisi, c'est l'impéritie ou la trahison qui livrent à la merci de l'étranger les forces vives, le salut, et, ce qui est pire encore, l'honneur du pays. Aux yeux des masses qui sentent plus qu'elles ne raisonnent, voilà quelle est la faute surtout irrémissible, et que ne saurait punir un châtiment trop rigoureux.

Pierre de Medicis accomplit cet acte criminel, et les Florentins ne le lui pardonnèrent pas. Lui, qui s'était montré si pusillanime devant les Français, il ne fut pas moins lâche devant ses propres concitoyens. Comme pendant son absence des manifestations hostiles s'étaient produites contre son autorité, et que ses partisans, ses amis eux-mêmes avaient ouvertement blâmé sa conduite, il n'osa pas se rendre directement au palais de la Seigneurie pour y faire connaître le traité et en imposer résolûment l'acceptation, en recourant, au besoin, à l'épée de ses mercenaires. Cachant une cuirasse et des armes sous son manteau, et suivi à distance d'une bande de condottieri, il se glissa le lendemain à travers les rues tortueuses pour arriver, sans cortége apparent, jusqu'à la porte du Palazzo Vecchio, où quelques-uns des prieurs étaient encore à délibérer. Un citoyen, nommé Jacob Nerli, qui gardait l'entrée, refusa obstinément de

livrer passage à Médicis. Protestant contre ce refus injurieux, le prince retourne vers les siens afin de réclamer leur assistance. Aussitôt le peuple, témoin de ce débat, se met à murmurer, puis à pousser des cris et à lancer des pierres contre celui qu'il appelle un traître. L'émeute grossit en un moment, et pendant que la bourgeoisie court aux armes, aux cris de : *Vive le peuple et la liberté!* la Seigneurie déclare Pierre de Médicis rebelle envers la patrie. Aussi, quand ce dernier, qui était allé demander du secours à Virginio Orsini, reparut avec ses satellites, une immense clameur s'éleva sur la place. Repoussé par les citoyens qui s'étaient armés et lui opposaient une masse compacte, il fut contraint de se retirer devant leur attitude menaçante et les imprécations de la foule.

Au milieu de l'insurrection, le jeune cardinal Jean de Médicis essaya vainement de rallier quelques partisans de sa famille en faisant entendre le cri si longtemps populaire : *Palle! Palle!* Ce cri resta sans écho et ne souleva que des murmures ou des malédictions. Recourant à une dernière tentative, Pierre et Julien de Médicis, escortés par les mercenaires d'Orsini, voulurent soulever en leur faveur les habitants du quartier de San-Gallo; mais ils n'y obtinrent pas plus de succès. Ce fut alors qu'entraîné hors de Florence par son beau-frère, qui jetait de l'argent aux assaillants pour les arrêter, Pierre de Médicis s'enfuit de la ville qu'il ne devait plus jamais revoir. Quant au cardinal Jean, il cacha d'abord ses habits rouges sous un froc de dominicain; mais ne se voyant pas en sûreté dans le couvent de Saint-Marc, il sortit aussi de la ville, grâce au déguisement qu'il avait pris. Florence, ainsi redevenue libre, Francesco Valori, l'un des chefs de l'opposition, fut

porté en triomphe au palais communal, où il proclama en termes pompeux la délivrance de la république.

L'arrêt de proscription dont Pierre de Médicis venait d'être frappé, fut renouvelé solennellement contre lui et contre son frère le cardinal. Tous deux furent déclarés par la Seigneurie traîtres et rebelles; leur tête fut mise à prix, leurs biens furent confisqués, et le superbe palais bâti par Cosme, leur bisaïeul, ayant été dévasté par la populace, on ne parvint qu'avec peine à soustraire à son aveugle fureur les objets d'art et les précieux manuscrits qui en faisaient, dit un contemporain, « un vrai théâtre de noblesse, d'instruction et de vertu. » Tandis qu'abandonnés de leur escorte qui se dispersait en route, les deux princes fugitifs arrivaient seuls à Bologne, leurs cousins, Jean et Pierre de Médicis, qui, précédemment, avaient été bannis à la suite d'un complot contre le chef de leur maison, rentraient triomphants à Florence. Ne voulant plus porter un nom naguère si glorieux et alors si détesté, ils crurent devoir, pour flatter la multitude, l'échanger contre le nom significatif de Popolani, et ils furent rétablis dans leurs droits et honneurs ainsi que les membres des familles proscrites sous le gouvernement qui venait de tomber.

Les Médicis expulsés de la ville, tout n'était pas fini. Après l'explosion de l'enthousiasme populaire, après les acclamations saluant la liberté reconquise, les difficultés les plus graves se présentaient pour les chefs du gouvernement qui s'étaient donné la périlleuse mission de réparer les fautes du pouvoir déchu et de sauver en même temps la république. L'ennemi était aux portes de Florence, et il fallait avant tout délivrer son territoire de l'invasion étrangère. Une députation, ayant pour chef

Pierre Capponi, et pour orateur Jérôme Savonarole, fut envoyée au camp de Charles VIII. Elle avait mission de lui représenter d'abord que la rupture avec la France et l'alliance signée entre le roi de Naples et Pierre de Médicis étaient exclusivement l'œuvre de ce dernier, et que le peuple florentin était étranger à des actes conclus dans une intention toute personnelle et des vues toutes dynastiques. L'ambassade devait ensuite s'entendre avec le roi sur les concessions faites irrégulièrement par le chef indigne qui n'avait pas craint de trahir par là les plus chers intérêts de la république.

Ce fut dans la ville de Pise, qui venait d'être soustraite par Charles VIII à la longue domination de Florence, que les ambassadeurs rencontrèrent le jeune conquérant. Il écouta d'un air peu convaincu la harangue, assez embarrassée d'ailleurs, que lui adressa le moine dominicain. Souverain absolu, comme tous les princes de son temps, le successeur de Louis XI ne comprenait rien ou ne voulait rien comprendre aux évolutions politiques d'un état libre, disposant de ses destinées, élisant et déposant ses chefs dans la plénitude de son droit, après les avoir jugés selon leur mérite ou leur démérite. Aussi, par une inconséquence que peut seulement expliquer de sa part la prédominance du principe autoritaire, le roi voulut-il, après avoir rendu la liberté à Pise, imposer à Florence le rétablissement des Médicis, malgré la révolution qui les avait précipités du pouvoir. Il alla même jusqu'à prévenir Pierre de ses intentions par une dépêche qui ne trouva plus à Bologne le prince exilé, et ne lui arriva que plus tard à Venise, où il avait cherché un refuge. Mais le gouvernement vénitien, qui redoutait de voir par là l'influence française dominer à Florence, engagea Médicis à ne point se remettre au pouvoir d'un sou-

verain dont il avait été tout récemment l'adversaire [1].

## IV

Tandis que ce projet de la restauration des Médicis était appuyé auprès de Charles VIII par quelques-uns de ses conseillers les plus influents, notamment par Philippe de Bresse, beau-frère d'Amédée, duc de Savoie, et ami zélé de Pierre, d'autres seigneurs, des plus jeunes et des plus ardents, poussaient le roi à prendre pour lui-même la souveraineté de Florence, après s'être emparé de cette opulente cité et lui avoir infligé un châtiment exemplaire. Sans s'arrêter à un parti définitif, le prince se disposa à entrer dans la ville avec un grand appareil militaire, en annonçant toutefois aux habitants qu'il se présentait non comme ennemi, mais comme pacificateur. Les Florentins étaient trop fins politiques pour ignorer ce que valent en pareille circonstance les promesses d'un roi enivré de ses faciles victoires, et ils savaient aussi bien tout ce qu'ils avaient à craindre d'une intervention étrangère dans leurs affaires intérieures. En dépit de ses assurances pacifiques, ils se défiaient donc beaucoup des intentions de Charles VIII; mais comme ils étaient hors d'état de résister, ils lui ouvrirent leurs portes, en affectant de lui faire le plus gracieux accueil, afin d'enlever tout prétexte à sa vengeance. Cependant, ne voulant pas être surpris sans moyens de défense, ils avaient caché des hommes d'armes dans les maisons, et les capitaines des

1. Guicciardini, *Storia*, etc., p. 119

troupes à la solde de la république avaient été appelés la nuit dans la ville, avec ordre de se tenir prêts à combattre aux premiers sons de la grosse cloche du palais. Ces précautions, on va le voir, contrastaient singulièrement avec la réception par laquelle la ville des fleurs, la séduisante Florence espérait éblouir et désarmer le vainqueur.

Le 17 novembre 1494, tout le clergé, précédé de la croix, des bannières et des châsses renfermant les corps saints, puis les magistrats de la république, les chefs des arts majeurs et mineurs, en habits de cérémonie et accompagnés de leurs gonfalons, allèrent au-devant du cortége royal qui entra par la porte San-Friano. Venaient ensuite les trompettes et les timbaliers marchant en tête de l'artillerie française composée de canons en bronze, de longues couleuvrines et d'énormes fauconneaux. Les mercenaires suisses et allemands, avec leurs arquebuses sur l'épaule, les piquiers gascons et les arbalétriers de Bretagne portant au dos leurs trousses pleines de carreaux aigus, marchaient, deux à deux, en avant des compagnies de gens d'armes. Ceux-ci, montés sur de grands chevaux de bataille, comme eux tout couverts d'acier, annonçaient les corps royaux qui se distinguaient par leurs armures étincelantes d'or et d'argent. Enfin, au milieu de ses pages vêtus de riches étoffes de velours et de soie, apparaissait le roi très-chrétien, « le bon seigneur vertueux et plaisant », monté sur son cheval Savoie, portant casque et couronne en tête, et tenant fièrement sa lance au poing. Bien qu'il eût d'habitude une assez chétive apparence, le prince, ce jour-là, avait la mine haute, le front radieux, et son diadème royal, orné d'une grosse escarboucle, faisait ressortir en lui ce feu du regard que Guichardin lui-même n'ose

pas lui dénier. Comme il avait refusé l'honneur que les magistrats de la Seigneurie voulaient lui faire en tenant son cheval par la bride, le peuple lui sut gré de cet acte de modeste condescendance, et les cris de *Vive le Roi! Vive la France!* retentirent dans la foule, surtout du haut des échafauds pavoisés où les dames de la ville et d'autres cités italiennes s'étaient groupées en grand nombre.

Conduit d'abord avec ce pompeux cortége jusqu'à la cathédrale, après une halte devant un grand char de triomphe orné de fleurs de lys, Charles VIII fut ramené au palais de Pierre de Médicis, où Marsile Ficin, le favori de Cosme et l'ami de Laurent le Magnifique, ne rougit pas de complimenter l'envahisseur de sa patrie dans un style moitié biblique, moitié païen : « Voici, lui dit-il, le jour que le Seigneur a fait; réjouissons-nous par un chant d'allégresse. Prince, vous accomplissez un merveilleux voyage. Vous allez rendre au Sauveur des hommes cette Jérusalem occupée maintenant par les plus cruels des Barbares. Or, en attendant, ajouta-t-il, vous voici dans votre Florence que vous édifierez par votre piété; Florence, la ville des fleurs, toute pleine aujourd'hui de lys! » Pour un platonicien, habitué à planer dans les hautes sphères de l'idéalisme, c'était pousser un peu loin la flatterie que de caresser par de si belles paroles les vains et ambitieux projets de celui qui se croyait appelé à être le libérateur des Lieux Saints et le restaurateur de l'empire d'Orient. Plus heureux que Ficin, le savant Pic de la Mirandole, son compagnon d'études, n'eut pas le regret d'assister à l'entrée triomphale d'une armée ennemie dans la ville qu'il aimait tant. Il mourut ce jour-là même, et son œil, avant de se fermer pour toujours, ne fut pas affligé du moins par la vue de l'étranger.

Florence avait bien voulu se donner pour un jour au roi de France, mais à la condition qu'il n'abuserait pas des douceurs d'une hospitalité bien plus apparente que réelle. Le lendemain, quand il parla du retour des Médicis, il trouva sur tous les visages comme dans tous les esprits une ferme et invincible résistance. Un instant il s'emporta, soutint que la ville était à lui par droit de conquête, et qu'il y était entré en vainqueur avec ses hommes d'armes portant, comme lui, la lance sur la cuisse. Les magistrats de la Seigneurie lui répondirent avec dignité qu'ils ne voyaient en lui qu'un hôte, et nullement un maître. Après une vive discussion, le prince sembla disposé à se contenter d'une somme d'argent à titre d'indemnité pour frais de guerre. Mais ses demandes furent d'abord si exorbitantes, que le gonfalonier, Pierre Capponi, arrachant des mains du secrétaire royal le papier sur lequel elles étaient consignées, opposa ces fières paroles à la menace qu'on lui faisait de recourir à la force : « Sonnez vos trompettes, s'écria-t-il, et nous sonnerons nos cloches [1]. » A cette réponse hautaine, appuyée de la nouvelle que partout, des maisons crénelées, des rues étroites de la ville, sortaient des hommes armés, jusque là invisibles, et que des rixes s'étaient déjà engagées entre les habitants et des soldats français, Charles VIII ressentit une visible émotion. Il hésitait entre la violence et la modération, quand Savonarole que le peuple, sur le cri poussé dans la foule par une voix inconnue, avait été chercher dans son couvent, et qui aussitôt avait répondu : « J'irai ! » se dirige seul vers

1. En parlant de l'acte et des paroles du gonfalonier, Machiavel dit : « C'est à lui seul que Florence dut de ne pas vivre esclave. — Per lui solo stette che Firenze non vivesse serva. »

le logis du roi, et, malgré les obstacles, arrive jusqu'en sa présence. Entr'ouvant aussitôt sa robe, il prend une image du Christ qui reposait sur sa poitrine, et l'élevant aux regards du prince étonné : « Sire, lui dit-il, voici l'image de Celui qui a pardonné aux pécheurs; à ton tour, pardonne aux serviteurs de Dieu! Écoute ma voix. Ne prolonge pas plus longtemps ton séjour dans cette ville, au risque de compromettre ta gloire terrestre et ton salut éternel. Poursuis donc ton chemin sans retard, si tu ne veux amener la ruine de la cité et attirer sur toi la colère du Seigneur. »

Aussi touché des paroles du dominicain, qu'il l'avait été de celles du gonfalonier, le roi se montra d'autant plus accommodant que Venise, sortant de son inaction, venait de l'inviter, par deux ambassadeurs, à ne pas aller plus loin, vu l'obligation où elle était d'armer contre le Turc[2]. Ayant reçu d'ailleurs d'autres avis peu favorables sur les menées de Ferdinand le Catholique, et craignant que son séjour à Florence, qui avait si bien débuté, ne finît par quelque sanglante répétition des Vêpres siciliennes, il se tira gaillardement d'une position difficile par une plaisanterie tout à la française : « Vous êtes un bon Chapon », dit-il au gonfalonier Capponi, par allusion à son nom, et en lui frappant familièrement sur l'épaule. Dès lors, il n'insista plus sur le payement immédiat de la somme qu'il avait d'abord exigée, ni sur le rétablissement des Médicis; mais il obtint en leur faveur qu'ils rentreraient dans la possession de leurs biens et seraient relevés de la sentence qui mettait leur tête à prix. C'était toutefois sous la condition expresse que Pierre se tiendrait éloigné des confins de

1. Reg. secr. du Sénat, 15 nov. 1494.

l'état, à une distance de cent milles. Pour lui-même, Charles VIII se contenta d'un subside de cent vingt mille ducats, moyennant lequel il s'engageait à rendre, à la fin de la guerre, les forteresses qu'il occupait[1]. Muni, en outre, d'abondantes provisions, il quitta la ville pour se diriger sur Sienne et sur Rome, content d'avoir reçu, avant son départ, le titre pompeux de restaurateur de la liberté florentine.

Cette liberté que Florence avait poursuivie à travers tant de siècles et de révolutions, elle était loin de lui être assurée pour toujours par l'expulsion des Médicis. Pendant les expéditions françaises en Italie, expéditions continuées, après le règne de Charles VIII, sous ceux de Louis XII et de François Ier, la république va passer du gouvernement théocratique de Savonarole à la paisible dictature de Pierre Soderini. Nous verrons comment, à la suite de cette période qui dura dix-huit années, de 1494 à 1512, le pape Jules II, qui était parvenu à rejeter les Français au delà des monts, rétablit à la tête du gouvernement florentin Julien et Jean de Médicis, frères de Pierre II, lequel, après s'être rallié à la cause de Louis XII, avait péri au désastreux combat du Garigliano. Rentrés comme simples citoyens, et ne demandant d'abord, ainsi que le font les prétendants exilés, que le bonheur de vivre dans leur patrie, ils s'érigeront bientôt en maîtres, grâce à la création d'une balie qui leur assurera complètement le pouvoir. L'influence du pape Léon X, puis celle de Clément VII, tous deux membres de la famille

1. Le texte de ce traité a été publié dans le tome Ier de l'*Archivio storico*, avec une note du marquis Gino Capponi, si digne, à tous les titres, du nom illustre qu'il porte.

des Médicis, maintiendront tour à tour à Florence l'autorité de leurs parents contre les efforts suprêmes des partisans de la république jusqu'au jour où Charles-Quint, proclamant Alexandre de Médicis duc perpétuel et héréditaire, portera ainsi, en 1538, le dernier coup à la liberté expirante.

En exposant, dans la première partie de ce volume, les vicissitudes de la république florentine, avec son caractère mobile et inconsistant, ses révolutions soudaines et ses réactions inattendues, nous avons essayé de retracer en même temps l'origine et l'élévation, les vertus civiques et les services littéraires des premiers Médicis, sans omettre les tendances ambitieuses et les fautes impardonnables qu'on peut justement reprocher à quelques-uns d'entre eux. Jaloux de présenter avec une égale impartialité les différents actes qui contribuèrent soit à la grandeur, soit à l'abaissement de cette illustre famille, nous n'avons pas oublié que son sort a été lié durant plusieurs siècles à celui d'un peuple pour lequel, malgré ses défauts et ses erreurs, nous ne pouvons dissimuler nos sympathies, parce qu'en lui nous retrouvons à la fois le plus athénien et le plus français des peuples du moyen âge. Peut-être même eussions-nous été porté, dans nos appréciations, à faire une part plus large à la gloire des Médicis, si trop souvent leur puissance ne s'était accrue au détriment des libertés publiques, et s'ils n'avaient flatté outre mesure les instincts envieux de la démocratie florentine, pour conquérir une popularité qui leur permît de s'élever impunément au-dessus des lois et des institutions de leur pays.

Or, bien qu'il ne soit pas toujours rationnel de juger absolument selon les principes d'une époque les faits

accomplis à une époque antérieure, comment dans l'état actuel de l'opinion qu'un mouvement irrésistible, semblable au flot toujours montant de la mer, entraîne vers le complet affranchissement des peuples, comment ne point regarder et proclamer la liberté comme le plus précieux, le plus sacré des droits que Dieu confère à une nation? Et, par suite, sous quel prétexte absoudre devant l'histoire qui les accuse, ceux qui, dans le passé, ne craignirent pas de sacrifier à un intérêt personnel ou dynastique ce droit que rien ne saurait prescrire? Telle fut, nous l'avons dit, la faute des Médicis, faute grave, inexcusable, qui, jointe à l'impéritie et à la lâcheté du fils de Laurent le Magnifique, les fit tomber sous le coup du mépris public à la suite de l'invasion étrangère et de la révolution de 1494.

Que de fois, en retraçant cette dernière révolution qui éclata, après tant d'autres, à Florence, nous nous sommes arrêté tout à coup devant l'analogie des situations que présentaient les événements du quinzième siècle et ceux de l'époque actuelle! Que de fois, à la lecture des documents qui faisaient revivre à nos yeux les personnages et les actes, les idées et les passions politiques d'un autre âge, nous avons été saisi d'une poignante émotion en retrouvant dans les fautes, les révolutions et les malheurs de Florence, les fautes, les révolutions et les malheurs de notre propre nation! Rapprochement douloureux, mais leçon plus douloureuse encore, puisqu'elle montre que, malgré la différence des temps, malgré les rudes enseignements de l'expérience, gouvernements et peuples suivent fatalement la voie qui conduit à l'abîme.

Il y a trois ans, hélas! cet abîme s'est entr'ouvert pour la France. Tandis que nous achevions d'écrire ce

récit, interrompu vingt fois par des angoisses toutes patriotiques, notre sol natal se voyait aussi envahi et souillé par l'étranger. Nos armées étaient écrasées par le nombre ; nos places fortes livrées ou contraintes de se rendre après une héroïque résistance, et un empire fondé, avait dit son chef, sous les auspices de la paix, tombait soudain comme foudroyé par les coups d'une guerre sans merci, aussi bien que sans exemple dans l'histoire[1]. Comment s'occuper à présent de la chute des Médicis devant les conséquences de la chute de ce second empire qui a disparu, comme le premier, de la scène du monde, sans avoir eu, cette fois, pour épilogue, l'immortelle campagne de France si tragiquement couronnée par les adieux de Napoléon à Fontainebleau ?

En présence de pareils événements, dont notre siècle a été ou vient d'être le témoin, tout intérêt s'attachant à des faits rétrospectifs semble s'effacer, et l'historien serait presque tenté de les laisser ensevelis dans l'ombre et le silence, s'il ne se trouvait une moralité à déduire de tous ces drames, même les plus éloignés de nous, s'il ne sortait de leurs profondeurs de grandes et d'émouvantes leçons. « Oui, disait naguère un éminent écrivain, en rappelant, dans une de ces solennités académiques où sa voix ne se fera plus entendre, les péripéties de la longue et déplorable lutte qui se dénoua par le départ de l'empereur pour l'île d'Elbe et le retour de Pie VII à Rome, oui, les révolutions de la Fortune peuvent avoir leur grandeur, parce qu'elles ont

1. Ces lignes étaient écrites à la fin de 1870, au prieuré de Rémalard, dans le Perche, en pleine invasion allemande, après les combats de la Fourche, de la Madeleine et de Bretoncelles, et peu avant la bataille du Mans.

aussi leur justice. C'est par là que nous sommes tentés parfois de les glorifier; mais l'impassibilité du Destin qui prononce ces redoutables arrêts me les gâte, même quand ils sont justes. Partout où éclatent les révolutions, éclatent aussi les émotions humaines, les bonnes comme les mauvaises. C'est donc le devoir de l'historien de suivre l'homme à travers le tumulte des choses, de découvrir et de montrer les bons sentiments de l'âme humaine, ceux qui l'honorent et qui l'élèvent, de nous apprendre que c'est de ce côté qu'est la grandeur de l'histoire, parce que c'est de ce côté aussi qu'est la grandeur de l'humanité [1]. »

1. M. Saint-Marc Girardin, *Discours prononcé pour la réception de M. le comte d'Haussonville à l'Académie française.*

# DIX-SEPTIÈME ÉTUDE

## MACHIAVEL DIPLOMATE

### I

Le monde moral, comme le monde physique, est assujetti à la loi des contrastes. Malgré l'harmonieux accord des principes qui le régissent, parfois on y voit se produire les dissonances les plus étranges et les phénomènes les plus opposés. On dirait que, semblable à la nature dont elle est le vivant et lumineux reflet, l'humanité veuille aussi prouver sa puissance créatrice par l'infinie variété des êtres qu'elle produit, des intelligences qu'elle anime, des volontés qu'elle met en action. Ce caractère multiple et complexe que présente chaque époque, chaque société, est l'un des plus curieux sujets d'étude qui nous soit offert par l'histoire. S'il est intéressant, en effet, de considérer un siècle par l'aspect général qui le distingue, il ne l'est pas moins de rechercher comment se détachent de cet aspect, uniforme en apparence, des individualités toutes particulières, tout exceptionnelles. Contrastant avec la foule obscure de leurs contemporains, elles se dressent au-dessus d'eux, ainsi que des colonnes solitaires au milieu d'une plaine, dont elles dominent la vaste et monotone étendue.

Si le siècle de la Renaissance abonde surtout en per-

sonnalités de ce genre, l'Italie, plus que nulle autre contrée, peut se vanter d'avoir mis en relief les types les plus différents. Pouvait-il en être autrement à une époque où venait de s'y accomplir, avec des éléments si dissemblables, l'œuvre de rénovation qui transforma complètement l'esprit et les mœurs, la politique et les institutions du moyen âge? Quant aux puissantes individualités offrant entre elles de saisissants contrastes, il faut alors les chercher surtout parmi les hommes qui, dans des positions diverses, furent appelés à prendre une part plus ou moins directe au gouvernement du pays. Pour l'observateur attentif, il est peu d'époques plus fécondes en personnages qui aient consacré à la politique des aptitudes si remarquables, des forces si multiples, des talents si élevés. Les révolutions de la démocratie florentine montrent suffisamment quelle était dans l'art de dominer un peuple l'habileté consommée des premiers Médicis. Mais combien les annales de l'aristocratie vénitienne n'offrent-elles pas de caractères éminents dans la série de ces doges, de ces provéditeurs, qui donnèrent un si haut renom de sagesse à la direction des affaires de la sérénissime république? Et quelle opposition à établir aussi entre Jérôme Savonarole, cherchant à fonder sur le sentiment religieux le plus pur, la liberté de Florence, en même temps que l'unité nationale de l'Italie, et César Borgia, faisant de la ruse et du crime les deux instruments nécessaires pour asservir et gouverner les hommes!

Voulons-nous monter plus haut, et chercher des exemples dans l'histoire du pontificat romain à cette époque? Quelle succession de papes essentiellement politiques, et pourtant, quelle différence de caractère et de conduite sépare Alexandre VI de Jules II, Léon X de

Pie V, Clément VII de Sixte-Quint ! Si nous passons ensuite aux hommes d'État et aux ambassadeurs, nous ne rencontrons pas moins d'esprits supérieurs et divers parmi ces négociateurs habiles, ces fins diplomates, dont toutes les Cours de l'Europe admiraient les talents, et qu'elles enviaient à l'Italie. Nommer les Capponi et les Della Casa, les Belgiojoso et les Guicciardini, les Giannotti et les Paolo Capello, n'est-ce pas rappeler des politiques ou des publicistes de premier ordre, qui, par leurs actes, leurs dépêches ou leurs écrits, justifient pleinement cette observation d'un auteur de nos jours, fort compétent en ces matières : « C'est en Italie que la science de la diplomatie et l'art de négocier furent d'abord enseignés et pratiqués. »

Au-dessus des politiques italiens du seizième siècle, un nom s'élève qui domine tous les autres, celui de Nicolas Machiavel. La diversité prodigieuse de ses facultés, ses connaissances aussi variées qu'étendues, la profondeur de ses vues en philosophie et en histoire, la verve incomparable qui anime ses poëmes, ses contes et ses comédies, enfin l'éclat d'un grand style colorant partout la pensée de l'écrivain, tantôt originale et incisive, tantôt grave et magistrale, voilà qui suffirait, et au delà, à faire du secrétaire florentin un homme tout à fait hors ligne, si d'ailleurs l'école politique dont on l'a constitué le chef ne lui avait, par les doctrines immorales qu'elle a répandues, imposé la célébrité la plus déplorable. En outre, autant les personnages marquants de son siècle et de son pays diffèrent, comme on l'a vu, les uns des autres, autant par la diversité de ses travaux et le caractère parfois contradictoire de ses principes, Machiavel diffère de lui-même. Envisagé seulement à ce point de vue, il mériterait déjà une étude toute spéciale, ne fût-

ce que comme un vivant et nouvel exemple des variations infinies que peut rendre le merveilleux instrument qui vibre au fond de la pensée humaine. Mais tel n'est pas le but de notre travail. En nous occupant ici, dans un cadre forcément restreint, de l'homme singulier qui personnifie au seizième siècle, comme Dante au moyen âge, le génie politique de l'Italie, nous n'avons pas non plus l'intention de peindre en lui tour à tour le publiciste, l'historien et le littérateur, car si nous le considérions sous ce triple aspect, nous aurions un champ trop vaste à parcourir.

De plus, assez de jugements opposés ont été portés sur l'auteur du *Prince* et de la *Mandragore*, des *Histoires florentines* et des *Discours sur Tite Live*, pour que nous ne pensions pas devoir entrer dans une arène où sont descendus tant de combattants animés de passions si ardentes, et marchant sous des bannières si diverses. Toutes les appréciations que peuvent inspirer l'admiration ou le mépris, la critique la plus modérée ou la partialité la moins tolérante, n'ont-elles pas été épuisées au sujet de Machiavel ? Et comme sans avoir jamais lu, jamais étudié ses ouvrages, la plupart de ceux qui prononcent son nom, y rattachent le stigmate infamant d'un système également réprouvé en morale et en politique, ne semble-t-il pas que le dernier mot soit dit sur un écrivain mis depuis longtemps au ban de l'humanité, et qu'il n'y ait plus qu'à ratifier une sentence désormais sans appel ?

Cependant, quelque inattaquable que puisse être un arrêt confirmé par une sanction trois fois séculaire, il reste encore plus d'un voile à soulever, plus d'un doute à éclaircir, pour mettre entièrement à nu la doctrine et les actes du secrétaire de la république de Florence.

Sphynx mystérieux, cachant en partie l'énigme de la politique italienne au début des temps modernes, il demeure, impassible, sur sa base de granit, regardant d'un air ironique ou indifférent les générations qui passent à ses pieds, et lui jettent à l'envi l'éloge et l'insulte, sans pouvoir toutefois lui dérober le dernier mot de son secret. Ce secret, quel est-il donc ? Dans le « souverain penseur, » — *il sovrano pensatore*, — comme les Italiens l'appellent, ou plutôt dans le mystificateur impénétrable qui a su intriguer si bien la postérité, faut-il voir le précepteur des tyrans, l'apologiste du parjure et du meurtre, enseignés comme moyens les plus propres à fonder et à maintenir la tyrannie ? Est-il, au contraire, le défenseur de la liberté des peuples, révélant à ceux-ci, sous le prétexte d'instruire les despotes, les ténébreuses machinations du despotisme, et n'en démasquant les trames criminelles que pour le rendre impuissant, en le rendant odieux et méprisable ?

Curieux et investigateur en toutes choses, notre siècle n'a pas manqué, bien que tard venu, de tenter l'explication de cette énigme. De consciencieux et remarquables travaux ont été faits en Italie, en France, en Allemagne, pour éclairer de quelques nouveaux rayons de lumière cette figure de Machiavel, froide et glacée comme la pierre, mais dont les regards tranchent et percent comme l'acier. Pour nous, il résulte de ces travaux étudiés avec le soin dont ils sont dignes, que jusqu'alors dans le secrétaire de la république florentine on a moins considéré l'homme que l'écrivain. Il a été jugé plutôt d'après des œuvres, où il a soutenu des principes souvent fort contraires, que d'après des correspondances et des actes, où il se montre véritablement ce qu'il est. Or, parmi ses ouvrages, il en en est un plus intime, plus confidentiel

que les autres, dans lequel, sous le titre de *Légations*, il fait connaître les résultats de ses missions auprès de personnages ou de gouvernements étrangers. Les dépêches qu'il adresse alors à la Seigneurie, et que souvent il rédige jour par jour, sous le coup des événements et des impressions qu'il relate, ne nous font pas connaître seulement l'habileté du diplomate et les observations du politique. Dans l'auteur, elles caractérisent aussi l'individu et le citoyen, l'homme en place et le père de famille, qui est loin d'oublier ses affaires personnelles en traitant celles de la république, et qui mêle, avec trop d'insistance peut-être, une mince question d'appointements et de frais de voyage aux graves négociations poursuivies auprès de Louis XII, de César Borgia ou de Maximilien Ier.

Pendant une période de vingt-huit années, s'étendant de 1498 à 1527, on suit ainsi pas à pas le secrétaire florentin, allant de Pise à la Cour de France, d'Arrezzo à Imola, de Rome à Venise, de Sienne à Constance, et en vingt autres lieux divers. Il nous y apparaît sous l'aspect plus réel de la vie quotidienne, avec ses grandeurs et ses misères, ses jours de soleil et ses nuits ténébreuses, ses calculs intéressés et ses déceptions amères, ses triomphes soudains et ses revers plus soudains encore [1]. Que dans le cours des nombreuses missions dont il fut chargé, Machiavel chevauche sur les grands chemins, ou soit admis à l'audience d'un prince; qu'il demande à la Seigneurie la quantité de drap et de velours nécessaire à son habillement, ou lui rende compte de ses entrevues

1. Les missions ou légations accomplies par Machiavel sont au nombre de trente-six. C'est seulement en 1760 que les dépêches et autres pièces se rapportant à ces légations ont été mises au jour par le docteur Fossi, préfet de la bibliothèque Magliabecchiana, et directeur des archives de Florence.

avec le cardinal d'Amboise et le pape Jules II, il est là toujours lui-même, toujours fidèle à son individualité propre. On le voit déposant devant les magistrats, ses concitoyens, auxquels il écrit sa dépêche, le masque qu'il a cru devoir prendre devant les étrangers. Comme un acteur qui sort de la scène, il raconte dans la coulisse les secrets incidents du drame où lui-même a joué le rôle que sa mission lui assignait. Il n'est pas jusqu'aux menus détails, aux récits parfois diffus, aux répétitions inévitables, que la critique a relevés dans les trois volumes des *Légations*, qui ne contribuent, pour une certaine part, à laisser voir l'auteur dans le négligé, et à nous montrer d'autant mieux l'homme à travers le diplomate.

En outre, de ce que le représentant de la Seigneurie a rempli parfois des fonctions secondaires dans plusieurs ambassades qui avaient pour chefs d'autres personnages, alors plus connus ou plus âgés, il ne faut pas, selon nous, conclure avec Ginguené ni avec l'un des derniers éditeurs des *Œuvres politiques* de Machiavel, que les *Légations* n'offrent ni l'intérêt ni la valeur qu'on leur a donnés. Quelle que fût la position qu'il occupât, au premier ou au second rang, l'envoyé florentin était un observateur trop clairvoyant et trop profond pour ne pas juger d'une manière également juste les événements et les personnages placés sous son pénétrant regard. Tandis que le chef ou l'*orateur* de l'ambassade, selon l'expression alors usitée, portait la parole dans un discours d'apparat, Machiavel, présent à la harangue, était bien plus libre que l'orateur lui-même d'en constater l'effet, d'étudier les regards, la physionomie des assistants, et de surprendre ensuite dans des conversations privées les réflexions des seigneurs de la Cour, avant

d'en adresser aux magistrats de Florence un compte rendu exact et fidèle.

Si l'on ajoute donc aux traits recueillis dans les *Légations* ceux que peuvent offrir la correspondance intime et quelques fragments des *Œuvres inédites* de Machiavel [1], on aura de lui une image d'une ressemblance bien plus frappante, bien plus conforme à la vérité historique. Mais pour l'obtenir, il ne faut pas reculer devant le déshabillé qui, en rejetant certains voiles, fait descendre un personnage du piédestal où l'avait placé une imagination trop complaisante. Comme l'art, l'histoire a besoin d'étudier ses modèles sur le vif, dans le jour le plus favorable, et sous leurs aspects les plus divers. Elle ne doit rien négliger des faits ou des détails qui semblent minutieux, car c'est dans les petites choses, aussi bien que dans les grandes, que la nature se reconnaît, que l'humanité se révèle. Ce mélange d'ombre et de lumière, de prose et de poésie, de réel et d'idéal, voilà l'homme tout entier, tel que Dieu et la société le font, et il est grand à nos yeux, moins peut-être en s'élevant au-dessus des autres, qu'en s'élevant au-dessus de lui-même. Or, c'est par ce côté, à la fois tout particulier et tout complexe, que nous essayerons d'étudier ici l'auteur des *Légations*. Après avoir montré comment il se prépara par les sérieux travaux de sa jeunesse à servir un jour son pays, nous nous attacherons à celles de ses missions qui ont le plus d'intérêt pour nous, en indiquant d'abord quelles circonstances déterminèrent le gouvernement florentin à le charger d'une négociation auprès de la Cour de France.

1. N. Machiavelli. — *Opere inedite*. — *Frammenti istorichi*.— *Lettere familiari*.

## II

Victime de la haine des partis et de l'ingratitude du peuple florentin, naguère si plein d'enthousiasme pour son éloquence et ses réformes, Jérôme Savonarole venait de périr sur le bûcher. On sait qu'au moment d'être jeté dans les flammes : « Florence! Florence! s'écria-t-il, qu'as-tu fait? » exprimant, par ce dernier appel, le regret d'être ainsi abandonné de la cité inconstante qu'il avait voulu rendre à la fois pure de tout vice, libre de toute servitude. Cet appel, c'est le cri du martyr qui, avant de consommer son sacrifice, proteste, mais avec douceur, contre l'injustice et la violence des hommes. La voix de Savonarole ne retentit pas en vain. Florence eut honte d'elle-même : après l'iniquité accomplie vint l'heure tardive de la réparation. On commença par déplorer l'injuste condamnation du tribun dominicain ; on se rappela ensuite, pour les glorifier, ses vertus patriotiques et son dévouement à la cause populaire ; enfin, ce qui ne fut pas le moindre hommage rendu à sa mémoire, la Constitution de 1495, qu'il avait établie, fut maintenue après sa mort. L'œuvre de Savonarole, comme toutes celles qui émanent d'une volonté forte et d'une conviction sincère, survécut donc à son auteur, malgré l'opposition des grands et des modérés, auxquels s'étaient joints les partisans des Médicis.

Malheureusement pour elle-même, Florence qui se montrait alors si jalouse de défendre contre toute espèce d'atteinte sa Constitution démocratique de 1495, semblait oublier, dans sa politique extérieure, que le plus sûr moyen de conserver sa liberté, c'est de respecter

celle d'autrui. Depuis que la ville de Pise lui avait été enlevée, elle brûlait de mettre sous le joug cette ancienne rivale qui, soumise précédemment à ses lois, avait profité de la venue de Charles VIII pour se soustraire à une domination devenue intolérable. La guerre de Pise va donc absorber Florence durant plusieurs années, épuiser ses forces et ses trésors, être enfin pour elle comme un trait fatal que les Français, en quittant la Toscane, avaient laissé suspendu à son flanc. Et, chose étrange ! de même que les Pisans avaient invoqué l'assistance de Charles VIII pour reconquérir leur indépendance, de même les Florentins réclamèrent le secours de Louis XII pour qu'il les aidât à replacer les Pisans sous leur autorité. Ce nouvel appel à l'intervention étrangère, intervention déjà si funeste à la nationalité italienne, eut lieu au moment même où le petit-fils de Valentine Visconti, faisant valoir les droits de son aïeule, venait de conquérir le Milanais.

En 1500, c'est-à-dire peu après ce fait d'armes qui, en signalant la reprise des guerres d'Italie, inaugurait le commencement du nouveau siècle, le gouvernement florentin se trouvait dans une situation critique. Le siége de Pise, confié à Paolo Vitelli, capitaine général des troupes mercenaires de la république, avait dû être levé tout d'un coup. A cette nouvelle, le peuple indigné avait fait entendre les cris de lâcheté et de trahison, en demandant que le siége fût repris et poursuivi à outrance. Comme en dépit des ordres donnés à à ce sujet par les *Dix de liberté et de paix*, Vitelli avait refusé obstinément de s'exposer à un second échec, il avait été arrêté à Cascina, envoyé sous escorte à Florence, et après y avoir été soumis à la torture, décapité comme traître envers la république.

Convaincue alors, par tant d'expériences déplorables, du peu de secours qu'elle pouvait attendre des condottieri et des mercenaires italiens, la Seigneurie s'était décidée à offrir à Louis XII un traité d'alliance, ou *capitulation*, qu'il avait accepté. Par ce traité, elle promettait de défendre le territoire que le roi venait de conquérir en Lombardie, et de lui payer en même temps de forts subsides de guerre, à la condition qu'il fournirait en retour aux Florentins un corps de huit mille hommes, pour reprendre le siége de Pise. Selon les engagements pris de part et d'autre, cette malheureuse cité fut, en effet, attaquée de nouveau par un corps de troupes françaises, sous les ordres du sire de Beaumont, et dès que la brèche fut praticable, l'assaut fut ordonné. A peine les Français, avec leur fougue habituelle, avaient-ils franchi l'enceinte des murailles, qu'ils furent surpris de se trouver en face d'un second fossé, et d'un second rempart qu'on avait élevé derrière le premier. Bientôt, assiégeants et assiégés étant entrés en relations, et les officiers français ayant pénétré dans la place en qualité de parlementaires, les plus nobles dames de la ville se réunirent pour aller en cortége au-devant d'eux. Elles leur montrèrent d'abord l'image du roi Charles VIII, exposée dans les rues, comme celle du protecteur et du libérateur de Pise ; puis, les prenant par les mains, et les conduisant dans les églises jusqu'au pied des autels, elles leur dirent : « Si vous ne voulez, messeigneurs, consacrer à notre service vos épées de chevaliers, du moins accordez-nous vos prières de chrétiens. »

La scène était touchante, romanesque même, et faite pour émouvoir des chevaliers français. Ils furent donc saisis d'une grande pitié pour cette ville autrefois célè-

bre, belle encore dans sa grandeur déchue, et qui, avec ses places désertes, ses monuments solitaires, n'offrait plus que l'image du deuil et de la mort, comme si la cité entière se fût changée en un vaste *campo santo*. Cette commisération chevaleresque, que des alliés à leur solde témoignaient envers une ville ennemie, fut loin d'être partagée par les marchands et les banquiers de Florence. Ils furent émus à leur tour, mais de colère et d'indignation. Ils trouvèrent que messire de Beaumont et ses troupes gagnaient mal leur argent, et comme un million de ducats avait été déjà dépensé inutilement pour reprendre Pise, la Seigneurie, soit manque d'argent, soit mécontentement contre les Français, discontinua le payement de la solde. Un soulèvement général éclata soudain parmi les troupes assiégeantes. Les Gascons donnèrent le signal de la révolte, et les Suisses, qui entendaient encore moins qu'eux servir gratuitement la république, saisirent, comme otage, le commissaire de la Seigneurie, et, après l'avoir insulté, ils menacèrent de se payer eux-mêmes en mettant au pillage quelque ville du territoire florentin. La situation devenait aussi grave que périlleuse. Bientôt le désordre fut tel qu'il fallut lever le camp et abandonner encore une fois le siége de Pise. Ce fut alors que Florence, délaissée par ses alliés, outragée par ses ennemis, se trouva réduite à députer vers Louis XII une nouvelle ambassade dont faisait partie Nicolas Machiavel, secrétaire du Conseil des *Dix*.

Né à Florence en 1469, Machiavel n'avait que trente et un ans quand il fut nommé, au mois de juillet 1500, membre de la légation envoyée à la Cour de France. Ce n'était pas, du reste, la première mission confiée par la Seigneurie à son zèle intelligent et dévoué. Dans le cours des deux années précédentes, il avait été chargé

de plusieurs négociations auprès du seigneur de Piombino, de Catherine Sforza, comtesse de Forli, et des chefs commandant l'armée qui assiégeait Pise. Ces témoignages de confiance qu'il reçut, si jeune encore, du gouvernement de la république, ne doivent pas nous surprendre. Ils étaient pleinement justifiés par le caractère réfléchi de Machiavel, ses études approfondies en histoire et en politique, mais surtout par la précoce expérience des affaires qui, dans les vieilles familles florentines, se transmettait avec le sang, le nom et l'exemple, comme une sorte d'héritage traditionnel. Les Machiavelli, qui faisaient remonter leur origine au neuvième siècle, et la rattachaient aux anciens marquis de Toscane, s'étaient déclarés de bonne heure pour le parti guelfe. Seigneurs de Monte-Spertoli, ils avaient renoncé à leur titre de nobles pour se faire inscrire parmi les *popolani*, ou citoyens de la commune, seul moyen d'arriver aux emplois sous le gouvernement démocratique de Florence. Le moyen réussit, et leur ambition fut servie à souhait, puisque leur maison donna successivement treize gonfaloniers de justice et cinquante-trois prieurs à la république.

Pourtant, comme tout ce qui brille en ce monde, l'astre des Machiavelli eut un jour son déclin. Après la défaite de Monte-Aperti, ils furent bannis, dépouillés de leurs biens, et si, plus tard, revenus dans leur patrie, ils furent souvent appelés aux charges publiques, leur fortune privée ne se releva que difficilement du coup que lui avaient porté l'exil et la confiscation. Le père de Machiavel, jurisconsulte habile et trésorier de la Marche d'Ancône, avait épousé Bartolomea Nelli, qui, également issue d'une ancienne famille ruinée par les proscriptions, n'avait d'autre fortune que ses nobles qualités et

un remarquable talent pour la poésie. Le jurisconsulte florentin s'était contenté de cette dot qui, aux beaux jours de la Renaissance italienne, devait paraître bien suffisante à un zélé disciple des Gaïus et des Tribonien. Les deux époux s'occupèrent activement de l'instruction de leur fils, cherchant à lui inspirer avant tout les mâles vertus et le dévouement à la patrie, qui faisaient jadis le fond de l'éducation dans les républiques italiennes. Le jeune Nicolas répondit avec ardeur aux soins de ses parents. Son âme, que les froides réalités de la vie n'avaient pu encore dessécher, s'imprégna surtout des leçons maternelles, douces et charmantes leçons, primevères de notre saison fleurissante, si suaves à respirer pour l'enfant, si promptes à éclore au rayonnement du foyer domestique ! Ainsi germa, dans son imagination naissante, le goût instinctif de la poésie, qu'il tenait de sa mère, et qui, par un singulier rapprochement, se mêla chez lui aux études les plus abstraites et aux occupations les plus pratiques.

Si l'influence de la première éducation est toute-puissante et laisse en nous des traces ineffaçables, non moins grande est l'action que peut exercer sur un jeune esprit le contre-coup des événements extérieurs. Machiavel avait neuf ans à peine quand éclata, dans la ville épouvantée, la conjuration des Pazzi. L'effet produit à Florence par ce complot fut terrible. L'imagination de l'enfant fut tellement frappée de la commotion profonde qui en résulta, que, trente années après l'événement, il en parlait encore comme s'il eût été accompli la veille, et le relatait ensuite avec ses émouvants détails dans les *Istorie fiorentine*. Bientôt, selon l'usage du temps, une instruction essentiellement classique vint satisfaire au désir immodéré de savoir, qui agitait cette ardente in-

telligence. C'était l'époque où Laurent de Médicis, échappé aux coups de ses ennemis, employait ses efforts à faire oublier aux Florentins la perte de leur liberté, en leur donnant en échange l'ordre et la paix, et en accordant aux lettres une généreuse protection. Là se retrouvent aussi, dans la jeunesse de Machiavel, deux influences différentes qui, semblables à deux courants opposés, réagiront plus tard sur les opinions, en apparences contradictoires, du publiciste et de l'historien.

Nourri d'abord, grâce aux enseignements de son père et aux traditions de sa famille, dans les idées de droit, de justice et de liberté, telles que les avait conçues l'antiquité grecque et romaine, il conserva toute sa vie des principes républicains qui, çà et là, purent fléchir devant le cri de sa misère et la force brutale des circonstances, mais qui restèrent toujours gravés au fond de sa conscience d'homme et de citoyen. D'un autre côté, élevé sous le gouvernement de Laurent le Magnifique, il fut porté naturellement, dès ses jeunes années, à aimer la sage politique et l'administration libérale des Médicis. Il s'habitua d'autant mieux à les entourer d'une respectueuse estime, que son oncle, Paolo Machiavelli, nommé gonfalonier en 1478, était fort attaché au chef tout-puissant de la république. De cette double tendance et de ces différents souvenirs de jeunesse, sortira dans la suite, la composition des *Histoires florentines*, ouvrage consacré tout à la fois à la glorification de Florence et à celle des Médicis. Là il expliquera, tantôt avec la forme élégante de Tite Live, tantôt avec la saisissante profondeur de Tacite, la série des révolutions intérieures qui, en amenant au pouvoir cette riche famille de marchands, entraînèrent le peuple florentin à échanger ses libres institutions contre l'autorité toute personnelle de maî-

tres aussi ambitieux qu'habiles à dissimuler leurs usurpations.

Veut-on savoir, d'ailleurs, quelles étaient déjà la maturité d'esprit et la nature grave des études du futur secrétaire de la république, lorsque, bien jeune encore et ignorant de sa destinée, il cherchait à s'ouvrir par le travail les voies incertaines de l'avenir? Qu'on lise son premier opuscule, composé en 1492 et intitulé : *Allocution à un magistrat qui va entrer en charge.* Par cette sorte de mercuriale destinée à être prononcée dans une solennité publique, et dont le sujet lui avait été donné, comme celui d'une thèse, pour qu'il s'exerçât à l'art de la parole, on verra quelles étaient alors ses opinions sur *la justice* considérée dans ses principes généraux, aussi bien que dans l'application qu'elle pouvait recevoir à Florence vers la fin du gouvernement de Laurent le Magnifique. Après un fervent éloge de cette grande institution sociale, émanation de l'un des attributs divins sur la terre, l'auteur rappelle avec un enthousiasme tout juvénile le trait admirable de Trajan, auquel les vers de Dante ont donné une consécration immortelle. Il manifeste en même temps le vœu que ces beaux vers soient gravés en lettres d'or, pour montrer combien Dieu aime la justice. Établissant ensuite ce qu'elle fut chez les anciens et ce qu'elle est chez les modernes, il exprime cette remarquable pensée : « La justice a exalté l'état des Grecs et des Romains; elle a donné le bonheur à des républiques et à des monarchies ; elle a plusieurs fois habité notre patrie, l'a élevée et conservée, comme aujourd'hui elle la conserve et l'accroît encore. » Dans cette manière si large d'envisager la justice, de la montrer toujours belle, toujours bienfaisante et, du haut de son inaltérable sérénité, dominant toutes les formes de

gouvernement, dont elle est et doit être absolument indépendante, ne trouve-t-on pas en germe le sens éminemment pratique et la rare pénétration de jugement qui distingueront un jour le commentateur éloquent des institutions politiques de l'antiquité ?

Deux années après ce début dans la carrière des lettres, Machiavel était placé sous la direction de Marcello di Virgilio, le savant traducteur de Dioscoride, qui, aux fonctions de professeur de littérature grecque et latine, joignait celles de secrétaire de la république. Le jeune Nicolas, qui avait été son élève, fut d'abord employé par lui en qualité de copiste et d'expéditionnaire. Loin de rebuter son orgueil, cet humble et modeste travail fut accepté volontiers par le descendant des anciens marquis de Toscane, comme laissant à son esprit la facilité de prendre ailleurs, et plus haut, l'essor qui lui convenait. Il profita de ses loisirs pour étudier plus à fond l'histoire de l'antiquité, à laquelle, en vrai païen de la Renaissance, il avait voué une sorte de culte idolâtrique. Se faisant grec et romain tour à tour, il offrait à ses compatriotes le rare et austère exemple d'un homme qui, échappant aux distractions énervantes de la jeunesse, eût voulu transporter à Florence, alors régénérée et affranchie de la domination des Médicis, les mœurs viriles et les fortes institutions de Sparte et de Rome.

Une telle prétention semblera bien ambitieuse, bien extraordinaire de la part d'un esprit aussi délié, aussi peu scrupuleux en apparence que celui qu'on attribue généralement à Machiavel. Ce qui, au premier abord, paraît difficile à concilier en lui s'explique, selon nous, par le caractère multiple de ses facultés, par son éducation essentiellement classique, mais avant tout par

l'âge qu'il avait à cette époque. A vingt-cinq ans, c'est-à-dire, dans la mâle efflorescence de la virilité, quand on a déjà des principes arrêtés et un but à atteindre, la volonté, semblable à un coursier fougueux, ne connaît pas d'obstacles. Rien ne lui paraît impossible, et, dans son audace, elle voudrait soulever le monde. Les difficultés l'arrêtent d'autant moins qu'elle n'est retenue, ni dans ses désirs, ni dans ses aspirations, par la fatale influence qu'exercent sur les esprits ordinaires la corruption politique et la décadence morale dont ils sont les témoins. Bien différent de ses contemporains sous ce rapport, l'élève de Marcello di Virgilio s'était retrempé aux sources vives de l'enseignement dont l'antiquité, cette féconde nourrice des intelligences, n'a cessé, depuis quatre siècles, de prodiguer les inépuisables trésors. Ce fut là que Machiavel, encore plein de sève, de confiance et d'ardeur, puisa les nobles et grandes leçons qu'il devait semer à pleines mains dans plusieurs de ses ouvrages, à côté des principes détestables qui, plus tard, lui furent inoculés par l'air vicié des Cours, les pratiques immorales des gouvernements et le lâche servilisme des peuples.

Certes, il n'eût pas donné le spectacle de ces honteuses, de ces affligeantes contradictions, si son esprit, éminent sur tant de points, s'était toujours élevé au-dessus des funestes exemples de son siècle. Mais, si puissante que fût son énergie, il n'était point revêtu, selon l'image du poëte, de ce triple airain qui est l'armure des âmes grandes et fortes, et leur permet d'affronter sans crainte la vie et ses écueils, le monde et ses naufrages. Toutefois, autant qu'on peut admirer à son âge ce qui est beau, ce qui est généreux, il admirait alors sans réserve le juste au cœur stoïque, si bien

dépeint par Horace, qui, fidèle jusqu'à la mort à ses principes et à lui-même, préfère, comme Caton, se déchirer les entrailles plutôt que de survivre à la liberté et d'accepter la tyrannie. Ajoutons qu'il trouvait non moins admirable la conduite de Brutus donnant la mort à César, son père adoptif, et croyant, par ce coup de poignard, servir une cause à laquelle il devait aussi sacrifier sa vie après la défaite de Philippes.

Quelque sincère que pût être l'enthousiasme de Machiavel pour ces caractères moulés en bronze et façonnés à l'antique, il fut loin de les prendre toujours comme modèles, ainsi qu'il est permis d'en juger par ses écrits, plus encore que par ses actes. Il est vrai de dire, à sa décharge, que le siècle des Castruccio et des Borgia n'était pas le siècle des Caton et des Brutus. Instruit par une triste expérience et désabusé des nobles illusions qui avaient fait l'honneur de sa jeunesse, le secrétaire florentin ne comprendra que trop bien, dans la suite, la distance qui séparait son époque des temps auxquels il donnait d'abord toute son admiration. C'est alors que, fils de son siècle autant que de l'antiquité grecque et latine, il se montrera de nouveau comme entraîné par les deux courants contraires que nous avons indiqués plus haut. Tantôt, ne craignant pas de se faire l'organe des doctrines condamnables ouvertement pratiquées avant lui et autour de lui, il reflétera, il formulera avec une effrayante précision le système politique dont il fut, nous le répétons, non pas le créateur, mais seulement l'éditeur responsable. Tantôt, se rappelant ses méditations premières sur les beaux livres de Polybe et de Plutarque, de Tite Live et de Tacite, il y cherchera, pour lui-même et pour les autres, des principes de conduite et des modèles de gouvernement. Puis, sur ces graves

questions toujours débattues et toujours renaissantes, il tracera les pages qui ont pris rang dans l'histoire de la pensée humaine, parce qu'elles sont éclatantes comme la lumière, impérissables comme toute œuvre portant la marque du génie.

Les qualités supérieures de Nicolas Machiavel ne devaient pas rester longtemps ensevelies dans l'ombre. Nommé, à vingt-neuf ans, chancelier de la seconde chancellerie du Conseil des *Signori*, il remplit si bien son emploi qu'il fut, l'année suivante, choisi comme secrétaire de l'office des Dix magistrats *de liberté et de paix*. Les *Dix* ayant alors entre les mains le gouvernement général de la république, les fonctions de secrétaire, que Machiavel exerça pendant quatorze années, avaient une grande importance et réclamaient des aptitudes fort diverses. Elles comprenaient la correspondance pour la politique intérieure et extérieure, les procès-verbaux et l'enregistrement des délibérations du Conseil, la rédaction des traités avec les puissances étrangères, sans compter un grand nombre d'autres attributions que le gouvernement confiait au zèle éprouvé de son secrétaire. Ces attributions variaient suivant les circonstances. Elles consistaient principalement en missions auprès des villes et des princes du voisinage, ou bien en légations auprès des puissances de l'Italie et des états étrangers.

Tel est le vaste champ où nous allons voir se produire l'infatigable activité de Machiavel pendant la longue administration de Pierre Soderini, dont il fut à la fois le guide et l'instrument. Sous la nouvelle forme du gouvernement qu'elle s'était donnée, Florence s'en remettra donc volontiers à la sagesse et à la parole de cet habile secrétaire de la république, dans lequel elle

retrouvait le digne rejeton de treize gonfaloniers, et qui, profondément initié aux révolutions de sa patrie comme Thucydide à celles d'Athènes, raisonnait sur l'organisation et la marche des armées aussi bien que Végèce et Xénophon, écrivait sur la politique avec la science précise d'Aristote, et pouvait même, à l'occasion, distraire ses concitoyens du spectacle tragique des guerres civiles par des comédies rappelant l'esprit observateur et la verve railleuse d'Aristophane.

## III

Au moment où, préparé par de fortes études et une première connaissance des affaires, Machiavel débuta dans la vie politique, l'Italie et les autres états de l'Europe se trouvaient dans les circonstances les plus graves. Le quinzième siècle était sur le point de finir. Avant de faire place à un nouveau siècle, il venait de voir tomber les Médicis à Florence, les Sforza à Milan, mourir Charles VIII et l'empereur Frédéric III, puis commencer à Rome, en France, en Allemagne, les règnes d'Alexandre VI, de Louis XII et de Maximilien d'Autriche. Or, ces trois puissances, Rome, la France et l'Allemagne, aspiraient, pour des motifs plus ou moins légitimes, à s'emparer d'une partie du territoire italien afin d'établir leur prédominance sur tout le reste de la Péninsule. De son côté, le vainqueur des Maures, Ferdinand le Catholique, non content d'être le maître de toutes les Espagnes et de l'immense empire que le génie de Colomb lui avait ouvert au delà de l'Atlantique, convoitait déjà la conquête de Naples, qui devait lui être

assurée bientôt par l'épée de Gonzalve de Cordoue.

Sur d'autres points, les états du nord et de l'ouest de l'Europe ressentaient les premières commotions causées par le souffle de la Réforme, tandis que, au Sud et à l'Est, la chrétienté ne cessait d'être menacée par les Turcs. Dans l'Italie centrale on voyait, ici les principes démocratiques dont Savonarole avait proclamé l'avénement continuer d'agiter les vieilles républiques et les jeunes principautés, là les anciennes factions guelfe et gibeline recourir à la violence et au crime pour relever la bannière du Sacerdoce ou de l'Empire. Profitant de tous ces troubles, les Médicis conspiraient sourdement dans le but de rentrer à Florence, alors que Machiavel, encore inconnu, commençait à y formuler dans son esprit l'idée de l'unité italienne, dont il se fit le premier révélateur. A l'époque où il entre en scène, tout était sombre, inquiétant, et pouvait servir de prologue au drame qui allait s'ouvrir avec le seizième siècle. « Les événements, selon une juste observation, marchaient comme dans la tragédie antique, et si Machiavel, placé sur le champ de bataille, ne sut pas toujours apprécier sûrement les péripéties du combat, il ressentit du moins cet ébranlement profond que les grandes crises impriment aux grands esprits[1]. »

Après la levée du siége de Pise, le secrétaire de la république avait été, comme on l'a vu, chargé d'accompagner Francesco della Casa dans l'ambassade envoyée à la Cour de France. En lui confiant une mission aussi délicate, la Seigneurie avait pensé que, mieux que tout autre, il pouvait dans cette triste affaire, dont il avait suivi de près toutes les phases, défendre les inté-

1. Charles Louandre, *Étude sur Machiavel.*

rêts de son gouvernement. Les instructions des deux agents, rédigées par Marcello di Virgilio, le maître et le patron du jeune secrétaire florentin, montrent bien comment se pratiquait la politique du temps, et à quelle école Machiavel allait continuer de recevoir des leçons. Les envoyés avaient ordre de partir en toute diligence pour Lyon, afin d'y porter au roi très-chrétien des explications sur les événements de Pise, et de lui fournir des raisons prouvant que la république ne pouvait pas être inculpée au sujet de ces désordres. Ils devaient s'étendre sur l'avanie faite au commissaire florentin, sur sa captivité, qui était un affront pour la république, et raconter toutes les « vilainies » auxquelles il avait été exposé. On leur recommandait expressément de ne point parler d'abord du sire de Beaumont, commandant l'armée de siége, parce qu'il était nécessaire de le ménager pour ne pas exciter son ressentiment, et parce que d'ailleurs Florence avait elle-même réclamé ce chef, qu'elle désirait placer à la tête de ses troupes auxiliaires.

Conformément à la lettre des instructions, il était bon et utile, au contraire, de faire *tout haut* l'éloge de ce chef, de vanter son courage et de rejeter sur d'autres la responsabilité des événements, surtout en présence du cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen et premier ministre de Sa Majesté. Mais s'il se rencontrait ensuite pour les envoyés une occasion favorable de parler *en toute liberté* devant le roi ou devant quelques personnages de la Cour, ils devaient nettement accuser M. de Beaumont de lâcheté et de forfaiture, et lui reprocher notamment d'avoir reçu sous sa tente et à sa table des ambassadeurs lucquois qui allaient de là transmettre aux habitants de Pise les projets des assiégeants.

De pareilles instructions, si contraires au sens moral, et pourtant si conformes, il faut le reconnaître, aux usages diplomatiques du temps, étaient assez difficiles à exécuter ponctuellement dans toute leur teneur. Mais le secrétaire de la république faisait partie de la légation, et Marcello di Virgilio s'était sans doute porté garant auprès de la Seigneurie que son élève trouverait en lui-même les ressources nécessaires pour sortir d'embarras, de façon à justifier pleinement la conduite du gouvernement florentin.

Arrivés à Lyon le 26 juillet 1500, Machiavel et della Casa n'y trouvèrent plus le roi, ni la Cour. Ils furent reçus par le précédent ambassadeur, Lorenzo Lenzi, qui était resté dans cette ville pour les attendre, après avoir eu de Louis XII son audience de congé. L'agent florentin compléta leurs instructions premières par des recommandations fondées sur son expérience pratique. Il leur répéta qu'ils devaient avant tout ménager M. de Beaumont, faire valoir ses bonnes intentions envers Florence, et le taxer, au plus, d'hésitation dans le caractère, ou d'inaptitude à commander l'obéissance. Par opposition, il fallait accuser de tous les désastres survenus, les Lucquois, qui s'étaient rendus au camp devant Pise, et ne pas craindre d'aggraver leurs torts lorsqu'on en parlerait au cardinal-archevêque de Rouen [1], à Mgr d'Alby, son frère, et au maréchal de Gié, « tous trois mal disposés, en leur qualité de Français, pour les Italiens, » suivant l'observation de Lorenzo Lenzi.

1. Dans ses dépêches et ses lettres familières, Machiavel désigne souvent le célèbre et puissant ministre de Louis XII, sous l'appellation tout italienne de *Roano*, Rouen.

Quant aux personnes envers lesquelles il convenait d'user d'égards et de ménagements, il citait en première ligne toutes celles qui étaient attachées à la maison du cardinal-ministre, puis le secrétaire d'État Robertet [1], dont on recevrait aide et conseil, et le maréchal de Gié, Pierre de Rohan. Parmi les Italiens résidant à la Cour de France, et dont les avis étaient bons à prendre dans l'intérêt de la république, il signalait Mgr Trivulce, qui avait un grand crédit auprès du roi, puis le comte Opizono de Novare et le marquis de Cotrone, que les dissensions politiques avaient contraints de quitter leur patrie. Munis de ces recommandations particulières, les deux envoyés florentins vont donc agir sur un terrain qui ne leur sera pas étranger, et rendre d'autant mieux compte de leurs actes et de leurs impressions dans une série de dépêches signées de chacun d'eux, mais rédigées le plus souvent par Machiavel.

Dès les premières lettres, on constate que sur le théâtre plus vaste qui lui est ouvert, en présence d'un roi déjà renommé au loin par la puissance de ses armes et les nobles qualités de son cœur, mais surtout dans les relations qu'il établit avec un ministre aussi sage qu'habile à défendre ou à rehausser la gloire de son souverain, le secrétaire de la république sent grandir sa responsabilité, en raison des difficultés de sa tâche et de l'importance des intérêts qui lui sont confiés. Le langage de ses dépêches n'indique pourtant ni hésitation, ni embarras; il prouve que le jeune diplomate entre de plain-pied et

1. Florimond Robertet, seigneur de Fresnes, avait été poussé à la Cour par Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon, et il y remplit les fonctions de secrétaire d'État sous Charles VIII, Louis XII et François Ier.

respire à l'aise dans la sphère qui lui convient. Le ton en est à la fois ferme et contenu, libre sans témérité, comme sans complaisance servile pour la Seigneurie, dont la conduite précédente et les actes ultérieurs sont loin d'avoir toujours l'approbation des envoyés du gouvernement florentin. La même liberté d'allure, la même justesse d'appréciation se manifestent aussi dans les jugements portés sur la Cour de France, sur le caractère du roi, de ses ministres et des personnages qui sont plus ou moins en faveur auprès de Sa Majesté très-chrétienne. On y trouve, non sans un véritable intérêt, le tableau de la Cour de Louis XII opposé au tableau de celle de Charles VIII, dont Francesco della Casa nous a déjà tracé une peinture si fine et si exacte.

L'une des singularités de cette correspondance, c'est d'offrir le piquant spectacle d'ambassadeurs chargés d'atténuer, d'excuser autant que possible l'étroite et impolitique parcimonie de leur gouvernement, et qui, au début de leur mission, sont les premiers à se plaindre que ce même gouvernement les fasse voyager à grands frais sans leur donner les moyens de subvenir aux dépenses les plus nécessaires. Machiavel réclame notamment de la Seigneurie, — et il y revient plus d'une fois, — qu'elle veuille bien augmenter son traitement qui est inférieur de moitié à celui de Francesco della Casa. Par un sentiment de dignité, aussi bien que pour ne pas s'endetter encore plus, il déclare ne pouvoir accepter les 20 ducats qu'on lui offre par mois, préférant solliciter son rappel si l'on refuse de lui accorder satisfaction. Devant ses réclamations, les magnifiques seigneurs font comme les sourds qui ne veulent pas entendre. Ils se contentent de lui répondre par de belles paroles sur le zèle dont il a toujours donné les preuves, et ils lais-

sent, en attendant, le pauvre secrétaire se ruiner au service de la république, laquelle n'est assez riche, paraît-il, ni pour payer sa gloire, ni pour défrayer ses ambassadeurs.

Au milieu de ces déboires, et après un pénible voyage fait à cheval et à marches forcées, Machiavel et son compagnon trouvent enfin le roi à Nevers. Ils commencent par se présenter chez le premier ministre, lui exposent les motifs de leur mission et se recommandent à ses bons offices, parce qu'ils voient en lui le protecteur le plus zélé de la république. Dans une réponse assez brève, le cardinal d'Amboise leur laisse entendre que la justification de ce qui s'était passé au camp devant Pise n'était pas bien nécessaire, puisque les faits étaient déjà d'une date ancienne. La chose importante, selon lui, pour la dignité du roi et pour l'intérêt de la république, était d'aviser, quant à présent, à ce que l'un et l'autre avaient perdu d'honneur et d'avantages. Ce préambule terminé, le cardinal demanda vivement ce que la Seigneurie comptait faire pour recommencer le siége de Pise et le mener cette fois à bonne fin. En continuant de discourir ainsi, le premier ministre et les envoyés florentins arrivent au logis du roi qui venait de dîner et s'entretenait à table avec quelques seigneurs de la Cour. S'étant levé peu après, Louis XII fait entrer les ambassadeurs, reçoit leurs lettres de créance, puis, les conduisant dans une salle à part, il leur donne audience immédiatement, en présence du cardinal, du secrétaire d'état Robertet, de Trivulce, de l'évêque de Novare et des deux seigneurs Pallavicini. Alors Machiavel prend la parole, et dans un récit fort détaillé de tous les faits, il s'étend sur le départ des Gascons, la révolte des Suisses et la détention arbi-

traire du commissaire florentin; mais il se garde bien de mentionner, cette fois, l'intervention hostile des Italiens, à cause des seigneurs de cette nation qui assistaient à l'audience, « car plus de mal que de bien, dit-il dans sa dépêche, aurait pu en résulter. »

Le roi répondit aux ambassadeurs que, pour tout ce qui s'était passé devant Pise, la faute devait être attribuée, et au gouvernement florentin, et à l'armée française : double imputation que le cardinal, parlant après le roi, confirma par de plus longs développements. A la suite d'une réplique dans laquelle les envoyés essayèrent de justifier leur gouvernement, Louis XII dit qu'il ne fallait plus toucher à ce point. Il connaissait, d'ailleurs, la traîtrise habituelle des Gascons, la cupidité et les extorsions des mercenaires suisses, ajoutant que si Beaumont, son lieutenant, avait été plus « homme d'obéissance, » la chose n'aurait pas ainsi tourné à mal. Comme les Florentins, prévenus par Lorenzo Lenzi de l'amitié que le cardinal portait au sire de Beaumont, affirmaient qu'ils avaient toujours reconnu en lui un officier non moins jaloux de l'honneur de son maître que des intérêts de la république, sa fidèle alliée, « Sa Majesté paraissant croire, poursuit Machiavel, qu'on avait assez parlé de ces choses, se tourna vers nous et dit : « Mais si cette entreprise a eu une fin si funeste » pour vous, et si peu honorable pour moi, car jamais » mes armées n'ont dû renoncer dans de pareilles opé» rations militaires, il faut délibérer sur ce qui est à » faire en réparation de mon honneur et de vos préjudi» ces. Il y a quelques jours que je l'ai fait entendre à vos » Seigneurs, et par leurs ambassadeurs, et par mon » courrier qui a été expédié en Toscane. A cet égard, » j'ai fait, de mon côté, jusqu'à cette heure, ce qui est

» possible; je continuerai ainsi à l'avenir, et je vous
» demande quelle réponse vous me donnez. »

Par le compte rendu de cette audience, on peut voir que, dès la première entrevue, les rôles sont nettement dessinés entre les acteurs. Porté par son esprit juste et droit à mettre toute dissimulation de côté, Louis XII reconnait également les torts des uns et des autres. Il blâme la conduite du gouvernement florentin et n'épargne pas plus les reproches à la défection de ses troupes qu'à la désobéissance de Beaumont, leur commandant. Les ambassadeurs, à leur tour, en applaudissant au langage ferme et mesuré du roi, parlent comme des hommes placés dans une situation difficile, et retenus par la crainte de froisser des amours-propres, de blesser des intérêts contraires.

Une nouvelle dépêche des envoyés florentins va nous faire mieux connaître la situation et montrer que les Trivulce, les Pallavicini et autres Milanais ou Napolitains, bien que soldés et entretenus par la France, n'en sont pas plus dévoués à ses intérêts. « Sa Majesté n'a auprès d'elle qu'une très-petite Cour, si on la compare à celle de l'autre roi (Charles VIII), et le tiers de cette petite Cour se compose d'Italiens. On dit qu'il en est ainsi parce qu'on ne distribue pas les traitements avec cette abondance que désireraient les Français. Les Italiens, les uns par une raison, les autres par une autre, sont tous mal contents, à commencer par messer Gianjacopo (Trivulce) qui ne trouve pas qu'on fasse assez pour sa réputation. Connaissant son opinion sur le passé, et parlant par hasard, dans l'église, des événements de Pise, il donna toujours, même avec des paroles bienveillantes, le tort aux Français, en ajoutant ces paroles précises : « Ils voudraient, en disant que de

» tous côtés on a failli, rendre commune aux autres la » faute qui est à eux seuls. » Quant aux Napolitains ici présents, il y en a un grand nombre qui veulent, en désespérés, que l'entreprise sur Naples se commence; mais ils sont tous mécontents, parce qu'ils ont contre eux tout le Conseil de la reine (Anne de Bretagne). Il est vrai que le roi est prêt; mais ce n'est pas pour partir sitôt, car les circonstances lui étant moins favorables à cause des événements de Pise, il prêtera l'oreille à quelque accord plutôt qu'il n'ordonnera l'attaque. Déjà même on parle d'ambassadeurs napolitains qui se rendraient ici à cet effet. »

Une chute faite par le roi qui, dans une partie de chasse, est tombé de cheval et s'est démis l'épaule, défraye quelques-unes des dépêches suivantes. Au milieu de l'émotion causée à la Cour par cet accident, les ambassadeurs florentins font part à leur gouvernement d'un autre sujet de préoccupation qui a, pour eux et pour la république, un intérêt bien plus direct. Ils savent que des rapports, venus de Toscane, ont excité, au plus haut point, l'irritation du roi et de son premier ministre. Par prudence, ils s'abstiennent, momentanément, de se présenter à la Cour, ou de parler de leurs affaires, pour laisser à Sa Majesté et au cardinal le temps de revenir à des dispositions plus calmes. Le froid accueil de Robertet est, à leurs yeux, une preuve certaine que la situation est devenue difficile. Contre son habitude, le secrétaire d'État les a reçus « avec des paroles qui n'étaient pas bonnes, » et il s'est plaint de la désunion qui divise les Florentins, dont les uns, a-t-il dit, « voulaient Pierre de Médicis, et les autres ne demandaient nullement la restitution de Pise. » Un nouvel incident vient accroître la perplexité des ambas-

sadeurs. C'est l'arrivée de Corcou, le maître d'hôtel de Louis XII, qui, de retour de sa mission en Toscane, s'était rendu à Melun, où le roi avait été transporté. Encore tout plein du souvenir de ce qu'il a vu et entendu dans l'enquête qu'il vient de poursuivre, l'homme de confiance du roi finit par s'emporter contre le gouvernement florentin et par dire aux représentants de la Seigneurie, qui étaient venus lui faire leur visite : « Allez, ce qui vous a enlevé Pise, c'est que vous n'avez pas dépensé, avec tous ces seigneurs, ou capitaines, huit ou dix mille ducats. Dans de semblables circonstances, il faut avoir le sac ouvert. En faisant ainsi, on dépense *un;* en faisant autrement, on dépense *six.* »

En présence des nuages qui s'amoncelaient de toutes parts, della Casa et Machiavel essayèrent vainement de conjurer l'orage, en s'adressant à Son Éminence le cardinal. Aux reproches amers qu'il leur adressa sur la nécessité où s'était trouvé le roi de payer les troupes que la République devait solder régulièrement, ils opposèrent le dévouement que le peuple florentin n'avait cessé de montrer pour la France. « Il nous répondit, écrit Machiavel, que tout cela n'était que paroles. Il parut même que le cardinal ajoutait peu de foi à nos suppositions, et qu'il était fort mécontent de Vos Seigneuries, parlant à si haute voix, que tous les assistants l'entendaient; puis, il monta tout de suite à cheval pour aller à ses plaisirs. » Ainsi donc, loin de s'apaiser, le ressentiment de Georges d'Amboise s'était accru. Les ambassadeurs, déçus de ce côté, se tournèrent vers le roi, espérant qu'il leur serait plus favorable que son tout-puissant ministre. Ils attendirent, en conséquence, une occasion opportune pour lui présenter directement une

lettre que la Seigneurie lui avait écrite, et à propos de laquelle ils comptaient ramener le prince aux sentiments de bienveillance qu'il avait montrés jusque-là pour la République.

La dépêche, contenant les détails fournis par eux à ce sujet, et datée du 26 avril 1501, est curieuse en ce sens que, sous le prétexte de faire connaître les fâcheuses dispositions de la Cour de France, et d'indiquer les moyens d'en prévenir les effets, les ambassadeurs donnent adoitement à la Seigneurie une leçon implicite, et facile à saisir. Ils ne lui dissimulent pas le mécontentement qu'ils éprouvent des reproches adressés à l'avarice et à l'impuissance du gouvernement florentin. Si Machiavel, dont ici on reconnaît bien l'esprit et le style, y juge sévèrement, non pas le roi et son ministre, mais les hommes qui les entourent, il n'est pas moins net, moins hardi dans les avertissements qu'il croit utile d'adresser aux magnifiques seigneurs. « Ne vous imaginez pas, leur dit-il, que de bonnes paroles, ou de bonnes conditions, servent à quelque chose; elles ne sont pas entendues. Rappeler la fidélité de notre ville envers la couronne de France, les actes qui se sont accomplis sous le roi précédent, les dommages éprouvés par l'événement de Pise, les avantages que Sa Majesté tirerait de vous, si vous étiez forts, la sécurité que notre grandeur donne au roi en Italie et le peu de fondement que lui offre la foi des autres Italiens, tout cela est superflu, parce que ces choses sont autrement examinées, et vues d'un autre œil que ne peuvent les voir ceux qui ne sont pas venus en France. Ces gens-ci sont aveuglés par leur puissance et par leur intérêt; il n'estiment que *quiconque est armé*, ou bien *prêt à donner*. Voilà ce qui nuit tant à Vos Seigneuries; ils croient que ces deux qualités vous

manquent; ils croient aussi que, par suite du dernier désastre de Pise, vous vous regardez comme mal servis et abandonnés. Aussi appellent-ils votre gouvernement monsieur Rien, *Ser Nichilo*. Ils baptisent votre impuissance du titre de désunion, et ils attribuent la défection si peu honorable de leur armée au mauvais gouvernement de Florence. »

Après ces révélations faites si nettement à la Seigneurie, Machiavel, en homme avant tout pratique, croit devoir indiquer les mesures à prendre pour sortir d'embarras. Il les résume en disant qu'il faut envoyer d'autres ambassadeurs, munis d'instructions nouvelles, et apportant avec eux l'ordre de payer les Suisses, mais surtout *les moyens* de se faire des amis. « Il n'y a personne ici, dit-il en terminant, qui ne se soit créé un protecteur sur lequel il puisse compter, un protecteur qui sache *manéger* dans les embarras de son client : vous seuls en êtes privés. L'amitié du roi et de « Rouen, » il faut la soutenir de manière qu'elle se maintienne, puisque cette amitié a été altérée par le triste sort de notre ville, et par tant d'intrigues de nos adversaires. »

## IV

Les difficultés politiques n'étaient pas les seules qui vinssent inquiéter les représentants de Florence : les embarras d'argent ne tardèrent pas à compliquer, pour eux, la situation. A force de demander, Machiavel avait obtenu enfin le même traitement que son collègue, della Casa, c'est-à-dire, huit livres florentines par jour[1];

1. La livre de Florence valant 80 centimes, c'était 6 francs 40 centimes que la république attribuait à ses ambassadeurs.

mais cette allocation étant devenue insuffisante à l'un comme à l'autre, tous deux élevèrent, à ce sujet, les mêmes réclamations. Leurs lettres renferment, à cette occasion, des détails intéressants sur la nature des dépenses et les frais de représentation que les usages du temps pouvaient imposer à des agents diplomatiques en mission auprès d'une Cour aussi nomade que l'était alors celle de France. Ils sont obligés de la suivre partout, de Lyon à Nevers, de Nevers à Melun, de cette ville à Saint-Pierre-le-Moutier, pour l'accompagner ensuite à Montargis et à Blois, à Tours et à Nantes. Ces royales étapes, renouvelées sans interruption, et accompagnées de chasses, de fêtes et de tournois, n'ont pas seulement le désavantage de rompre, à tout moment, le cours des négociations déjà entamées; elles sont aussi, pour les ambassadeurs florentins marchant à la suite de la Cour, une cause perpétuelle de fatigues, de dérangements et de dépenses considérables. En dehors des frais et des inconvénients causés par des changements si fréquents de résidence, il leur faut, disent-ils, avoir une certaine représentation pour l'honneur de la république. Ils doivent se pourvoir de chevaux, de serviteurs en nombre suffisant; loger en des maisons particulières, d'apparence convenable, et pourvoir à une quantité de dépenses extraordinaires. Alors, en vrais florentins qui savent compter, ils établissent, par *doit* et *avoir*, leurs états de situation avec la Seigneurie. Après avoir démontré qu'ils y mettent du leur et en sont réduits « à n'avoir plus un sou, » ils concluent en déclarant que si la provision n'arrive pas, ils seront contraints de retourner en Toscane; car ils préfèrent se trouver en Italie, plutôt qu'en France, à la discrétion de la mauvaise fortune.

Laissant ensuite ces misérables questions de frais de voyage, que nous rapportons seulement comme traits caractéristiques des mœurs et agissements de l'époque, les envoyés de Florence reviennent à l'objet principal de leur mission. C'était encore une question d'argent pour la république, mais compliquée d'une question d'honneur pour la France. « Si Vos Seigneuries n'y remédient pas, dit Machiavel, qui écrit pour son collègue alors malade, vous vous trouverez bientôt dans une telle situation avec ce roi, que vous aurez plus à penser aux moyens de garder et de défendre ce que vous possédez, qu'à l'espoir de recouvrer ce que vous avez perdu. C'est ainsi que nous l'a fait entendre Robertet qui, seul, est resté notre ami; mais bientôt vous le perdrez, si vous ne l'entretenez pas avec *autre chose* que des mots. Il en est de même de quelques autres protecteurs, ainsi que de messer Jean-Jacques Trivulce. Un matin, nous étions à la Cour, il nous appelle et nous dit : « Je » suis fâché de voir votre Ville dans un danger très- » grand, et tel, que si vous n'êtes pas prêts à y porter » remède, il faudra penser à vous défendre de la colère » de ceux-ci, parce que leur nature est de s'enflammer » subitement. Une fois qu'ils ont offensé quelqu'un, ils » ne pardonnent plus ; au contraire, ils continuent d'of- » fenser. Ainsi, pensez à ce qu'il est nécessaire que vous » fassiez, et surtout agissez vite. » Il nous dit ces paroles avec de tels accents et une telle vivacité, que, d'après les choses que nous avons vues et entendues, nous pouvons juger que Sa Seigneurie nous a parlé *de tout cœur*. »

A la suite de cet avertissement donné par Trivulce, une entrevue, que les ambassadeurs ont eue avec le cardinal d'Amboise, leur a fourni une nouvelle preuve que

les choses en étaient venues au point que l'amitié ou l'inimitié du roi, en d'autres termes, une alliance puissante ou une guerre désastreuse pour la république, dépendait de la réponse qu'ils comptaient recevoir de la Seigneurie. Ils savent, en effet, de bon lieu, qu'on intrigue fort activement, auprès de Sa Majesté, afin de la pousser à s'emparer de Pise pour son propre compte. On arrangerait là, pour le roi de France, un état auquel on adjoindrait, avec le temps, Livourne, Pietra Santa, Lucques et Piombino. Puis Sa Majesté y tiendrait un gouvernement, ce qui ne serait pas difficile, ajoute la dépêche, « si la matière était bien préparée à l'avance pour l'annexion : » mot prouvant que, dès ce temps-là, on connaissait déjà l'art de pratiquer, sous main, les manœuvres annexionistes, avant d'en recueillir les profits au grand jour. Cette nouvelle principauté, devenant contiguë au duché de Milan, dont Louis XII était maître, serait un degré et un acheminement de plus pour arriver à l'entreprise sur Naples, quand on jugera convenable de l'exécuter. C'est en s'appuyant sur le ressentiment actuel du roi contre Florence, sur les avantages politiques et militaires que lui assurerait une telle combinaison, et aussi sur le grand nombre d'ennemis que la république s'est suscités partout, qu'on a mis ce projet en avant.

« Comme Vos Seigneuries, ajoute la dépêche, sont ici l'objet de la haine de chacun, on dit que Sa Majesté est toujours sûre de gagner quelque chose, ne fût-ce qu'en vous causant un déplaisir. Ainsi que vous le désirez, nous vous écrivons en toute largeur et toute sincérité, comme il nous semble voir et entendre les affaires de ce pays. Si quelque supposition hasardée est faite par nous, c'est que nous aimons mieux, en écrivant, nous

exposer à une erreur, et ainsi nous faire tort à nous-mêmes, que de manquer à la république, en nous trompant et en gardant le silence envers vous. Nous croyons pouvoir agir de la sorte, parce que, nous confiant dans la prudence de Vos Seigneuries, nous savons qu'elles examineront nos lettres avec soin, pour en tirer ensuite un jugement vrai et une bonne résolution. Nous vous rappelons respectueusement qu'il faut envoyer ici des ambassadeurs au plus vite, de façon que, par votre prochaine lettre, on soit prévenu qu'ils vont arriver. Pour nous, nous ne pouvons pas plus faire, dans cette situation, que nous n'avons fait, et il ne nous reste plus rien à mettre au jeu. Nous ne voudrions pas assister à la dissolution d'une amitié que l'on a mendiée, qui a été entretenue avec tant de sacrifices, et conservée avec tant d'espérances. »

Certes, il est impossible à des hommes représentant un gouvernement à l'étranger, de lui dire, en un plus ferme langage, qu'il a compromis, par sa faute, le succès d'une négociation, fermé toute issue nouvelle à ses agents, et que ceux-ci, réduits à l'inaction et au silence, n'ont plus qu'à lui laisser la complète responsabilité d'une affaire dont ils veulent se dégager absolument. Avec non moins de raison que de courage, le jeune secrétaire florentin trace ici, à des hommes vieillis dans la politique, la ligne de conduite qu'ils doivent suivre à l'avenir, en indiquant, à la fois, celle qu'ils ont eu le tort de n'avoir pas suivie dans le passé. Après une nouvelle dépêche, qu'il adresse encore pour presser l'envoi d'un autre ambassadeur et l'expédition immédiate de la somme réclamée par le gouvernement français, la Seigneurie annonce enfin qu'elle a fait choix de Luca degli Albizzi, pour la représenter auprès de Louis XII. Les

ambassadeurs en profitent pour recommander plus instamment que jamais à leur gouvernement de se faire, à la Cour de France, des partisans bien actifs, bien zélés. « Il est d'une nécessité absolue, écrivent-ils, d'avoir là quelque ami qui, mû par d'autres motifs que par une affection naturelle, connaisse les affaires de la Seigneurie, et puisse *manéger* de façon à ce que l'ambassadeur florentin se serve de lui à l'avantage de la république. Nous ne dirons pas autrement ce qu'il faut et pourquoi, ajoutent discrètement les envoyés de la Seigneurie, parce que vous avez auprès de vous tant de sages citoyens qui ont rempli des légations en France, et qui sauront vous en rendre meilleure raison que nous. Nous vous dirons seulement que c'est avec ces armes que les Pisans se défendent, que les Lucquois vous offensent, que les Vénitiens, le roi Frédéric de Naples, et tous ceux qui ont quelque affaire à traiter, se soutiennent en ce pays. » Nouvelle et triste révélation fournie par les agents florentins sur la vénalité des consciences à une époque où toute chose, même ce qu'il y a de plus sacré au fond de l'âme humaine, se mettait à l'encan, comme une vile marchandise !

Et comment ne pas s'indigner, aujourd'hui, malgré le temps et la distance, contre des principes et des actes aussi détestables? Comment ne pas noter d'infamie ce siècle brillant, mais immoral, qui, dès son début, érigeait ainsi la corruption en auxiliaire de la politique, préconisait la fourberie et la violence comme des moyens légitimes de gouvernement, et, après avoir fait prévaloir, parmi toutes les Cours, toutes les chancelleries de l'Europe, la théorie de l'empoisonnement et de l'assassinat, devait achever, dans les horreurs de la guerre civile, une ère souillée déjà par les sanglants

excès du fanatisme religieux? Qu'on ne s'étonne plus maintenant que devant cette perversion complète du vrai et du faux, du juste et de l'injuste, dont l'odieux spectacle lui était donné partout, en deçà et au delà des monts, l'esprit de Machiavel, flottant sans cesse entre le bien et le mal, ait fini par en perdre la véritable notion. De là surgiront tant de principes immoraux que plus tard il énoncera et discutera si froidement, et qui le porteront à soutenir, par exemple, qu'un chef d'État peut indifféremment, selon les circonstances, se parer de la vertu ou se couvrir du vice, pourvu que l'un ou l'autre assure le maintien de sa domination.

Cependant, Louis XII avait transféré sa Cour à Blois, et comme Francesco della Casa, de plus en plus malade, s'était rendu à Paris pour y consulter d'habiles médecins, Machiavel se trouva seul chargé des affaires de la légation, alors que le fardeau en était plus que jamais difficile à porter. Au lieu de lui peser, ce surcroît de responsabilité semble, au contraire, doubler ses forces et son énergie. Devenu, par là, maître de la situation, et doué d'une activité bien plus grande que son collègue, il multiplie ses instances auprès de la Seigneurie, afin de presser une solution dont il a précédemment indiqué les moyens. En même temps, et malgré l'abstention dans laquelle il avait dit vouloir se renfermer, il profite du moment où il est seul pour user d'une dernière tentative. Un matin, apprenant que le cardinal d'Amboise est attendu à Blois, il monte à cheval sous le prétexte de se donner le plaisir d'une promenade aux environs; mais c'était, en réalité, pour se porter à la rencontre du premier ministre. A force de chevaucher, il arrive, presque au même instant que Son Éminence, à un bourg situé à huit lieues de Blois. L'heure étant trop avancée, il

n'ose, par convenance, se présenter au logis du cardinal, et il attend, jusqu'au lendemain, le moment où celui-ci doit partir pour se trouver, comme par hasard, sur son passage.

Ayant choisi à l'avance le lieu et l'heure les plus propices, le jeune diplomate aborde le ministre avec respect, lui présente ses très-humbles salutations, et met aussitôt l'entretien sur les affaires de la république. Il dépeint en vives couleurs la situation pénible de la Seigneurie, l'accablement dont elle est atteinte à l'instant où elle paraissait reprendre ses forces et sa renommée. Cet extrême abattement, elle le doit aux mille calomnies de ses adversaires qui ont ourdi de tels desseins contre elle qu'il n'est pas un italien qui n'ait, maintenant, la hardiesse de l'attaquer. A l'appui de ses assertions, Machiavel raconte la prise d'armes d'Orsini, de Vitellozzo et de Baglione, dont le projet bien connu est de diriger une attaque sur le territoire florentin. En conséquence, il supplie le cardinal de ne point retirer sa protection à Florence, d'engager le roi à traiter les habitants de cette ville comme ses enfants, et à en donner des témoignages si manifestes que chacun le sache et que la république puisse recouvrer enfin son honneur compromis,

Surpris par cette interpellation inattendue, le ministre de Louis XII répond d'abord avec une certaine vivacité. Sans vouloir aborder le fond même de la question, il reprend son thème ordinaire sur l'envoi de nouveaux ambassadeurs et le payement des trente-huit mille livres réclamées par le gouvernement français. Sa réponse laisse percer un peu de mauvaise humeur, comme s'il eût été contrarié d'être abordé à une heure si matinale par le secrétaire florentin, et obligé de par-

ler d'affaires sur la grande route, en compagnie de son jeune et ardent interlocuteur. Ce dernier, par opposition, semble avoir mis un certain amour-propre à faire ainsi ses premières armes dans cette sorte de joute diplomatique. Peut-être même le seul honneur d'avoir essayé ses forces avec un haut et puissant personnage comme le cardinal Georges d'Amboise suffit-il à le consoler de son insuccès.

Une compensation, d'une nature plus positive, devait bientôt être donnée à son zèle. Cédant à une conviction désintéressée ou bien à l'influence des arguments irrésistibles dont les envoyés florentins avaient recommandé l'emploi, Robertet, que Machiavel avait essayé de gagner à la cause de la république, se déclare tout à coup, mais en secret, l'ami des Florentins. Il appelle un jour le secrétaire et lui dit qu'ayant eu toujours à cœur les affaires de Florence, et s'étant attaché à lui faire du bien, il voyait avec douleur que ce gouvernement s'abandonnait lui-même. Une pareille défaillance devait être attribuée, selon lui, à l'esprit de désunion ou au mécontentement causé par les procédés de la France, ou, enfin, à des informations insuffisantes reçues de part et d'autre. Sa conclusion était que la Seigneurie aurait dû envoyer en poste de nouveaux ambassadeurs, afin d'empêcher des résolutions extrêmes qui pourraient devenir fort nuisibles à la république. Heureux, cette fois au moins, de pouvoir compter un ami à la Cour de France, Machiavel ne manque pas de transmettre à Florence ce qui lui a été dit confidentiellement par Robertet. En homme bien informé qui, tout en affectant de se tenir à l'écart, n'ignore rien des nouvelles politiques du jour, il annonce aussi qu'en France on se préoccupe beaucoup de l'armée, que le pape

Alexandre VI est sur le point d'envoyer contre la Romagne. D'un autre côté, Venise, qui a perdu Coron et Modon, réclame plus instamment que jamais auprès de Louis XII des secours contre le Turc.

En attendant, on était arrivé au mois d'octobre, et les nouveaux ambassadeurs n'étaient pas encore venus de Florence. Impatienté d'un si long retard, le cardinal d'Amboise avait dit à Machiavel : « Nous serons tous morts ici avant que ces ambassadeurs viennent; mais nous tâcherons que les autres meurent auparavant. » Peu après ces paroles comminatoires, il avait, dans une autre audience, adressé au secrétaire de la république cette sorte d'ultimatum : « Écris aux Florentins, qu'amis ou ennemis, suivant ce qu'ils veulent être, ils aient à payer l'argent que Sa Majesté a donné aux Suisses. S'ils se maintiennent amis, et ils seront sages d'agir ainsi, le roi ira, vers Noël, à Lyon, et sera, pour les fêtes de Pâques, à Milan. Alors ses adversaires et ses amis connaîtront qu'il est roi et combien ses promesses sont sincères. » Ces mots dits, le cardinal se tourna vers Robertet, lui prescrivit de faire préparer les comptes, et de les donner à l'envoyé florentin pour qu'il les fît passer à son gouvernement. « Vos Seigneuries excellentissimes, dit le secrétaire en terminant, voient s'il y avait à répliquer à cette injonction, même quand mes forces auraient pu donner à la nature de ceux-ci la patience de m'écouter. » Ce trait, lancé contre ce qu'il appelle ailleurs « la fougueuse et impatiente irritabilité des Français, » atteste le mécontentement éprouvé par Machiavel en recevant une signification de congé formulée en termes aussi durs, mécontentement qui le porta, dans la dépêche suivante, à demander de nouveau son rappel.

C'est peu après, en traitant une question de politique générale avec le cardinal d'Amboise, qu'il eut, pour la première fois, l'occasion de mettre en avant, et avec une hardiesse d'esprit surprenante à son âge, quelques-unes des doctrines auxquelles il donna ensuite un si dangereux développement. Il entretenait le ministre de Louis XII du projet que le pape et les Vénitiens avaient conçu de jeter la brouille entre le roi et la république de Florence. Sa Majesté devait, selon lui, se bien garder de ceux qui conspiraient la ruine de ses fidèles alliés, dans le but d'augmenter leur propre puissance, et d'enlever plus facilement au roi ses possessions d'Italie. Contre une pareille éventualité, ajoutait-il, Sa Majesté devait aussi se pourvoir, en suivant l'exemple des princes qui, autrefois, avaient voulu posséder en paix une province située dans un pays étranger. Ils avaient pour règle de conduite d'abaisser les grands, de caresser leurs sujets d'une position moindre, de soutenir leurs amis et de se délivrer de leurs égaux, c'est-à-dire, des hommes qui, dans le même lieu, prétendent avoir une autorité égale à la leur. « Quand le roi, dit-il en terminant, voudra regarder qui est disposé à être son égal en Italie, il trouvera que ce n'est ni la Seigneurie de Florence, ni Ferrare, ni Bologne, mais bien ceux qui, précédemment, ont cherché à élever leur puissance au-dessus de la sienne. » A cette déclaration, suivie d'un si étrange exposé de principes, le cardinal, affectant de ne pas comprendre, n'opposa qu'une réponse aussi singulière que peu encourageante pour les théories du jeune et hardi publiciste. Après l'avoir, cette fois, écouté fort patiemment : « Sa Majesté, dit-il, est très-prudente; elle a *les oreilles longues* et *le croire fort court*. Elle est dans l'habitude d'écouter tout et d'ajouter foi seulement à ce

qu'elle juge être le vrai en le touchant de la main. »

De la part d'un ministre qui avait longtemps préféré l'alliance des Florentins à celle des autres puissances italiennes, cette réponse peu satisfaisante avait alors des motifs qu'il faut expliquer. Prévenu par ses agents que la Seigneurie voulait se dégager secrètement des liens qui l'attachaient à la France, Georges d'Amboise ne pouvait, quels qu'eussent été ses sentiments antérieurs, faire un bon accueil aux envoyés florentins qu'il croyait, mais à tort, les complices des intrigues et de la duplicité de leur gouvernement. A cette cause il faut attribuer, selon toute vraisemblance, le peu de succès obtenu dans leur mission par les deux représentants de la république. L'étrangeté de la situation qui lui était faite, sans qu'il en pénétrât le véritable motif, l'espèce de fatalité mystérieuse qui venait à l'encontre de tous ses dires, de toutes ses combinaisons, étonnaient surtout Machiavel, mais sans ébranler nullement la raide impassibilité de son caractère, Éclairé par son instinct politique, à défaut de l'expérience qu'il n'avait pu encore acquérir, il sentait qu'une force occulte luttait contre lui, et, de près ou de loin, paralysait tous ses efforts. Peut-être, à la lecture des dépêches si nettes et si fermes que lui écrivait son secrétaire, la Seigneurie, en constatant une aptitude diplomatique non moins précoce que remarquable, regretta plus d'une fois que les convenances ne lui permissent pas de maintenir Machiavel comme son représentant à la Cour de France, après lui avoir adjoint un autre ambassadeur muni de nouvelles instructions. Mais les usages, les exigences du rang voulaient que, pour satisfaire l'orgueil des grandes familles, Florence, la ville démocratique, fût représentée à l'étranger par des

personnages que leur nom et leur fortune pouvaient y rendre alors plus recommandables. C'est ce qui avait fait désigner, d'abord, pour ambassadeur en France Luca degli Albizzi, que la Seigneurie remplaça ensuite par Francesco Tossinghi, lequel arriva, enfin, à Lyon, au mois de novembre 1500.

Dès que Machiavel en fut instruit, il demanda et obtint, le 24 du même mois, une audience de Louis XII qui était à Tours, et il lui annonça que le nouveau représentant de la République pourrait, dans deux jours, se présenter devant Sa Majesté. « Il sera peut-être venu trop tard, » répondit brièvement le roi, montrant par là qu'il était animé du même ressentiment que son ministre contre les Florentins, dont la politique à double face révoltait sa droiture et sa loyauté. Quant à Machiavel, reconnaissant de nouveau, et toujours sans en démêler la véritable cause, le changement opéré dans les dispositions du roi et du cardinal, il s'empressait, aussitôt après cette audience, de renouveler à la Seigneurie une recommandation déjà faite plusieurs fois, et au sujet de laquelle il invoquait encore l'expérience de ceux de ses concitoyens qui connaissaient mieux que lui les pratiques usitées dans les Cours. « Je le répète, écrit-il, vous ferez bien d'ordonner qu'il vous soit acquis ici quelque ami qui vous défende et qui protège vos démarches : c'est ainsi qu'en agissent tous ceux qui ont ici des affaires. Je ne puis pas croire que votre ambassadeur ne vienne, à cet égard, *bien en ordre;* je dois certifier à Vos Seigneuries que s'il ne peut pas montrer quelque gratitude au moins à Robertet, votre ambassadeur restera ici tout à sec, et ne pourra même pas vous expédier une dépêche ordinaire. »

Tel est le dernier conseil adressé par Machiavel à son

gouvernement, avant de mettre fin à sa légation en France. Ce n'est pas, nous l'avouerons, sans un sentiment de honte et de regret que nous voyons le secrétaire de la république s'appuyer, en cette occasion, sur le témoignage, malheureusement irrécusable, des ambassadeurs qui l'avaient précédé en deçà des monts, pour établir alors l'usage traditionnel de la corruption à la Cour de France, et indiquer les moyens les plus propres à séduire les ministres ou les favoris de Louis XII. Nous ignorons jusqu'à quel point Francesco Tossinghi, le nouvel ambassadeur, suivit le conseil de Machiavel et les prescriptions de son gouvernement. Tout ce qu'il nous est permis d'affirmer, c'est qu'à la suite de sa présentation au roi et du payement de la somme réclamée par la France, tous les différends se trouvèrent aplanis. Le secrétaire de la république put donc retourner à Florence au mois de janvier 1501, après avoir été le témoin d'un rapprochement bien désiré, et qu'il avait, sinon obtenu par lui-même, au moins préparé par ses constants efforts.

# DIX-HUITIÈME ÉTUDE

## CÉSAR BORGIA

### I

En abordant le sujet indiqué par le titre de cette nouvelle Étude, nous allons toucher, nous ne l'ignorons pas, à des questions fort délicates, et parfois difficiles à traiter pour l'écrivain qui désire, sur ce point comme sur d'autres, observer une exacte convenance et une juste mesure. Quelle que soit la difficulté, nous ne voulons pas, cependant, l'éviter en la tournant, mais bien l'attaquer de front, et parler des personnes, ainsi que des actes, en toute liberté d'esprit. Aussi bien, la triste renommée qui s'attache au nom de César Borgia est assez notoire pour que le lecteur soit peu surpris de l'exposé qui lui sera présenté tour à tour sur le caractère et la politique, l'élévation et la chute de celui qui fut, successivement, cardinal-archevêque de Valence, gonfalonier et capitaine général de l'Église romaine, duc de Valentinois et de Romagne. Sans chercher, dans le récit qui va suivre, à produire l'effet, encore moins le scandale, nous dirons simplement ce qui ressort d'une enquête sérieuse, poursuivie contradictoirement d'après les témoignages les plus divers, mais faite en dehors des passions haineuses qui amplifient le mal, et des com-

plaisances aveugles, ou par trop charitables, qui le nient ou le dissimulent à dessein.

Cependant, si la vérité nous oblige à montrer le vice et le crime triomphant avec une impudeur trop longtemps égale à son impunité, nous nous garderons de jamais confondre les hommes avec les institutions, ni de rendre celles-ci responsables des abus et des excès qu'on doit imputer exclusivement à la faillibilité humaine et au sens perverti de l'époque. Ici donc, pour Alexandre VI, nous rappellerons les réserves présentées ailleurs par rapport à Sixte IV. Dans notre travail, nous nous bornons à exposer les actes du politique, du souverain temporel, pour les soumettre à une appréciation purement historique qui ne touche en rien ni à l'Église, ni à ses enseignements, dont plus d'une page de ce livre a fait ressortir l'influence toute salutaire et toute civilisatrice. Quant à César Borgia, lorsqu'on l'a bien étudié, on ne peut être que juste en étant fort sévère dans le jugement à porter sur un tel personnage. S'il est vrai que l'histoire n'est pas une satire ; s'il lui est défendu de saisir en main le fouet implacable d'un Juvénal, il lui est permis, du moins, d'attacher les grands coupables au poteau infamant au-dessus duquel elle inscrit ses arrêts. Devant les actes criminels qu'elle évoque et qu'elle condamne, elle aussi peut ressentir l'indignation qui allume la verve satirique du poëte, quand cette indignation n'est inspirée que par l'amour du bien et par une invincible aversion pour le mal.

Au mois de septembre 1502, Florence, lasse de se confier à l'autorité éphémère, et toujours vacillante, de magistrats élus pour un temps fort court, avait nommé Pierre Soderini gonfalonier à vie. Après avoir échappé, en expulsant les Médicis, aux abus d'un pouvoir hérédi-

taire usurpé par une grande famille, elle retombait, ainsi, sous la domination d'un seul chef, issu également d'une famille non moins ancienne que puissante. L'extrême confiance dont Marcello di Virgilio continua de jouir auprès de Soderini avait utilement servi les intérêts de Machiavel. En effet, après avoir contribué, au retour de sa mission en France, à rétablir l'ordre dans la ville d'Arezzo, que les agents de César Borgia avaient excitée à la révolte, il fut désigné par le gonfalonier pour résider, en qualité de représentant de la république, auprès du duc de Valentinois. La commission, signée le 15 octobre 1502, prescrivait au secrétaire de se rendre à Imola, et de se renfermer strictement, pour une première audience, dans les termes de l'instruction qui lui était donnée. Sous le prétexte apparent de traiter quelques intérêts de commerce, Machiavel n'était, en réalité, envoyé dans les états du prince que pour écouter ce qu'il lui dirait, et pénétrer, s'il était possible, ses desseins cachés, afin d'en instruire le gouvernement florentin. Pénétrer les desseins de César Borgia ! c'était là une tâche digne d'exercer le génie investigateur de Machiavel. Mais, pour bien comprendre la difficulté d'une telle mission et l'intérêt que le gouvernement de la république pouvait y attacher, il convient de rappeler, en premier lieu, ce qu'était et ce que voulait alors le duc de Valentinois.

Né à Venise, César Borgia était le second des cinq enfants que Roderic Borgia[1], neveu de Calixte III, avait

1. Roderic Borgia, fils de Goffredo Lenzuoli et d'Isabelle Borgia, sœur du pape Calixte III, était né en 1431, près de Valence, en Espagne. En se rendant à la Cour pontificale, il quitta le nom de son père pour prendre celui de sa mère, qui était fort illustre, et dont il espérait se servir pour faire plus facilement son che-

eus de Rosa Vanozza, cette belle et séduisante romaine dont il s'était violemment épris, avant que le pape, son oncle, voulût le faire monter, malgré une vocation contraire et ses mœurs dissolues, aux plus hautes dignités de l'Église. Nommé cardinal à vingt-cinq ans, après avoir obtenu déjà l'évêché de Valence, Roderic ne trouva point dans les devoirs que lui prescrivait ce nouveau titre, la force de rompre avec Vanozza; mais il se contenta de l'envoyer à Venise où elle demeura pendant plusieurs années. Ainsi que ses frères et sa sœur Lucrezia, César fut élevé d'abord dans une sorte de retraite mystérieuse, qui, le plus souvent, entoure les premières années des enfants issus d'une union clandestine. Cette vie cachée, bien qu'elle fût peu conforme aux goûts de Vanozza, lui était imposée forcément, moins encore par la honte attachée à une situation irrégulière, que par l'obligation de dérober à la malignité publique les preuves vivantes de ses relations avec le neveu d'un pape. Joignant l'intelligence à l'astuce, l'esprit de domination à la volonté la plus persistante, elle réunissait en elle tous les charmes et tous les défauts propres à la femme née pour exercer l'empire après la séduction. Grâce à ces avantages, elle prit sur ses enfants et sur leur père un véritable ascendant qu'elle conserva toujours. César qui avait reçu en partage la

min à Rome. Après avoir, en 1492, ceint la tiare sous le titre d'Alexandre VI, il voulut donner un bon souvenir à sa ville natale, et il nomma son second fils au siége de Valence, qu'il érigea tout exprès en archevêché. Il maria son troisième fils, appelé Goffredo, à Sanzia, fille naturelle d'Alphonse, duc de Calabre. Quant à la fameuse Lucrezia, mariée d'abord à un simple gentilhomme espagnol, elle épousa successivement, avant de convoler en quatrièmes noces, Giovanni Sforza, seigneur de Pesaro, et Alphonse, frère du roi de Naples, Frédéric d'Aragon.

nature vicieuse et la beauté superbe de sa mère, ne répondit que trop bien à l'éducation qu'elle lui donna. « De même que d'une source impure, dit Tomasi, son biographe, dérivent nécessairement des eaux troublées et corrompues, de même des leçons d'une pareille mère devaient sortir des principes malsains et pernicieux [1]. » Ces germes ayant été rapidement développés dans l'âme de l'enfant et du jeune homme, il apprit de bonne heure à mépriser les devoirs les plus sacrés, et à soumettre en tout sa conscience aux entraînements de la passion. Ainsi, les leçons maternelles, d'accord avec ses penchants, le portèrent, ajoute son historien, à n'avoir qu'un sentiment au cœur, celui de l'intérêt personnel; à ne laisser échapper de sa bouche que des paroles dissimulant le fond de sa pensée, et à couvrir son visage d'un masque impassible, composé suivant les personnes et les circonstances.

Doué des plus brillantes facultés de l'esprit, il fit ses premières études avec de grands succès. Il avait à peine fini ses humanités, quand, par un abus trop fréquent à cette époque, il obtint du pape le riche évêché de Pampelune, sur la demande de son père, alors vice-chancelier de l'Église romaine. Il fut aussitôt envoyé à l'Université de Pise pour y suivre des cours de théologie et de droit canonique, et y acquérir les connaissances que les règles ecclésiastiques exigeaient pour la prélature. Pise avait, en ce temps, des écoles justement renommées par l'enseignement de doctes professeurs, où se rendaient de toutes les parties de l'Italie, des fils de nobles familles, qui, promus avant l'âge, au rang d'abbés commendataires, d'évêques et de cardinaux, se préparaient par des

1. Tomaso Tomasi, *Vita di Cesare Borgia*, Monte Chiaro, 1671

études spéciales, à se rendre plus ou moins dignes de titres qu'ils devaient à la faveur et à la naissance, plutôt qu'à une vocation et à un mérite bien établis. Le fils du cardinal Borgia, qui était dans toute la fougue de la jeunesse, était loin d'avoir des goûts en rapport avec l'état auquel le destinaient son titre de puîné et les vues ambitieuses de son père. S'il se distinguait de ses émules par la merveilleuse facilité de son intelligence et l'éclat des thèses qu'il soutenait en public avec une certaine ostentation, il ne se faisait pas moins remarquer à la course, à la lutte, au maniement des armes, et dans tous les exercices propres à former un cavalier accompli. Personne ne savait mieux que lui dompter un cheval, lancer la javeline, et telle était sa force prodigieuse, que d'un coup d'épée il abattait la tête d'un taureau courant dans la lice.

Ces singulières aptitudes, tout admirées qu'elles fussent de ses compagnons d'études, convenaient peu, assurément, à un homme d'église, déjà pourvu d'importants bénéfices. Mais d'un si complet désaccord entre ce qu'il était et ce qu'il aurait dû être, César Borgia ne prenait nul souci. Que lui importait après tout ? N'était-il pas, à cause de ses qualités extérieures, de ses brillants succès, et, peut-être même, à cause de ses vices, l'enfant préféré de son père? Malgré un faux semblant de froideur et de sévérité, ne pouvait-il pas toujours compter sur ses faveurs et ses bonnes grâces? N'en avait-il pas eu la preuve dans sa nomination à l'évêché de Pampelune, ce gros bénéfice dont les produits lui permettaient de satisfaire plus largement ses goûts luxueux? César avait raison d'affirmer ainsi la préférence que lui accordait le cardinal Roderic Borgia. Étrange au premier abord, cette prédilection ne peut s'expliquer autrement

que par les affinités secrètes qui rapprochaient le père et le fils, et complétaient chacun d'eux en les faisant, pour ainsi dire, se retrouver l'un dans l'autre. En effet, César avait hérité de l'insatiable ambition et de la profonde habileté de celui qui fut Alexandre VI; mais il y joignait plus d'audace dans la conception de ses plans, avec moins de scrupules encore dans les moyens de les exécuter. Si Francesco, son frère aîné, auquel le roi d'Espagne, à la sollicitation du nouveau pape, avait donné le duché de Gandie, était, comme on le proclamait alors, « grand parmi les bons, et bon parmi les grands, » César pouvait bien, par opposition, passer pour être méchant parmi les grands, et grand parmi les méchants. Mais, au quinzième siècle, époque de perfidie, de violence et de meurtres, ce n'étaient point là des obstacles pouvant empêcher de réussir. Dans cette odieuse société, les vices, les crimes même, servaient parfois d'échelons pour monter de plus en plus aux honneurs et à la puissance, jusqu'au jour où la main des hommes, instrument de la Justice qui ne prévarique jamais, renversait tout à coup ce fragile échafaudage d'une grandeur fondée sur l'infamie.

L'histoire de César Borgia va fournir un éclatant exemple de ces fortunes scandaleuses, insolentes, qui, pour la consolation des âmes honnêtes, tombent aussi vite qu'elles se sont élevées. Comblé déjà, bien que jeune encore, des faveurs de l'Église, il en reçut une nouvelle d'Alexandre VI qui, le jour même de son couronnement, s'empressa de le nommer archevêque de Valence. Un pareil titre, que relevaient à ses yeux les revenus considérables qui s'y trouvaient attachés, était bien fait pour donner pleine satisfaction à César Borgia. Mais la récente élévation de son père à la papauté avait exalté

son ambition outre mesure, et porté soudain tous ses désirs vers un but qui l'éloignait plus que jamais d'un état dont les devoirs convenaient si peu à ses instincts pervers. En lui conférant de si hautes fonctions, Alexandre VI ne pouvait se faire illusion ni sur l'indignité du sujet, ni sur la honte d'un pareil choix. Il oubliait ainsi les éloquentes exhortations que lui-même, dans le conclave, avait adressées aux cardinaux sur le strict exercice de leurs devoirs. Il ne se souvenait pas plus de l'engagement solennel qu'il avait pris, le jour de son élection, de punir sévèrement la simonie, les abus et les désordres qui pourraient affliger l'Église et pénétrer jusque dans le Conseil suprême qui la représentait.

Du reste, soit qu'il voulût dissimuler le scandale et voiler sous de faux dehors sa préférence marquée pour le second de ses fils, soit qu'il eût déjà reconnu en lui une de ces natures effrayantes dont le génie du mal vient centupler les forces et les rendre d'autant plus redoutables, il avait d'abord, avant de le faire cardinal, affecté de le tenir à l'écart et de lui témoigner une froideur habilement calculée. A son avénement, comme César, ivre de joie et d'orgueil en apprenant une nomination dans laquelle il ne voyait qu'un beau coup de fortune pour les Borgia, était venu de Pise apporter son hommage et ses félicitations au nouveau pontife : « Ne vous figurez point, lui avait dit le pape à haute voix, que je prendrai plus soin de ma famille, qui est périssable, que de l'Église, qui est immortelle. » La parole était belle et digne certainement d'inaugurer un autre pontificat. Malheureusement, l'histoire à qui on demande la vérité sur tout et sur tous, nous apprend combien peu une si noble parole fut observée par ce même Alexandre VI, après l'élection duquel Jean de Médicis, François Cibo, Julien de la Rovère,

et d'autres cardinaux opposés à sa nomination, avaient fui sur ce mot de l'un d'eux : « Prenons vite nos sûretés, car autrement nous serons dévorés par notre ennemi. »

Cependant, quelle que pût être la froideur apparente qu'Alexandre VI manifestait en public pour César Borgia, personne n'y était trompé à la Cour pontificale, pas même celui qui semblait être l'objet de ces rigueurs paternelles. On ne fut donc pas surpris quand le pape, « emporté, dit un historien, par la passion extrême qu'il avait pour l'élévation de ses enfants, passion qui lui faisait même dédaigner de cacher, sous le nom de neveux, la tache de leur naissance, » voulut décorer son fils bien-aimé de la pourpre romaine. La bâtardise pouvant être un obstacle au cardinalat, il fallait absolument donner une légitimité fictive à celui qui aspirait au titre de prince de l'Église. La condition fut remplie devant le consistoire, par la déclaration de Dominique Arimano, le complaisant époux de Vanozza, lequel consentit à reconnaître César Borgia pour son fils. En conséquence, dans une promotion de douze cardinaux, qui eut lieu le 26 septembre 1494, l'archevêque de Valence fut nommé cardinal-diacre, du titre de Sainte-Marie-la-Neuve. Cette nouvelle dignité, il l'accepta, comme les précédentes[1], à cause du crédit et

1. Outre le siége archiépiscopal de Valence, César Borgia avait déjà les évêchés de Pampelune, de Castres et de Perpignan, auxquels se joignaient d'autres bénéfices considérables. On s'est demandé si avant d'être promu à tant de dignités ecclésiastiques, dont la première lui fut donnée lorsqu'il était simple étudiant, le fils de Roderic Borgia s'était engagé dans les ordres majeurs. Bien que la question ait été controversée, tout porte à croire, d'après plusieurs témoignages, qu'il ne reçut jamais que le second des ordres sacrés, c'est-à-dire, le diaconat.

des avantages qui s'y trouvaient attachés ; mais, désirant avant tout parvenir, il n'avait consenti à prendre les engagements les plus sacrés, qu'avec l'intention bien arrêtée de les rompre aussitôt que se présenterait une occasion favorable.

Sans attendre cette occasion, le cardinal César Borgia ne prenait pas la peine de dissimuler combien lui pesaient les liens qu'il n'avait acceptés que par une ambition toute mondaine. Jaloux à l'excès des honneurs prodigués au duc de Gandie, il n'avait pu le voir surtout, sans un violent dépit, jouir d'un véritable triomphe qu'on lui avait décerné, à son retour à Rome, pour célébrer les avantages qu'il venait de remporter sur les ennemis du saint-siége. Bientôt l'implacable jalousie de César ne connut plus de bornes, quand son frère, déjà nommé gonfalonier de l'Église romaine, reçut de plus, en 1497, le duché de Bénévent avec les comtés de Terracine et de Ponte-Corvo. En parlant de cette accumulation de titres, il s'indignait un jour d'être réduit, par le hasard de la naissance et par son état, à la vie inactive d'un prêtre. « Que ne suis-je né le premier, dit-il à l'un de ses confidents, je me serais déjà fait, de mon épée, une principauté en Italie, et j'aurais fait, en même temps, la fortune de mes amis! » Puis, comme il se piquait d'être versé dans l'histoire et qu'il aimait à passer pour un bel esprit, il citait, à l'appui de ses ambitieux désirs, Romulus fondant la grandeur de Rome après s'être, par le meurtre de Rémus, son frère, débarrassé d'un rival dangereux[1].

1. Le cardinal Gilles de Viterbe dit avec raison, à ce sujet, que « de son temps on vit à Rome un second Romulus qui ne put souffrir, comme le premier, ni de compagnon, ni de frère. »

Cette réminiscence historique, plusieurs fois évoquée, devait porter malheur au duc de Gandie. Un soir, tous les Borgia s'étaient réunis dans la maison de campagne de Vanozza, leur mère, pour un souper d'adieux donné à l'occasion du prochain départ de l'archevêque de Valence, envoyé comme légat pontifical auprès du roi de Naples. Le repas terminé, le duc sortit, accompagné de son frère César, pour rentrer dans Rome ; mais à partir de ce moment, il ne reparut plus. Quant au cardinal de Valence, revenu assez tard au Vatican, il avait pris immédiatement la route de Naples, où il allait porter l'investiture pontificale au roi Frédéric, et demander, en échange, pour sa sœur Lucrezia, un prince de la famille d'Aragon. Pendant ce temps, les recherches se poursuivaient à Rome à la suite de l'étrange disparition du duc de Gandie. Après de minutieuses informations, on apprit seulement d'un batelier que, pendant cette même nuit, il avait vu deux hommes précipiter un cadavre dans le Tibre, et qu'un troisième personnage, monté à cheval, s'apercevant que le manteau, dont le corps était recouvert, flottait à la surface du fleuve, avait fait jeter des pierres dessus jusqu'à ce qu'il fût complètement englouti. Comme les officiers du palais, chargés de procéder à l'enquête, demandaient au batelier, nommé Giorgio Schiavone, pourquoi il n'avait pas révélé plus tôt le fait criminel dont il avait été le témoin : « Depuis que je fais mon métier, répondit-il froidement, j'ai vu cent fois jeter ainsi dans l'eau des corps d'hommes qu'on avait tués, je ne sais ni pourquoi, ni comment. C'est devenu pour moi chose habituelle, la nuit, lorsque et veille près de ma barque, et quant au dernier accident, ne pouvant soupçonner la qualité du mort, je ne m'en suis pas plus inquiété que des autres. »

La déclaration faite par ce témoin du crime n'était que trop exacte. Sur ses indications, on sonda le fleuve en différents lieux, et le soir même de ce jour, le cadavre du duc, percé de neuf coups de poignard, fut en effet retrouvé dans le Tibre. Il était entièrement revêtu du riche costume qu'il portait au souper donné chez sa mère; ses gants brodés étaient encore attachés à sa ceinture, et sa bourse, contenant trente ducats, attestait que le vol n'avait pas été le motif du meurtre. Le corps fut déposé, en grand deuil, à l'église de Sainte-Marie-du-Peuple, au milieu d'un long cortége de prélats, d'officiers du palais et de gardes pontificaux, suivi du concours d'une nombreuse population. Le visage du prince était découvert, et telle était, suivant un récit du temps, l'expression calme et douce dont la mort l'avait empreint, qu'on aurait cru, à le voir, qu'il n'était qu'endormi. A l'aspect de cette belle figure du duc de Gandie, de ce vaillant gonfalonier de l'Église, qu'elle aimait et qu'elle avait acclamé si souvent, la foule émue ne pouvait retenir ses larmes, et maudissait tout haut celui qu'elle supposait être le meurtrier[1].

1. Ce ne fut pas seulement le cri populaire qui s'éleva contre César Borgia; les autorités les plus graves font planer sur lui la même accusation. Dans le grand ouvrage *Vitæ Pontificum romanorum et cardinalium*, composé par le savant dominicain espagnol Ciacconius, on lit ce passage significatif au sujet de la mort du duc de Gandie, « Anno 1497, die 14 junii, cœna in vinea apud ædem S. Petri ad Vincula, cum matre Vanotia celebrata, novem vulneribus confossus, cessit è vita. Qui occiderit, arcanum? Fama fuit, cardinalis Ægidii Viterbiensis testimonio, hominem fraterno scelere peremptum. » Dans ces lignes, frappantes par leur concision même, et où l'auteur laisse facilement deviner le mystère qu'il ne dévoile qu'à demi, on voit en outre, que Vanozza, mère du duc de Gandie et des autres enfants du

Cette fin mystérieuse de son fils frappa violemment le pape, qui, malgré une préférence marquée pour César et Lucrezia, aimait ses autres enfants d'une vive et sincère affection. Enfermé au fond de ses appartements, s'obstinant à ne voir personne, il ne prit aucune nourriture pendant plusieurs jours qu'il passa dans la douleur et les sanglots. Pour le décider à ouvrir la porte de

cardinal Roderic Borgia, n'est pas considérée, comme on a prétendu l'établir récemment, un personnage fantastique, inventé, en haine du pape Alexandre VI, par l'imagination de vils pamphlétaires de l'époque, dont les récits calomnieux auraient été reproduits, sans examen et sans conteste, dans les ouvrages des historiens qui les ont suivis. Certes, si l'auteur du *Vitæ Pontificum romanorum*, qui, en raison de sa nationalité et de l'esprit de son ordre, devait être porté à ménager Alexandre VI et les Borgia, avait pu soupçonner que le cardinal Roderic s'était marié légitimement, ainsi qu'on l'a soutenu naguère, à Julie Farnèse, et qu'il en avait eu ses cinq enfants avant sa nomination à l'évêché de Valence, qui eut lieu en 1455, il se fût bien gardé de nommer la Vanozza comme étant la mère de ces mêmes enfants. Or, d'après les découvertes, non moins étranges qu'inattendues, qu'aurait faites l'auteur du livre publié en 1870 sous ce titre : *Le pape Alexandre VI*, auteur qui, remarquons-le, est dominicain, comme l'était Ciacconius, cette Julie Farnèse serait la fille de Jeanne Cajetan, nommée à tort Rosa Vanozza, laquelle deviendrait ainsi la belle-mère de Roderic Borgia, et l'aïeule des cinq enfants dont tous les historiens lui avaient jusqu'à présent attribué la maternité. Contre cette nouvelle généalogie des Borgia, une seule objection, entre beaucoup d'autres, peut être présentée, et elle suffit à réfuter une assertion qui, d'ailleurs, parait tenir de la légende beaucoup plus que les faits auquels on prétend la substituer : c'est que Julie Farnèse, malgré toute la fécondité qu'on lui attribue, n'a pu, de 1450 à 1455, donner cinq enfants à Roderic Borgia, quand il est notoirement établi que plusieurs années d'intervalle ont séparé la naissance de ces enfants, et que César Borgia, qui était le second, est né, au plus tôt, en 1457.

sa chambre, et à vouloir bien accepter quelques aliments, il fallut les supplications réitérées de ses prélats domestiques et l'intervention du cardinal de Ségovie, qui usa de son influence sur le pape pour lui parler en toute franchise. Il lui représenta qu'un tel excès d'affliction ne pouvait que porter préjudice à sa santé, au gouvernement de l'Église et aux intérêts de sa maison. Vaincu enfin par les prières du cardinal, le pape céda et consentit à recevoir les soins des personnes de son intimité. Mais la douleur du père ne s'effaça point, sans de violents efforts, devant les devoirs du pontife, et quelques semaines s'écoulèrent ainsi avant qu'on parvînt à le tirer de son morne désespoir. Chose étrange! ce ne fut que trois mois après cet événement, au retour du cardinal de Valence revenant en grande pompe à Rome, comme s'il eût triomphé de son malheureux frère, que le pape, en revoyant le second de ses fils, parut oublier la mort tragique de l'aîné. A la tête d'une brillante cavalcade de seigneurs et de cardinaux venus au-devant de lui pour lui servir de cortége, César, le front haut, et faisant parade de cette fière beauté qu'il avait reçue en partage, traversa la ville encombrée d'une foule curieuse, et vint rendre compte de sa mission au consistoire. De là, il se transporta avec ses familiers à la villa de sa mère, pour y fêter son retour dans la même salle de banquet et à la même table où, pour la dernière fois, il s'était assis à côté de son frère.

On le voit par le récit qui précède, la Rome de la Renaissance n'avait rien à envier à la Rome des Césars. En lisant dans les chroniques du temps cette horrible aventure, ne croirait-on pas, en effet, avoir sous les yeux un feuillet détaché des *Annales* de Tacite racontant le retour de Néron, qui arrive triomphant de Gaëte

après l'affreux parricide dont il vient de souiller les rivages de la Campanie? Ce qui ajoute encore, si c'est possible, à l'horreur qu'inspirent ces tableaux des mœurs romaines au quinzième siècle, c'est la forme sous laquelle on en trouve la relation dans les fragments du *Journal* écrit par le maître des cérémonies de la Cour pontificale, sur les principaux événements de l'époque[1]. Par un rapprochement qui semble fatal, sur deux feuillets du *Diarium* la date du 14 juin 1497, nuit du crime, est suivie de celle du 6 septembre, jour de l'entrée solennelle du cardinal de Valence à Rome. Ici, les incidents du guet-apens nocturne où le duc de Gandie doit trou-

1. Jean Burckhard, ou Burchard, né à Strasbourg, fut nommé, en 1483, clerc des cérémonies pontificales. Élevé plus tard au siége épiscopal de Città di Castello, il mourut en 1505. Les fragments de son curieux *Journal* ou *Diarium*, qui, dans son entier, s'étend depuis les derniers mois du pontificat de Sixte IV, jusqu'aux deux premières années de celui de Jules II, ont été publiés par Leibnitz, à Hanovre, en 1647, et par Eccard, à Leipzig, en 1732. Outre l'exemplaire manuscrit qui est gardé dans les archives du Vatican, il en existe un autre, en 5 volumes in-4°, à la bibliothèque Chigi, où il a été découvert par Lacurne de Sainte-Pelaye. La Bibliothèque nationale, à Paris, possède aussi plusieurs exemplaires manuscrits du *Diarium*. Si les faits odieux dont Burchard fut, sous le règne des Borgia, le témoin et l'historiographe officiel, excitèrent en lui une indignation qui se retrouve quelquefois dans les couleurs, trop crues, de ses tableaux, ni sa personne, ni son ouvrage ne méritent les attaques violentes que l'esprit de parti leur a suscitées. Le maître des cérémonies pontificales que sa science et de longs services firent nommer évêque de Città di Castello, fut loin d'être, comme on l'a dit, « un Procope d'antichambre, dont le *Journal*, impossible à déchiffrer, n'est qu'un véritable grimoire, écrit par la griffe du diable plutôt que par une main d'homme. » Pour les faire juger à leur valeur, il suffit de citer de pareilles appréciations.

ver la mort; les adieux des deux frères dans un quartier solitaire de la ville; la joyeuse insouciance de l'un qui ne songe alors qu'à ses plaisirs, et les démonstrations hypocrites de l'autre, s'apprêtant à rejoindre les sicaires apostés près de San-Girolamo pour attendre au passage et poignarder le duc; là, le récit de la réception pompeuse faite à César Borgia; les membres du sacré-collége, les ambassadeurs de Naples et de Venise allant en cérémonie le recevoir la veille à Sainte-Marie-la-Neuve; puis la brillante cavalcade se déployant devant cette église et venant contraster avec le lugubre convoi de funérailles entrant quelques mois auparavant à Sainte-Marie-du-Peuple, toutes ces scènes différentes, placées comme en regard sur deux feuillets de papier, ont quelque chose de saisissant, de terrible, qui, en augmentant la sympathie pour la victime, ne fait que rendre son assassin encore plus odieux.

## II

César Borgia ne devait pas s'arrêter à ce début. Par ses instincts, par sa force prodigieuse et son goût pour les armes, il comprenait qu'il avait à saisir l'épée tombée des mains du duc de Gandie. Pour la ramasser dans le sang, il fallait toutefois qu'il fût relevé de ses vœux et débarrassé de la pourpre qui pesait si lourdement sur ses épaules. Encouragé par le récent mariage de sa sœur avec Alphonse d'Aragon, il allait déjà jusqu'à porter ses vues sur la princesse Charlotte, fille du roi de Naples, espérant qu'elle lui apporterait en dot la principauté de Tarente. Pour un homme aussi habile,

c'était trop exiger à la fois. Le roi Frédéric hésitait à subir une nouvelle mésalliance avec les Borgia, quand sa fille trancha la difficulté en répondant : « Un prêtre, fils de prêtre, un meurtrier, un fratricide pour époux, jamais! » Ce mot de femme indignée changea tout l'équilibre politique de l'Italie. Profondément blessé d'un tel refus, le cardinal de Valence jura de rentrer dans le siècle, de bouleverser tous les plans de son père, en le faisant rompre avec les princes d'Aragon, ses alliés, pour se rattacher à la France, jusque-là son ennemie. Ce revirement dans la politique de la Cour romaine était brusque, violent même, et absolument contraire à la prudence traditionnelle du saint-siége. Pour qu'il tournât à l'avantage des Borgia, Alexandre VI avait besoin de la tête et du bras d'un séculier, d'un homme d'épée, et son fils César était encore cardinal-archevêque de Valence. Or, ce fils lui devenait un instrument nécessaire alors que, dans le but de lui créer une principauté, il voulait exciter de nouveaux bouleversements en Italie, y attirer Louis XII pour le mettre aux prises avec le duc de Milan, quitte à se délivrer ensuite des Français, après s'être servi de leurs bonnes lances.

En attendant l'heure d'accomplir ses desseins, « il négociait partout en même temps, dit Machiavel, afin de tromper tout le monde, suivant ses habitudes perfides, qui ne se démentaient jamais[1]. » Il n'attendit pas longtemps. César Borgia, que poursuivait sans cesse l'amer souvenir du refus opposé par la princesse Charlotte de Naples, avait hâte d'en finir. Au mois d'août 1498, il vint en consistoire déclarer aux cardinaux, ses frères,

1. Machiavel. *Frammenti istorichi*, ann. 1498.

« qu'étant enclin par nature à un autre exercice que celui de l'état ecclésiastique, il réclamait la faveur de pouvoir rentrer dans le siècle, d'y contracter mariage, en promettant d'ailleurs de se montrer toujours le *fils dévoué de l'Église.* » Cela dit, il se mit en devoir de déposer le chapeau, la barrette avec les autres insignes de la dignité cardinalice, et résigna à la fois tous les titres, tous les bénéfices qu'il avait reçus. Demandant ensuite à être relevé de ses vœux, il pria les membres de l'assemblée d'unir leurs efforts aux siens pour l'aider à obtenir du pape la dispense qu'il le suppliait de vouloir bien lui donner. Devant un acte non moins audacieux qu'insolite, les cardinaux furent d'abord frappés de stupeur. Comme ils n'osaient, par respect pour les lois de l'Église, assumer, en intervenant, une responsabilité trop lourde pour leur conscience, le pape, avec qui son fils s'était concerté à l'avance, prit tout sur lui. Après avoir feint de résister d'abord, il accorda, séance tenante, la dispense demandée, qui fut ratifiée peu après par une bulle de sécularisation[1]. Dès le lendemain, César Borgia revêtait l'habit de cavalier, prenait le titre de duc de Valentinois que, par anticipation, il avait reçu

1. L'authenticité et la validité de l'acte par lequel César Borgia fut relevé de ses vœux ont soulevé des doutes fondés sur le caractère indélébile du sacerdoce et de l'épiscopat. On peut répondre d'abord qu'il n'était que diacre, et cette opinion est partagée par M. Chantrel, l'auteur de l'*Histoire populaire des papes.* De plus, il est incontestable, en fait, que le cardinal César Borgia, qu'il fût pourvu, à titre de commendataire, ou autrement, de son archevêché et de ses autres bénéfices, fut relevé de ses engagements par le pape qui, seul, en avait le pouvoir, et qui en usa comme d'autres souverains Pontifes le firent en quelques circonstances.

de Louis XII, et se préparait à partir pour la France en qualité d'ambassadeur.

Le but de son voyage, comme celui de sa précédente mission à Naples, était à la fois politique et personnel. Afin de complaire à Louis XII, qui désirait se séparer de Jeanne la Boiteuse pour épouser Anne de Bretagne, le duc apportait au roi la bulle de son divorce, et à Georges d'Amboise le chapeau de cardinal. En retour de ces bons procédés, il espérait trouver en France la riche héritière qui lui avait été refusée si dédaigneusement à la Cour de Naples. A cette fin, et voulant éblouir les yeux, il traversa le royaume, de Marseille à Chinon, avec un appareil princier, déployant un luxe inouï jusqu'alors, dans les entrées des ambassadeurs, et séduisant tout le monde par les grâces calculées de sa personne aussi bien que par la trompeuse douceur de ses paroles. Le roi, sous prétexte de chasser aux environs de la ville, s'était porté à la rencontre de l'ambassadeur du souverain Pontife. Il se laissa prendre, comme son ministre, aux belles phrases de cette faconde italienne qui promettait plus qu'elle ne tenait, et sous la prodigalité des serments cachait si bien l'effronterie du parjure.

César Borgia lui présenta d'abord une lettre particulière du pape qui le recommandait à Sa Majesté très-chrétienne. « Désirant satisfaire à la fois à ta volonté et à la nôtre, nous adressons à ta Majesté notre cœur, c'est-à-dire, notre fils chéri, le duc de Valentinois, ce que nous avons de plus cher, afin que ce soit un signe très-certain et très-précieux de notre affection pour ta Grandeur, à laquelle nous ne le recommandons pas autrement. Nous te prions seulement de vouloir bien traiter celui qui est ainsi confié à ta foi royale, de manière que

tous, même pour notre satisfaction, comprennent qu'il a été accueilli comme sien par ta Majesté[1]. » La lettre était flatteuse pour l'ambassadeur; mais ce dernier, trop habile pour donner avant de tenir, se garda bien de remettre en même temps la bulle de divorce si impatiemment attendue de Louis XII. Pressé par le roi, il ne craignit pas de lui jurer qu'il n'avait pas la pièce entre les mains, et il ne s'exécuta enfin que sur l'attestation contraire du légat qui l'accompagnait : scrupuleuse indiscrétion que le malheureux légat devait payer de sa vie, car le duc, qui n'oubliait rien, le fit plus tard empoisonner. Pour le chapeau de cardinal destiné à l'archevêque de Rouen, il suivit la même tactique, en le faisant attendre jusqu'au jour où il fut assuré de l'appui du prélat pour le mariage qu'il projetait. Ses ambitieux désirs reçurent bientôt leur accomplissement. Grâce à la bonne entremise du roi et au concours du nouveau cardinal, il épousa, peu après, le 4 mai 1499, Charlotte d'Albret, sœur de Jean d'Albret, roi de Navarre, s'alliant ainsi d'une manière indirecte à la maison royale de France[2].

Plus satisfait de cette alliance que la noble princesse à laquelle il infligeait la flétrissure de son nom et de sa

1. Cette lettre, dont nous possédons le texte original, est un document fort curieux en ce sens que c'est peut-être la seule pièce qui nous reste entièrement écrite de la main d'Alexandre VI. Elle se trouve dans l'ancien fonds des manuscrits de la Bibliothèque nationale, et fait partie du volume autrefois catalogué sous le n° 8465, aujourd'hui n° 2929 Fr.

2. Entre la maison de France et la maison d'Albret, il y avait des liens de parenté établis par Catherine de Foix, reine de Navarre, qui avait épousé, en 1484, Jean d'Albret, frère de la duchesse de Valentinois. Catherine de Foix était née de Gaston Phœbus, roi de Navarre et de Madeleine de France, fille de Charles VII et sœur de Louis XI.

honteuse célébrité, le duc de Valentinois s'empressa de retourner en Italie, où l'aventureuse expédition de Louis XII, dont il fut le principal instigateur, allait ouvrir pleine carrière à son ambition. Là, soutenu par les secours de la France, il devait bientôt, à force d'audace, de ruse et de cruauté, conquérir un vaste duché en Romagne, se défaire de tous ses ennemis par le fer ou le poison, et soudoyer les seigneurs qui dominaient dans plusieurs villes de la Toscane, pour les pousser ensuite à la révolte, et par là frapper de crainte la république de Florence. A la suite de tels actes, résumant en traits rapides ce qu'était et ce que voulait César Borgia, il est facile de comprendre qu'au moment où Machiavel était envoyé auprès de lui à Imola, le gouvernement florentin avait un grand intérêt à savoir quels nouveaux coups méditait l'audacieux conquérant de la Romagne.

Sans respect pour les alliés de Louis XII, qui proclamait alors le gonfalonier de la république « son grand et fidèle ami, » César Borgia avait tourné ses désirs ambitieux vers la Toscane, dont il aurait voulu joindre quelques villes à ses possessions. C'était lui qui, après avoir excité les condottieri qu'il y entretenait à prendre les armes, avait déterminé, par son or et ses intrigues, le dernier soulèvement d'Arezzo. C'était encore lui qui, dans une circonstance plus récente, venait d'exciter d'autres seigneurs, également engagés à sa solde, à tenter une attaque directe contre Florence. A ce dernier acte d'audace, une clameur générale s'était élevée en Italie. Elle avait retenti jusqu'à Louis XII, qui, honteux de ses attaches avec un prince dont il semblait, par son appui, soutenir et encourager la conduite criminelle, lui avait interdit de passer outre, en lui retirant les troupes

auxiliaires mises précédemment à son service. Le roi pouvait se montrer d'autant plus sévère à l'égard de son indigne protégé, que déjà celui-ci, profitant de la révolte des Milanais contre la domination française, avait voulu alors contraindre Florence à lui laisser prendre Sienne et Piombino, et ne s'était arrêté qu'en apprenant le retour offensif de Louis XII. Or, telle avait été la promptitude des coups portés par ce prince, qu'il avait réduit ses ennemis, dit Machiavel, « en moins de temps qu'il ne faut pour paraître et crier : me voilà ! »

Devant un triomphe si rapide, César Borgia avait changé non moins vite que la Fortune. Se rendant aussitôt à Milan, auprès du roi, il lui fait croire que leurs intérêts étaient liés intimement, tandis que, dans sa pensée, il n'entendait se servir de la France que pour contenir par elle Venise, Florence et Bologne. Il était ainsi parvenu à obtenir de nouveau l'appui de Louis XII, avec un corps de 300 lances et de 2,000 fantassins, qu'il avait employé à soumettre ou à faire périr tous les seigneurs ligués contre sa rapace et odieuse domination. Après des exécutions sanglantes, toute la Romagne avait donc été subjuguée définitivement, non pas pour le profit de l'Église, mais pour celui de Borgia. Ce qu'il voulait, en effet, ce n'était pas une autorité de parade, exercée au nom du saint-siége, mais une puissance absolue, illimitée, sur la province qu'il avait conquise et que le pape, dans un consistoire, avait fait ériger en duché héréditaire pour son fils bien-aimé. Il n'avait détruit les tyrans que pour établir sa propre tyrannie, en l'appuyant sur un régime de fer, et en maintenant l'ordre matériel par la terreur que lui-même et ses agents inspiraient aux populations.

Le plus redouté de ces agents était un certain Ramiro d'Orco, qu'il avait lâché sur la Romagne, après l'avoir muni de pleins pouvoirs pour y établir à tout prix la paix et l'obéissance au nouveau souverain. Homme cruel et expéditif, Ramiro s'acquitta si bien de ses fonctions de justicier, qu'en peu de temps les désordres cessèrent dans les villes et dans les campagnes. Mais comme il avait soulevé partout des haines violentes, le duc de Valentinois crut qu'il serait d'une bonne politique de rejeter sur son ministre l'odieux des mesures despotiques qu'on avait prises, et de briser, après s'en être servi, l'instrument trop fidèle de ses volontés. Un matin, on trouva, exposé sur la place publique de Césène, le corps du malheureux coupé en deux morceaux, et à côté, le billot avec un coutelas tout sanglant qui avait servi à l'exécution. « Cet horrible spectacle, écrit froidement Machiavel, satisfit le ressentiment des habitants, et les frappa en même temps d'une juste terreur. On ne sait pas bien, ajoute-t-il ailleurs dans une dépêche, la cause de la mort de Ramiro, sinon qu'il en a plu ainsi au prince, lequel montre qu'il sait, suivant leurs mérites, faire et défaire les hommes à son gré[1]. »

De la Romagne, la terreur inspirée par le fils d'Alexandre VI se répandit bientôt par toute l'Italie, qui apprit à trembler devant les Borgia. Dans un siècle et dans un pays où tous les moyens étaient bons pour réussir, ce n'étaient certainement ni la perfidie, ni la cruauté de ces parvenus espagnols qui effrayaient les Italiens. Leur stupeur et leur épouvante avaient surtout pour

1. Machiavel, *le Prince*, chap. VII. — *Légations*, Lettre du 26 décembre 1502.

causes l'audace, l'âpreté inouïes que les nouvèaux tyrans de la Péninsule montraient dans l'exécution de leurs trames criminelles. On eût dit qu'une affreuse odeur de sang était attachée à chacune de leurs entreprises. Le duc de Valentinois sut exploiter habilement l'effroi qu'il excitait partout, pour s'élever aux degrés supérieurs d'une puissance, dont la conquête de la Romagne n'était que le premier échelon. Instruit de la prochaine expédition de Louis XII contre le royaume de Naples, et prévoyant la chute des princes d'Aragon, auxquels il était allié par le mariage d'Alphonse avec sa sœur Lucrezia, il comprit que cette alliance, naguère recherchée par lui, pouvait devenir un danger pour sa famille, un obstacle pour ses propres desseins. Or, en devenant veuve de ce malheureux prince napolitain, dont la dynastie allait tomber, et qui, pour ce motif, n'était plus qu'un embarras au Vatican, la belle Lucrezia ne serait-elle pas libre d'épouser en quatrièmes noces le fils du duc de Ferrare, dont les armes défendraient le nord de la Romagne, menaceraient Bologne, et tiendraient en échec Venise et Florence? Pour un César Borgia, se poser à soi-même une pareille question, c'était l'avoir résolue au gré de ses ambitieux et insatiables désirs.

Déjà, sous l'influence de sinistres pressentiments et de la terreur instinctive qu'il éprouvait en présence de son beau-frère, le mari de Lucrezia s'était enfui à Naples. Rassuré, cependant, par les marques d'affection que sa femme et Alexandre VI ne cessaient de lui témoigner, il était revenu à Rome, comme pour se jeter, victime imprudente, au-devant du sort qui l'attendait. Là devait bientôt se dresser contre lui, suivant le mot d'un contemporain, « le basilic, dont le mortel

regard semblait attirer et fasciner sa proie. » Un jour que le prince aragonais montait les degrés du palais pontifical, il fut assailli et percé de plusieurs coups de poignard par des assassins à gages, qui le laissèrent étendu sans mouvement sur la place. Après avoir été relevé et recueilli au Vatican, il y reçut les soins les plus empressés de sa femme et de Sanzia, sa sœur, qui eurent à le défendre contre une nouvelle attaque jusque dans la demeure même du souverain Pontife. Comme l'infortuné, malgré le sang qu'il avait perdu, tardait trop à mourir de ses blessures, on brusqua la fin attendue si impatiemment, et, quelques jours après le meurtre, il fut trouvé étranglé dans son lit. « Ce qui ne se fait pas, avait dit César, à l'heure de midi, se fait le soir. » Lui-même, avec son audace ordinaire, se chargea de justifier la vérité du proverbe.

La façon dont il précipita le lugubre dénoûment est horrible. Un soir, raconte l'ambassadeur de Venise, il entra dans la chambre du malade, contraignit sa sœur Lucrezia d'en sortir, et appela Michelotto, qui, sur son ordre, étouffa le jeune prince. « Événement déplorable ! ajoute le narrateur. Toute la ville de Rome en fut émue; mais, par peur, on n'osa en parler bien haut. Le duc, enfin, se prit à dire qu'il avait fait tuer le prince, parce qu'il craignait d'être tué par lui, et qu'il ordonnerait l'instruction du procès..., lequel, à vrai dire, ne fut jamais commencé. » Peu de temps après l'assassinat de son troisième mari, Lucrezia se conformait aux plans ambitieux de son frère en épousant Alphonse, fils d'Hercule d'Este, duc de Ferrare. Ce mariage, consacré par le pape dans la chapelle Pauline, fut suivi de fêtes, dont la scandaleuse extravagance semble à peine croyable aujourd'hui. Dans le jour, une course, où figuraient

de jeunes hommes et de jeunes femmes dépouillés de leurs vêtements, eut lieu au Corso de Rome, comme jadis au Stade de Lacédémone; et le soir, après le banquet des noces, César fit représenter, à la lueur des flambeaux, dans les appartements qu'il occupait au palais pontifical, des luttes et des scènes mimiques, dont le spectacle s'était à peine vu au temps des Caracalla et des Héliogabale. En présence d'actes aussi scandaleux, devant la licence et les excès de tout genre qui souillaient alors la capitale du monde chrétien, on comprend l'indignation du cardinal de Viterbe s'écriant : « Rome était devenue un tel repaire de vices et de crimes, qu'il n'était plus possible de l'habiter. Personne n'y était en sûreté dans sa maison, dans son lit, ni même derrière les murs d'une tour. On n'y connaissait plus ni droit, ni justice : L'or, la violence et l'impudicité, voilà ce qui dominait dans Rome asservie et corrompue par César Borgia ![1]. »

1. Cette absence d'ordre et de sécurité, à laquelle se joignait la dépravation des mœurs publiques, n'était pas un mal nouveau à Rome. Si, à son avénement, Alexandre VI prescrivit quelques mesures de rigueur contre les désordres, ils ne tardèrent pas à reprendre leur cours, et lui-même d'ailleurs, suivant le témoignage de Ciacconius, s'était signalé par sa mauvaise administration sous le pontificat de son oncle Calixte III, qui lui avait confié un pouvoir presque absolu. « On a reproché à Calixte III, dit cet écrivain dans son ouvrage *Vitæ romanorum Pontificum*, de s'être laissé complètement diriger par le cardinal Roderic, qui, nommé à vingt-cinq ans capitaine général de l'Église, préfet de Rome et gouverneur de Spolète, administra si mal pendant toute la durée du pontificat, qu'on peut à peine imaginer un gouvernement pire que celui de cet homme injuste et dépravé. Jamais on ne vit à Rome et aux alentours autant de vols, de brigandages, de meurtres et de séditions. » Ce jugement, porté par l'un des plus consciencieux historiens de la papauté,

Bientôt, reprenant la poursuite de ses desseins, le duc de Romagne profitait de l'expédition de Louis XII contre Naples et de la chute des princes d'Aragon, pour menacer à la fois Bologne et Florence, s'emparer par surprise des villes d'Urbin et de Camerino, et se défaire, au moyen d'une odieuse machination, des condottieri dont il s'était servi pour exterminer ses adversaires. Ces chefs de bandes étaient Vitellozzo Vitelli, Oliverotto de Fermo, Paolo Orsini, et le duc de Gravina Orsini, membres de la grande famille romaine, célèbre par ses luttes sanglantes contre les Colonna. Irrités de ce que le duc se refusait à récompenser leurs services selon ses promesses, et craignant de partager le sort de ceux-là mêmes dont ils l'avaient aidé à renverser la puissance, ils s'étaient réunis avec d'autres seigneurs mécontents en un lieu écarté nommé la *Magione*, et y avaient formé une ligue dont l'objet était de se soustraire au joug et à la vengeance de leur oppresseur. A la tête de la ligue

et membre de l'ordre célèbre qui n'a cessé de soutenir avec tant de zèle la cause de l'Église et du pontificat romain, ne semble-t-il pas comme une protestation opposée à l'avance contre toute tentative de réhabilitation faite en faveur du cardinal Roderic Borgia? Ainsi que beaucoup d'autres écrivains ecclésiastiques, il était loin de croire, d'ailleurs, que l'honneur de la papauté, qui a compté tant de saints et d'illustres pontifes, pût être intéressé jamais à une réhabilitation que rien ne justifie. Évoquer et porter en appel une pareille cause, c'est exposer à un jugement plus sévère une vie et une mémoire condamnées depuis quatre siècles. Comment, surtout après les justes paroles de réprobation du dominicain Ciacconius, un autre dominicain vient-il affirmer aujourd'hui que « dans le poste difficile de chancelier, le cardinal Roderic Borgia sut toujours bien mériter de l'Église, et que tout en se montrant digne de la confiance de Calixte III, il se concilia, par *ses vertus privées*, la vénération et l'amour des grands et des petits? »

était le cardinal Orsini, qui, ayant à se plaindre gravement du pape et du duc de Romagne, avait été porter à Louis XII ses griefs et ceux de ses compatriotes contre l'homme qu'ils appelaient le tyran de l'Italie.

Tel était ce Borgia, le terrible idéal souvent proposé par Machiavel dans l'art de subjuguer et de gouverner les peuples, et avec lequel le secrétaire florentin allait, pour la première fois, se trouver face à face dans sa mission à Imola. Le drame qui doit suivre leur rapprochement a je ne sais quoi de fatal et de mystérieux comme l'action du Destin dans la tragédie antique. Sur cette scène, où tout respire la trahison et le meurtre, le Valentinois, poussé par les mauvaises passions qui l'entraînent dans la voie du crime, rappelle à nos yeux l'un de ces grands coupables, que le génie grec nous montre livrés aux noires Euménides. Pour lui, ce n'est pas assez d'avoir employé contre ses ennemis le glaive et l'empoisonnement. Le tour de ses complices, des *faillis* de la Magione, comme il les désigne, est aussi arrivé. Dans le secret de sa pensée, ils sont tous condamnés à périr, soit qu'il veuille, en les abattant, se débarrasser de leurs exigences; soit qu'il trouve tout simple de les attirer dans un piége et de les y tuer sans merci, pour les punir de leur défection. Spectateur impassible des événements dont il prévoit, dès le premier acte, le dénoûment fatal, Machiavel est là, qui assiste à toutes les péripéties du drame, semblable au coryphée qui, menant le chœur, accompagne le personnage principal dans les pièces d'Eschyle ou de Sophocle. Cherchant sans cesse à scruter la pensée du prince auprès duquel il est envoyé en mission, il épie les moindres tressaillements de son visage, étudie tour à tour les calculs de sa politique, la profondeur de sa dissimulation, et voit se

succéder les coups de son inexorable vengeance, sans témoigner ni pitié pour les victimes, ni horreur pour leur bourreau.

### III

Arrivé le 7 octobre 1502, à Imola, pour y remplir la mission que lui avait confiée le gouvernement florentin, Machiavel fut accueilli par César Borgia avec les démonstrations apparentes de la plus grande bienveillance. Dans leurs premières entrevues, il se laissa presque séduire par le charme attaché à la personne et à la parole de celui qui « connaissait si bien l'art de gagner les hommes et de les détruire à son gré. » Résistant toutefois à la séduction, il s'efforça d'opposer feinte à feinte, et de marcher toujours *couvert*, suivant son expression, à l'exemple d'un adversaire qui cachait son jeu avec tant d'habileté. Après avoir exposé les sentiments d'affection que la Seigneurie portait au roi Louis XII et au pape Alexandre VI, protecteurs les plus puissants du duc de Romagne, il démontra la nécessité où se trouvait Florence de conserver l'amitié de ces deux souverains. De cette nécessité et de la situation de la république florentine par rapport aux puissances dont elle était l'alliée, découlait pour elle l'obligation toute simple de se maintenir en bonnes relations avec le prince devenu récemment le maître de la Romagne. En réponse à cette ouverture, le duc se complut d'abord à rappeler longuement la conduite qu'il avait tenue envers Florence. Il reconnut qu'à la suite d'une expédition contre Faenza et d'une tentative sur Bologne, il avait permis

aux Orsini[1] et à Vittellozzo, alors attachés à son service, de passer par Florence pour retourner à Rome. Il ajouta qu'en accordant ce passage, il n'avait pas voulu agir en faveur des Médicis, mais plutôt se concilier l'amitié du gouvernement actuel de la république.

« J'écoutai attentivement tout cela, poursuit Machiavel dans sa dépêche. Il me dit non-seulement ce que je rapporte, mais il se servit des expressions que j'ai employées. Je ne vous répéterai pas ce que je lui ai répondu. Je m'attachai à ne pas sortir des termes de ma mission; je l'assurai que j'écrirais à vos Seigneuries sur les parfaites dispositions où il était, et j'ajoutai que sans doute vous en éprouveriez un plaisir singulier. Cependant, quoique Son Excellence montrât un grand désir de faire un prompt accord avec vous, et que je cherchasse à l'amener au point d'avancer quelque proposition particulière, toujours il se tint au large, et je ne pus en obtenir que ce que j'ai écrit. » L'envoyé florentin ayant ensuite risqué une question sur le mouvement qui venait de se produire dans le duché d'Urbin, en faveur de l'ancien duc, naguère dépossédé par César Borgia, celui-ci, affectant l'indifférence à ce sujet, répondit qu'il lui importait peu qu'on lui enlevât sa conquête. « Je m'y suis montré trop clément, ajouta-t-il d'un ton plein d'amertume, et cela m'a beaucoup nui. J'ai pris, comme tu sais, le duché en trois jours, et je n'ai ôté un cheveu à personne, hormis à messer Dolce, et à deux autres qui avaient comploté contre le saint-père. »

Après cette confidence, au moins singulière, de César

1. C'étaient Paolo Orsini et Orsini, duc de Gravina, attachés, avant leur défection, au parti de César Borgia.

Borgia sur les prétendus inconvénients de la clémence, confidence dont Machiavel se souvint plus tard en écrivant l'un des chapitres de son traité du *Prince*[1], une sorte d'entente apparente s'établit entre le duc et l'envoyé du gonfalonier Soderini. Deux jours ne s'étaient pas écoulés que le prince fait appeler Machiavel, pour lui montrer et « lui faire toucher de la main » une lettre écrite de France, par monseigneur d'Arles, légat du pape auprès de Louis XII. Par cette lettre, le prélat annonçait que le roi et le cardinal d'Amboise étaient disposés à être agréables au duc, et qu'à cette intention ils lui enverraient un corps de troupes. S'appuyant aussitôt sur cette promesse formelle de secours : « Secrétaire, s'écria-t-il d'un air triomphant, voilà la réponse que j'ai eue quand j'ai demandé récemment à attaquer Bologne; tu vois comme elle est forte! Pense donc à l'appui que j'aurai lorsqu'il me faudra seulement me défendre : mes ennemis ne pouvaient pas m'attaquer dans un temps plus opportun pour moi. Actuellement, je saurai de qui j'ai à me garder, et je connaîtrai mes véritables amis. Je te confie cela; je te confierai tous les jours ce qui arrivera, afin que tu puisses en écrire à tes Seigneurs, et qu'ils voient que je ne suis pas homme à m'abandonner, ni à manquer d'amis. »

Dans les entretiens qui suivent, le secrétaire florentin saisit une occasion favorable pour réclamer du prince le sauf-conduit qu'il était chargé de demander en faveur des marchands, ses compatriotes, qui auraient à faire des envois, ou à passer eux-mêmes sur les terres du duc

1. C'est le chapitre XVII, intitulé : *de la Cruauté et de la Clémence, et s'il vaut mieux être aimé que craint.*

de Romagne. Celui-ci s'empressa de répondre qu'il l'accorderait très-volontiers, en disant que, comme il ne s'entendait guère à ces sortes de choses-là, il convenait d'en parler à son intendant, messer Alessandro Spanocchi, ce que Machiavel fit immédiatement. « Quoique l'affaire soit bien engagée, écrit-il à la Seigneurie, il serait bon cependant d'avertir nos marchands comment ils *s'engouffrent* ici, dans un pays qui, au milieu de tant d'agitations, est aujourd'hui à l'un, demain à l'autre. » A l'appui de ses recommandations et des mesures de prudence qu'il conseille, il donne, en ambassadeur bien informé, l'énumération des forces de César Borgia, qui possède une artillerie bien ordonnée et aussi nombreuse que peuvent en avoir toutes les autres puissances de l'Italie. De plus, le duc est en aussi bons termes à la Cour de France qu'à celle de Rome, et il écrit fréquemment à Ferrare. Sur ces questions l'envoyé de la république s'entretient journellement en compagnie d'un secrétaire du duc de Ferrare, et de messer Agapito, secrétaire de César Borgia. « Nous parlons de cela, dit-il modestement, comme entre nous autres secrétaires, et chacun dit ce qu'il croit utile à l'intérêt commun. »

L'affaire du sauf-conduit, qui servait de prétexte à sa mission, ayant été menée à bonne fin, Machiavel put s'occuper exclusivement des questions toutes politiques motivant, en réalité, sa présence à la Cour d'Imola. Appliqué plus que jamais à l'observation attentive des actes et des paroles du Valentinois, il commence à saisir les premiers signes de la sanglante intrigue qui se noue mystérieusement autour de lui. Une de ses dépêches, du 27 octobre, laisse déjà pressentir la catastrophe au milieu de laquelle le duc s'apprêtait à terminer d'un seul coup la lutte avec les adversaires ligués contre sa

puissance. « Celui qui examine, écrit-il à Florence, les avantages d'un parti et ceux du parti opposé, reconnaît que ce seigneur (Borgia) est plein de courage, d'espoir et de confiance dans sa bonne fortune. Il est favorisé par un pape, favorisé par un roi, et il a reçu des injures de ses ennemis, non-seulement dans un état qu'il voulait acquérir, mais encore dans un autre qu'il avait acquis. Ceux-ci sont attachés à leurs possessions; et, déjà intimidés, avant même de lui avoir fait injure, par la grandeur de leur adversaire, ils sont aujourd'hui bien plus intimidés encore, depuis qu'ils se sont déclarés contre lui. Dans cette situation, comment l'un pourrait il renoncer à la vengeance, et les autres s'abstenir de la crainte? »

Sur ces entrefaites, et comme pour encourager les sinistres projets du duc de Valentinois, l'avant-garde des troupes françaises, dont l'envoi lui avait été annoncé, arrive à Faenza, au nombre de cinq compagnies de cent lances. A cette nouvelle, l'envoyé florentin s'empressa d'aller, au nom de la Seigneurie, complimenter le chef de ce corps, messire Clermont de Montoison[1]. Celui-ci se rappelant, ainsi que plusieurs de ses officiers, avoir vu Machiavel à la Cour de France, l'accueille avec la plus affable courtoisie, et se déclare prêt « à servir la république en tout ce qui pourra lui être agréable.» Le récit de cette entrevue nous offre, dans les dépêches du secrétaire de Florence, un tableau aussi animé qu'intéressant. C'est, d'une part, la joie expansive que manifestent les seigneurs français si contents

1. Il était de la famille de Clermont, qui se divisait en trois branches : celles de Clermont-Tonnerre, de Clermont-Montoison et de Clermont-Mont-Saint-Jean.

de parler de leur pays natal sur une terre étrangère, et, de l'autre, la satisfaction non moins vive que ressent l'ex-représentant de la Seigneurie auprès Louis XII, de pouvoir s'entretenir avec ces aimables et loyaux chevaliers, des principales circonstances de son voyage au delà des monts.

Bientôt, la marche d'autres troupes fort nombreuses, envoyées par le gouvernement français, vient de nouveau éveiller la sollicitude de Machiavel. En présence des graves événements qui semblent se préparer, il redouble de vigilance, multiplie les questions, et transmet à la Seigneurie la réponse qu'il a reçue d'un affidé de César Borgia. Suivant les secrètes révélations faites par ce personnage, qui paraît fort au courant des projets de son maître, le duc commence à trouver que l'hésitation de la Seigneurie à conclure le traité qu'il lui offre est peu profitable pour lui, et encore moins pour la république. « Le duc sait très-bien, dit-il, que le pape peut mourir d'un jour à l'autre, et qu'il lui est nécessaire, avant cette mort, de donner à ses états, s'il veut les conserver, un autre soutien que celui du pontife. Le premier appui qu'il reconnaît est le roi de France; le second, la force de ses propres armes. Toutefois, comme il juge qu'avec le temps ces deux appuis pourraient ne pas lui suffire, il songe à se donner pour amis ceux de ses voisins qui sont forcés de le défendre en se défendant eux-mêmes. Ces voisins sont les Florentins, les Bolonais, le marquis de Mantoue et le duc de Ferrare. »

Poursuivant le cours de ses confidences intéressées, l'agent de César Borgia fit aussitôt comprendre à Machiavel que, grâce à d'habiles combinaisons, son maître avait su rallier à sa cause le duc de Ferrare et le mar-

quis de Mantoue. Il tenait le premier par le mariage de sa sœur Lucrezia, qui avait reçu une dot considérable; le second, par la promesse d'un chapeau de cardinal pour son frère, et par un projet d'union entre la fille de César Borgia et son fils. Après avoir fait ressortir ensuite les avantages que de bonnes alliances pouvaient donner à son maître, et la nécessité où se trouvait la république d'unir ses forces aux siennes, afin de conjurer les périls qui la menaçaient, l'agent du prince aborda plus nettement la question, et fit des ouvertures dont Machiavel nous a transmis le texte. « Florence, lui dit-il, a deux plaies qui la feront languir, et même, si elle n'y remédie, la conduiront à sa perte : l'une est Pise, l'autre est Vitellozo. Ne serait-il pas d'un grand avantage pour elle de rentrer en possession de cette place, et d'être délivrée de cet ennemi? Le duc ne demanderait de son côté que l'honneur de commander vos troupes, comme il le fit jadis, honneur qu'il estime plus qu'argent ou toute autre chose. Si vous pouviez le satisfaire sur ce point, le reste s'arrangerait facilement. Ne m'objecte pas, touchant Vitellozzo, cette torche incendiaire qui menace la Toscane et les autres provinces italiennes, que le duc a traité avec lui et avec les Orsini. La ratification de cet accord n'est pas encore venue; mais en supposant qu'elle arrive, il y a toujours, pour s'en tirer, des *moyens* qu'il vaut mieux laisser à *entendre*, ou exprimer de vive voix, que de les consigner *par écrit*. Quoique tout cela ne vienne *que de moi seul*, écris-le au gonfalonier et au Conseil des Dix. Rappelle-leur aussi une chose qui pourrait arriver : c'est que le roi de France ordonnât à tes Seigneurs de prendre le duc pour général à leur solde, et de mettre leurs troupes à sa disposition; car il vaut mieux, pour un service

qu'on doit rendre, s'exécuter de bonne grâce, que céder à la contrainte. »

A ces déclarations embarrassantes, Machiavel, à qui son gouvernement avait prescrit de gagner du temps, se contenta de répliquer, d'une manière générale, que le duc avait raison de prendre ses mesures et de chercher à s'assurer des amis. « Quant à la *condotta*, écrit l'envoyé florentin, je lui dis, comme parlant, moi aussi, en mon nom personnel, que le duc ne pouvait être comparé aux autres seigneurs, qui n'ont, pour ainsi dire, que la cape et l'épée ; mais qu'on devait le considérer en Italie comme un nouveau souverain, auquel il est plus convenable de proposer une alliance qu'un simple engagement militaire. Je fis aussi remarquer que, comme les amitiés entre puissances se maintiennent par les armes, et que les armes seules font observer les traités, Vos Seigneuries ne voyaient pas quelles garanties leur seraient données si les trois quarts ou les trois cinquièmes des troupes de la république se trouvaient entre les mains du duc de Romagne. Toutefois, je ne puis vous affirmer précisément si cette ouverture vient du duc, ou de celui qui me l'a faite. Ce que je peux dire seulement, c'est que ce personnage tient un des premiers rangs dans la Cour du prince. Vous pèserez le tout, et me ferez parvenir votre réponse. »

Par un autre dépêche, écrite cinq jours après celle qui précède, et datée du 13 novembre 1502, le secrétaire florentin informe la Seigneurie que le personnage dont il a transmis les communications toutes confidentielles est revenu pour lui parler, en termes encore plus pressants, de la nécessité de conclure un traité avec le duc de Romagne. Au dire de l'agent de Son

Excellence, le gouvernement florentin s'est toujours perdu par ses hésitations, « et il n'en a jamais fait d'autres, » a-t-il ajouté avec preuves à l'appui. C'est pour ne s'être franchement rattachée, en 1499, ni au parti du roi de France, ni à celui du duc de Milan, que Florence a été mal servie par Ludovic le More, puis écrasée par Louis XII. Sans vouloir accepter ces reproches adressés à la politique hésitante de son gouvernement, Machiavel commence, ainsi que ses lettres le constatent, à se lasser de la situation difficile qui lui est faite par le caractère vague des instructions qu'il reçoit. Il voit grandir la puissance de César Borgia, diminuer en même temps l'influence de la république, et il n'hésite pas à écrire à la Seigneurie, en parlant du duc : « Celui-ci, *armé de Français*[1], comme il l'est, ne craint rien de vous. » Puis, signalant à l'avance les événements inattendus qui peuvent surgir, il termine par ces mots caractéristiques : « Je vous ai informés précédemment des préparatifs de paix et de guerre qui se faisaient ici, et j'insiste auprès de Vos Seigneuries pour leur représenter l'inutilité de songer encore à des temporisations. »

Machiavel était dans le vrai, et comme son mystérieux ami de la Cour d'Imola, il reconnaissait que la Seigneurie avait tout à perdre par sa politique indécise et expectante. Aussi, soit qu'il fût véritablement malade, suivant le motif qu'il allègue, soit qu'il prévît les tragiques événements qui se préparaient, il demande instamment qu'on veuille bien lui accorder un congé. Connaissant toute la prudence, toute l'habileté de son

1. *Armato di Francesi*, expression pittoresque qui se trouve dans l'édition de Ciardetti, t. VIII, p. 229.

représentant, le gonfalonier Soderini se garde bien d'acquiescer à sa demande. Le secrétaire est donc obligé de rester à la Cour de César Borgia, et même de la suivre bientôt à Césène. Là, il apprend que les troupes françaises ont reçu l'ordre de quitter le camp du duc de Valentinois. Aux questions qu'il adresse sur ce départ précipité, le sire de Montoison répond que le duc n'ayant plus besoin du secours des Français, les troupes se retirent pour épargner au prince et au pays des charges aussi lourdes qu'inutiles. Ne trouvant pas cette raison suffisante, Machiavel qui voudrait connaître la vérité, s'adresse à César Borgia lui-même. Celui-ci élude et remet, sous un prétexte, l'audience qu'il a promis de donner au secrétaire de la république, lequel, peu flatté de cette déconvenue, écrit de Césène, à la date du 26 décembre : « Comme je vous l'ai dit plusieurs fois, ce seigneur-ci est très-secret, et je ne crois pas qu'un autre que lui connaisse ce qu'il a l'intention de faire. Ses premiers secrétaires m'ont affirmé souvent qu'il ne communique jamais un projet que lorsqu'il en ordonne l'exécution; il ne l'ordonne qu'au moment où la nécessité l'y force, et jamais autrement. Je supplie donc Vos Seigneuries de m'excuser, et de ne pas imputer à négligence, si je ne vous donne pas les éclaircissements que je ne puis pas moi-même me procurer, suivant mes désirs. » Faisant ensuite connaître l'horrible supplice de Ramiro, naguère l'instrument des cruautés du duc, et que ce prince, comme on l'a vu précédemment, venait de faire couper en deux morceaux, avant de l'exposer sur la place publique de Césène, il ajoute avec un sang-froid qui donne le frisson : « Il y est encore, et, depuis ce matin, tout le peuple a pu le voir. » Puis, sans autre réflexion, ni transition aucune, le secrétaire termine sa dépêche

par ce simple accusé de réception : « Votre courrier m'a remis vingt-cinq ducats d'or et seize bras de damas noir. Je remercie beaucoup Vos Seigneuries de l'un et de l'autre envoi. »

## IV

César Borgia était de ces hommes froidement cruels que pousse au meurtre une logique inexorable, et qui, après s'être vengés, sont entraînés fatalement à de nouvelles vengeances. On dirait que pour eux le sang appelle toujours le sang. Seulement, chez le Valentinois, la ruse était la compagne habituelle de la cruauté. Comme ces êtres fabuleux que les fictions mythologiques nous représentent terribles, mais pleins de séductions, il caressait, il charmait ses victimes avant de leur donner la mort. Ainsi, pendant qu'il assurait aux Florentins son ferme désir de conclure avec eux un traité semblable à celui qui, disait-il, l'unissait déjà aux gouvernements de Bologne, de Ferrare et de Mantoue, il avait proposé secrètement, ainsi que nous l'avons vu plus haut, aux ennemis qu'il détestait le plus, c'est-à-dire, aux conjurés de la Magione, une réconciliation qui, dans ses plans, devait être le signal de leur perte. Entamant des négociations, échangeant des courriers avec chacun de ces seigneurs, il avait flatté celui-ci par l'ambition, intimidé celui-là par la crainte, rappelé à l'un une ancienne confraternité d'armes, ou bien capté un autre par la promesse d'une alliance avec une Borgia. Tour à tour familier ou violent, ouvert ou mystérieux, il variait ses artifices suivant le caractère et la position de ceux dont il voulait se défaire et mettait

un art infernal à circonvenir, à embarrasser, puis à diviser ses ennemis.

Paolo Orsini fut le premier d'entre eux qui se rendit à Imola, où le duc, lui prodiguant tous les serments d'amitié, s'efforça de lui prouver qu'il avait bien plus d'intérêt à signer un bon accord qu'à poursuivre une lutte qui pouvait lui être funeste. Il le reconnaissait d'ailleurs, les Orsini, ces puissants seigneurs des états pontificaux, n'avaient pas été traités par les Borgia aussi bien que l'auraient exigé la grandeur de leur maison et leur mérite personnel. Bien plus, il avouait avoir lui-même commis une faute grave, en agissant de manière à inspirer de mauvais soupçons à des hommes dont le courage et la fidélité avaient servi à édifier sa puissance. Quant à Vitellozzo et aux autres condottieri qui avaient si bravement combattu sous la bannière de l'Église, ils n'avaient point reçu, il en convenait également, des récompenses proportionnées à leurs services. Mais les circonstances étaient alors bien difficiles, et, grâce à des temps meilleurs, César Borgia, qui naguère combattait à leur tête, saurait bientôt leur accorder d'amples dédommagements. Comment donc, au lieu de tourner les armes les uns contre les autres, ne seraient-ils pas disposés tous à s'entendre et à s'unir, eux qui si longtemps avaient servi la même cause, défendu les mêmes intérêts?

Séduit par de si brillantes promesses, Paolo Orsini avait consenti à signer, dès le 28 octobre 1502, un traité de paix qui devait recevoir, et qui reçut en effet sa confirmation du pape. Par ce traité, le duc de Romagne promettait une entière amnistie pour le passé, à la condition que les Orsini et leurs alliés prêteraient, contre toute puissance, l'appui de leurs for-

ces aux Borgia, et aideraient César à reprendre le duché d'Urbin. Revenu vers ses compagnons, Orsini n'eut pas de peine à les entraîner, en leur faisant partager l'espoir d'une réconciliation qu'il leur disait devoir être suivie d'un traitement plus honorable et d'une solde plus élevée. Dès qu'il fut certain de les tenir, le duc ordonna à un certain nombre d'hommes d'armes et de fantassins, placés sous le commandement de nouveaux chefs, de traverser les Apennins par groupes isolés, pour se concentrer sur un point qui leur sera désigné plus tard. Devant ces préparatifs, dont le but était inconnu, et qui s'accordaient si peu avec les intentions pacifiques hautement proclamées par César Borgia, gouvernements, princes et seigneurs s'alarmaient en Italie. Dans la crainte de l'avenir, le duc d'Urbin quittait ses états, où il venait à peine de rentrer; Venise s'inquiétait vivement, au fond de ses lagunes, des secrets d'une politique encore plus mystérieuse que la sienne, et Florence, craignant pour sa propre sûreté, redoublait les demandes d'explications à son ambassadeur auprès de la Cour d'Imola. Comme si les populations elles-mêmes eussent pressenti quelque funeste catastrophe, à Rome, des gens du peuple avaient crié au cardinal Orsini, qui se rendait au Vatican: « Cardinal, défie-toi des Borgia ! » Chacun sentait donc venir l'orage, mais sans pouvoir dire vers quelle partie de l'horizon il éclaterait, ni sur qui tomberait sa fureur.

Au milieu de cette anxiété générale, Machiavel, toujours en observation, interrogeait les points noirs du ciel. Peu rassuré lui-même, il lui était difficile de calmer les appréhensions du gouvernement florentin, qui redoutait que les traités d'alliance conclus entre le duc et ses anciens condottieri ne fussent dirigés contre la

république. « Si vous examinez attentivement, répétait-il à la Seigneurie, les clauses de ces traités, vous verrez qu'ils sont pleins de défiances et de soupçons... Aussi, ajoutait-il, non sans une certaine inquiétude, on ne peut compter sur une paix solide. Le duc a l'air de tout accepter, et pourtant tout respire la guerre et la vengeance. De quel côté se tournera-t-il? Voilà ce qu'il n'est pas aisé de connaître. S'il faut en juger par la chose et par ses paroles, il est impossible d'en bien augurer pour ses adversaires. L'injure a été trop profonde, et les discours sont empreints de trop de fiel contre Vitellozzo. » Le mystère qui troublait tant les esprits allait enfin recevoir sa solution. Bientôt Machiavel ne conserve plus aucun doute. La catastrophe qu'il pressentait est imminente; car le duc, irrité plus que jamais, ne lui a pas dissimulé la nécessité d'en finir avec ses ennemis. « Vois, dit-il au secrétaire florentin, comme ils se comportent avec moi. Ils négocient un arrangement, ils m'écrivent les plus belles lettres du monde. Le seigneur Paolo Orsini doit aujourd'hui venir me trouver; demain ce sera le cardinal : c'est ainsi qu'ils se jouent de moi à leur manière. Mais, de mon côté, je gagne du temps; je prête l'oreille au moindre bruit, et j'attends l'occasion favorable. »

L'extermination de ses ennemis, voilà le seul moyen qui pouvait dissiper les craintes de César Borgia. Toutefois, l'entreprise était difficile : il fallait agir avec prudence, et attendre, comme il le disait, l'occasion favorable. Pour avoir sous la main ceux qu'il voulait perdre, en leur faisant croire qu'il désirait recourir immédiatement à leurs services, il leur prescrivit de marcher sur Sinigaglia, place forte appartenant à Francesco Maria de la Rovère, ennemi des Borgia. C'était, affirmait le duc aux seigneurs avec lesquels il s'était réconcilié, une

marque toute particulière de confiance qu'il leur donnait. Ne devaient-ils pas, en retour, se fier à lui, surtout quand il venait de renvoyer les troupes françaises, ne voulant plus être servi que par des Italiens? Complètement rassurés par ces protestations, les Orsini, ainsi que Vitellozzo et Oliveretto se rendent à Sinigaglia, où la comtesse de Montefeltro commandait, en qualité de régente, au nom du jeune de la Rovère. Devant des forces supérieures aux siennes, la comtesse s'étant enfuie à Venise, la place se rend sans opposer de résistance ; mais le gouverneur, gagné à l'avance par Borgia, déclare qu'il ne remettra la forteresse qu'au duc en personne. Celui-ci, qui était alors à Fano, invite les condottieri à évacuer Sinigaglia avec leurs troupes, pour faire place à ses propres soldats, et le 31 décembre, il se présente en effet avec deux cents cavaliers et deux mille fantassins.

Arrivé près du pont donnant accès dans la place, il y trouve les capitaines qui l'attendent pour lui faire honneur, et qui viennent tous le saluer humblement. Il les accueille avec une bienveillante familiarité; puis, se mettant à leur tête, comme pour prendre possession de sa nouvelle conquête, il pénètre dans l'intérieur de la ville. Sur le chemin conduisant au château, quelques affidés du prince, sous le prétexte de renouer connaissance avec les condottieri, s'attachent à eux, les entourent et ne les quittent plus d'un pas. A la vue de ces précautions étranges, Vitellozzo, qui a conçu des soupçons, se trouble et pâlit ; mais il était trop tard pour reculer. Le cortége étant arrivé à la porte du palais, le duc qui, pendant le trajet, s'était assuré de la présence de tous les capitaines, s'empresse de les introduire lui-même, et leur sert courtoisement de guide jusqu'à la grande salle, où il disparait soudain à leurs yeux. C'était

le signal convenu à l'avance pour frapper le coup décisif. Aussitôt, par toutes les portes qui s'entr'ouvrent, des gardes apostés se précipitent sur les malheureux condottieri. Ils les saisissent violemment, les désarment, de concert avec ceux qui les surveillaient, et les entraînent dans la prison du château.

Le premier acte terminé, César Borgia monte à cheval, ordonne que dans la ville on s'empare des partisans de ses victimes, tandis qu'au dehors, ses cavaliers se joignant à des troupes nombreuses qui arrivent à l'improviste, surprennent les soldats des capitaines, les tuent, les dispersent, ou les gagnent à leur parti. C'est par Machiavel, qui, témoin des événements, les transmet dans une dépêche écrite quelques heures après, que tous ces détails nous sont donnés. « Depuis que ces faits se sont passés, dit-il à la Seigneurie, la ville est au pillage, et nous sommes à la vingt-troisième heure. Tout est dans un si grand bouleversement, que je ne sais si je pourrai expédier cette lettre. Je vous en écrirai plus au long par ma première ; mais je doute que les prisonniers soient encore vivants demain matin. » Le secrétaire florentin ne s'était pas trompé dans ses prévisions. Pendant la nuit, Vitellozzo et Oliveretto furent étranglés, et les deux Orsini, qu'on avait réservés en attendant des ordres demandés à Rome, ne tardèrent pas, sur un signal venu de cette ville, à subir aussi la mort. Mais tout n'était pas encore fini. Le drame sanglant de Sinigaglia devait avoir ailleurs son épilogue. A Rome, le cardinal Orsini s'étant présenté en grande pompe au palais pontifical, fut arrêté, par les ordres d'Alexandre VI, avec l'archevêque de Florence et messer Jacopo de Santa Croce. Enfermé au château Saint-Ange, le cardinal y mourut empoisonné, dit-on, à la suite de rigoureux interrogatoires

dans lesquels la force lui avait arraché tout ce qu'on voulait savoir de lui.

La vengeance de César Borgia était satisfaite. Par la ruse et le meurtre, ses armes ordinaires, il avait encore une fois triomphé de ses ennemis. Ce qui frappe alors dans cet homme, c'est l'audacieuse hypocrisie avec laquelle il justifie devant Machiavel, qui rapporte, heure par heure, ses actes et ses paroles, le crime de Sinigaglia. A en croire le duc, il vient de rendre à Florence un signalé service, en mettant la main sur ses adversaires les plus acharnés, sur un Vitellozzo, un Oliveretto, et sur plusieurs autres qui n'ont cessé de conspirer la ruine de la république. L'attitude froidement impassible de l'envoyé florentin en recevant ces déclarations, la réserve extrême avec laquelle la Seigneurie affecte de ne pas vouloir se prononcer sur les événements accomplis, ont fait attribuer au gouvernement de Soderini et à son représentant auprès du duc de Romagne une certaine part de responsabilité dans l'arrestation et la mort violente des conjurés de la Magione. Le seul reproche qui puisse, selon nous, être adressé au gouvernement florentin, c'est d'avoir, dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres, montré une politique incertaine, une sorte d'inertie vague et inconsciente, dont son représentant se plaint tout le premier, en disant : « On ne vient pas en de tels lieux sans avoir des partis pris, bien arrêtés à l'avance. »

Pour ce qui concerne personnellement Machiavel, on ne peut arguer du rapport qu'il écrivit au sujet des événements de Sinigaglia, que l'auteur ait voulu y soutenir, *ex professo*, une doctrine sur l'art de s'emparer et de se défaire de ses ennemis par trahison. Si d'après le sort tragique des Orsini et de leurs compagnons d'infortune, il re-

connaît « qu'il ne faut pas toucher aux hommes puissants, à moins de les tuer quand on les touche, » la constatation de cette affreuse vérité, s'appliquant si bien à la politique impitoyable de son siècle, n'est-elle pas ici le simple énoncé d'un fait, plutôt que l'expression d'une doctrine propre à l'écrivain? Remarquons aussi que plusieurs passages de l'écrit qu'on lui a tant reproché sont loin d'être favorables au meurtrier de Sinigaglia. « Le duc était, dit-il, un grand dissimulateur, sans nul respect pour la foi jurée. Il fit la paix avec ses ennemis, leur confirma les anciennes *condotte*, leur donna quatre mille ducats en présent, promit de ne pas les contraindre à venir à sa Cour, les assurant qu'ils ne s'y rendraient que suivant leur convenance. . et puis, après tant de promesses, voilà qu'il les a fait tous mourir! »

A la citation de ce passage significatif, ajoutons que les instances réitérées de Machiavel pour obtenir son rappel à Florence indiquent de sa part le ferme désir de quitter une Cour où se préparaient des actes de perfidie et de violence, dans lesquels il ne voulait voir mêlés et compromis, ni son gouvernement, ni sa personne[1]. Son insistance pour être débarrassé d'une mission qui lui pèse, redouble, comme ses dépêches l'attestent, du jour où il apprend à Césène que les troupes françaises ont reçu l'ordre de partir. Il lui semble, dès lors, plus difficile que jamais de demeurer auprès d'un prince dont Louis XII et son ministre, las enfin d'être dupes, ne veulent pas plus longtemps soutenir l'ambi-

1. Dans son *Histoire littéraire de l'Italie*, Ginguené reproche vivement au secrétaire florentin d'avoir assisté aux meurtres de Sinigaglia, sans faire entendre aucune protestation; mais Périés, le traducteur des *Œuvres de Machiavel*, a opposé à ces attaques une réponse fort bien motivée.

tion sans frein et la politique sans merci. En résumé, Machiavel, chargé à l'âge de trente-trois ans et au milieu des circonstances les plus graves, de surveiller les projets du duc de Romagne, a pressenti, annoncé, puis raconté à son gouvernement toute une série d'intrigues et d'actes criminels, dont il n'a cessé de démêler la trame avec une rare et incontestable perspicacité. Si, au lieu d'exprimer la juste indignation que soulève en nous le seul récit de tels actes, il se renferme, en les exposant, tantôt dans l'impassibilité d'un homme du seizième siècle pour qui de pareils spectacles n'ont rien de surprenant, tantôt dans la réserve d'un diplomate jaloux de ménager le prince auprès duquel il est accrédité, ce n'est point certes un motif suffisant pour qu'on l'accuse d'être complice ou responsable des faits odieux dont il n'a été que le témoin.

Non, en morale comme en politique, chacun ne doit répondre que de ses actes personnels, et aucune complicité, aucune solidarité ne peuvent ici être imputées à Machiavel. Reconnaissons-le au nom de la vérité, le guet-apens de Sinigaglia doit retomber en entier sur la tête du seul et vrai coupable. Comme le dit un biographe de Machiavel, « toute l'infamie en reste à César Borgia, à ce génie du mal, à cet homme impénétrable qui, ne conspirant jamais que seul, ne craignait ni indiscrétion, ni *prodition*.. C'est à lui qu'il faut attribuer tous ces crimes, à lui qui, né en Espagne, élevé en Italie, titré en France, n'appartient à aucun de ces pays, qui tous trois l'ont répudié : misérable sans patrie, espèce de brigand sur le trône, et dont on peut dire aussi qu'il était sans père, puisqu'il ne pouvait nommer le sien [1]. »

1. Artaud, *Machiavel, son génie et ses erreurs*, t. I, p. 116.

## V

Cependant, malgré sa prière, réitérée tant de fois, d'être remplacé dans sa mission par un ambassadeur d'un rang plus élevé, « qui fût homme de plus de réputation et s'entendît mieux, comme il le disait modestement, aux affaires du monde, » le secrétaire florentin était encore une fois maintenu à son poste. Par suite de cette décision, il fut obligé de suivre le duc de Romagne dans le cours de ses nouveaux et audacieux coups de main. Voulant mettre à profit la terreur qu'il inspirait, Borgia, dès le lendemain de la mort des condottieri, partait à la tête d'un corps d'armée, accru par la réunion des troupes de ses adversaires, qu'il avait prises à sa solde. Après s'être emparé de Gubbio, de Sassoferrato et de Città di Castello, il parcourait, en les dévastant, les territoires de Pérouse et de Sienne, et obligeait ces deux villes, frappées de crainte à son approche, à chasser Baglione et Petrucci, leurs seigneurs, pour se soumettre à sa domination. Devant l'effroi que répandaient parmi les populations les bandits à la solde de César Borgia, Machiavel, qui l'accompagnait dans cette expédition, écrivait à la Seigneurie : « Lorsque vous saurez au milieu de quelle confusion je me trouve, vous excuserez les retards apportés dans ma correspondance. Partout les paysans fuient et se cachent; aucun soldat ne veut perdre sa part de pillage; ceux qui sont avec moi ne veulent pas me quitter, de peur d'être victimes du brigandage de la soldatesque, car elle mange jusqu'aux pierres. »

Cette dernière expression allait bientôt devenir une réalité sur toute l'étendue de la campagne romaine. N'ayant plus rien à dévaster dans le Siennois et le Pérousin, le duc se jeta sur les environs de Rome, où il prit et renversa de fond en comble les nombreux châteaux-forts appartenant aux Orsini. Tant de sang répandu, tant de ruines amoncelées sur d'autres ruines, finirent par ébranler Machiavel lui-même. Il craignit, non sans raison, que l'ambition effrénée de César Borgia ne se tournât contre Florence, et il signala le péril à la Seigneurie, en l'engageant de nouveau à faire des levées d'hommes pour se mettre en état de défense. Comme les autres puissances de l'Italie, en ce moment abaissée et tremblante devant le terrible dominateur de la Romagne, Florence avait donc tout à craindre pour elle-même, quand l'intervention du roi de France prêta encore une fois un secours efficace à la Toscane. Après avoir rappelé Petrucci dans la ville de Sienne, Louis XII engagea les Florentins, les Lucquois et les Bolonais à former une ligue pour veiller à leur commune défense. Peut-être même aurait-il opposé la force de ses armes aux progrès menaçants de César Borgia, si les défaites successives de Séminare et de Cérignolles n'étaient venues porter alors un coup funeste aux armes françaises en Italie.

Aussitôt, avec l'insigne mauvaise foi qui lui était habituelle, le duc de Valentinois comprit tout le parti qu'il pouvait tirer des revers d'un allié dont il avait exploité le trop généreux patronage. Maintenant que l'épée de Gonzalve de Cordoue avait assuré la victoire à Ferdinand le Catholique, le duc pouvait, en passant du côté de ce prince, obtenir comme récompense de ses services la possession de Bologne ou de Florence. Le grand

but de sa vie et de sa politique allait donc être atteint. La couronne royale d'Ombrie et d'Étrurie, voilà ce que son étoile lui destinait; voilà quel serait enfin l'heureux accomplissement de la devise qu'il s'était choisie : *Aut Cæsar, aut nihil*[1] ! Grâce à ses habiles calculs, tout pour lui devait arriver à point, selon ses prévisions qu'il regardait comme infaillibles. Si, malgré son grand âge, Alexandre VI persistait à vivre, il saurait, lui, son fils favori, plier la volonté tenace du vieillard, et, s'il résistait, le tenir en respect, au moyen de la noblesse romaine qu'il avait, dans cette intention, gagnée entièrement à sa cause. Si le pape, au contraire, venait à mourir, ainsi que le duc, dans ses entretiens avec Machiavel, disait s'y attendre depuis quelque temps, il tenait à l'avance le conclave dans sa main. Pendant qu'il promettait à la république de Venise de faire pape celui qu'elle désirait, il prodiguait les mêmes assurances à l'Espagne, comme à toute puissance qu'il voulait se concilier et tromper en même temps. Il exploitait ainsi à l'avance la mort et la succession du souverain Pontife, sans songer à la maladie qui, en l'atteignant lui-même, devait frapper d'impuissance et d'inanité les ambitieuses conceptions de sa politique.

Peu de temps après, dans la soirée du 10 août 1503, le bruit se répandit à Rome, qu'à la suite d'un repas donné, dans la villa du Belvédère, à plusieurs membres du sacré-collége, Alexandre VI, César Borgia et le car-

1. Sur cette devise, pouvant s'appliquer tour à tour et à l'ambition démesurée et à la chute soudaine du duc de Valentinois, un poëte du temps composa ce distique :

Omnia vincebas, sperabas omnia, Cæsar!
Omnia deficiunt, incipis esse nihil.

dinal de Cornero venaient d'être rapportés mourants à leurs palais. Au bout de huit jours, le pape succomba, et, à sa mort, le duc de Romagne était encore si malade, qu'il lui fut tout à fait impossible d'agir, comme il l'eût voulu, sur l'élection du nouveau pontife. Ajoutons ce fait digne de remarque, signalé par le journal de Burchard, que, pendant le cours de sa maladie, Alexandre VI voulut rester seul avec ses chapelains et quelques dignitaires de l'Église, en présence desquels il reçut les derniers sacrements, et qu'il ne prononça pas une seule fois le nom de ses enfants. Comme s'ils n'eussent jamais existé pour lui, sa pensée ne se tourna même pas vers ceux d'entre eux que Tomasi appelle les « deux pôles autour desquels ses affections les plus désordonnées n'avaient cessé de se mouvoir. » Il parut avoir oublié complètement ce César Borgia, à l'ambition duquel il eût sacrifié volontiers le repos de l'Italie aussi bien que la paix du monde, et cette Lucrezia qu'il aimait tant, que, durant ses absences, il lui confiait jusqu'au soin de garder le trésor pontifical, d'ouvrir sa correspondance avec la catholicité et d'expédier les affaires courantes des états de l'Église. Éclairé sans doute à l'heure suprême par un de ces rayons d'en haut que Dieu, dans sa clémence, fait tomber sur les âmes qui ont le plus abusé de ses dons, il comprit, en descendant au fond de sa conscience, que ce n'était pas pour prodiguer à sa famille, selon la chair, les richesses et les grandeurs terrestres, qu'il avait été nommé cardinal, puis élu chef de la sainte Église romaine. Regrets bien tardifs, il est vrai, et peu faits pour effacer les déplorables souvenirs attachés aux actes et au caractère d'un pape, dont en vain on a essayé récemment de faire accepter l'étrange réhabilitation ; mais leçon

néanmoins salutaire, et méritant d'être recueillie par l'histoire, puisqu'elle apprend une fois de plus que nul, en ce monde, si haut placé qu'il soit, ne peut impunément violer les lois éternelles de la justice et de la morale humaines [1].

Un autre enseignement ne doit-il pas ressortir encore de cette fin si prompte qui trancha la vie d'un pape dont on voudrait effacer le règne des annales de l'Église romaine? Cet enseignement, le voici : en parlant de la maladie d'Alexandre VI, de la mort de César Borgia, et des obstacles inattendus apportés ainsi au succès définitif des projets du duc de Romagne, Machiavel, tout pénétré qu'il est de la profondeur des combinaisons du prince dont il a reçu les confidences, porte sur le héros de la politique immorale du quinzième siècle, l'appréciation qu'on va lire : « Ce seigneur était doué d'une

1. Les causes de la mort d'Alexandre VI et de la maladie de César Borgia ont donné lieu aux bruits et aux débats les plus contradictoires. Suivant la plupart des historiens de l'époque, parmi lesquels on peut citer Paul Jove, Bembo, Platina et Guichardin, le père et le fils se seraient, par erreur, empoisonnés eux-mêmes, en prenant le breuvage destiné à quelques-uns des cardinaux, leurs convives, dont ils voulaient se débarrasser. Différant des autres écrivains, Burchard, dans son *Diarium*, ne parle nullement de poison ; mais il attribue la mort du pape à une fièvre double-tierce, dont il décrit les symptômes et les progrès jusqu'aux derniers moments du pontife. Les détails que donne Burchard sont confirmés par une lettre de l'ambassadeur de Ferrare, adressée de Rome, au duc Hercule d'Este, lettre que cite le savant Muratori. Sur cette question si controversée, Voltaire, guidé par le sens pratique qui lui est propre, quand la passion ne vient pas l'aveugler, s'élève contre l'idée de l'empoisonnement, et reproche vertement à Guichardin de s'en être fait l'un des propagateurs, sous l'influence de la haine qui l'animait contre le pape.

telle résolution et d'un si grand courage, il savait si bien l'art de gagner les hommes et de les détruire, et les bases qu'il avait données à sa puissance étaient si solides, que, s'il n'avait pas eu deux armées sur le dos, ou s'il n'avait pas été malade, il eût surmonté toutes les difficultés. Et ce qui prouve bien la solidité des bases qu'il avait posées, c'est que la Romagne attendit plus d'un mois pour se déclarer contre lui; c'est que, bien qu'à demi-mort, il demeura en sûreté dans Rome, et que les Baglioni, les Vitelli et les Orsini, accourus dans cette ville, ne purent s'y former un parti contre lui; c'est qu'il put enfin, sinon faire nommer pape qui il voulait, du moins empêcher qu'on ne nommât qui il ne voulait pas. Si donc sa santé n'eût point éprouvé d'atteinte au moment de la mort d'Alexandre VI, tout lui aurait été facile. Aussi, me disait-il, lors de la nomination de Jules II, qu'il avait pensé à tout ce qui pouvait arriver si son père venait à mourir, et qu'il avait trouvé remède à tout; mais que seulement il n'avait jamais imaginé qu'en ce moment il se trouverait lui-même en danger de mort [1]. »

Un tel aveu n'est-il pas précieux à recueillir de la part du prince qui le fait, et de celle de l'écrivain qui nous le révèle? Ainsi, d'après la confession même de César Borgia, confirmée par le témoignage de Machiavel, ce parvenu qui, aux yeux de son confident, passait pour un prodige d'habileté; ce profond génie, si adroit à ourdir les intrigues, à combiner les calculs, à ménager dans le présent les succès de l'avenir; ce praticien du crime, qui appliqua si bien avant qu'on l'érigeât en principe, l'emploi de la ruse, du meurtre et du poison

1. Machiavel, *le Prince*, ch. VII.

pour arriver plus sûrement à son but, vit s'écrouler tout à coup le fragile échafaudage de sa grandeur par une raison fort simple, qui déjouera tous les plans des ambitieux : il avait tout prévu, tout, excepté ce qui lui arriva. Un changement de coupes dans un festin, ou ce qui est bien plus vraisemblable, un accès de fièvre double-tierce suffit pour renverser des combinaisons si fortement préparées, si audacieusement poursuivies par le duc de Valentinois, assisté du puissant et actif concours de son père. Et voilà quel fut le résultat de tant d'efforts!

Pour en venir à une pareille fin, soyez donc un César Borgia! Usurpez une couronne ducale au prix de toutes les violences; foulez indignement aux pieds ce que prescrivent de respecter les lois divines et humaines; n'ayez d'autre mobile que votre intérêt, d'autre but et d'autre justification que le succès, d'autres moyens de réussir que les actes les plus criminels; faites rejaillir enfin la honte de vos scandales et de vos vices jusqu'à la hauteur de cette grande, de cette auguste chaire apostolique dont vous étiez si fier, malgré votre indignité, de porter le gonfalon, et derrière laquelle vous cherchez en vain à vous dérober au jugement des siècles qui vous condamne : tout ce que vous avez fait deviendra pour vous autant d'œuvres inutiles, et sera réduit à néant au jour marqué pour votre chute. De votre vivant, vous n'aurez rien récolté de ce que vous aurez semé, sauf le mal produit par vos pernicieux exemples, et, après votre mort, vous ne recevrez pour salaire de tant de labeur, que le juste mépris de la postérité, et l'éloge plus que suspect du sceptique Machiavel. Ainsi donc l'événement, que ce génie railleur se plaît, dans sa sombre ironie contre l'humanité, à constituer l'arbitre suprême des choses de

ce monde, l'événement condamne du même coup et votre système politique, et les dangereuses théories qu'il a suggérées à l'auteur du *Prince*. Avec vous, duc de Romagne et de Valentinois, tombe et croule le machiavélisme lui-même, et par là se dégage cette éclatante vérité, que le système plaçant au-dessus de tout la souveraineté du but est non moins fragile qu'immoral.

Telle est la conclusion, tel est l'enseignement à tirer des faits et des observations qui précèdent. Tout ce qui arrive à la mort d'Alexandre VI semble n'être véritablement que justice et réparation, comme si la vengeance de Dieu, lasse d'avoir souffert tant de crimes, ait voulu enfin prendre sa revanche. A la subversion des principes les plus sacrés, aux excès d'une politique sans pudeur et sans frein, il fallait une répression exemplaire qui en fût comme la publique et solennelle expiation. César Borgia, naguère maître de Rome, de la papauté et de l'Italie asservies toutes trois à ses impérieuses volontés, perd tout à coup sa puissance. Du fond de son palais, où il est retenu presque mourant, il n'a plus que la force de se faire livrer les clefs du trésor pontifical, afin d'y prendre l'argent nécessaire pour acheter des voix dans le conclave. En voyant l'impuissance où le duc est réduit, le cardinal d'Amboise espère un moment profiter du passage de l'armée française, qui marchait alors vers Naples, pour faire peser sur la conscience et le suffrage des cardinaux le poids des bonnes lances de nos chevaliers. Ses prétentions sont alors combattues, il est vrai, par son ex-allié, le duc de Valentinois, qui, surmontant sa faiblesse et se faisant porter en litière chez ceux des membres du sacré-collége dont il dispose, combat la candidature du ministre de Louis XII, en

répétant : « Avec lui, le pape sera le chapelain du roi de France. » Mais toutes les intrigues du duc échouent contre la volonté d'autres cardinaux qui se refusent à nommer une créature de Borgia, « pour n'avoir pas, disent-ils à leur tour, un pape qui soit le chapelain du duc de Romagne. »

Au milieu de cette compétition, les ennemis de César s'agitent et se redressent à Rome, dans les provinces, partout enfin où son pouvoir, fondé sur la violence et la terreur, n'a dominé un instant que pour s'évanouir comme une ombre. Dans l'intérieur même de Rome, le fils d'Alexandre VI, après avoir vu la plus grande partie de ses satellites massacrés par le peuple, est contraint de demander au nouveau pape, élu malgré son opposition, un refuge derrière les murs du château Saint-Ange. Ce pontife était le pieux, le vénérable cardinal Francesco Piccolomini, que le conclave, pour gagner du temps, venait d'élever au siége apostolique, et qui avait pris le nom de Pie III, afin d'honorer la mémoire de son oncle, le savant Æneas Sylvius. Atteint d'un mal incurable, il n'occupa le siége que vingt-six jours, pendant lesquels le désordre s'accrut dans Rome à un tel point, que la ville n'était plus, suivant un contemporain, qu'un réceptacle de bandits, et qu'on ne pouvait parcourir les rues qu'avec une escorte d'hommes armés. La mort délivra le pontife de la vue de ces maux qu'il déplorait, mais auxquels sa volonté ne pouvait rien. Comme ils sévirent encore plus pendant la nouvelle vacance du trône pontifical, un de ses plus fidèles amis, Pierre Delfino, le général des camaldules, disait avec les formes de langage propres à la Renaissance : « Quand j'en aurais le pouvoir, je ne voudrais pas rappeler Piccolomini de ce séjour où il se nourrit d'ambroisie et de

mets célestes, où, sans voile mystique, il contemple la vérité face à face. »

Que ce langage, digne d'un platonicien élevé aux écoles d'Athènes ou d'Alexandrie, contraste péniblement avec les mœurs violentes et l'anarchie sociale qui troublaient Rome, son territoire et les autres parties de la Péninsule! Pour rendre à la capitale du monde chrétien et aux états pontificaux cet ordre intérieur qui leur était si nécessaire, il ne fallait rien moins que l'actif et infatigable génie du souverain Pontife qui alors fut appelé au gouvernement de l'Église. Le règne de Jules II va commencer, et, pour l'honneur de la grande famille chrétienne, il inaugure dans l'histoire politique du saint-siége une ère toute différente de l'époque si déplorable qui vient de s'écouler. A un pape qui avait trop souvent placé au-dessus de ses devoirs de souverain temporel, de chef visible de l'Église, le souci de sa propre grandeur et l'amour immodéré des siens, succède un pontife doué d'une mâle et vertueuse énergie, avec lequel, selon une juste appréciation, la dignité morale, le culte des lettres et des arts vont rentrer dans Rome, et qui, en recherchant la puissance et la gloire, ne les voudra, du moins, que pour l'Église, sa seule famille, que pour Rome et pour l'Italie, sa seule parenté.

# DIX-NEUVIÈME ÉTUDE

## JULES II, LA ROMAGNE ET MAXIMILIEN Ier

### I

Dans le tableau partiel que nous traçons de l'histoire politique de l'Italie au seizième siècle, un nouveau personnage, le pape Jules II, vient se présenter à nous et occuper le premier plan. Si, en raison de ses qualités éminentes, de son caractère entreprenant et de la part considérable qu'il prit aux événements de cette époque, les actes de son pontificat ont pu être suffisamment connus et appréciés dans leur ensemble, il est pourtant certains faits d'une nature plus intime, plus particulière, sur lesquels la correspondance de Machiavel fournit des détails intéressants, qu'il nous semble utile de signaler. Poursuivant notre récit, nous allons voir quelles circonstances accompagnèrent l'avénement de Jules II, et comment ce pape, désirant avant tout s'occuper de la réorganisation intérieure des états pontificaux, se renferma d'abord dans une ligne de conduite essentiellement pacifique, avant de passer à l'attitude belliqueuse qu'il ne cessa de garder pendant la seconde partie de son règne. Nous exposerons successivement l'action personnelle de César Borgia dans l'élection du successeur de Pie III; ses projets hostiles contre Florence

et son arrestation soudaine, au moment où il était près de les exécuter ; les relations premières de Jules II et de Venise, suivies de la rupture éclatante du saint-siége avec cette république, et la marche de l'armée pontificale sur la Romagne. Les causes de la politique hésitante de Louis XII dans l'affaire de Bologne et de la coopération tardive qu'il apporte à l'entreprise du pape contre cette ville; le jugement porté jour par jour sur cette campagne de l'intrépide Jules II par le secrétaire florentin, et enfin la relation non moins curieuse qu'il nous donne d'une autre mission remplie par lui en Allemagne auprès de l'empereur Maximilien, tels sont les faits que nous aurons ensuite à étudier. Pour les juger tous d'une manière convenable, nous n'avons pas seulement les rapports presque journaliers d'un témoin à la clairvoyance duquel rien n'échappe ; qui assiste aux événements, les entend apprécier autour de lui, en explique à son tour les causes, en prévoit les conséquences probables, et dans la connaissance des hommes et des choses, pénètre souvent à des profondeurs aussi effrayantes que son génie. Des renseignements puisés à d'autres sources nous seront également fournis et nous aideront, en complétant nos recherches, à en atteindre plus sûrement le but.

Lorsque la mort de Pie III, survenue après un court pontificat, ouvrit, le 18 octobre 1503, une nouvelle vacance du saint-siége, le gouvernement florentin, en vue des complications pouvant naître de l'élection prochaine d'un pape, s'était déterminé à envoyer son secrétaire à Rome pour l'instruire de ce qui s'y passerait avant et après la réunion du conclave. Le 24 octobre, il partit donc pour la capitale du monde chrétien, emportant avec lui des instructions qu'il devait remettre

d'abord au cardinal Francesco Soderini, frère du gonfalonier de la république. Dès son arrivée, l'agent florentin écrit à la Seigneurie pour lui mander le résultat de ses premières démarches. Il s'est entendu avec le cardinal Soderini, et il a été fort bien accueilli par Mgr d'Amboise, qui, en le remerciant des bons avis que la Seigneurie lui avait communiqués dans l'intérêt du roi de France, lui avait donné l'assurance qu'il ne perdrait pas de vue les objets soumis à son attention.

Passant ensuite à la grave question qui préoccupe les esprits à Rome, il parle de la prochaine élection du pape, et transmet, jour par jour, les nouvelles qu'il a pu recueillir à ce sujet. Grâce à la main habile qui soulève tous les voiles, au regard pénétrant qui démêle toutes les intrigues, et va scrutant le fond des consciences, on voit se dérouler les différentes péripéties de l'élection pontificale, comme si cet événement, qui remonte à plusieurs siècles, était ún spectacle présent hier à nos yeux. Spectacle parfois pénible, il est vrai, et bien fait pour attrister les cœurs honnêtes que révolte l'indigne mélange du sacré et du profane, combiné avec mille trames obscures, ourdies par une foule d'intérêts rivaux! Se guidant d'après le fil conducteur qui le dirige à travers ce labyrinthe d'intrigues, le lecteur voit, hélas! comment chaque personnage mis en scène cache parfois, sous le masque de la religion, les vues d'une ambition toute mondaine et toute personnelle. L'honneur de l'Église, le repos de la chrétienté sont les mots sonores qui retentissent dans toutes les bouches; mais le pouvoir est le seul but qu'on poursuive, et l'intérêt, le seul mobile qui le fasse rechercher. Tout à Rome est alors en émoi, et, placé au centre de cette agitation, Machiavel ne se fait pas faute d'en mar-

quer, d'en préciser avec soin les divers incidents.

En premier lieu, ce sont les membres du sacré-collége qui, bien que les funérailles de Pie III aient été célébrées, refusent de s'assembler le lendemain, en conclave, à cause des troupes étrangères dont la présence à Rome pourrait entraver la liberté des suffrages. Avant de se réunir, ils exigent que la ville soit évacuée par Barthélemy d'Alviano, par les Orsini, les Savelli et Jean-Paul Baglioni, qui occupent différents quartiers avec un nombre plus ou moins considérable d'hommes d'armes. Ces chefs de mercenaires consentent enfin à se retirer; mais après les condottieri, restait le terrible César Borgia. Maître du château Saint-Ange, il ne cessait, quoique malade, de se rendre redoutable aux partis qui s'agitaient en sa présence. Comme il faisait mouvoir à son gré les cardinaux espagnols, et que le sacré-collége était divisé entre le cardinal Julien de la Rovère et le cardinal Pallavicini, il espérait pouvoir, au moyen des suffrages dont il disposait, décider l'élection et relever par là son crédit et sa puissance. Mécontent du refus opposé par le cardinal d'Amboise, auquel il avait offert, en premier lieu, de faciliter sa nomination, mais qui rejeta, en ce qui le concernait, tout moyen de pression sur les membres du sacré-collége, César Borgia s'empressa d'accomplir alors une des évolutions habituelles à son caractère. En voyant la majorité pencher du côté de son ennemi, le cardinal Julien de la Rovère, il se décida tout à coup à reporter les voix qui lui étaient acquises sur le cardinal que la haine d'Alexandre VI avait si longtemps poursuivi.

A ce sujet, rappelons ici brièvement quelle avait été la haute fortune de ce neveu de Sixte IV, puis les vicissitudes et les persécutions qu'il avait subies après la mort du

pontife, son tout-puissant protecteur. A quelque distance de Savone, sur l'un des coteaux dominant la rivière de Gênes, on montre encore au voyageur la petite métairie d'Arbizuola, où naquit, dans la plus humble des conditions, celui qui devait un jour ceindre la tiare sous le glorieux nom de Jules II. Occupé, durant les premières et rudes années de son adolescence, à venir journellement apporter au marché de la ville les produits de la ferme paternelle, il faisait le trajet selon le temps et la saison, tantôt en barque, tantôt à dos de mulet, craignant parfois d'être mal accueilli, au retour, quand la vente des provisions n'avait pas été assez fructueuse. Après avoir été tiré de son obscurité par Sixte IV, qui, lui-même, avait grandi sous le toit rustique d'un pêcheur d'Arbizuola, Julien de la Rovère entra dans les ordres et fut ensuite élevé aux honneurs du cardinalat. Son esprit naturellement impétueux et une activité prodigieuse jointe à une indomptable énergie l'eussent poussé volontiers à suivre une autre carrière, car il semblait fait pour revêtir plutôt l'armure du capitaine que la robe du prélat. Mais Sixte IV en avait décidé autrement, et Sixte IV avait une volonté devant laquelle tout, même la vocation, devait plier sans résistance. Rentré dans Rome à la suite d'un exil de dix années en France, exil auquel l'avaient contraint les persécutions du pape Alexandre VI, le cardinal Julien avait reconquis bientôt dans le sacré-collége la position que lui assuraient ses qualités éminentes, et, ce qui était alors bien rare, l'inflexible droiture de son caractère. Aussi, avant même la réunion du conclave, tout paraissait le désigner aux suffrages des cardinaux, et, malgré les efforts de la faction contraire, faisait présumer sa prochaine élection.

Observateur attentif des événements, Machiavel écrivait, le 30 octobre, à Florence : « Le conclave doit commencer demain, ainsi que je vous l'ai déjà mandé. On est plus persuadé que jamais que Julien de la Rovère sera élu. Il a pour lui la majorité des cardinaux, qu'il a su gagner par les moyens propres à obtenir cet effet. Ceux qui aspirent à la tiare ménagent beaucoup le duc de Valentinois, à cause des cardinaux espagnols qui sont ses partisans. Chaque jour, plusieurs cardinaux sont allés conférer avec lui au *Castello*. On croit que le pape qui sera nommé lui aura des obligations. De son côté, le duc espère que ce pontife sera dans ses intérêts. Quant au cardinal d'Amboise, il s'est donné beaucoup de mouvement ; il paraît diriger un certain nombre de cardinaux. On n'est pas bien sûr qu'il ne veuille marcher sur les traces de Julien de la Rovère ; mais il est très-probable que ses démarches seraient sans succès. Quoi qu'il en soit, il faut attendre l'événement. »

L'événement ne se fit pas longtemps attendre. Dès le lendemain, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, le secrétaire florentin complétait ainsi ses premiers renseignements : « Il y a déjà quatre-vingt-dix-neuf sur cent à parier en faveur de Julien de la Rovère, parce que l'on sait que les deux partis qui lui étaient opposés, et qui auraient pu lui enlever beaucoup de suffrages, se sont ralliés à ce cardinal. Ce sont les partis des cardinaux espagnols et du cardinal d'Amboise. Ce dernier s'est, dit-on, jeté dans ses bras, parce qu'on lui a inspiré des méfiances sur le cardinal Ascanio. On lui a montré qu'aucun choix ne serait plus propre que celui de Julien de la Rovère pour faire perdre tout crédit à ce cardinal qui est de la famille des Sforza. Cela s'est fait d'autant mieux que lui et Mgr de Rouen n'ont jamais

été bien ensemble. En ce qui concerne les cardinaux espagnols et le duc de Valentinois, il est facile de conjecturer les motifs de leur adhésion. Le duc sent le besoin de relever sa puissance, et les autres veulent être enrichis. On peut donc regarder la nomination de ce prélat comme certaine, car, à l'instant même, j'apprends que les voix se réunissent en sa faveur, malgré l'opposition faite d'abord par les sept cardinaux qui suivaient l'impulsion d'Ascanio Sforza, et voulaient élire le cardinal de Sainte-Praxède. »

Le jour suivant, 1er novembre 1503, il expédie enfin cette courte et simple dépêche, si grosse d'événements pour l'avenir : « Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre aux Liens, a été définitivement, ce matin, proclamé souverain Pontife. Dieu veuille qu'il devienne un pasteur utile à la chrétienté ! » Les détails ultérieurs donnés par l'agent florentin sur les circonstances de l'élection attestent la satisfaction avec laquelle l'avénement du nouveau pape est accueilli à Rome, et semble devoir l'être dans toute l'Italie. Machiavel, ordinairement si froid, se laisse entraîner lui-même au mouvement de la joie générale, car, le soir de la Toussaint, au retour des offices, il ne put s'empêcher d'écrire une troisième dépêche, afin de tenir la Seigneurie au courant de tout ce qu'il a vu et appris. « L'élection et la proclamation de Jules II, dit-il, ont été vraiment extraordinaires. La première s'est faite à portes ouvertes ; aussitôt qu'elle a été finie, les cardinaux, s'étant rassemblés, l'ont fait publier sur-le-champ ; il était environ minuit. C'est d'après cet avertissement public que je vous ai écrit, car les cérémonies usitées dans la proclamation solennelle d'un nouveau pontife n'ont pas encore eu lieu, quoique nous soyons déjà à la quinzième heure.

La faveur dont a joui ce pape en voyant se rallier à lui tant de partis différents paraîtra tenir du prodige à celui qui voudra y prêter quelque attention. Les rois de France et d'Espagne, bien qu'ennemis, ont tous les deux écrit en sa faveur au conclave. Les barons romains, quoique de factions opposées, ont aussi secondé ses désirs. Il a été appuyé également par le cardinal de Saint-Georges et par le duc de Valentinois. Tout a contribué à lui assurer cette haute dignité. »

Au milieu des fêtes et des acclamations qui célébraient son avénement, Jules II avait de justes motifs de préoccupations. Habile à les discerner les unes après les autres, le secrétaire florentin les résume dans un tableau qu'il dessine à grands traits, et où le talent du peintre s'unit à la sagacité du diplomate. « Afin que vous compreniez plus facilement, écrit-il dans sa dépêche du 11 novembre, la marche que le pape doit suivre, et les secours qu'on peut en attendre contre les projets des Vénitiens, je vais vous retracer ce que je vous ai déjà dit dans plusieurs de mes lettres. En examinant la situation actuelle de la Cour de Rome, on voit qu'elle est en ce moment le centre des affaires les plus importantes. La première est relative aux démêlés entre l'Espagne et la France; la seconde concerne la Romagne; viennent ensuite le duc de Valentinois, et les factions des barons romains. Le pape se trouve donc placé au milieu de cette diversité de passions et d'intérêts contraires. Il est vrai qu'une faveur étonnante et une grande réputation l'ont porté sur le siége pontifical. Mais il ne jouit de cette dignité que depuis peu de temps; il n'a encore ni troupes, ni argent, et il a contracté des obligations envers chacun, en reconnaissance du zèle avec lequel on a généralement concouru à son élection.

Il ne peut donc se montrer pour aucun parti. Les circonstances le forcent à garder les apparences de la neutralité, jusqu'à ce que le changement des temps et des choses le mettent dans la nécessité de se déclarer, ou qu'il se voie affermi au point de pouvoir former les alliances et les entreprises qui lui paraîtront convenables. »

Afin d'appuyer ses premières appréciations sur des arguments et des faits qui leur donnent plus de vraisemblance, Machiavel montre ensuite comment Jules II, placé en face de puissances rivales qu'il veut ménager également, sait garder une juste neutralité entre la France et l'Espagne, surtout entre Florence et Venise, que la question de la Romagne a profondément divisées. Quant aux barons des états pontificaux, le pape est certain de pouvoir les contenir. Mais un autre sujet d'in*quiétude bien plus grave pour Jules II*, c'est la présence *à Rome de César Borgia qui*, après l'élection du Pontife, a quitté le château Saint-Ange pour venir occuper, avec un brillant cortége de gentilshommes, les appartements du Vatican appelés les *stanze nuove*. Comme tout en redoutant sa funeste influence, le pape désire ménager ce prince, d'abord parce qu'il veut tenir ses engagements envers lui, et qu'ensuite il lui est, en grande partie, redevable de sa nomination, il a promis au duc de le rétablir dans ses états de Romagne, en lui assignant pour lieu de sûreté la ville et le port d'Ostie. « On ne sait, écrit Machiavel, s'il doit partir ou rester, se rendre à Gênes ou en Lombardie; mais les plus avisés craignent avec raison que, s'il demeure à Rome, ce séjour ne lui devienne dangereux. Jules II n'ignore pas qu'Alexandre VI ne l'a jamais aimé, et il n'a pas oublié l'exil qu'on lui a fait supporter pendant dix ans. Le duc se

laisse aveugler par une confiance présomptueuse. Il croit que la parole des autres vaudra mieux que la sienne, et compte, pour se maintenir, sur des liaisons de famille qui, assure-t-on, doivent bientôt se former. Je ne puis ni vous en mander davantage sur sa position actuelle, ni assigner avec certitude quelle sera sa fin. Attendons les leçons du temps, père de toute vérité. »

## II

Pendant ces événements, Machiavel avait demandé et reçu de la Seigneurie des lettres qui l'accréditaient auprès du pontife nouvellement élu. Admis à présenter ces lettres, il s'empressa de rendre compte de l'audience qui lui avait été accordée par Jules II. Aux sentiments d'affection et de dévouement qui lui furent exprimés au nom de la république, Sa Sainteté répondit en témoignant d'abord une vive satisfaction et une reconnaissance sincère pour les excellentes intentions que la Seigneurie manifestait à son égard. Le pape ajouta qu'il avait toujours pris le plus grand intérêt à la république, mais que, revêtu maintenant d'une autorité plus étendue, il voulait, en toute circonstance, lui donner des preuves de son amitié, car il n'oubliait pas qu'il était principalement redevable de sa dignité au zèle dont avait fait preuve le cardinal Francesco Soderini. Encouragé par cet accueil bienveillant du pontife, Machiavel demande et obtient, quelques jours après, une seconde audience pour soumettre au saint-père les nouvelles qu'il a reçues au sujet de la fâcheuse situation de la Romagne et de l'attitude menaçante prise de ce côté par les Vénitiens.

Passant ensuite au récit de l'entrevue qu'il a eue peu après avec César Borgia, il raconte ce qu'il a fait pour sonder ses dispositions, afin de savoir ce qu'on pourrait craindre ou espérer de lui dans cette question de la Romagne qui excitait si fort les justes inquiétudes des Florentins. A la nouvelle de la reddition d'Imola par le gouverneur de cette place, et de l'attaque que les Vénitiens avaient dirigée contre Faenza, « le duc, écrit Machiavel, entra dans une grande agitation, et commença à se plaindre amèrement de vos Seigneuries. Il me dit que vous aviez toujours été ses ennemis ; que ce n'était pas les Vénitiens qu'il devait accuser, mais vous-mêmes qui, pouvant sauver ses états avec cent hommes d'armes, ne l'aviez pas voulu, et qu'il ferait en sorte que vous fussiez les premiers à vous en repentir. » Il s'étendit longtemps sur ce point en termes remplis de fiel et d'amertume. Je ne manquais ni d'arguments ni d'expressions pour lui répliquer dans un langage semblable au sien ; mais je crus devoir chercher simplement à l'adoucir et à me retirer le plus adroitement possible d'une conférence qui me semblait avoir duré tout un siècle. J'allai en rendre compte, ainsi que je leur avais promis, aux cardinaux Soderini et d'Amboise, que je trouvai à leur dîner. Les paroles du duc affectèrent surtout Mgr de Rouen, et lui firent dire ces mots : « Dieu, qui n'a jamais laissé aucun crime sans châtiment, ne veut pas que ceux de César Borgia demeurent impunis. »

Une autre question, relative à la politique et à l'influence française, en Italie, est également traitée dans la correspondance diplomatique de Machiavel. C'est la marche des Français sur Naples et la série des opérations militaires qui précédèrent et suivirent la bataille du Garigliano. Digne élève de Polybe, dont il a si

bien médité l'esprit et la méthode historique, il décrit, avec l'art consommé d'un stratégiste, les mouvements des deux armées, les efforts que les Français, déjà maîtres de la mer, font pour remonter le fleuve et empêcher les Espagnols d'en effectuer le passage. Il dépeint en même temps l'attitude expectante de Gonzalve de Cordoue qui, abrité derrière de forts retranchements, ne veut pas déployer son infanterie en rase campagne, où elle serait exposée aux charges impétueuses de la gendarmerie française, et qui attend patiemment, en capitaine expérimenté, qu'une héroïque imprudence vienne lui livrer ses ennemis. Vainement le nouveau pontife aurait voulu, dans l'intérêt de la chrétienté, signaler le commencement de son règne par le rétablissement de la paix entre les deux grandes puissances prêtes à en venir aux mains. L'épée avait été tirée hors du fourreau; l'épée seule devait trancher le sanglant débat élevé entre la France et l'Espagne. Du reste, en suivant les nouvelles consignées dans les dépêches du secrétaire florentin, on voit peu à peu se préparer et s'approcher le dénoûment final. Comme celui qui tient la plume est alors tout dévoué aux Français, alliés de la république, le lecteur s'intéresse d'autant plus à cette série de lettres, en partageant un jour les craintes, le lendemain les espérances qu'il y trouve exprimées.

« Le bruit s'est répandu ici, écrit Machiavel, le 14 novembre 1503, que les Espagnols avec toutes leurs forces ont attaqué les Français qui avaient franchi le Garigliano; mais ces derniers, soutenus par leur artillerie, se sont défendus vaillamment... Dieu veuille seconder leurs courageux efforts! » Contrairement aux bons souhaits de Machiavel pour le succès de nos armes, de nouveaux courriers apprennent que la situation des Français

n'est plus aussi favorable, et que le débordement subit du Garigliano les a contraints de quitter leurs positions. Un instant, il est vrai, on a espéré à Rome qu'un accord qui se négociait entre la France, l'Espagne et l'Empereur viendrait suspendre les hostilités, et Machiavel parle de cette négociation en rapportant un entretien du cardinal Soderini avec le cardinal d'Amboise, qui désirait vivement la conclusion de la paix. « La France, avait dit le ministre de Louis XII, a grandement souffert cette année-ci; mais j'espère qu'avec un peu de repos et une bonne direction, elle sera bientôt en état de reprendre le rang qui lui est dû dans le monde, et de former de nouvelles entreprises, quelque considérables qu'elles puissent être. » La paix, tant désirée par le cardinal, ne se fit pas, et l'armée française, mal commandée par le marquis de Saluces, fut obligée de se replier vers Gaëte, où elle ne tarda pas à capituler devant les forces bien supérieures de Gonzalve de Cordoue. Seul, un brave capitaine au service de la France, Louis d'Ars, qui occupait plusieurs forteresses dans la Pouille, refusa de traiter avec les Espagnols. A la tête de quelques vaillants chevaliers, il se fit jour à travers les lignes ennemies, et, la lance au poing, sans avoir jamais regardé en arrière, il reprit fièrement le chemin de la France.

Si Machiavel s'occupe particulièrement des résultats de l'expédition française dans le royaume de Naples, il attache, en sa qualité de Florentin, un intérêt encore plus grand à la question de la Romagne qui, au grand déplaisir de la Seigneurie, était alors menacée par la politique envahissante de Venise. Dès ses premières entrevues avec Jules II, il avait eu soin de lui représenter combien les progrès des Vénitiens dans cette province, fief de l'Église et dépendance

du saint-siége, pouvaient compromettre l'équilibre de l'Italie et la sécurité des états pontificaux. Comme il était facile de le prouver, la liberté et la tranquillité de la Toscane n'étaient pas seulement engagées dans cette importante question. L'indépendance et la dignité de l'Église pouvaient en souffrir gravement, ainsi que le pape était mis à même d'en juger par les fâcheuses nouvelles que lui transmettait le gouvernement florentin. Bien que mécontent de ces nouvelles, Jules II montra d'abord une modération peu en rapport avec son caractère impétueux et la politique militante qui signala en grande partie le cours de son pontificat. « S'il avait sur pied, écrit Machiavel, des forces plus imposantes, il prendrait peut-être une autre voie; mais il s'en tiendra pour le moment au projet d'envoyer un député aux Vénitiens, afin de les rappeler au respect de la justice et des droits du saint-siége. »

Bientôt le zèle déployé par Machiavel et par le cardinal Soderini, dans cette question de la Romagne, commence à porter ses fruits. A la suite d'un conseil auquel assistaient les membres les plus influents du sacré-collége, il est décidé que l'évêque de Tivoli, Angiolo Leonino, sera immédiatement envoyé à Venise pour exiger de cette puissance qu'elle dépose les armes, et remette au pape les villes de la Romagne dont elle s'était indûment emparée. Par les correspondances diplomatiques de l'époque, on voit s'expliquer alors les causes du changement que subit tout à coup la politique de Jules II. Comme tout souverain qui, à ses débuts, est placé sous le poids d'une grande responsabilité, ce pontife avait voulu d'abord user de ménagements extrêmes envers les autres puissances. Mais poussé à bout par les entreprises et les usurpations des Véni-

tiens, il sentit soudain se réveiller en lui, malgré ses soixante ans, les aiguillons d'une ardeur toute belliqueuse. Dans une entrevue avec l'ambassadeur de Venise, il se plaignit énergiquement des mauvais procédés de son gouvernement. « Si les Vénitiens poursuivent leurs audacieuses entreprises, qu'ils sachent bien, ne craignit-il pas d'ajouter, que je romprai avec eux tous liens d'amitié. Oui, je m'exposerai, s'il le faut, à causer une conflagration générale, et je soulèverai le monde entier contre eux, plutôt que de consentir au démembrement et au déshonneur de la puissance qui m'est confiée. »

Ce ferme langage d'un pontife qui, comme son règne le prouve assez, était homme à exécuter tout ce qu'il avait dit, engagea le sénat vénitien à s'arrêter au moins pour un temps, et à envoyer huit ambassadeurs à Rome dans le but de présenter ses soumissions au saint-père. En faisant connaître à la Seigneurie cette démarche conciliante, dont il suspectait fort la sincérité, Machiavel, suivant les instructions qu'il recevait de son gouvernement, ne cessait d'exciter à Rome un soulèvement général contre les Vénitiens qui, malgré les apparences, étaient loin d'avoir renoncé à leurs projets sur la Romagne. Les nouvelles inquiétantes qu'il transmettait à cette occasion produisirent d'autant plus d'effet, que le cardinal d'Amboise recevait en même temps de M. de Chaumont, gouverneur général du Milanais, une lettre où l'ambassadeur français à Venise lui annonçait les armements considérables ordonnés par le sénat. Justement ému de ces nouvelles, confirmées par les dépêches de plus en plus pressantes de la Seigneurie, le pape, après quelques hésitations, s'était décidé à convoquer les ambassadeurs des puissan-

ces chrétiennes, pour leur exposer ses griefs contre les Vénitiens, et se plaindre des outrages dirigés contre l'honneur du saint-siége. « Naturellement ambitieux de gloire, » comme l'écrivait alors Machiavel, Jules II prenait enfin la résolution de s'opposer par la force à l'invasion de la Romagne.

Mais une autre affaire qui, comme la précédente, continuait d'agiter vivement les esprits à Rome, c'était le départ de Cesar Borgia pour Ostie, où d'actives négociations se poursuivaient alors, au nom du pape, dans le but d'obtenir du prince la cession des places fortes encore soumises à son autorité. Dans ses dépêches, le diplomate florentin signale avec sa précision ordinaire, la disposition d'esprit du Valentinois, la tournure fâcheuse que prennent ses affaires et les éventualités probables « de la fin qui l'attend. » Il indique également, au sujet de la Romagne, les intentions présentes du souverain Pontife et du cardinal d'Amboise, les projets habilement dissimulés des Vénitiens, les causes qui arrêtent l'explosion du ressentiment des Français contre eux, et celles qui obligent le pape à s'en rapporter aux témoignages apparents de leur soumission envers le saint-siége. Bientôt de nouvelles complications viennent augmenter l'inquiétude dans les conseils du Vatican. En se rendant à Ostie, César Borgia avait l'intention de s'y embarquer avec des troupes pour aller descendre sur les côtes de Gênes, et se jeter de là, en traversant l'Apennin, sur quelque partie de la Romagne. Les projets de cet audacieux aventurier, dont le mécontentement pouvait se tourner contre le saint-siége, causèrent tant de tourment au pape que, suivant l'affirmation de Machiavel, il n'en dormit pas toute une nuit.

Pour calmer ses alarmes et obtenir une garantie,

Jules II s'empresse alors d'envoyer au duc deux cardinaux avec mission de réclamer plus instamment que jamais la remise de plusieurs de ses forteresses. Mais Borgia, qui se croit libre en voyant la mer s'étendre devant ses regards, et ses vaisseaux prêts à mettre à la voile, refuse obstinément ce qu'on lui demande, et, sur son refus, il est arrêté tout à coup par les ordres du pontife. Durant quelques jours un profond mystère plane sur le sort réservé au prisonnier. A l'arrivée de messagers venus d'Ostie au Vatican, le bruit s'est répandu dans la ville que le pape l'avait fait jeter la nuit dans le Tibre. « Je ne puis affirmer cette nouvelle ni la nier, dit froidement le secrétaire florentin, comme s'il eût parlé de l'événement le plus simple. Il me paraît que si cela ne s'est pas fait, cela se fera avec le temps. On voit que ce pontife commence à payer très-honorablement ses dettes : pour les effacer, il lui suffit du coton, imbibé d'encre, de son écritoire. Chacun cependant bénit sa main ; plus il ira en avant, plus il sera comblé de bénédictions. Puisque le duc est pris, qu'il soit mort ou vivant, peu importe ; on peut agir, désormais, sans s'occuper de ses projets et de ses espérances. » Voulant justifier sans doute ce qu'il vient de dire sur la mort probable de César Borgia, plus loin, il ajoute d'un ton sentencieux et pénétré : « On reconnaît aujourd'hui que les crimes du duc l'ont conduit peu à peu à l'abîme. Nous devons accepter et bénir les décrets de la Providence quelque chose qu'il arrive. »

En croyant possible l'ordre donné par Jules II, de jeter son captif dans les eaux du fleuve où ce même Borgia avait fait précipiter son frère, le duc de Gandie, Machiavel jugeait d'après les mœurs cruelles de l'époque, ou bien il croyait être encore au temps et sous le règne

d'Alexandre VI. Il se trompait de date et de personnage. Le nouveau pape attaquait ses ennemis en face, au grand jour, et ne profitait pas des ombres de la nuit pour les faire noyer secrètement. Le duc de Romagne ne périt donc pas victime de la vengeance de Jules II. Conduit sous bonne escorte à Rome, il fut d'abord traité avec beaucoup d'égards. On lui donna pour prison la partie du palais occupée par le cardinal d'Amboise, auquel fut confié le soin de le garder, mais qui avait peur, avouait-il, d'être responsable d'un si dangereux prisonnier. En ménageant ainsi le duc, Jules II espérait l'amener, par des moyens amiables, à céder les forteresses qu'il tenait à sa disposition, le pape ne voulant pas être accusé d'avoir employé la contrainte pour l'y décider, ni fournir par là aux gouverneurs des places le prétexte de les livrer à quelque autre puissance. Mais au premier ordre que le duc envoya à ses commandants d'ouvrir les portes aux troupes pontificales, le messager fut pendu à la porte même où il s'était présenté. Cet échec causa une violente contrariété à Jules II qui, sur le conseil de quelques vieux cardinaux, eut recours à des procédés peu en rapport avec son ferme et grand caractère. César Borgia, mis au pain et à l'eau, et parfois menacé de mort, céda enfin, après une longue résistance. Comme il craignait pour sa vie, il se résigna à donner aux gouverneurs de ses places un ordre formel et définitif qui, cette fois, fut exécuté sans opposition.

Rendu à la liberté, mais comme frappé de vertige par la lutte et les revers qu'il venait de subir, le duc eut l'imprudence d'aller, sur la foi d'un sauf-conduit, demander l'hospitalité à Gonzalve de Cordoue. Il croyait follement, comme le disait Machiavel, « que la parole des autres vaudrait mieux que la sienne. » De la part

d'un homme jusque-là si prudent, c'était un nouvel acte d'aberration qui devait achever de le perdre. Le général espagnol, dont le principe était « que la toile d'honneur doit être d'un tissu lâche, » se garda bien de le faire passer en France, selon sa promesse; mais il le livra à Ferdinand le Catholique, qui le retint prisonnier. Quelques années s'étaient écoulées, et le silence s'était déjà fait sur le nom et sur les crimes de César Borgia, qu'on supposait toujours enfermé dans la forteresse de Médina del Campo. Le 12 mars 1507, pendant une guerre soutenue par Jean d'Albret, roi de Navarre, contre son vassal Louis de Beaumont, connétable de Castille, un cavalier, dont la visière cachait les traits, et qui s'était distingué entre tous par son courage désespéré et la force irrésistible de ses coups, tomba frappé mortellement dans un combat sous les murs du château de Viane. Quand on découvrit son visage, on reconnut avec surprise celui qui naguère, haut et puissant prince, s'intitulait duc de Valentinois et de Romagne, par *la grâce de Dieu*. S'étant échappé de sa prison, il était venu offrir ses services à son beau-frère, et il avait eu la bonne fortune de trouver, les armes à la main, une mort trop belle pour une vie traînée dans la boue et le sang, et qui aurait dû finir sur un gibet plutôt que sur un champ de bataille[1].

1. Le corps de César Borgia, qu'on avait dépouillé de son armure et de ses vêtements, mais qui fut reconnu par son écuyer, fut recouvert d'un manteau rouge, et transporté d'abord à Viane, puis à Pampelune, où on l'enterra dans l'église cathédrale. C'était cette même église dont il avait obtenu, tout jeune encore, le siége épiscopal, et comme le vendredi, 12 mars, où il avait péri, était l'anniversaire du jour où il avait pris possession de son évêché, l'esprit du temps ne manqua point de

## III

Resté à Rome après que César Borgia eut quitté cette ville qui avait été le témoin de sa grandeur et de sa chute, Machiavel avait redoublé d'efforts pour exciter Jules II à entreprendre contre Venise une guerre ardemment désirée par le gouvernement florentin. Malgré l'appui du cardinal d'Amboise, qui, effrayé de l'ambition de la sérénissime république, « avait juré Dieu et son âme » que le roi son maître quitterait toutes ses entreprises pour défendre le saint-siége et Florence contre l'attaque des Vénitiens, les suggestions de la Seigneurie n'avaient pu prévaloir contre la politique, alors conciliante, du souverain Pontife. Voulant tenir une juste balance entre toutes les ambitions, le pape avait d'abord protégé la retraite des débris de l'armée française vaincue près du Garigliano. Puis, il avait arrêté la marche victorieuse de Gonzalve de Cordoue, engagé l'empereur Maximilien à ménager un prochain accommodement entre la France et l'Espagne, et obtenu enfin du doge de Venise la restitution au saint-siége des villes de Forli et d'Imola. Après cet accord conclu entre le pape et le gouvernement vénitien, la légation de Machiavel à Rome n'avait plus d'objet. Il avait donc été rappelé à Florence, au grand regret du cardinal Soderini, qui ne le laissa

relever cette singulière et fatale coïncidence. De son mariage avec Charlotte d'Albret, princesse remarquable par sa piété et ses vertus exemplaires, César Borgia laissait une fille, nommée Louise, qui, unie d'abord à Louis de la Trémouille, épousa ensuite Philippe de Bourbon, baron de Busset. — V. l'éloge de Charlotte d'Albret, dans *les Dames illustres*, du P. Hilarion de Coste.

partir que pour satisfaire aux ordres pressants de la Seigneurie, à laquelle il écrivit à cette occasion : « Vous devez attacher un grand prix à un tel homme et le tenir à cœur, car il est difficile d'en rencontrer un qui offre plus de garanties pour la fidélité, le zèle et la prudence. »

Cette recommandation avait été suivie d'effet. Le gonfalonier, qui ne craignait pas de lasser l'infatigable activité du secrétaire de la république, lui avait donné une nouvelle mission à la Cour de France. Le gouvernement florentin était alors représenté auprès de Louis XII par Nicolas Valori, l'un des citoyens les plus considérables de la république; mais des complications graves étant survenues, la Seigneurie crut devoir lui adjoindre Machiavel, avec lequel il avait eu, et il ne cessa d'avoir, les meilleures relations. Ce que le gouvernement florentin redoutait alors, c'était qu'après avoir vaincu les Français, pris Gaëte et assuré à l'Espagne la possession de Naples, Gonzalve de Cordoue, malgré l'influence pondératrice de Jules II, ne vînt dans la Haute-Italie pour détruire à Florence les institutions démocratiques, restaurer à Milan le pouvoir des Sforza, et annuler ainsi l'influence française dans toute la Péninsule. Or, dans l'éventualité également possible où ces fâcheuses complications seraient écartées, et où la paix serait conclue, par l'intervention du pape et de l'Empereur, entre Louis XII et Ferdinand le Catholique, la république désirait, en sa qualité d'alliée de la France, se trouver comprise dans le traité.

Muni d'instructions rédigées par Marcello di Virgilio, Machiavel part le 14 janvier 1504. Il s'arrête d'abord à Milan pour voir le gouverneur, M. de Chaumont, et lui faire connaître l'objet de la mission dont il est chargé. Entraîné par la parole habilement persuasive du diplo-

mate florentin, le lieutenant de S. M. Louis XII promet un appui énergique auprès de la Cour de France et de son oncle, le cardinal d'Amboise. En congédiant l'envoyé de la république, il va même jusqu'à prononcer ces paroles encourageantes que Machiavel reproduit en français dans sa dépêche : « Ne doutez de rien. » Ces mots étaient d'un bon augure pour l'accomplissement des désirs de la république et pour le succès de son agent. Dès l'arrivée de Machiavel en France, Valori, plein de confiance dans son habileté, recourt volontiers à ses services. Se rappelant quelle a été autrefois l'intimité des rapports établis entre son adjoint et le secrétaire d'état Robertet, il pousse Machiavel à faire personnellement une démarche auprès de ce dernier. Le moyen réussit pleinement. Aux premiers mots du Florentin, Robertet, devinant ce qu'il voudrait obtenir en faveur de la république, dans le cas où un accord serait signé entre les puissances belligérantes : « Ne me parle de rien, répondit-il, parce que le cardinal m'a dit tout ce que tu pourrais me dire, et je te le répète, de la part de Son Éminence, que si la trève se ratifie, et par quelque accord que ce soit, les Florentins seront saufs. Si la trève n'est pas ratifiée, ce dont nous serons instruits bientôt, je t'affirme que le roi défendra la Toscane aussi bien que la Lombardie, parce qu'il n'a pas à cœur l'une moins que l'autre. »

Ces assurances de Robertet étaient parfaitement sincères. Elles ne tardèrent pas à être confirmées par le cardinal d'Amboise, dans un entretien qu'il eut avec Valori et Machiavel. Le roi lui-même, ne voulant laisser aucun doute sur les secours que les Florentins pouvaient attendre de son gouvernement, ajouta que les promesses faites en son nom seraient soutenues par

1,400 hommes d'armes et 2,000 fantassins. « Les grands princes qui portent des paroles sans être armés, écrit Machiavel au sujet de cet engagement du roi, ne font que compromettre leur dignité, au détriment de leur puissance comme au préjudice de leurs alliés. » Florence, alliée de Louis XII, n'éprouva point ce préjudice, car le roi de France avait la force et la volonté nécessaires pour soutenir ce qu'il avançait. Bientôt une nouvelle dépêche, signée de Machiavel, annonce à la Seigneurie qu'il va retourner à Florence, puisque la république, grâce à la générosité de Sa Majesté très-chrétienne et à la loyauté de son premier ministre, a obtenu tout ce qu'elle pouvait désirer. En effet une trève de trois ans venait d'être signée entre la France et l'Espagne. Chacune des puissances contractantes ayant demandé trois mois pour indiquer ceux des états, ses amis, qui bénéficieraient des avantages de la trève, le gouvernement français s'était empressé de désigner le peuple florentin comme le principal et le plus fidèle de ses alliés en Italie. La mission de Machiavel avait donc réussi pleinement, et, ainsi qu'on le voit, les encouragements de M. de Chaumont lui avaient porté bonheur.

En repassant pour la seconde fois les Alpes, le secrétaire florentin n'emportait pas seulement la satisfaction d'avoir assuré à sa patrie une garantie nécessaire à sa sécurité et à son indépendance. Il avait observé de nouveau le pays dont il venait de parcourir les provinces, d'étudier les ressources et les institutions ; il avait vu jouer, sous ses yeux, les différents ressorts politiques, alors mis en mouvement par le pouvoir qui les dominait tous, par l'autorité royale. Pénétré de ce spectacle, il en garda une forte et profonde impression. Elle se grava dans son esprit, et, plus tard, elle se traduisit par des

réflexions consignées avec soin dans plusieurs de ses ouvrages, notamment dans *le Prince*. Ne désigne-t-il pas évidemment le souverain que ses sujets ont surnommé *le Père du Peuple*, dans ce passage où il dit : « Encore une fois, le prince qui est aimé de son peuple a peu à craindre des conjurations; mais s'il en est haï, tout, choses et hommes, est pour lui à redouter. Aussi les gouvernements bien réglés et les princes sages prennent-ils toujours le plus grand soin de satisfaire le peuple, sans trop chagriner les grands ; c'est un des objets de la plus haute importance. » Appliquant ensuite à la France les principes qu'il vient d'énoncer, Machiavel ajoute : « Parmi les royaumes bien organisés de notre temps, on peut citer la France, où il y a un grand nombre de bonnes institutions propres à maintenir l'indépendance et la sûreté du roi. Parmi ces institutions, celle du Parlement et de son autorité tient le premier rang. Fondée pour servir d'intermédiaire au prince entre les grands et le peuple, elle protége la faiblesse de l'un contre le pouvoir excessif des autres, et sauvegarde ainsi la responsabilité du souverain. »

Mais les souvenirs laissés par la France dans l'esprit du publiciste florentin devaient recevoir une toute autre forme que des réflexions sur le système d'équilibre politique dont il avait saisi les premiers éléments dans notre ancienne monarchie des Trois-États, qui prend sa place entre la souveraineté féodale de saint Louis et la royauté absolue de Louis XIV. Revenu en Toscane, il put enfin, chose bien rare pour lui, jouir en paix de quelques semaines de loisir pendant le mois d'octobre 1504. Il en profita pour donner à la composition poétique un temps consacré habituellement dans son pays aux bruyants plaisirs des vendanges, ou à la molle

oisiveté de la villégiature. L'Italie qu'il vient de revoir est, à vrai dire, bien plus que la France qu'il vient de quitter, la muse inspiratrice du poëme dont il a conçu le plan. Entre la nation conquérante et dominatrice et la nation vaincue et humiliée son choix pouvait-il être douteux? A l'une il était étranger, tandis que l'autre était sa mère, comme elle était celle de Dante et de Pétrarque, ses prédécesseurs, du Tasse et de Boccace, ses contemporains. L'objet de son poëme, intitulé *Decennale primo*, et que devait suivre une seconde partie sous le titre de *Decennale secondo*, est donc de célébrer, non les triomphes des Français en Italie, mais les vicissitudes subies par Florence et par les autres états de la Péninsule pendant l'espace de deux lustres.

La verve comique déployée par l'auteur dans ces délassements poétiques d'un diplomate en vacances, la variété de ton qui s'y trouve, la profondeur des aperçus jetés çà et là par l'historien, à côté des créations ingénieuses du poëte et des accents émus du patriote, tout y atteste ce que nous avons dit sur la diversité de talent et la fécondité d'esprit de Machiavel. Il venait d'achever ce petit chef-d'œuvre, où l'annaliste et le satirique mêlent si bien leur action commune, qu'on dirait un autre Tacite y donnant la main à un autre Juvénal, quand, fatigué du célibat, et voulant, selon le mot d'un biographe, « unir les myrtes aux lauriers, » il épousa Marietta Corsini, née, comme lui, à Florence. Ce mariage, suivi de la naissance successive de quatre enfants, fut loin de le faire sortir de la gêne intérieure contre laquelle il lutta toute sa vie, et dont il se plaignit tant de fois dans ses lettres. Telle sera la plaie vive que Machiavel continuera de porter avec lui pendant sa vie nomade de diplomate. Elle le tourmentera jusqu'à son

dernier jour, surtout quand, disgracié, privé de son emploi et persécuté par suite d'une de ces révolutions si fréquentes dans sa patrie, il sera contraint d'en venir aux plus pénibles expédients pour n'être pas exposé à mourir de faim.

## IV

Tandis que Machiavel accomplissait deux nouvelles missions à Pérouse et à Mantoue, le cardinal Soderini regrettait toujours de n'avoir plus, comme auxiliaire à Rome, celui dont il avait si bien apprécié le zèle et l'habileté dans les complications diplomatiques les plus épineuses. Tant que Jules II avait persévéré dans sa politique de conciliation, le cardinal n'avait eu aucune difficulté à résoudre. Artiste comme un florentin de la Renaissance, il se complaisait à admirer l'œuvre tout artistique du pape qui, alors occupé du soin d'assainir et d'embellir Rome, avait, dans ce but, ordonné d'immenses travaux. Grâce à sa vigilante administration, l'air et la lumière, l'ordre et la tranquillité avaient pénétré enfin au milieu de ce chaos informe, composé des restes de monuments antiques mêlés à des édifices du moyen âge, où les temples, les amphithéâtres, les basiliques et les couvents étaient transformés en forteresses. Dans ces refuges indescriptibles, abritant à la fois barons, moines et bandits, tout alors était calculé pour l'attaque comme pour la défense, et il était impossible, dit Machiavel, de s'y risquer sans péril à la tombée de la nuit. Le palais du Vatican qui, aussi bien que les églises du voisinage, émergeait à peine de l'énorme entassement de ruines qui l'encombraient, avait été

déblayé, et le sol mis complètement à niveau. Des voies plus larges commençaient à remplacer les ruelles infectes et les étroits sentiers courant à travers des fourrés de plantes sauvages, de figuiers et de vignes, et aboutissant à des palais grandioses ou à de misérables échoppes bâties en pierres sèches, encastrées çà et là de magnifiques fragments de marbre.

Des fouilles, habilement pratiquées, exhumaient en même temps, du fond des décombres, des chefs-d'œuvre antiques, parmi lesquels se distinguaient le *Laocoon* et l'*Apollon du Belvédère*. Secouant, ainsi qu'un linceul, la poussière des siècles, ces admirables créations de l'art apparaissaient alors au grand jour, parées de leur immortelle jeunesse, signe distinctif du beau qu'on retrouve toujours vivant, toujours immuable, parce que le beau, comme on l'a défini, est la splendeur du vrai. A la voix de Jules II, la Rome de la Renaissance s'élevait donc ainsi du milieu des ruines. Comme autrefois le prophète, il semblait ranimer de son souffle puissant tout un peuple de morts, tout un monde oublié, si longtemps ensevelis dans cette vaste nécropole qu'on appelle la *Rome souterraine*. En attendant que la vieille basilique de Saint-Pierre, dont le toit s'était effondré sous Alexandre VI, fût remplacée par le monument colossal de Bramante et de Michel-Ange, le pape scellait la première pierre du nouvel édifice, ordonnait les plans de son tombeau que devait orner la sublime statue de Moïse, et faisait achever le charmant cloître de *Sainte-Marie de la Paix*.

*Sainte-Marie de la Paix!* ce vocable si beau, si chrétien, ne semblait-il pas engager le pontife à persévérer dans les voies pacifiques où il avait marché jusque-là? Mais sa première œuvre une fois terminée, un chan-

gement complet va se produire dans la politique de Jules II. A l'ère paisible qui avait inauguré le commencement de son pontificat succède bientôt une ère toute militante, car, en ce moment, après avoir préparé et mesuré ses forces, il se disposait à entrer lui-même en campagne. Son but était d'assurer au saint-siége la possession de Pérouse, de Bologne et d'autres villes de la Romagne, que César Borgia, sous le pontificat d'Alexandre VI, avait soumises à sa propre autorité, et non à celle de l'Église. Ne craignant plus de réclamer hautement ces villes comme dépendant des états pontificaux, le pape avait engagé toutes les puissances chrétiennes à l'aider dans ce qu'il disait être la plus légitime des revendications. Le principal mobile qui entraînait Jules II vers cette entreprise était de chasser les tyrans qui s'étaient élevés dans le domaine ecclésiastique, de combattre l'esprit de désordre partout où il divisait les populations, et de substituer à l'anarchie un gouvernement ferme et régulier. Pour le seconder, l'empereur Maximilien, Louis XII, Ferdinand le Catholique, devenu roi de Naples, et le marquis de Mantoue promettaient de donner au pontife des secours plus ou moins efficaces. Venise voulait bien fournir, à son tour, un appoint de troupes auxiliaires, mais à la condition que le pape commencerait par lui céder Rimini et Faenza. Mieux disposée que sa rivale, Florence ne refusait pas d'envoyer son contingent à l'armée pontificale, tout en se réservant néanmoins de n'exécuter cet engagement qu'au moment où l'entreprise serait commencée. Afin donc d'être tenue au courant des événements politiques et de opérations militaires, la Seigneurie crut devoir, au mois d'août 1506, députer pour la seconde fois Machiavel à Rome.

Dans l'intention de chasser les Baglioni de Pérouse, et d'enlever Bologne aux Bentivogli, qui s'étaient déclarés indépendants, Jules II s'était déjà mis en marche, et le secrétaire de la république le trouva à Cività Castellana, où il obtint, le 28 août, une première audience de Sa Sainteté. Dans un discours habilement étudié, Machiavel fit entendre que son gouvernement serait heureux de voir, dans les circonstances présentes, l'appui de la France confirmé au saint-siége, et qu'il applaudirait de grand cœur à l'esprit de suite et de détermination dont le saint-père serait animé pendant le cours de cette entreprise. Après avoir écouté l'envoyé florentin avec une grande attention, le pape répondit d'abord par quelques mots obligeants pour la Seigneurie, puis il dit d'un ton grave : « Il me semble, en pesant bien ce que je viens d'entendre, que tes magnifiques Seigneurs craignent trois choses : la première, que les secours que j'ai annoncés, de la part de la France, n'arrivent pas ; la seconde, que je ne mette de la froideur dans l'entreprise contre la Romagne ; la troisième, que je ne m'arrange avec Bentivoglio, ou, qu'après l'avoir chassé de Bologne, je ne l'y laisse revenir. » Discutant alors chacun de ces points, le saint-père s'efforça de dissiper les appréhensions de la Seigneurie, et, pour confirmer par un témoignage verbal et des preuves écrites ce qu'il avançait sur l'appui promis par Louis XII, il fit appeler aussitôt Mgr d'Aix, en lui demandant les instructions qu'il avait rapportées de France. Elles confirmèrent, en effet, l'engagement formel qu'avait pris le roi de mettre 500 hommes d'armes à la disposition du souverain Pontife.

Alors commence, dans la correspondance de l'agent florentin, le récit de cette odyssée à la fois guerrière et

diplomatique, dont Jules II est le héros et Machiavel le narrateur toujours exact, toujours fécond en détails intéressants, en scènes aussi diverses que finement nuancées. Dans les premiers jours de septembre 1506, il suit la Cour pontificale à Viterbe et à Castiglione, à Tasciano et à Orvieto. Il dépeint les préparatifs militaires qui se font, les intrigues politiques qui se nouent, et les bruits répandus, tantôt sur les hésitations de Louis XII à seconder le saint-siége, tantôt sur l'arrivée prochaine de l'Empereur en Italie, nouvelles dont les Vénitiens font grand fracas, dit-il, pour déranger les projets du pape, et brouiller les affaires du côté de la France. Cependant, sans attendre davantage les secours qui lui étaient promis, le pape allait droit son chemin, en se dirigeant vers le but qu'il s'était proposé d'atteindre. Le 13 septembre 1506, il faisait son entrée solennelle à Pérouse, où il avait juré de détruire la domination de Paolo Baglione; mais les troupes de ce dernier étant plus nombreuses que celles du pontife, il en résulta que Jules II, tout vainqueur qu'il parût, se trouva être, avec ses cardinaux, à l'entière discrétion du seigneur qu'il venait de déposséder. Celui-ci n'en fit pas moins sa soumission, et la témérité de Jules II obtint un plein succès. Il prouva une fois de plus, comme Machiavel le rappellera dans *le Prince*, que la Fortune est femme, et que, déjouant tous les calculs de la prudence humaine, elle favorise volontiers les audacieux.

Tel n'était point alors, paraît-il, l'avis des conseillers du pape et des politiques italiens, si habitués à temporiser, et nullement à brusquer ainsi les choses. Mais, pendant qu'on discutait autour de Jules II les chances plus ou moins favorables de son entreprise, le pontife, suivant le plan qu'il s'était tracé, poursuivait sa mar-

che, et le 1er octobre 1506, arrivait avec sa Cour à Césène. Là, il est distrait momentanément de ses combinaisons stratégiques par l'arrivée de deux ambassades. L'une est de l'empereur Maximilien, qui lui députe Melchior Cops, cardinal-évêque de Brixen, et Casimir, marquis de Brandebourg[1], pour lui notifier la venue prochaine de leur souverain en Italie. L'autre ambassade lui était envoyée par les Bolonais, qui espéraient fléchir et désarmer le souverain Pontife en lui rappelant leur ancienne soumission envers le saint-siége. Les députés devaient aussi faire valoir les traités conclus avec la Cour romaine, dans le but d'assurer les immunités de leur ville, enfin, représenter au pape les sentiments religieux de leurs concitoyens et l'obéissance qu'ils avaient toujours montrée aux lois.

La réponse de Jules II fut celle d'un maître qui ne veut entendre parler ni de conditions pour lui, ni de concessions pour les autres. « En se montrant dévoués au saint-siége, comme vous m'en donnez ici l'assurance, dit-il aux députés, les habitants de Bologne n'ont fait que remplir leur devoir envers l'Église, qui a été pour eux aussi bonne mère qu'ils se prétendent sujets fidèles et soumis. A l'égard des traités concernant vos priviléges, comme il est notoire qu'ils ont été conclus sous l'influence d'une nécessité impérieuse, et non

1. En désignant par une simple mention ce marquis de Brandebourg, qui s'honorait alors d'accepter les modestes fonctions de second ambassadeur, Machiavel était loin de supposer, malgré son expérience des jeux du sort, qu'un jour la lignée de Casimir deviendrait la maison royale de Prusse, et qu'un de ses descendants, recueillant les fruits d'une politique et d'une ambition sans frein, se ferait décerner par les souverains devenus ses vassaux, la couronne impériale d'Allemagne.

d'une volonté libre, je n'ai pas à examiner ce qui a été fait par les papes, mes prédécesseurs, et par moi-même lorsque je fus, à mon avénement, contraint, par la force, de confirmer des actes antérieurement souscrits. Aujourd'hui, le temps est venu de revoir ces traités, ce que je ferai quand je serai entré dans votre ville, que je désire avant tout voir heureuse et paisible. Si les lois actuelles me plaisent, je les confirmerai ; si elles ne me conviennent pas, je les changerai; et comme, pour y parvenir, je suis décidé à recourir aux armes dans le cas où les autres moyens ne suffiraient pas, j'ai des forces telles, qu'elles peuvent faire trembler non-seulement Bologne, mais encore toute l'Italie. »

A cette réponse, les députés bolonais se retirent interdits, et sans répliquer un seul mot. Pour joindre l'effet aux paroles, le pape ordonne une grande revue de son armée qui était campée à Sant' Archangiolo, et bientôt, à la suite d'une nouvelle démarche, inutilement tentée par les Bolonais, une bulle d'excommunication est lancée contre leur ville. Bentivoglio et ses adhérents sont déclarés rebelles envers la sainte Église romaine; leurs biens sont livrés au premier occupant, et une indulgence plénière est accordée à tous ceux qui marcheront pour les combattre. « Si le saint-père, écrit Machiavel, a montré jusqu'aujourd'hui de l'empressement à terminer cette entreprise, maintenant il brûle d'en venir à bout. Ce matin, il m'a fait demander, et m'a dit : « Tu le vois,
» Bologne va être entourée et assaillie : tout le monde
» est à mes ordres. Les Français m'arrivent plus nom-
» breux que je ne le croyais; j'aurai avec eux les soldats
» de Baglione, les Grecs que j'attends de Naples, la ca-
» valerie légère du marquis de Mantoue, et les hommes
» d'armes du duc de Ferrare, sans compter l'infanterie

» que j'ai fait lever pour mon compte. Actuellement, si
» tes Seigneurs ne veulent pas être les derniers à me
» soutenir, comme ils me l'ont promis, il est nécessaire
» que tu leur dépêches un courrier pour qu'ils fassent
» partir incontinent leurs troupes qui, sous les ordres
» de Marc-Antoine Colonna, devront prendre la route
» d'Imola. Tu auras soin d'ajouter, en même temps,
» que je puis me passer de leurs secours. Si je les dé-
» sire, ce n'est pas pour l'utilité que j'en tirerai, ni
» encore moins pour en faire parade; mais c'est afin
» d'avoir l'occasion de récompenser les services de la
» Seigneurie, quand l'Église sera parvenue au degré de
» puissance où je veux l'élever. »

Cette confiance de Jules II dans le succès de son entreprise, et surtout son habileté à faire croire, à chacun de ses alliés, qu'il n'avait pas besoin de secours, avait fini par entraîner toutes les puissances. Louis XII avait subi lui-même l'influence de ce mouvement. Lié par des engagements pris, avec Bentivoglio et avec le pape, auxquels il avait promis tour à tour de soutenir leur cause, il s'était flatté d'abord de sortir d'embarras, en retardant l'envoi des troupes attendues par le saint-siége. Aussi, lorsqu'il eut appris que, contrairement à son attente, le belliqueux pontife marchait sur Bologne, il n'avait pu dissimuler son dépit. « Pour risquer une telle entreprise, le pape a donc trop bu! » s'était-il écrié, en prêtant à Jules II des habitudes d'intempérance qu'il pouvait se reprocher plus justement à lui-même. Toutefois, comme il ne voulait pas être accusé de manquer à ses promesses envers le chef de l'Église, il prescrivit à M. de Chaumont de se mettre en marche avec cinq cents lances, mais en lui recommandant d'aller doucement, et de s'arrêter à Parme, en attendant de nouveaux

ordres. Enfin, « fortement éperonné par le pape, » dit Machiavel, et pressé d'ailleurs par le cardinal d'Amboise, qui, toujours aspirant à la tiare, cherchait à acquérir de nouveaux titres auprès de la Cour romaine, Louis XII s'était décidé à commander au chef de ses troupes de rejoindre l'armée pontificale. De son côté, le gouvernement florentin, sur les avis de son secrétaire, envoyait ses milices sous les ordres de Colonna, qui arrivait au rendez-vous assigné, tandis que le marquis de Mantoue venait aussi se mettre à la disposition du pontife, et recevait le titre de lieutenant de la sainte Église romaine.

Au milieu de cet empressement général, qui faisait « croire que le pape marchait à une croisade, » comme le dit Machiavel, celui-ci s'appliquait à redoubler de zèle, pour se rendre en tous points agréable au souverain Pontife. Ayant appris que Jules II et sa Cour devaient traverser une partie du territoire florentin, confinant aux frontières de la Romagne, il s'empresse d'annoncer au pape l'intention qu'il a de monter à cheval pour faire réunir des approvisionnements dans un pays tout à fait pauvre, où il fallait s'attendre à être, pour ainsi dire, en plein désert. Jules II approuve les bonnes intentions de Machiavel. Il l'assure à l'avance qu'il n'est inquiet de rien, qu'il sera content de toute manière, et voilà notre diplomate qui court à Modigliana, puis à Palazzuolo, afin de préparer, selon son expression, « les voies au Seigneur, » en assurant au pontife et à sa Cour, logis convenable, nourriture abondante, fruits rafraîchissants et vins délicats.

Soutenu, comme il l'était, par son énergie et par les secours qui lui viennent de toutes parts, en hommes et en provisions, Jules II fait bientôt son entrée à Imola.

Dans cette ville, un courrier lui apporte la nouvelle que les Français, au nombre de 800 lances et de 5,000 fantassins, arrivent avec 2,000 Suisses, sans compter un certain nombre d'archers gascons. Ce déploiement de forces semble exaspérer d'abord Giovanni Bentivoglio, qui, par esprit de vengeance, ordonne de saccager les couvents de moines qui avaient commencé à obéir aux prescriptions de la bulle lancée contre le seigneur de Bologne et ses partisans. Mais, voyant bientôt toute résistance impossible devant le cercle de fer qui va se resserrant autour de la ville, il oublie, comme tous ceux qui prennent plus conseil de leur forfanterie que d'un vrai courage, le serment qu'il avait prononcé, de ne sortir jamais de Bologne sans avoir fait tonner ses canons. Sur la sommation qui lui est adressée, par M. de Chaumont, de livrer la ville avant deux jours, il va le trouver, afin d'obtenir, pour lui et pour ses fils, la sûreté de leurs personnes, et la conservation de leurs domaines patrimoniaux. Aussitôt Bologne se rendit au pape, après avoir de nouveau, mais vainement, essayé de sauvegarder ses privilèges. La seule concession qu'on lui accorda, sur son instante demande, fut que les Français ne pénétreraient que dans un faubourg de la ville.

Quelques jours après, le 30 octobre 1506, Jules II entrait en vainqueur dans la capitale de la Romagne. Bien qu'il n'eût voulu prendre aucun engagement au sujet des immunités de cette ville, il lui concéda néanmoins, ainsi qu'à Pérouse, certaines garanties de liberté, dont les étrangers eux-mêmes furent surpris. Cet usage modéré de la victoire, si étonnant dans un pareil siècle, arracha enfin Machiavel à sa froide impassibilité. Au contact des sentiments qu'excitait partout la généreuse

conduite du pontife, le patriotisme de l'Italien s'éveilla en lui sous l'enveloppe du diplomate. Perçant alors l'avenir de ce regard qui portait si loin, il acheva le récit de sa légation par ces mots, que les événements se chargèrent bientôt de justifier. « Chacun est persuadé que le pape, après avoir réussi dans son expédition contre Bologne, ne tardera pas à se jeter dans de plus vastes entreprises, et l'on espère que cette fois ou jamais, l'Italie sera délivrée de tous ceux qui ont résolu de la *dévorer.* » Était-il possible d'indiquer en termes plus saisissants les résultats probables des deux ligues célèbres que Jules II ne tarda pas à former ; l'une, pour abattre par les armes de Louis XII l'orgueil de Venise la *Dominante ;* l'autre, pour chasser complètement les Français de l'Italie?

## V

Le secrétaire de la république était à peine revenu à Florence, qu'il crut devoir, au commencement de l'année 1506, suggérer à la Seigneurie la pensée de remplacer, par une armée nationale, les troupes mercenaires dont l'emploi était, selon lui, non moins abusif que dangereux. Dans ce but, il fut chargé de présider lui-même à des levées d'hommes sur plusieurs points du territoire, et il rédigea ensuite, pour l'organisation de la nouvelle milice, une instruction spéciale à laquelle un décret de la Seigneurie donna force de loi. D'après cette institution, le service militaire était personnel et obligatoire pour tous, jusqu'à l'âge de cinquante ans ; et les troupes, qu'on devait exercer à la manière allemande, étaient soumises à une revue au moins une fois par mois. Ce

fut après avoir, par cette organisation militaire, assuré à la république des moyens de défense, fondés sur le courage et le patriotisme de ses propres concitoyens, que Machiavel fut chargé d'aller seconder Francesco Vettori, dans la légation que celui-ci avait reçue auprès de l'empereur Maximilien.

Vers la fin de l'année 1507, le souverain de l'Allemagne avait publié qu'il s'apprêtait à descendre en Italie, pour venir ceindre, à Rome, la couronne d'Othon le Grand, et qu'il serait accompagné d'une armée si formidable, que la France et les puissances italiennes seraient incapables de lui résister. D'autre part, le bruit s'était répandu que Louis XII faisait des préparatifs et des armements qui semblaient annoncer de sérieuses appréhensions du côté de la France. La crainte d'une invasion allemande, augmentée par l'incertitude des événements et par les rumeurs vagues que répandaient à dessein les agents secrets de l'Empereur, avaient engagé les divers états de l'Italie à députer des ambassades au prince qui allait échanger son titre de roi des Romains contre celui d'empereur d'Occident. Mais, à vrai dire, le pompeux éclat d'une cérémonie, qui n'était plus alors quele vain symbole d'un passé glorieux, l'attirait au delà des monts beaucoup moins que le désir, tout prosaïque, de recevoir de l'argent des états de la Péninsule. Pour ce prince, que les Italiens avaient surnommé malicieusement Maximilien *à court d'argent*, son expédition n'avait, en réalité, d'autre but que de frapper de réquisitions, plus ou moins considérables, un pays riche et florissant.

Cet abus de la force, que les légistes de Frédéric Barberousse avaient, dès le douzième siècle, prétendu ériger en droit, n'avait été que trop souvent employé par

les souverains allemands, et l'on sait comment la rapacité germanique, déjà signalée dans le livre de Tacite, a perpétué jusqu'à nos jours l'usage des réquisitions forcées et des voleries officielles. A la nouvelle de la prochaine arrivée de Maximilien, Florence avait, à l'exemple des autres états, député un ambassadeur, pour le complimenter et lui offrir son présent de bienvenue. Toutefois, comme la Seigneurie savait toujours calculer, alors même que les circonstances et son intérêt lui rendaient un sacrifice nécessaire, elle craignait qu'une libéralité intempestive ne rendît la mission de Francesco Vettori trop onéreuse pour la république. Elle s'empressa donc de lui envoyer Machiavel avec de nouvelles instructions, en lui recommandant la plus grande réserve dans les offres qui seraient faites à Sa Majesté impériale.

Ainsi qu'on le voit, cette mission avait un caractère bien plus financier que politique. Arrivé à Genève, le 25 décembre 1507, le secrétaire florentin y écrit sa première dépêche, et part ensuite pour Constance, d'où il se rend à Bolsano, résidence momentanée de l'Empereur. En passant à Constance, il a vu et interrogé un ambassadeur du duc de Savoie, qui lui a appris combien il était difficile, pour les représentants des puissances étrangères, d'être renseignés sur les projets conçus par la politique ambitieuse et cupide de la Cour germanique. La réponse donnée par cet ambassadeur est trop digne de remarque pour n'être pas rapportée ici. Plusieurs des observations qu'elle renferme sont si justes, et s'appliquent si bien au peuple qu'elles concernent, qu'aujourd'hui même elles sont encore d'une frappante vérité. « Vous voulez savoir de moi, en deux heures, dit-il à Machiavel, ce que j'ai eu bien de la peine à découvrir

moi-même en beaucoup de mois. La raison en est qu'il faut ici, ou connaître les conséquences des résolutions prises, ou voir les effets des préparatifs qui se font. La première chose est fort difficile à pénétrer, parce que cette nation est fort secrète, et que l'Empereur emploie la même discrétion dans toutes ses affaires. Ainsi, lorsqu'il veut changer de résidence, il n'envoie personne en avant, si ce n'est lorsqu'il est déjà en route, afin que d'avance on ne sache pas où il doit aller. Quant aux préparatifs, ils ont l'air d'être immenses. Il arrive des troupes d'une infinité de lieux différents; mais elles sont disséminées dans un espace étendu, parfois même, cachées dans les bois ou en d'autres endroits éloignés et déserts, et il faudrait avoir, comme ces Allemands, des espions partout, afin de pouvoir connaître au juste la vérité. Pour me tromper le moins possible, tout ce que je puis vous assurer, c'est que l'Empereur se dispose à former trois attaques : l'une du côté de Trente, où il se rendra par Vérone; l'autre sur Besançon, où il se portera par la Bourgogne, et, enfin, la troisième, sur Carabassa, où il ira par le Frioul. D'après les arrangements pris dans la dernière diète, il se rend à Constance une grande quantité de troupes qui sont aussitôt dispersées dans les environs. En résumé, je puis vous certifier qu'il se fait de grands mouvements, dont les résultats ne peuvent qu'être fort importants, puisqu'ils décideront ou de la paix ou de la guerre entre les deux souverains. »

Retenus d'abord par les mille formalités de l'étiquette suivie à la Cour impériale, les envoyés florentins ont une peine extrême à obtenir une audience de Sa Majesté teutonique, ce qui porte Machiavel à regretter le temps et le pays où il avait si facilement ses entrées auprès du

« bon roi Louis XII. » Après s'être informé préalablement de ce qu'était le nouveau député de la république, et surtout s'être fait renseigner sur la route qu'il avait suivie, l'Empereur accorde enfin l'audience demandée ; mais Vettori seul, en présentant son collègue, sera admis à porter la parole devant le prince, qui ne lui répondra que par l'organe de Mathieu Lang, son premier ministre[1]. Les deux florentins, chargés de représenter un gouvernement de changeurs et de banquiers, avaient reçu la tâche peu agréable de marchander et d'acheter, au plus bas prix, le patronage de l'Empereur. Mais à une première offre de 30,000 ducats, le ministre allemand, qui sait compter au moins aussi bien qu'eux, se récrie avec force, et bien que Vettori se décide, pour l'apaiser, à lui donner 10,000 ducats de plus, il ne parvient pas à en obtenir une réponse favorable. Après de longues discussions, l'inévitable Mathieu Lang, qui reste attaché comme une ombre à la personne de son maître, finit par déclarer que les offres ne sont pas suffisantes, mais que, néanmoins, l'Empereur demande la remise immédiate d'un à-compte de 25,000 ducats, sans préjudice d'autres conditions qui pourront être arrêtées ultérieurement. Une fois engagés sur ce terrain, les débats se poursuivent ainsi pour une misérable question d'argent. Devant tant de finesses déployées de part et d'autre, on croirait presque assister à la farce de *l'avocat Patelin*, se jouant, non plus dans la boutique d'un marchand drapier, mais dans la demeure et en présence de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne.

1. Matthieu Lang, qui était à la fois secrétaire, ministre et favori de Maximilien, fut d'abord évêque de Gurck en Carinthie, puis cardinal, et joua un rôle fort important sous le règne de l'Empereur.

Tandis que se poursuivent ces discussions toutes mercantiles, où l'insatiable âpreté de l'allemand n'a d'égale que la ruse de l'italien se tenant sans cesse sur la défensive, Vettori et Machiavel sont obligés, pendant six mois, de suivre à Inspruck, à Trente et dans plusieurs autres places du Tyrol, ce César sans couronne, qui semble bien plus soucieux de mendier çà et là des subsides de guerre, que de ceindre dans la Ville éternelle, le diadème des Constantin et des Charlemagne. Ce qui vient, en outre, compliquer les embarras des deux agents florentins, c'est qu'ils ont à lutter autant contre le mauvais vouloir de leur gouvernement, que contre les cupides exigences de l'empereur Maximilien. « Vos Seigneuries, écrivent-ils à la date du 30 mai, nous permettront de leur dire qu'elles ont tellement *tiré au fin* dans cette affaire, qu'il nous sera très-difficile de la mener à bien. » Enfin, les difficultés s'aplanirent tout à coup. Venise s'étant décidée, par un brusque revirement de politique, à conclure avec l'Empereur une trêve de trois ans, ce prince renonça au projet qu'il avait annoncé si hautement de franchir avec son armée les Alpes tyroliennes. Ainsi, la menace de cette invasion allemande, dont le but réel était, comme on l'a vu, d'arracher des réquisitions à chacune des puissances italiennes, se termina par un accommodement signé le 6 juin 1508. Dans cet acte intervinrent, outre l'Empereur et la république de Venise, le pape, le roi de France et le roi d'Aragon. Quant au traité particulier entre Maximilien et la Seigneurie, il ne devait être signé que l'année suivante à Vérone, et le prince allemand s'y engageait, moyennant la somme de 40,000 ducats, à garantir aux Florentins leurs possessions aussi bien que leur indépendance.

La légation de Machiavel en Allemagne étant termi-

née, il s'empressa de revenir à Florence, fatigué et peu satisfait d'une mission qui lui avait été fort pénible. Telle était pourtant l'activité prodigieuse de son esprit, que le jour même de son arrivée il adressa à la Seigneurie le curieux mémoire intitulé : *Rapporto delle cose della Magna*. Dans ce travail, qui lui fut demandé parce que le gouvernement avait plus de confiance en son jugement politique qu'en celui de Vettori, contre lequel le gonfalonier conservait d'anciennes préventions, le secrétaire de la république rappelle les actes de l'Empereur à la diète de Constance, et ses efforts pour obtenir de tous les princes de l'empire des troupes, de l'argent et des munitions. Il donne en même temps, sur le caractère du souverain allemand, des détails intimes qu'il déclare tenir de l'un des confidents du prince. « L'Empereur ne demande conseil à personne, dit-il, et il est conseillé par tout le monde. Il veut faire tout par lui-même, et il ne fait rien à son gré ; il ne dévoile jamais spontanément ses secrets, mais ce qui en est l'objet les fait découvrir, et, alors, il est retourné par ceux qui l'entourent, et éloigné du but qu'il s'était proposé d'atteindre. Quant à ces deux choses, qui le font louer par tous, la libéralité et la facilité, elles le ruinent tout à fait. Si les feuilles des arbres de l'Italie devenaient des ducats pour lui, le nombre ne lui en suffirait pas encore… Or, son excessive prodigalité lui nuit d'autant plus, qu'il lui faut, à lui, pour faire la guerre, bien plus d'argent qu'à un autre prince. »

Après avoir exposé ensuite comment les populations allemandes, étant libres et riches, ne sont excitées ni par le besoin, ni par aucune affection, mais qu'elles servent seulement l'Empereur pour obéir aux ordres de leurs communes, et toucher la solde qu'elles en reçoi-

vent, il explique et développe ainsi sa pensée sur l'état social et économique de l'Allemagne au seizième siècle : « Si je dis que les peuples de ce pays sont riches, c'est la vérité; mais ils sont riches, en grande partie, parce qu'ils vivent comme des pauvres, et qu'il leur suffit d'avoir en abondance le pain et la viande, et un poêle pour se réfugier pendant l'hiver. Personne ne fait compte de ce qui lui manque, mais seulement de ce qui lui est nécessaire : leurs nécessités sont moindres que les nôtres, et de leurs habitudes d'économie, il résulte qu'il ne sort pas d'argent de leur pays. Ils ne veulent pas aller à la guerre si vous ne les surpayez, et cela même ne suffirait point, si les communes ne l'ordonnaient. Aussi faudrait-il à l'Empereur plus d'argent qu'au roi d'Espagne, et à quiconque aurait des peuples autrement bâtis. »

Parmi les communes d'Allemagne, ne servant l'Empereur que sur le commandement de leurs magistrats, et jouissant en toute liberté de leurs franchises municipales, surtout sous le régime paternel d'une seigneurie ecclésiastique, Machiavel cite avec une complaisance particulière la ville de Strasbourg. Ce n'est pas sans une impression douloureuse, qui sera comprise par nos lecteurs, que nous avons trouvé, en passant, le nom de cette généreuse cité, naguère encore ville française, et violemment arrachée à sa patrie adoptive, malgré les liens et les droits consacrés par une possession deux fois séculaire. « Personne, dit-il, dans ce passage de son rapport, ne peut douter de la puissance de l'Allemagne; elle abonde en hommes, en richesses, en armes. En ce qui concerne les richesses, il n'y a pas de commune qui n'ait un fonds de trésor public, et tout le monde affirme que Strasbourg possède plusieurs millions de florins. Cela vient de ce que les habitants n'ont d'autre dépense qui tire

l'argent de leurs mains, que celle qu'ils font pour bien entretenir leurs munitions de guerre; ils y ont dépensé une fois ce qu'il fallait, et ils ont peu de frais à les maintenir en bon état. En cela, ils ont un ordre très-remarquable : aussi, comme je l'ai déjà dit, chaque commune est riche, et par ses munitions, ses approvisionnements et la réunion de tous les objets nécessaires à la vie, elle peut largement se suffire à elle-même. »

Pour compléter enfin son premier mémoire sur l'Allemagne, Machiavel en composa un autre qui, selon toute probabilité, fut écrit pour servir d'instruction au nouvel ambassadeur envoyé par la Seigneurie auprès de la Cour germanique. Il est impossible de montrer plus de sagacité, plus d'expérience pratique, plus de connaissance des hommes et des gouvernements que dans ce travail où l'auteur, reprenant en traits plus finement accusés le portrait de l'Empereur, nous représente ce « prince si secret, s'évertuant à défaire le soir ce qu'il a conclu le matin, ce qui rend très-difficiles les légations qu'on doit remplir auprès de lui. » Maître consommé en politique, Machiavel ne signale d'ailleurs ces difficultés que pour indiquer en même temps les moyens de les tourner ou de les aplanir. Après avoir établi comment un habile agent diplomatique doit conjecturer les choses futures, démêler les intrigues, nouer et conduire une négociation, il veut aussi que, remplissant les fonctions d'attaché militaire comme celles d'ambassadeur, cet agent puisse donner à son gouvernement une opinion bien motivée sur les questions éventuelles de paix ou de guerre.

« Vous allez, écrit-il, partir pour l'Allemagne, et vous trouver dans un pays où il sera souvent question de guerre et de négociations. Si vous voulez bien faire votre

devoir, vous avez à dire exactement quelle opinion on a sur ces deux points importants. La guerre, poursuit-il sous la forme de l'un de ces axiomes qui lui sont familiers, la guerre se calcule et se mesure par les hommes, par l'argent, par le gouvernement et par la Fortune, cette souveraine qui, le plus souvent, conduit le monde. Il y a donc à croire que celui qui a le plus de ces moyens d'action en son pouvoir sera le vainqueur dans la lutte. Après avoir considéré qui peut vaincre, il est nécessaire que vous l'écriviez à Florence, afin que vous et la Seigneurie vous puissiez mieux en délibérer. Quant aux négociations qui seront suivies soit avec vous-même, soit avec la France, Venise ou le saint-siége' tâchez, avant tout, de conjecturer et de voir quel but a l'Empereur avec vous, ce qu'il veut, où est porté son esprit, et ce qui peut le faire avancer ou reculer. »

A ce langage ne reconnait-on pas l'homme parfaitement expert dans la diplomatie, et dans cette science de la guerre, pour laquelle il avait et aimait à faire voir, peut-être par la raison qu'il n'était pas homme d'épée, une prédilection toute particulière? Avec l'autorité que lui donnent l'expérience de toutes choses, et ses observations personnelles sur la Cour et le gouvernement auprès desquels l'ambassadeur florentin allait être envoyé, il éclaire, il instruit ce dernier sur tous les moyens à prendre pour assurer le succès de sa mission. Il veut, surtout, lui enseigner l'art, que lui-même possède si bien, de pénétrer dans les secrets d'une politique insidieuse, faisant les ténèbres autour d'elle afin de cacher ses intentions perfides ou hostiles, et affectant, pour mieux tromper les autres, « de défaire le soir ce qui a été conclu le matin. » Remarquons, enfin, que l'une des plus instantes recommandations faites à l'agent accré-

dité auprès de l'empereur d'Allemagne, est de bien surveiller les agissements secrets et les armements de cette puissance. Toujours prête à chercher, en dissimulant ses provocations, des causes de conflit avec ses voisins, elle ne voulait, déjà, que profiter des fautes ou de l'imprévoyance de leurs gouvernements, pour les écraser ensuite sous le poids de ses lourdes armées, ou sous le fardeau non moins accablant d'exorbitantes contributions de guerre.

En indiquant, il y a plus de trois cents ans, les dangers que l'Italie et les autres états avaient à redouter des vues ambitieuses du souverain de l'empire germanique, Machiavel ne se préoccupait-il que des intérêts de sa patrie et des éventualités possibles au seizième siècle ? Ou bien, serait-il permis de dire qu'il entrevoyait, dès cette époque, avec l'instinctive perspicacité du génie, que, dans la race allemande les populations latines trouveraient une ennemie à jamais irréconciliable, ennemie longtemps personnifiée dans la maison d'Autriche, qui tint durant plusieurs siècles l'Italie sous le joug, et contre laquelle la politique traditionnelle de François I^er^, de Henri IV et de Richelieu ne cessa de diriger les armes et l'influence prépondérante de la France ? Sans attribuer à un esprit supérieur le don de prescience, ne peut-on pas admettre, du moins, que l'expérience des événements accomplis sous ses yeux a pu faire discerner de loin les périls de l'avenir à celui qui, dans ses derniers jours, prévit et jugea si bien les conséquences fatales que devaient avoir le traité de Madrid, le sac de Rome par les troupes impériales, et l'ambition démesurée de cette Allemagne qu'il disait tenir à sa disposition trois forces irrésistibles, les hommes, le fer et le temps ?

# VINGTIÈME ÉTUDE.

## LE RÉTABLISSEMENT DES MÉDICIS ET L'EXIL DE MACHIAVEL.

### I

Le plan de cette partie de nos Études, tel que nous l'avons conçu, resterait incomplet si, après avoir suivi tour à tour à Florence et à Rome le centre de la politique italienne, nous ne passions maintenant à l'exposé des causes qui, en amenant une rupture violente entre Jules II et Louis XII, contribuèrent, vers la fin du règne de ce prince, à ruiner l'influence française en Italie. Après nous être arrêté sur les légations envoyées alors par le gouvernement florentin au roi, son allié, pour resserrer d'abord les liens qui les unissaient, et, ensuite, empêcher à tout prix, entre la France et le saint-siége, une guerre dont la Seigneurie redoutait pour elle-même les funestes résultats, nous verrons la chute de la république à Florence et le rétablissement des Médicis, suivi de la disgrâce, de l'exil et de la mort de Machiavel.

Si l'on compare les unes aux autres les différentes légations du secrétaire de la république, il sera facile de constater que l'une de ses plus importantes missions est celle qu'il remplit, en 1510, à la Cour de Louis XII. Après la ligue de Cambrai, où la politique de Jules II s'était servie de la glorieuse épée de la France pour châtier et

abaisser la puissance vénitienne, des différends n'avaient pas tardé à se produire entre le souverain Pontife et le vainqueur d'Agnadel. Ce conflit était attendu. Il semblait devoir être la conséquence inévitable de la soudaine réconciliation qui s'était opérée entre Venise et le saint-siége, réconciliation dont un cardinal français avait dit : « C'est un coup de couteau dans la poitrine du roi de France. »

Louis XII avait senti la gravité du coup ; mais il répugnait à sa conscience d'entrer en lutte avec le chef de l'Église. Dans une audience qu'il donnait alors à l'ambassadeur florentin, il disait qu'après toutes les grâces dont Dieu l'avait comblé, il n'avait demandé qu'une chose avant de mourir, c'était de pouvoir, si l'Église était attaquée, marcher en personne à sa défense. « Jugez donc, ajoutait-il, combien il m'est douloureux de voir, contre toute raison et vérité, le pape s'en prendre à moi et à ma puissance. — Sire, répondit l'ambassadeur, je voudrais que le saint-père fût caché derrière cette tapisserie, pour entendre les paroles de Votre Majesté. — Oui, reprit Louis XII, je vous ai parlé à cœur ouvert ; mais sachez que je serai sage pour lui et pour moi. » Tant que le cardinal d'Amboise vécut, sa politique toute modératrice porta Louis XII à se montrer « sage, » comme il l'avait promis. Mais après la mort du premier ministre, un changement se produisit dans les conseils du roi, au moment même où le pape, cédant à un belliqueux entraînement, attaquait d'un côté le duc de Ferrare, allié de la France, et, de l'autre, excitait un soulèvement dans la ville de Gênes, alors soumise à l'autorité de Louis XII. Bien qu'ils se proclamassent toujours amis de ce prince, les Florentins avaient donné libre passage aux troupes commandées par Marc-Antoine

Colonna, que le pape avait chargé de soutenir l'insurrection des Génois. Or, le roi ayant été fort mécontent de la facilité avec laquelle le gouvernement de Florence s'était prêté à la marche et à l'agression de ses ennemis, le gonfalonier Soderini avait cru devoir envoyer Machiavel en France, afin d'apaiser le ressentiment de Louis XII.

Il ne fallait rien moins que l'habileté bien connue du secrétaire de la république pour excuser l'étrange conduite de la Seigneurie, et renouer encore une fois cette vieille alliance française que la politique à double face du gouvernement florentin avait si souvent et si imprudemment compromise. La négociation confiée à Machiavel offrait plus d'une difficulté. Il ne s'agissait pas seulement de donner des explications plausibles, sur un acte reproché à la Seigneurie ; mais, comme Louis XII avait conçu le projet de passer de nouveau en Italie avec des forces considérables, ce prince voulait que, en attendant son arrivée, les Florentins fournissent des secours aux villes de Modène et de Ferrare, que le pape avait fait attaquer. De plus, en dehors des instructions du conseil des Dix, le représentant de Florence en avait reçu d'autres du gonfalonier. Le caractère particulier de ces dernières instructions, données tout spécialement pour le roi et pour son secrétaire d'état Robertet, en rendait l'exécution aussi compliquée que délicate. Conformément aux désirs de Soderini, Machiavel devait faire entendre à Louis XII que, s'il tenait à conserver sa puissance et son autorité au delà des monts, il devait avant tout abattre l'orgueilleuse Venise, en se maintenant, comme il l'avait fait, en bons termes avec l'Empereur. L'agent florentin avait aussi mission de représenter à Louis XII combien le gonfalonier de la république voyait avec déplaisir que

le pape eût des troupes suisses à sa disposition, ce qui, d'ailleurs, empêchait le roi de tenir sous sa dépendance le chef de l'Église qui, en cette qualité, pouvait lui susciter des ennemis dans tout l'univers chrétien.

Chargé de ces instructions, dans lesquelles ne se décèle que trop fidèlement le caractère de la politique florentine, Machiavel se rendit à Lyon, puis à Blois, où il arriva le 17 juillet 1510. En se retrouvant pour la troisième fois à la Cour de France, il constata que tout, hommes et choses, avait changé, vieilli, ou disparu de la scène. Après avoir, pendant de longues années, donné le rare spectacle d'une union inaltérable avec son prince, le cardinal d'Amboise venait de mourir, précédant au tombeau le souverain Pontife, dont il avait désiré si ardemment recueillir la succession. Outre ce puissant protecteur des Florentins, d'autres personnages, grands seigneurs, ministres, officiers de la couronne, dont Machiavel comptait employer le crédit, avaient également succombé, ou s'étaient retirés de la Cour. Seul, parmi les anciens et zélés partisans de l'alliance florentine, Robertet pouvait, en partie, compenser le préjudice porté à cette alliance par la mort du cardinal, qui s'était toujours montré plein de bon vouloir pour la république.

Dans la première audience qu'il reçut de Louis XII, Machiavel employa toute son adresse à disculper la Seigneurie des reproches qu'on pouvait lui adresser pour avoir livré passage aux troupes chargées de soutenir la révolte des Génois. Cette tentative n'avait point réussi, comme le secrétaire de la république avait soin de le rappeler dans son discours au roi ; le chef de l'expédition, Marc-Antoine Colonna, était demeuré prisonnier, et la conduite du gouvernement florentin ne devait donner lieu à aucun soupçon de connivence avec les

ennemis de Sa Majesté. Le roi accueillit l'envoyé de la Seigneurie avec son affabilité habituelle. Il lui répondit qu'il était convaincu de la bonne foi des Florentins dans cette affaire, parce qu'il leur avait fait trop de bien pour qu'il pût douter de leur fidélité et de leur dévouement à la France. Passant ensuite à un autre point du discours de Machiavel, concernant les relations du roi avec le saint-siége : « Secrétaire, lui dit-il, je ne suis en inimitié ni avec le pape, ni avec aucune autre puissance ; mais comme il arrive très-souvent qu'on est ami aujourd'hui et qu'on devient ennemi le lendemain, je veux que, sans plus différer, tes Seigneurs déclarent franchement ce qu'ils ont l'intention de faire en ma faveur, dans le cas où le pape, ou bien tout autre souverain, attaquerait mes états d'Italie. Envoie-leur donc immédiatement un courrier, afin que je reçoive une prompte réponse, car je veux enfin savoir quels sont mes amis et quels sont mes ennemis. »

Après s'être entendu avec Robertet sur la rédaction de la dépêche que, selon le désir du roi, il s'empresse d'expédier à la Seigneurie, le secrétaire florentin envoie une série d'informations pleines d'intérêt sur ce qu'il fait, ou sur ce qu'il voit à la Cour de France. Tantôt, c'est le récit d'une longue entrevue avec monseigneur de Paris, prélat d'un esprit calme, mais ferme, et l'un des personnages les plus influents dans le gouvernement du roi [1]. Tout homme d'église qu'il fût, Étienne Poncher

1. C'était Étienne Poncher, d'une famille honorable de Tours, nommé évêque de Paris en 1503, et plus tard élevé au siége archiépiscopal de Sens. Devenu garde des sceaux après la mort du chancelier de Gannay, il fut, sous François Ier, l'un des Mécènes que ce prince chargea d'attirer en France les savants et les artistes étrangers.

croyait devoir placer les intérêts de son prince et de son pays au-dessus des intérêts temporels du pape et du saint-siége. Suivant ses déclarations à Machiavel, le saint-père faisait fausse route, lorsque, sans aucune raison bien justifiée, il s'apprêtait à mettre en péril et lui-même et les autres princes de l'Italie. « Si la guerre excitée par le pape vient à éclater, disait le prélat, de mémoire d'homme on n'en aura jamais vu d'aussi violente, ni d'aussi opiniâtre. C'est que plus le roi aura montré de déférence et de longanimité envers le pontife, plus il se déclarera l'ennemi de sa personne et de ses états, certain qu'il sera d'en demeurer excusable devant les hommes comme devant Dieu. »

Au compte-rendu de cet entretien avec monseigneur de Paris, succède le récit de la visite faite à messire Jean de Gaunay, chancelier de France. Tout différent du prélat, homme grave, réfléchi et pesant ses paroles, « le chancelier, dit Machiavel, est une tête bien autrement chaude, et fort porté à la colère, ainsi qu'il m'en donna un bon échantillon. Il débuta par une sortie vigoureuse sur le départ de notre ambassadeur et sur l'expédition de Marc-Antoine, prétendant que Vos Seigneuries s'étaient en cela mal conduites, et exposées à de méchants soupçons. Quoiqu'il fît une grande dépense de paroles, et que j'eusse eu à peine le temps de l'entendre, cependant je parvins, avant de partir, à calmer un peu son effervescence. » De là, le secrétaire va visiter les ambassadeurs du roi d'Espagne et de l'Empereur; puis il se rend auprès du légat pontifical, dont il espérait obtenir quelques renseignements sur les résolutions de Jules II.

« J'ai été voir l'ambassadeur du saint-père, écrit-il; c'est un véritable homme de bien, fort prudent, et très-

versé dans les affaires d'État. Je le trouvai bien mécontent de tous les mouvements qui se font, et tout étonné que les choses en soient si vite venues au point qu'il faille recourir au fer. Il me parait, si toutefois il ne m'a pas trompé, être mal instruit des intentions et des projets du pape; il m'a assuré qu'il n'était au courant de rien, et m'a demandé si Vos Seigneuries ne m'avaient rien fait dire. Quand je l'interrogeai sur ce qu'il pensait des conséquences que pouvait avoir cette guerre, sur la façon dont elle devait être engagée et soutenue, il me répondit qu'il s'en affligeait grandement, et qu'il était au désespoir des erreurs dans lesquelles on tombait en Italie comme en France, erreurs dont les pauvres peuples et les petits princes seraient les premiers à souffrir. Quant à lui, ajouta-t-il, il avait employé tous ses efforts pour maintenir la paix; mais à présent il ne la croyait plus possible. Il était cependant tout étonné de la conduite du pape, parce qu'il ne lui connaissait pas de forces suffisantes pour appuyer tant de mouvements, et qu'il ne voyait pas ce que le saint-père pouvait y gagner. Voilà tout ce que j'ai pu tirer du légat. En réalité, les gens de ce pays-ci ne savent rien de certain sur les intentions du pape; et, comme je vous l'ai déjà dit dans une lettre précédente, ne sachant rien, ils craignent tout le monde et toute chose. »

C'était sans doute pour éclairer l'ignorance, déjà proverbiale, des Français sur les événements qui se passaient en dehors de leur pays, que Machiavel recommandait instamment à Florence qu'on le tînt au courant de tout incident politique, afin qu'il pût en faire part à la Cour de France. L'extrême désir qu'il a de dégager la responsabilité de la république dans le regrettable différend survenu entre le roi et le souverain Pontife, s'accuse de

plus en plus, à mesure qu'il voit le débat s'envenimer de part et d'autre. « Ce que l'on dit ici du pape, écrit-il, Vos Seigneuries peuvent se le représenter aisément. On parle de lui refuser l'obédience, et d'assembler un concile contre lui. Le ruiner dans son pouvoir temporel, aussi bien que dans son autorité spirituelle, est le moindre péril dont on ne craint pas de le menacer. » Par une autre dépêche, adressée de Blois le 22 juillet 1510, il mande encore à Florence : « La levée de boucliers que le pape vient de faire contre la France est d'une nature si grave, et le roi y donne tant d'importance, que je puis hardiment prévoir, ou que ce prince en tirera une vengeance éclatante et glorieuse pour ses armes, ou qu'il perdra le reste de ses possessions en Italie. Il va passer les Alpes avec des forces deux fois plus considérables que celles de l'année dernière, et chacun est convaincu qu'il fera encore plus qu'il ne dit, puisque le roi d'Angleterre et l'Empereur restent tranquilles, du moins selon toutes les apparences. »

## II

La correspondance de Machiavel, pendant le cours de cette troisième légation en France, nous initie à une foule de détails ignorés ou peu connus, qui expliquent comment, après la ligue de Cambrai, formée par Jules II, et dont Louis XII avait été l'acteur principal, va bientôt se nouer la Sainte-Ligue, excitée par ce même pape contre le prince, naguère son allié le plus puissant et le plus dévoué. Le secrétaire de la république nous révèle, jour par jour, ses conférences avec Robertet et avec l'envoyé du marquis de Mantoue, les moyens pris

pour calmer les troubles de Gênes, et les protestations pacifiques des ambassadeurs de Henri VIII, qui, au lieu de se rendre à Rome, comme ils en avaient eu d'abord l'intention, s'en retournent directement en Angleterre, « repus, fêtés, choyés et contents. » Dans les lettres suivantes, il dépeint, en traits non moins vifs, l'arrivée et les intrigues de Mgr de Gurck, le premier personnage de la Cour de l'Empereur, et les agissements secrets des représentants de l'Espagne pour souffler à la fois le feu de la guerre à la Cour de France et à la Cour de Rome. Il y expose également les tentatives toutes différentes que, de concert avec le pacifique légat du pape, il fait lui-même pour empêcher entre les deux puissances une rupture qui, de toute manière, ne pouvait qu'être préjudiciable aux intérêts florentins.

Dans le but de prévenir cette rupture, un projet de médiation fut adressé à la Seigneurie par Machiavel, à la suite d'un dernier entretien que celui-ci avait eu avec l'ambassadeur du souverain Pontife. L'ambassadeur sortait alors de l'audience du roi, auprès duquel il venait de tenter un suprême effort. Il lui avait, en conséquence, représenté combien il serait déplorable que le prince qui s'appelait le Fils aîné de l'Église entrât en lutte ouverte avec le saint-père, et que les deux souverains subissent, en s'armant l'un contre l'autre, les perfides et funestes excitations de l'Espagne. Devant les manœuvres déloyales employées par cette puissance pour rompre l'antique alliance unissant la France et le saint-siége, Sa Majesté, avait ajouté le représentant de la Cour de Rome, devait bien examiner ce qu'elle allait faire, et se persuader qu'il valait mieux oublier la récente agression du pape, que lui fournir l'occasion d'être plus heureux dans une nouvelle entreprise. « Je con-

viens, lui avait répondu le roi, après l'avoir écouté fort patiemment, de la vérité de tout ce que vous venez de me dire; mais que voulez-vous que je fasse? Le pape a voulu me faire du mal; je suis disposé à tout souffrir, hormis ce qui attaquera mon honneur et mon autorité. Soyez convaincu, d'ailleurs, reprit-il du ton le plus amical, que si le saint-père me fait des avances de l'épaisseur de l'ongle, moi, j'en ferai de la longueur du bras; mais jamais je ne commencerai. »

Sur les assurances données par Louis XII, d'autres s'étaient empressés de commencer pour lui les avances auxquelles il refusait si nettement de se soumettre. L'envoyé du souverain Pontife s'était aussitôt entendu avec Robertet et Machiavel, pour rédiger le projet de médiation qui devait être envoyé à Florence et soumis à l'approbation de la Seigneurie. Mais quel que fût le zèle déployé par l'agent florentin pour arriver à une solution pacifique, le débat était bien loin alors d'entrer dans les voies de la conciliation. Les préparatifs de guerre se poursuivaient en France avec activité. En même temps, un concile national était convoqué à Orléans pour connaître des griefs de Sa Majesté contre le souverain Pontife, relever tous les membres de l'Église gallicane de l'obéissance due au saint-siége, provoquer l'adhésion de l'Angleterre et de l'Empire aux décrets du concile, et se fonder sur le concours de ces deux puissances avant de marcher sur Rome, afin de procéder à la déchéance solennelle du pape. « Il est nécessaire que vous vous décidiez promptement, écrivait encore Machiavel en présence de ces graves complications. L'occasion a la vie courte, et il faut savoir la saisir. Encore une fois, je vous supplie de vous arrêter à un parti décisif, car le sort de la Toscane, le sort de notre patrie en dépend.

Le roi a dit à l'un de ses confidents, ces jours-ci : « L'Em-
» pereur m'a plusieurs fois proposé de partager avec lui
» l'Italie ; je n'ai jamais voulu y consentir ; mais cette
» fois le pape va me forcer à le faire. »

Cependant, au milieu des dispositions hostiles manifestées autour de lui, le secrétaire de la république a cru voir que Louis XII, par des scrupules de conscience que lui a suggérés la reine, est beaucoup moins décidé à la guerre que ses conseillers intimes. Cette opinion lui est bientôt confirmée par un incident assez singulier, dont il a été le témoin dans une de ses dernières visites à Robertet. Ce jour-là, tandis que le secrétaire d'État s'entretenait avec Machiavel, un peintre lui apporta dans son cabinet le portrait du cardinal d'Amboise, qu'il venait d'achever. Après avoir contemplé silencieusement les traits du grand ministre : « O mon maître, s'écria Robertet en soupirant, si tu vivais encore, nous serions avec notre armée aux portes de Rome ! » Une telle parole, prononcée par l'homme qui était le plus en faveur auprès de Sa Majesté très-chrétienne, sonnait mal aux oreilles de l'envoyé florentin. Son instinct politique n'augurait pas mieux des résultats du concile, dont le siége allait être transféré d'Orléans à Tours, car Louis XII, après avoir prié l'ambassadeur du pape de quitter la Cour pour se rendre où bon lui semblerait, voulait, disait-on, entraîner le clergé de France à prendre contre Jules II des mesures extrêmes. « Demain le roi partira pour Tours, écrit-il à la date du 2 septembre 1510; Dieu veuille en faire arriver ce qui sera le mieux ! »

Les appréhensions de Machiavel n'étaient que trop bien fondées. Quoiqu'il eût, grâce à son habileté et à sa persévérance, atteint le but particulier de sa mission au moment où il fut rappelé en Italie par l'arrivée de

Roberto Acciajuoli, le nouvel ambassadeur florentin, l'avenir ne lui offrait alors que lueurs menaçantes. Eclairé par la merveilleuse faculté d'intuition qui lui était propre, son patriotisme voyait, à son retour, ce que d'autres ne voyaient pas, et déjà il pressentait les désastres qui devaient amener à Florence la chute de la république et l'ensevelir lui-même sous ses ruines. Louis XII, en effet, poussé à bout par Jules II, qui ne dissimulait plus son dessein de chasser les Français de l'Italie, s'était, de concert avec l'empereur Maximilien, décidé à recourir aux moyens les plus violents. Il avait résolu de convoquer, après le concile national de Tours, qui déjà l'avait autorisé à se soustraire à l'obédience pontificale, un concile œcuménique ayant pour objet de réformer l'Église dans son chef et dans ses membres. Par une usurpation de pouvoir qui devait être chèrement expiée, le débat était ainsi transporté du terrain politique sur le terrain religieux : faute grave commise par les adversaires de Jules II, puisqu'elle lui donnait l'occasion de se relever aux yeux de tous les fidèles, avec le majestueux et redoutable prestige du pontife romain parlant cette fois, non plus au nom de l'Italie, mais au nom de l'Église universelle, attaquée et outragée dans sa personne.

Quoi qu'il en soit, Louis XII avait fait part de sa résolution à ses alliés, et Florence, pour seconder ses vues, lui avait offert comme siége de la nouvelle assemblée la ville de Pise, que le roi, moyennant un don de 100,000 ducats, avait nouvellement replacée sous la domination de son ancienne rivale. Mais bientôt se ravisant sous le coup des menaces de Jules II, la Seigneurie s'était empressée de renvoyer en France l'infatigable Machiavel, pour supplier Sa Majesté de ne point provoquer un

schisme déplorable en réunissant sur le territoire de la république une assemblée de cardinaux notoirement hostiles au souverain Pontife. Dans cette sorte de mission *in extremis*, tout le zèle et toute l'habileté du secrétaire florentin allaient échouer contre les passions violentes qui prédominaient dans l'un et l'autre parti. Et pourtant, il faut bien le reconnaître, le beau rôle, le rôle véritablement chrétien était de son côté, puisqu'il avait à défendre et à sauvegarder à la fois trois grandes choses, trois intérêts sacrés entre tous : sa patrie, la religion et l'unité catholique.

Pénétré, et peut-être surpris lui-même de la nouveauté comme de l'importance de sa tâche, il part donc en toute hâte de Florence. Mais vainement, lorsqu'il rencontre sur sa route quelques-uns des cardinaux français, italiens ou espagnols, qui sont fermement attachés au parti du roi, il cherche à les dissuader de se rendre au lieu désigné pour le concile. Vainement aussi, arrivé à la Cour de France au mois de novembre 1511, il s'efforce de démontrer au roi et à ses ministres qu'il est possible, même à la dernière heure, de revenir sur la convocation de l'assemblée, ou de l'indiquer au moins dans un autre lieu, soit à Verceil, soit à Milan. Ne pouvant rien obtenir, il se jette enfin aux pieds de Louis XII, et lui représente les périls d'une lutte fatale, engagée avec la puissance que, lui, Machiavel, proclame la plus grande de la terre, parce que, sans armée, sans sujets, sans gouvernement même, elle est invincible comme une idée, indiscutable comme un dogme, immortelle comme le divin fondement sur lequel elle repose. Malgré toute la gravité de ces représentations, auxquelles se joignait la religieuse influence d'Anne de Bretagne, le roi se montra inébranlable. « Je ne puis rien disposer là-

dessus, persista-t-il à dire au représentant de la république, sans avoir d'abord le consentement de l'Empereur et des cardinaux. Je suis convenu avec eux de ne rien déterminer sans leur participation. Il y a déjà six mois, j'ai invité les cardinaux et les prélats de l'Église gallicane à se rendre en ce lieu de Pise, et maintenant je ne vois pas comment je pourrais me dédire. »

## III

En voyant que tout était inutile pour arrêter une conflagration désormais inévitable, et que « la flamme, suivant son expression, allait monter jusqu'au ciel, » Machiavel était revenu à Florence. Dès son retour, il avait été chargé de conduire un corps de troupes à Pise, sous le prétexte de protéger les délibérations de l'assemblée; mais en réalité pour agir sur les cardinaux dissidents et les engager à quitter la ville. Sa négociation, cette fois, avait réussi. Intimidés par les démonstrations hostiles des habitants de Pise, et par le soulèvement général de l'opinion publique qui craignait de voir se renouveler les scandales du grand schisme, les membres de l'assemblée, qui avaient fait dans le vide la cérémonie d'ouverture, consentirent à se séparer le 12 septembre 1512, en se réservant la faculté de se réunir plus tard à Milan. Par là, Florence croyait s'être mise à l'abri de toutes représailles pour l'avenir; mais elle comptait sans la mémoire implacable de Jules II.

Cette mission, la dernière de la vie diplomatique de Machiavel, ne devait, comme il l'avait prévu, écarter que pour un temps les dangers qui menaçaient sa patrie.

Quand la Sainte-Ligue, formée par la pape, s'appuyant sur les principales puissances de la chrétienté, eut porté contre la France ses coups les plus terribles; quand le pontife, en entrant, armé de pied en cap, par la brèche des remparts de la Mirandole, eut montré tout ce qu'on pouvait craindre de ce redoutable vieillard qui, disait-on, « avait jeté dans le Tibre les clefs de saint Pierre pour saisir l'épée de saint Paul; » quand nos armées, si longtemps victorieuses, eurent été contraintes, malgré la vaillance héroïque des Bayard, des d'Alègre et des Gaston de Foix, d'abandonner presque toutes leurs positions; quand enfin, à ce cri national : *Fuori i barbari !* proféré d'abord par Jules II, et répété en chœur par toute l'Italie enivrée de sa prétendue délivrance, de malheureux Français, restés sans armes à Ravennes, à Côme et à Milan, eurent été massacrés par une populace en furie, alors seulement Florence comprit qu'on ne pouvait affronter impunément « la grande ire d'un pape devenu le maître du jeu du monde, » et qui n'avait pas oublié, dans l'exaltation de son triomphe, le simulacre de concile tenu contre lui à Pise.

Après l'expulsion des Français, le châtiment des Florentins, leurs alliés, allait donc être poursuivi. En effet, l'inflexible vieillard qui, au milieu des splendeurs du Vatican, vivait comme un anachorète, ne dormait qu'une heure ou deux par jour, et pour nourriture se contentait d'un œuf avec un peu de pain et de vin, roulait, dans sa pensée, de nouveaux projets sur l'Italie. Ayant humilié la France, dont il s'était précédemment servi contre Venise, il voulait maintenant se servir de l'Espagne pour punir Florence, en comptant bien débarrasser ensuite l'Italie des Espagnols, comme il venait de la délivrer des Français. Dans une réunion tenue à

Mantoue, la restauration des Médicis fut décidée par les membres de la Sainte-Ligue. Cette restauration présentait, il est vrai, un obstacle, puisque l'empereur Maximilien, pour la somme de 40,000 ducats, avait antérieurement garanti à la république ses possessions et son indépendance. Il y eut alors un honteux marché entre le prince besoigneux qui mettait la liberté d'un peuple aux enchères, et les prétendants qui désiraient ressaisir à tout prix le pouvoir compromis et perdu par les fautes de leur famille. Maximilien ne rougit pas de demander d'abord 100,000 ducats à Florence, qui, trouvant l'exigence trop dure, ne voulut pas racheter à cette condition le droit de vivre et de rester libre. Mais les Médicis, plus larges ou plus ambitieux, offrirent une somme supérieure, et leur rétablissement, dès lors, ne souffrit plus de difficulté.

Unies aux forces pontificales et vénitiennes, les troupes espagnoles, commandées par Hugues de Cardone, étaient entrées immédiatement en Toscane. A l'approche des ennemis, Machiavel fut chargé par le gonfalonier d'organiser la résistance, et du mois de mai au mois d'août 1512, il parcourut les villes et les campagnes, afin de réunir des troupes et de mettre les places fortes en état de défense. En présence des mesures énergiques du gouvernement florentin, les Espagnols envoyèrent une députation à la Seigneurie pour lui représenter, comme le font tous les envahisseurs, qu'ils ne venaient pas en ennemis, dans le but d'attaquer la république, ni d'affaiblir sa puissance. Ils voulaient seulement, disaient-ils, remplacer, par le parti de la Sainte-Ligue, le parti français dont le gonfalonier Soderini était notoirement le chef. A la sommation qui lui fut faite, au nom du vice-roi d'Espagne, de résigner son pouvoir,

Soderini répondit noblement : « Le pouvoir, je le tiens du peuple, et dussent tous les rois de la terre me commander de le déposer, jamais je n'y consentirai ; mais du jour où le peuple m'en témoignera la volonté, je me retirerai avec la même déférence que j'ai, sans le désirer, accepté le gonfalonat. » Une si fière réponse exalta un moment l'enthousiasme des Florentins. Ils jurèrent aussitôt de sacrifier leur vie pour le maintien du gonfalonier et le salut de la république.

Mais, dès les premiers jours de septembre, Prato ayant été emporté d'assaut par les Espagnols, Soderini, qui voyait les partis s'agiter, eut un instant de faiblesse et parla de négocier avec l'ennemi. Cette défaillance lui fit perdre aussitôt sa vieille popularité. L'impuissance du gouvernement, auquel on reprochait de n'avoir pas su défendre le pays, la division des citoyens entre eux, et le soulèvement inopiné de la faction des Médicis firent le reste, et le gonfalonier ayant été contraint de quitter la ville, l'ancien ordre de choses fut rétabli sans combat et sans opposition. Conduit par le légat pontifical, Julien de Médicis rentra aussitôt dans Florence, et fut reçu au palais communal, dont ses partisans venaient de s'emparer au cri, jadis si populaire, de : *Palle! Palle!* Quant à la foule, accoutumée qu'elle était au spectacle des révolutions florentines, elle laissa, indifférente et calme, s'accomplir cette restauration, qui n'excitait pas plus sa surprise que son enthousiasme. « La Seigneurie, dit Machiavel, convoqua le peuple en parlement, et l'on rendit une loi en vertu de laquelle les seigneurs Médicis furent rétablis dans tous les honneurs et tous les grades de leurs ancêtres. La ville, ajoute-t-il ensuite, reprit alors sa tranquillité ; et maintenant elle espère vivre aussi honorée sous l'égide de ses nouveaux chefs, qu'elle le

fut, dans les temps passés, sous le gouvernement du magnifique Laurent, leur père. » Ainsi, après dix-huit années de proscription, les Médicis reconquirent pleinement leur autorité, comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé depuis la trahison et la chute du chef de leur famille ; comme si les peuples, qui trop souvent, à l'exemple des princes, ne savent rien apprendre, mieux que ceux-ci, du moins, savaient tout oublier.

Le fait le plus singulier, peut-être, de cette révolution nouvelle, c'est que le récit nous en est tracé avec une impassibilité aussi désintéressée qu'imperturbable par celui-là même qui en fut l'une des premières victimes. Dans une lettre fort détaillée, adressée à Alphonsine Orsini, veuve de Pierre de Médicis, Machiavel vient raconter gravement, sans témoigner le moindre regret, comment tomba le gouvernement de la république, qu'il avait si activement, et, disons même, si loyalement servi pendant quatorze années consécutives. Cette lettre, aussi bien que le testament qu'il écrivit peu de temps auparavant, atteste que les événements qu'il rapporte au moment où ils allaient briser son avenir, ne surprirent nullement ses prévisions politiques. A peine instituée, la nouvelle Seigneurie lança tour à tour, à la date du 10 et du 17 novembre 1512, trois décrets aux termes desquels le secrétaire des *dix magistrats de liberté et de paix* était dépouillé de ses offices, exilé pour un an de Florence, mais avec défense de sortir du territoire florentin et interdiction absolue de rentrer dans le palais de la Seigneurie. Pour lui, ce n'était là que le triste prélude de persécutions bien autrement cruelles, que devait lui infliger la vengeance du parti victorieux.

Au mois de janvier 1513, le pape Jules II était mort, sans avoir pu, comme il le désirait, décupler le temps et

prolonger sa vie pour achever son œuvre en chassant de l'Italie tous les *Barbares*, sans aucune exception. « Sais-tu, écrivait-il à son frère peu de temps avant de mourir, pourquoi je me fatigue ainsi au déclin de ma carrière? C'est qu'à l'Italie, notre mère commune, je voudrais un maître unique, perpétuel, le pontife romain. Je m'afflige profondément à la pensée que les ans m'empêcheront d'accomplir ce dessein, et que je ne pourrai faire pour la gloire de notre chère patrie ce que voudrait mon courage. Oh! si j'avais vingt années de moins! » Ce vœu tout patriotique de Jules II, aspirant à faire de la papauté une puissance temporelle et italienne, et de Rome la capitale de cette puissance, ne fut pas exaucé. Incapable toutefois de fléchir devant l'âge, non plus que devant les hommes, le vieux pontife mourut presque debout, en célébrant la messe dans la chapelle Sixtine, alors toute resplendissante de sa jeune et incomparable beauté.

Après la mort de ce pape, qui fut, comme on l'a dit, politique sans cesser d'être chrétien, homme d'Église en se montrant le plus italien des Romains, ami des arts et des lettres sans y sacrifier d'autres devoirs, le conclave allait se réunir pour lui donner un successeur, lorsqu'un complot fut tramé contre le cardinal Jean de Médicis, au moment où il se rendait à Rome. Accusé, à tort ou à raison, d'avoir participé à ce complot dont Roscoli et Capponi étaient les principaux instigateurs, l'ex-secrétaire des *Dix* fut arrêté et soumis à une affreuse torture, où il souffrit, selon son expression, « tout ce qu'on peut souffrir sans perdre la vie. » Avec une fermeté qui ne faiblit pas au milieu des plus horribles douleurs, il soutint toujours qu'il était innocent, ainsi qu'il l'affirme et le répète dans une lettre intime, écrite

à son ami Vernaccia. Comme il s'ennuyait dans la prison où ses ennemis le retenaient avec l'inutile espoir d'obtenir de lui un aveu, il appela un jour la Muse à son aide, et, pour consoler ses douleurs, il se mit à faire des vers. Se souvenant alors que les Médicis passaient pour aimer la poésie, il eut l'idée d'adresser un sonnet au prince qui était devenu le maître de Florence. « Julien, disait-il, j'ai autour des jambes une paire de chaînes avec six tours de grosse corde sur les épaules. Je ne veux pas compter mes autres misères, puisqu'on traite ainsi les poëtes. Ces murailles sont tapissées de vermine, et d'une vermine si bien nourrie, qu'on dirait une nuée de papillons... Le bruit est si grand, qu'il semble que Jupiter et le mont Gibel foudroient ensemble la terre. On enchaîne celui-ci, on déferre celui-là; c'est un fracas continuel de clous et de fers rivés... Ce qui m'a fait le plus de mal, c'est quand, dormant aux approches de l'aurore, j'entendis qu'on disait en chantant : On prie pour vous... Que votre compassion se tourne donc vers moi, père bienfaisant, et me délivre de ces fers indignes. »

Julien de Médicis n'ayant pas répondu à cet appel, le poëte captif, dont l'esprit était aussi libre au fond de son cachot que dans le palais de la Seigneurie, secoua de nouveau ses chaînes avec la vermine qui le dévorait, et, d'une main encore crispée par les angoisses de la torture, il écrivit un autre sonnet sous la forme allégorique d'un songe. « Cette nuit, dit-il, je priais les Muses d'aller avec leur douce lyre et leurs doux chants visiter Votre Magnificence pour me consoler et lui offrir ma justification. L'une d'elles m'apparut, et me confondit en me disant : « Qui es-tu, toi qui oses m'appeler ainsi ? » J'articulai mon nom, et celle-ci, pour m'outrager, me

frappa le visage, et me ferma la bouche, en s'écriant : « Non, tu n'es point Nicolas, tu es le *Dazzo*[1], puisqu'on » t'a lié les jambes et les pieds, et que tu es enchaîné » comme un insensé. » Je voulais présenter mes raisons; mais elle répliqua : « Va rejoindre les bouffons » avec ta prétendue histoire dans les poches. » Magnifique Julien, au nom du Dieu tout-puissant, soyez garant que je ne suis pas le *Dazzo*, mais que je suis moi[2]. »

Les biographes ne nous disent pas si cette seconde requête fut mieux accueillie que la première. Mais, par une coïncidence heureuse pour l'honneur de Julien, une amnistie, proclamée peu après, à l'occasion de l'avénement du cardinal Jean de Médicis, intronisé pape sous le nom de Léon X, vint rendre la liberté au malheureux prisonnier. En dépit de l'exil auquel il restait condamné, Machiavel se réjouit d'une délivrance venant le soustraire enfin aux conséquences d'un procès criminel qui avait coûté la vie à tant d'autres. Ses relations avec de puissants amis, qui appartenaient au nouveau gouvernement, lui donnaient d'ailleurs l'espoir que le souvenir des services rendus à l'État ne serait pas oublié, et qu'il pourrait encore consacrer à sa patrie, qu'il aimait à la manière des anciens, le fruit de son dévouement et de sa longue expérience. Cet espoir de Machiavel fut déçu. Il ne se serait pas exposé à cette pénible déception, et il n'eût pas usé le reste de sa vie à solliciter des em-

1. Ce Dazzo était sans doute quelque fou connu en ce temps-là, et qu'on détenait dans les prisons de Florence.

2. Les deux sonnets qui viennent d'être cités ont été découverts, il y a un certain nombre d'années, par M. Joseph Aiassi, de Florence, qui les trouva, écrits de la main de Machiavel, sur deux feuilles placées dans un volume anciennement imprimé.

plois qu'il ne put jamais obtenir, s'il se fût appliqué à lui-même ses théories, parfois désespérantes, sur l'égoïsme des passions humaines, l'indifférence ou l'ingratitude des princes et des peuples, et le profond oubli dans lequel les révolutions font tomber les hommes qui se croyaient le plus nécessaires.

Pour adoucir les amers déboires que cause à tout personnage qui a été quelque chose le regret de n'être plus rien, il lui restait, du moins, deux aimables consolatrices, l'amitié et l'étude, objets d'un double culte auquel, malgré son scepticisme, il ne cessa jamais de croire. Un jour, cependant, il faillit douter de l'un de ses amis les plus influents, de Francesco Vettori, dont il réclamait souvent, dans sa disgrâce, le crédit et les services, et qui ne lui prêtait qu'un appui par trop lent au gré de ses désirs. Comme Vettori l'engageait, pour endormir ses espérances, à attendre des circonstances plus propices, Machiavel, surpris et peiné de cette indifférence apparente, lui répondit par une lettre en tête de laquelle il avait placé ces vers de Dante : « Et moi, qui m'étais aperçu de ce refroidissement, je dis comment viendra-t-il si tu hésites, toi qui es le consolateur de mon affliction[1]? » Mais ce doute ne fut qu'un léger nuage; il passa sans obscurcir une amitié qui dura jusqu'à la mort. Machiavel continua donc, avec Francesco Vettori et Andrea, son frère, avec Guicciardini, Vernaccia et d'autres encore, un échange de bonnes relations et de lettres familières où, après le diplomate, tel que vient de nous le montrer la correspondance des *Légations*, nous voyons se révéler l'homme, et l'homme tout entier.

1. *Infer.*, c. IV.

C'est ici que se dévoile complètement cette mystérieuse figure du sphinx florentin qui déjà, dans le cours de ses négociations politiques, a, pour nous, laissé échapper tant de secrets. Plus différent que jamais de lui-même, en ne cessant d'offrir le mélange des contrastes les plus choquants, il semblerait être, pour son propre cœur, aussi bien que pour les autres, une énigme inexplicable, si, au lieu de chercher en lui, comme on l'a fait, un être demi-fabuleux, on se contentait d'y voir simplement un homme de génie, chez lequel la grandeur de la pensée n'est que trop souvent unie aux irrémédiables faiblesses de la nature humaine. Pour expliquer tant d'oppositions, en apparence inconciliables, et avoir l'occasion de heurter du pied des hommes tombés si bas après s'être élevés si haut, est-il nécessaire, d'ailleurs, de remonter au seizième siècle? Sans aller si loin, ne suffit-il pas de regarder, autour de soi, certains héros de la renommée, dont la vie, toute murée qu'elle puisse être, ne laisse que trop découvrir, hélas! en quel profond abîme de misère roule et descend parfois l'homme le plus orgueilleux de lui-même?

Quoi qu'il en soit, toujours poursuivi par le regret d'une position perdue et le cri lamentable de sa misère, toujours courant après cette ombre vaine d'un emploi qui échappait à ses instantes sollicitations, Machiavel ne cessera plus, dans sa correspondance avec ses amis, de passer de la plainte à l'espérance, de l'espérance à l'abattement. « Je resterai donc, écrivait-il à Vettori, au milieu de mes haillons, sans trouver un homme qui se souvienne de mes services, et qui croie que je puis être bon à quelque chose. Il est impossible que je demeure plus longtemps dans un pareil état. Je me consume, et je crois que si Dieu ne se montre pas plus favorable, je

serai un jour forcé, ou de me placer comme secrétaire d'un commandant d'infanterie, ou de me planter dans un désert pour enseigner à lire aux enfants, après avoir abandonné ici *ma brigade*, qui s'imaginera que je suis mort. »

Parfois, se relevant de ces accès de désespoir, peu dignes, selon lui, d'un cœur qui avait, sans défaillir, affronté les coups de la fortune et les souffrances de la torture, il prenait pied et se renfermait plus étroitement que jamais dans sa modeste campagne de la *Strada*, située près de San Casciano, sur la route de Florence à Rome. Voici en quels termes affectueux il engageait Vernaccia, qui avait été autrefois son élève, à y venir lui tenir compagnie : « Vernaccia, tu es l'un des hommes que j'aime et que j'estime le plus, et comme tu viens de donner de nouvelles preuves de talent, d'honneur et de loyauté, je suis fier de toi, puisque c'est moi qui ai formé ta jeunesse. Or, maintenant que je coule mes jours dans la retraite, si tu viens près des lieux que j'habite, n'y passe pas, je t'en prie, sans me voir. Ma maison est pauvre et sans lustre à présent. Viens-y pourtant, Vernaccia, et tu y trouveras le même accueil qu'au temps de sa prospérité. » Veut-on savoir, d'ailleurs, quel était le genre d'existence qu'y menait le diplomate naguère habitué à la vie brillante des Cours, et devenu alors un petit propriétaire, un simple *rural*, comme on dirait aujourd'hui? Tel est le tableau tracé par Machiavel lui-même dans une lettre fort curieuse adressée, pendant l'automne de l'année 1513, à son ami et protecteur Francesco Vettori, qui était en ce moment ambassadeur à Rome[1].

1. Cette lettre fait partie de la correspondance manuscrite de

Levé dès le point du jour et couvert de grossiers habits de paysan, l'ex-secrétaire de la république s'en va d'abord, à l'exemple d'Horace, tendre des piéges et des appâts à la gourmandise proverbiale des grives, — *turdis edacibus*, — et il en prend assez pour défrayer le menu ordinaire de sa table. Il se rend de là dans un bois qu'il fait couper, afin de pourvoir au chauffage de l'hiver. Fatigué bientôt d'entendre les bûcherons se disputer entre eux, il s'assied plus loin, au bord d'une fontaine, un Dante, un Pétrarque à la main, ou bien encore, ce qui est moins sérieux, il se complaît à relire les amoureuses élégies de Tibulle et d'Ovide. « Je lis, dit-il, leurs plaintes passionnées et leurs brûlants transports; je me rappelle les miens, et je jouis de ce doux souvenir. » Ailleurs, il raconte au même Vettori comment, « surpris dans les rets d'or tressés par Vénus, il goûte la douceur d'entretiens délicieux, et oublie, au milieu des sentiers parfumés de Cythère, les âpres et tortueux chemins de l'exil. » Mais, retombant bientôt dans la vulgarité de la vie campagnarde, il court se distraire à l'hôtellerie voisine, devise avec ceux qui passent, leur demande des nouvelles de leur pays, et emploie l'après-midi à jouer à la *cricca*[1]. Il s'y dispute sur le gain et les enjeux; il y échange des injures avec ses grossiers adversaires, qui sont le patron de l'hôtellerie, un boucher, un meunier et deux chaufourniers du voisinage. Voilà où en était venu l'esprit supérieur, le grand écrivain qui achevait en ce moment,

Machiavel, conservée dans la bibliothèque Barberini, à Rome, et elle porte la date du 10 octobre 1513.

1. Sorte de jeu, qu'on a confondu à tort avec notre *tric-trac*, bien qu'il n'y ressemble en aucune façon; c'est plutôt une espèce de *brelan*.

comme il va nous l'apprendre, le livre *des Principautés*, après avoir composé déjà une partie de ses admirables *Discorsi* sur les Décades de Tite Live.

Ce qui blesse et afflige le plus dans cet abaissement volontaire d'un homme de génie, c'est qu'il a pleinement la conscience de l'avilissement de son être moral, et qu'il s'y enfonce à dessein pour mieux s'indigner contre les injustes persécutions du sort. « Vautré dans cette vilenie, dit-il avec un orgueil non moins révoltant que cynique, j'empêche mon cerveau de se moisir; je donne libre carrière à la malignité de ma fortune, satisfait qu'elle me foule aux pieds de cette rude façon, pour voir si enfin elle n'en aura pas de honte. » Mais, tout à coup, l'homme qui a voulu se fuir lui-même, en se roulant dans la boue, se relève de cette fange impure. Quant le soleil, qui sans doute l'importunait parce qu'il éclairait sa misère, a disparu à l'horizon, il redresse alors la tête, heureux de se retrouver enfin face à face avec les ombres de la nuit, pour lui moins blessantes que ne l'était l'éclat du grand jour. « Le soir venu, ajoute-t-il, je retourne chez moi, et j'entre dans mon cabinet de travail. Je me dépouille sur la porte de mes habits de paysan, souillés de poussière et de boue ; je me revêts d'habits de Cour ou de mon costume habituel, et je pénètre dans l'antique sanctuaire des grands hommes du temps passé. Accueilli par eux avec douceur et bienveillance, je me repais de cette nourriture qui seule est faite pour moi et pour laquelle je suis né. Je m'entretiens avec eux ; je leur demande compte de leurs actions ; ils me répondent avec bonté, et pendant quatre heures j'échappe à tout ennui. J'oublie tous mes chagrins, je ne crains plus la pauvreté, et la mort elle-même ne saurait m'inspirer d'épouvante. Comme Dante

a dit : *Il n'y a point de science si l'on ne retient ce que l'on a entendu*, j'ai noté dans leur conversation tout ce qui m'a paru de quelque importance, et j'en ai composé un opuscule, *de Principatibus*, où je me plonge autant qu'il m'est possible dans les profondeurs de mon sujet. »

Parlant ensuite pour la première fois de ce livre sur *les Principautés*, selon le titre qu'il lui donne, il dit ne savoir s'il doit l'envoyer à Julien de Médicis, qui se trouvait alors à Rome en même temps que Francesco Vettori. Il ne se décide à l'offrir au nouveau maître de Florence, que parce que la nécessité l'y pousse, et qu'il désire, à cause de sa pauvreté, obtenir un emploi des seigneurs Médicis, quand ils ne devraient d'abord que lui faire rouler une pierre. « Si cette production était lue attentivement, dit-il à la fin de sa lettre, on verrait que pendant les quinze ans que j'ai passés à étudier l'art du gouvernement, je n'ai ni *dormi*, ni *joué*. Chacun devrait avoir à cœur de se servir d'un homme qui aurait acquis de l'expérience aux dépens des autres. Quant à ma fidélité, on ne devrait pas en douter, parce que l'ayant toujours gardée scrupuleusement, je ne commencerai pas maintenant à la trahir. Qui a été fidèle et honnête pendant quarante-trois ans, que j'ai à présent, ne doit pas changer de nature : mon indigence est la garantie de mon honneur et de ma probité. »

## IV

Rendu à lui-même par la fréquentation journalière de ces grands morts des temps passés, que chaque soir il évoque de leur tombe, Machiavel va reprendre enfin

possession de sa dignité d'homme et de son génie d'écrivain. C'est pendant cette période de sa vie, et au fond de sa retraite de la *Strada*, qu'il acheva ses plus importantes compositions, *le Prince*, les *Discours sur Tite Live*, *la Mandragore*, les *Sept livres sur l'art de la guerre*, la *Vie de Castruccio*, ouvrage auxquels bientôt s'ajoutera sa belle *Histoire de Florence*. Mais tant et de si remarquables travaux, sur lesquels les limites imposées à notre sujet nous empêchent de nous arrêter ici, ne purent tirer leur auteur de l'obscurité et de l'oubli où l'avait jeté la révolution de 1512. Malgré le soin qu'il eut de dédier *le Prince* à Laurent II, neveu et successeur de Julien, malgré l'empressement dont il fit preuve en écrivant le projet de constitution demandé par Léon X, et en acceptant plus tard l'offre du cardinal Jules de Médicis qui lui proposait d'écrire l'*Histoire de Florence*, il eut peine à obtenir quelques rares et bien modestes missions, jusqu'au jour où la mort vint le surprendre, en 1527. Se sentant indisposé, et habitué à se diriger seul en médecine comme en politique, il prit à contre-temps, et peut-être à trop forte dose, des pilules qui, en provoquant de violentes douleurs d'entrailles, déterminèrent une crise à laquelle il succomba tout à coup.

Les détails donnés sur ses derniers instants par son fils, Pierre Machiavel, dans une lettre adressée à Francesco Nelli, nous apprennent qu'il mourut le 22 juin, « après avoir confessé tous ses péchés au frère Mathieu, qui resta près de lui jusqu'au moment où il cessa de vivre[1]. » Sa dépouille mortelle fut déposée sans aucune

1. Cette lettre, empreinte d'un sentiment vrai, inspiré par la douleur et la piété filiale, répond aux attaques passionnées que Paul Jove, dans ses *Elogia*, a dirigées contre Machiavel. Outre

pompe dans l'église de Santa-Croce, auprès des restes de plusieurs autres membres de sa famille. Elle y demeura deux siècles et demi, dit l'un de ses biographes, ignorée du plus grand nombre de ses concitoyens, sans que rien distinguât sa tombe de celle du florentin le plus obscur. Mais en 1787, à la veille de la révolution française dont Machiavel, suivant une opinion soutenue de nos jours[1], aurait été l'un des prophètes inconscients et des plus dangereux promoteurs, le grand-duc Léopold lui fit ériger un tombeau en marbre, près des sépultures de Galilée et de Michel-Ange, tombeau sur lequel on grava cette épitaphe dont la forme concise ne dissimule pas la pompeuse expression :

TANTO NOMINI NULLUM PAR INGENIUM.

Ce nom est grand, sans nul doute ; mais si grand, ou plutôt si tristement célèbre qu'il soit, l'éloge, bien que dise l'épitaphe, ne saurait lui être appliqué sans les plus expresses réserves. Mort dans l'obscurité, méconnu en Italie, ignoré en Europe, Nicolas Machiavel avait caché jusque-là son génie et sa gloire sous la modeste appel-

Pierre, le dernier de ses enfants, Machiavel avait eu de Marietta Corsini, trois autres fils, Bernard, Louis et Guido, et une fille, appelée Bartolomea. La descendance directe de Machiavel s'éteignit, en 1613, avec Ippolita Machiavelli, qui avait épousé Pierre-François de Ricci. Quant à la branche indirecte, elle finit en 1727, dans la personne de François-Marie Machiavelli, dernier rejeton de la famille. A son enterrement, comme la race était éteinte, on porta en grande pompe les armes de la famille, qui étaient d'azur, à la croix d'argent, et où furent ajoutés ensuite quatre clous de sable.

1. *Machiavel juge des révolutions de notre temps*, par J. Ferrari, 1847.

lation de secrétaire des *Dix*, qu'il garda, même dans ses légations les plus importantes, où il ne fut jamais, à cause de sa pauvreté, honoré du titre d'ambassadeur. Or, par une étrange fortune, à peine est-il mort, que la renommée se saisit de son nom. Elle l'emporte au loin dans son vol, pour le livrer, quatre siècles durant, à des jugements aussi contradictoires que les principes de l'écrivain, et que les doctrines de cette politique immorale, née en Italie au temps des Borgia, inaugurée en France par Catherine de Médicis, et stigmatisée pour la première fois par Bayle, du nom de machiavélisme.

Composés d'abord comme des traités d'une science nouvelle et occulte qui réclamait le mystère, ses ouvrages ne sont publiés qu'en l'année 1531, sur un bref du pape Clément VII, concédant approbation et privilége à l'imprimeur Blado d'Asola. Nonobstant ce suffrage formel d'un souverain Pontife, ils sont mis à l'index sous Paul IV, et cette prohibition, que le concile de Trente reproduit en 1564, reçoit une nouvelle confirmation de Sixte-Quint, lequel, néanmoins, commente en secret les livres qu'il a condamnés publiquement. Dès lors la renommée de l'auteur semble grandir sous le coup des anathèmes et des attaques violentes qui vont frapper ses écrits. Dans son livre du *Prince*, devenu le bréviaire des Cours, les politiques du seizième siècle étudient la casuistique des grands crimes d'État. La mère de Charles IX, qui avait pu apprendre de Machiavel « comment on frappe des ennemis sans les menacer, et comment on les extermine sans que la persécution traîne, » applique bientôt ces principes horribles dans la nuit de la Saint-Barthélemy. Sous les règnes de Henri III et de Marie Tudor, de Philippe II et d'Élisabeth, la raison d'État continue de s'élever, implacable et sanglante, au-dessus des

lois éternelles de la morale, et commande froidement la mort de Henri de Guise et de Jane Grey, du prince d'Orange et de Marie Stuart.

A la même époque, effet singulier des contradictions humaines ! tandis que l'auteur du *Prince* est accusé par Gentillet et les protestants d'avoir sonné partout le « tocsin du massacre, » en répandant les doctrines odieuses qui, selon eux, dirigent la politique du catholicisme, les docteurs catholiques, là où la réforme triomphe et persécute, reprochent à leur tour au secrétaire florentin d'avoir enseigné aux fauteurs du protestantisme la révolte contre l'Église romaine. Comme Machiavel avait osé, en outre, attribuer au système politique suivi par la papauté temporelle, non-seulement les divisions et le morcellement de l'Italie, mais encore la perte de sa religion et de ses mœurs, il rencontre aussi de zélés adversaires dans le cardinal Pole, le jésuite Possevin, et l'oratorien Thomas Bozio. A ces attaques passionnées succèdent bientôt des apologies non moins ardentes. Pendant les deux siècles suivants, de Richelieu, le ministre-roi, à Voltaire, le prince des philosophes, la controverse se poursuit et « la chicane s'allonge, » pour nous servir de l'expression de Montaigne, qui, de loin, avait prévu ce qu'il appelle « cette infinie contexture de débats. » Après le diplomate Amelot de la Houssaye, représentant le secrétaire florentin comme le maître dans l'art de régner, voici venir l'historien du *Siècle de Louis XIV*, qui proclame d'abord l'auteur du *Prince* un législateur immortel. Mais bientôt, changeant d'opinion, d'un trait de plume, il le raye de la liste des grands hommes pour faire sa cour au prince royal de Prusse, qu'il aidait alors à écrire et à corriger son *Anti-Machiavel*, pâle et médiocre réfutation jetée comme un appât aux

éloges de l'*Encyclopédie*, et que, devenu roi, Frédéric II oublia plus vite que les principes mêmes qu'il avait combattus. N'en a-t-on pas pour témoignages la brusque invasion de la Silésie, l'odieux partage de la Pologne, et les fameuses instructions à ses successeurs, suivies par eux avec une ambition non moins rapace que violente ?

Contre les critiques intéressées, contre l'indignation factice du sophiste couronné qui, libéral sur les marches du trône, se fait despote quand il y est assis, deux voix plus sincères protestent, vers le même temps : celle de Montesquieu, dans l'*Esprit des lois*, celle de Jean-Jacques Rousseau, dans le *Contrat social*. Si, aux attaques du président Gentillet, le président Montesquieu répond en faisant à Machiavel un grand nombre d'emprunts qu'il s'assimile en les rajeunissant, le citoyen de Genève va plus loin et ne craint pas de plaider hautement la cause du citoyen de Florence : « En feignant de donner des leçons aux rois, dit-il, il en a donné de grandes aux peuples. *Le Prince* est le rêve des républicains... Machiavel était un bon citoyen et un honnête homme ; mais, attaché à la maison de Médicis, il était forcé, dans l'oppression de sa patrie, de déguiser son amour pour la liberté. » N'est-il pas fort curieux de voir ici Jean-Jacques Rousseau se rapprocher du chancelier Bacon, qui, deux siècles auparavant, avait dit aussi de l'auteur du *Prince* : « Cet homme n'apprend rien aux tyrans ; ils savent trop bien ce qu'ils ont à faire ; mais il instruit les peuples de ce qu'ils ont à redouter. »

De tant d'appréciations différentes, que faut-il conclure à la fin de ces Études qui, après avoir eu surtout pour objet de peindre, au milieu des événements et des personnages contemporains, l'action continue de Machiavel diplomate, n'est, et ne peut être, dans notre

pensée, la réhabilitation des erreurs imputables à l'auteur du *Prince?* La conclusion, c'est que le secrétaire florentin, en représentant l'homme perpétuellement agité entre le bien et le mal, mais fatalement enclin à se pencher vers l'un beaucoup plus que vers l'autre, réalise en sa personne, par les fluctuations mêmes de son mobile génie, ses propres théories sur la nature humaine et le rôle qu'elle remplit dans le monde social et politique. Indifférent, comme l'était son siècle, au vice et à la vertu, il croit à la perversité native des individus, des princes et des peuples, perversité qu'il accepte sans trop se révolter, pourvu qu'une intelligence supérieure la fasse servir utilement à ses fins. « Si les hommes étaient bons et honnêtes, ne craint-il pas de dire avec un froid et ironique dédain, j'aurais pour eux d'autres conseils basés sur la probité ; mais comme ils sont tous méchants et perfides, ce n'est pas le temps de se faire aimer d'eux, mais bien de se faire craindre. Il faut de plus les tromper, si c'est utile, et le prince devra être tout à la fois renard et lion : renard, pour dépister les piéges ; lion, pour épouvanter les loups, ses sujets. »

Et en même temps, toutefois, par une contradiction flagrante avec ces doctrines immorales, il recommande, il préconise les austères devoirs et le mâle et sublime héroïsme qui, après avoir fait la force des gouvernements antiques, en seront l'éternel honneur[1]. Quant à

1. *Disc. sur Tit. Liv.*, liv. I, ch. XXXVII. — Outre les *Décades*, le *Prince* et les autres écrits de Machiavel, on peut consulter sur lui les ouvrages de Tiraboschi, de Ginguené, de Sismondi, de Ferrari et d'Artaud de Montor. Voir aussi Macaulay, *Essai sur Machiavel;* Bouillé, *Commentaire sur le Prince;* Algarotti, *Scienza militare del segretario fiorentino;* Baldelli, *Elogio di Niccolo Machiavelli*, et l'article *Machiavel*, dans les remarquables

lui-même, singularité encore plus étrange ! il demeura toute sa vie fidèle à de si nobles exemples. Bien différent de tant d'autres sous ce rapport, il vaut donc mieux par sa conduite que par certains de ses écrits. Florentin, il aime Florence avec passion, la sert avec amour et dévouement, comme un romain ou un athénien pouvait aimer et servir Rome ou Athènes. Italien, il veut le bonheur et l'indépendance de sa patrie, entrevoit le premier le système possible de son unité, et le premier aussi, il fait entendre le cri national : « Chassons les Barbares ! » Ces sentiments patriotiques, il les affirme dans ses traités et ses ouvrages historiques, dans sa correspondance diplomatique et ses lettres familières, mais notamment dans l'ardente invocation qui, servant d'épilogue au livre du *Prince*, est une sorte d'hymne à l'Italie et à sa prochaine délivrance.

Comment aujourd'hui ne pas s'arrêter, par une attraction plus que jamais sympathique, à cette exhortation où, s'adressant à Laurent de Médicis et à tous les Italiens, il les adjure d'unir leurs efforts afin de délivrer leur commune patrie ? « Avant que l'homme choisi par Dieu pour opérer son salut apparût enfin à ses regards, il fallait, s'écrie-t-il, qu'elle fût réduite au terme le plus extrême ; qu'elle se trouvât plus opprimée que les Hébreux, plus esclave que les Perses, plus désunie que les Athéniens, sans chefs, sans institutions, battue, déchirée, envahie et accablée de toute espèce de désassastres... Mais, avec la protection du Ciel, le jour de la justice est venu, et il va nous voir bientôt nous lever contre nos envahisseurs, car la guerre est toujours

études de M. Ad. Franck, membre de l'Institut, sur les *Réformateurs et publicistes de l'Europe.*

juste lorsqu'elle est nécessaire, et les armes sont sacrées quand elles sont l'unique ressource des opprimés. Et pourrions-nous douter de notre salut? ajoute Machiavel qui, mêlant ici les souvenirs de la Bible aux traditions de l'astrologisme oriental, croyait que la marche des sphères règle nos destinées et gouverne tout ici-bas, l'humanité aussi bien que le monde. « Des signes éclatants n'ont-ils pas annoncé la volonté divine? La mer s'est entr'ouverte, une nuée lumineuse a indiqué le chemin, le rocher a fait jaillir de son sein des eaux abondantes, la manne est tombée dans le désert. »

« Tout favorise ainsi votre grandeur, dit-il ensuite à Laurent II, et que le reste soit votre ouvrage. Dieu ne veut pas tout faire, pour ne pas nous laisser sans mérite et sans cette portion de gloire qu'il nous permet d'acquérir. Allez donc vous présenter à l'Italie, toute prête à se ranger sous le premier étendard qu'on osera déployer devant ses yeux! Où peut-elle mieux placer ses espérances qu'en votre illustre maison qui, par ses vertus héréditaires, par la faveur de Dieu et celle de l'Église, dont elle occupe actuellement le trône, peut véritablement accomplir cette heureuse délivrance? Ne laissons donc pas échapper l'occasion présente. Que l'Italie, après une si longue attente, voie enfin paraître son libérateur! Avec quel amour, avec quelle soif de vengeance, avec quelle fidélité inébranlable et quelles larmes de joie il serait reçu dans toutes les provinces qui ont tant souffert de ces inondations d'étrangers! quelles portes pourraient rester fermées devant lui? quels peuples refuseraient de lui obéir? quelle jalousie s'opposerait à ses succès? quel italien ne l'entourerait de ses hommages? et, parmi nous, y a-t-il quelqu'un dont la

domination des Barbares ne fasse bondir le cœur[1] ? »

A de si patriotiques accents, quel cœur ami de la liberté, mais surtout quel homme ayant subi avec tout un peuple la honte de l'oppression étrangère, refuserait de s'associer pleinement? Et pourquoi faut-il que, par une inconséquence étrange chez un esprit à la fois supérieur et pratique, celui qui a fait entendre un si pathétique appel, ait méconnu, ait oublié ailleurs les grands intérêts de la patrie italienne pour les petits intérêts de sa cité natale? Guelfe par ses sentiments, ses traditions de famille et par ses écrits, il agit, il négocie le plus souvent en gibelin. Lui qui veut rendre à son pays l'indépendance nationale, il pousse Louis XII à étendre ses conquêtes au delà des Alpes, excite le pape et les Français contre Venise, et, au nom de Florence, appelle l'étranger en Lombardie. Après avoir dénoncé dans l'Allemagne l'ennemie native de l'Italie et des peuples latins, il ne semble pas pressentir que les deux guerres dont la Péninsule fut alors le théâtre, auront pour conséquences probables de rapprocher deux puissances longtemps ennemies, et de faire relever la Papauté par la France, et l'Empire par la Papauté. Louis XII commence la première de ces restaurations; Jules II accomplit la seconde. Recueillant les fruits de l'une et de l'autre, Charles-Quint scelle l'alliance impériale et pontificale en imposant à Florence la dynastie héréditaire des Médicis, et à l'Italie tout entière le joug écrasant de la maison d'Autriche.

Si, en politique, l'esprit flottant et contradictoire de Machiavel n'a pas su prévoir des résultats aussi peu en rapport avec les vœux de son patriotisme et ses prin-

1. *Le Prince*, ch. XXVI.

cipes qui, au fond, étaient restés essentiellement républicains, combien aussi, sur la question religieuse, ne se montre-t-il pas en opposition avec lui-même? Chrétien pratiquant, il obéit et veut qu'on obéisse aux commandements de Dieu et de l'Église, sous peine d'attirer sur soi-même et sur son pays les justes effets de la colère céleste. Comme publiciste et comme moraliste, il reconnaît, en outre, la nécessité absolue d'une religion dans l'État, parce que « sans religion, dit-il, il n'y a ni respect des mœurs, ni respect des lois, et que sans les mœurs aussi bien que sans les lois, il n'est pas de société, pas de gouvernement possibles. » Consultons maintenant d'autres passages de ses écrits, et nous le verrons attaquer violemment les principes et la conduite du clergé italien, dénier les immenses services rendus par l'Église à la civilisation européenne, et accuser le pouvoir pontifical d'avoir causé la désunion et l'asservissement de l'Italie. Bien plus, dans le parallèle des influences différentes exercées par la religion des anciens et celle des peuples modernes, il va presque jusqu'à reprocher au christianisme d'avoir affaibli le ressort des âmes et rendu l'homme moins jaloux de ses droits, en plaçant le souverain bien dans l'humilité, l'abnégation et le mépris des choses de la terre.

Non content de méconnaître ainsi la merveilleuse puissance de la foi et de l'amour, qui inspira l'héroïsme des siècles chrétiens, Machiavel ne semble pas mieux comprendre la nature et la destinée humaines, qu'il n'a compris les sublimes enseignements de la religion d'un Dieu « sans défense. » Faible atome perdu dans l'immense tourbillonnement des sphères, l'homme ne peut, selon lui, comme selon Pomponnat, son contemporain, échapper aux lois de l'évolution circulaire qui régit et emporte

les mondes. Seul, abandonné à lui-même, contraint de se fixer un but pour se faire sa propre destinée, il resterait le passif instrument des forces matérielles qui pèsent sur son être, si par l'énergie de son intelligence il ne lui était possible de dominer les événements, de retarder ou d'accélérer le mouvement des choses, sans rompre cependant les lois de l'universelle harmonie. Tout homme, grâce à son intelligence, est donc maître de ses actions. Il échappe ainsi à l'influence fatale des sphères, et son but étant librement choisi, il parviendra, en l'atteignant, à remplir sa destinée.

Quant aux moyens les plus sûrs pour arriver à ce but dont son intelligence, aidée de sa raison, a fait le libre choix, ils peuvent varier suivant les personnes, les temps et les circonstances. Or, la politique étant, d'après Machiavel, indépendante de la morale, et la vertu ne se trouvant, pas plus que le vice, assujettie à des principes absolus, invariables, il en résulte que le mal devient le bien, que le bien devient le mal, selon que l'un ou l'autre nous conduit au succès. Telle est la conséquence à jamais condamnable qui, au milieu de ce qu'on peut appeler les évolutions de Machiavel, ressort le plus clairement du fond de sa doctrine, laquelle n'était d'ailleurs, nous le répétons, que celle de l'odieuse époque où apparurent tour à tour César Borgia et Henri VIII, Ferdinand le Catholique et Catherine de Médicis. C'est donc pour avoir été à la fois l'éclatante personnification et le produit malsain de cette époque, que l'auteur du *Prince*, si éminent par la supériorité de son intelligence, mais parfois si coupable par le mauvais emploi qu'il en fit, a été frappé d'une réprobation universelle, et demeure comme suspendu à jamais entre la gloire et l'infamie.

Cet arrêt n'est que juste. Si, d'un côté, il rappelle par sa complexité même l'esprit multiple et le caractère contradictoire de celui qu'il condamne; de l'autre, il l'atteint, il le frappe par son côté vulnérable, comme pour le punir par où il a failli. Acceptons, sans prétendre le réformer, ce jugement qui est celui des siècles. Au nom de la morale outragée, laissons passer la justice de la postérité, après avoir ici même, au nom de la vérité méconnue, relevé plus d'une erreur, signalé plus d'une injustice commise à l'égard de Machiavel. Que le sceptique interprète d'un siècle de scepticisme et de corruption, qui, s'élevant au-dessus des républiques et des monarchies, au-dessus de toutes les ambitions et de tous les dévouements, ne demanda jamais à l'histoire qu'un seul enseignement, l'art de réussir, continue de porter le poids de l'immoralité de son temps, qu'il a faite sienne, pour ainsi dire, tant il l'a reproduite avec une effrayante fidélité! que cet écrasant fardeau pèse éternellement, comme le rocher de Sisyphe, sur la mémoire du coupable! Vainement, pour l'en décharger, dira-t-on, ainsi qu'on l'a fait, que, génie profondément scrutateur et pénétrant, il a su, en traçant la satire de la perversité humaine, mettre à nu tous les secrets du vice, et qu'en écrivant le code des parvenus du genre humain, il a déchiré tous les voiles de l'imposture. Dans ce prétendu service qu'il aurait rendu à ses semblables, la morale publique ne saurait trouver de circonstances atténuantes.

Non, quoi qu'on puisse dire en faveur de Machiavel, sa faute à jamais irrémissible sera d'avoir, sous le coup d'une amère disgrâce et d'un injuste pessimisme, jugé indistinctement tous les hommes d'après ceux qu'il a connus et pratiqués, et de les avoir ensuite proclamés

égoïstes, ambitieux et méchants en tout temps et en toute chose. Affirmer ainsi la prédominance du mal en ce monde ; nier à la fois les inspirations désintéressées du dévouement et l'héroïque abnégation du sacrifice; peindre seulement l'homme dans sa bassesse et avec les misères « qui le tiennent à la gorge, » comme dit Pascal, sans placer en balance l'incomparable grandeur attestant en lui, non plus « ce roi dépossédé, » dont parle le même auteur, mais un être souverain, supérieur à tout l'univers, c'est pis que défigurer la créature faite à l'image de Dieu, c'est la diffamer, c'est l'avilir.

Contre une si grave atteinte à la dignité de la nature humaine, le génie d'un écrivain est loin de pouvoir, selon nous, être invoqué comme excuse. Plus grand est le don qui lui fut accordé, plus grande est la responsabilité qu'il encourt. Rayon échappé de la suprême intelligence, le génie ne doit servir, à qui le reçoit, qu'à éclairer les âmes et à leur rappeler que, dans la part qu'elles prennent aux intérêts de la terre, elles doivent se proposer uniquement pour but, le bien, pour guide le devoir. Or, en ne croyant ni le bien, ni le devoir absolument nécessaires, et en excluant la morale de la politique, sans comprendre que la bannir du gouvernement des hommes, c'est la bannir de l'ordre social tout entier, Machiavel n'a pas seulement failli à sa mission, mais de plus, il a odieusement calomnié l'humanité. Aussi l'humanité, qui s'indigne et proteste, s'est vengée et se venge encore du calomniateur en lui infligeant de sévères et justes représailles.

## VINGT ET UNIÈME ÉTUDE

### VENISE, SA PUISSANCE ET SA CHUTE.

#### I

Lorsqu'on suit dans leur développement progressif les annales de la république de Venise, on constate que c'est au quinzième siècle qu'elle atteint le point culminant de sa puissance maritime et de sa prospérité matérielle. Fière de sa grandeur et de son opulence, cette ville à l'aspect merveilleux, qu'un grand poëte a surnommée la Cybèle des mers, sortant du sein des eaux couronnée de tours, s'élevait alors du milieu de ses lagunes, avec ses riches églises, ses brillants palais de marbre, son port, ses magasins et ses arsenaux, où venaient s'entasser les richesses de l'Occident et de l'Orient. Elle comptait avec orgueil les trois ou quatre mille navires, dont les uns, sillonnant la Méditerranée, se dirigeaient vers l'Afrique, la Syrie ou Constantinople, et les autres, affrontant l'Atlantique, allaient commercer avec les villes maritimes de l'Espagne, de la France et des Pays-Bas. Du fond de l'Adriatique à l'extrémité de la mer Noire, des bouches du Nil ou du Danube à celles de l'Escaut et du Rhin, on voyait flotter le pavillon de Saint-Marc, que faisaient respecter partout trente mille marins aguerris, un grand nombre de galères bien

armées, et le zèle infatigable des provéditeurs que la république envoyait dans les ports du vaste littoral ouvert à son commerce. Mais la mer n'attirait pas seulement l'ambition de Venise. Elle avait voulu s'étendre en même temps sur la terre ferme, et dans la première partie du quinzième siècle elle avait, en trente ans, ajouté quatre provinces à son territoire.

Comment une cité, dont les commencements avaient été si humbles, était-elle parvenue à un si haut degré de puissance, de fortune et de splendeur? A quelles causes, à quelles circonstances en était-elle principalement redevable? C'est ce que nous allons exposer, en nous attachant surtout à faire ressortir, parmi les causes multiples qui contribuèrent à la grandeur de Venise, les avantages de sa situation, le caractère de ses habitants, l'impulsion qu'elle reçut du mouvement des croisades, et la puissante organisation de son gouvernement. Mais, comme tout ce qui est excessif et absolu, ce gouvernement s'usera peu à peu et se brisera enfin, pour avoir voulu tendre trop violemment les ressorts mystérieux qui le faisaient mouvoir. Vicié par trois plaies honteuses, la corruption, la délation et le despotisme, il communiquera le mal dont il est atteint à la société qu'il était chargé de régir, et, de la classe patricienne, passant à la riche bourgeoisie, la contagion descendra jusque dans les dernières couches de la population. Après avoir fait, en partie, la force et la grandeur de la sérénissime république, ce gouvernement l'entraînera fatalement dans son irrémédiable décadence. Atteinte, en outre, de l'indifférence politique et de la langueur mortelle dans laquelle toute l'Italie s'endormait à cette époque, Venise n'était plus, à la fin du dernier siècle, que l'ombre d'elle-même, quand, pour la

châtier de son impuissante résistance, le vainqueur de Lodi et d'Arcole acheva de détruire, en la livrant à l'Autriche, ce qui restait encore de la puissance vénitienne.

Au moment où l'inexorable politique d'un conquérant, peu soucieux de respecter l'indépendance nationale d'un peuple, supprimait ainsi, par le traité de Campo-Formio, l'un des plus anciens états de l'Europe, Venise, comptait près de quatorze siècles d'existence. Fondée au milieu du bouleversement général qui précéda la chute de l'empire romain d'Occident, elle tombait, à son tour, à la suite de la violente commotion produite en Italie par le contre-coup de la Révolution française. Une invasion avait fait naître la souveraine de l'Adriatique; une autre invasion lui enleva pour toujours la couronne qu'elle avait si longtemps et si fièrement portée. Vers l'an 421, des Venètes, fuyant à l'approche des hordes d'Alaric, vinrent chercher un abri contre le pillage et la mort, dans les lagunes voisines de la côte où débouchent les eaux de l'Adige, de la Brenta et du Tagliamento. Ces Venètes, appartenant à des populations d'origine illyrienne, selon quelques auteurs; de race gauloise, suivant une opinion mieux fondée, occupaient fort anciennement la partie du littoral comprise entre l'embouchure du Pô et le versant des Alpes juliennes. Domptée, malgré sa résistance, par les armes des Romains, la Vénétie avait partagé le sort de la Gaule cisalpine, et formé une province à part dans la division qui fut faite de l'empire après le règne de Constantin. Quand se produisirent les invasions successives des Wisigoths et des Huns, un certain nombre d'habitants de Padoue, d'Aquilée et du territoire voisin, ne voulurent pas subir la domination barbare. Préférant l'exil et la misère à la honte de la

servitude, ils abandonnèrent tout pour se retirer dans le petit groupe d'îles s'élevant parmi les bas-fonds situés en face de la côte où se jette la Brenta.

Ce fut là, dans l'île de Rialto, la plus haute de celles que formèrent les alluvions fluviales dans le fond de l'Adriatique, que ces familles de fugitifs bâtirent une ville qui fut plus tard la superbe Venise. S'il fallait en croire le récit de l'historien Sanuto, l'origine de sa cité natale serait bien moins humble que celle de l'ancienne capitale du monde : « Notre ville eut pour fondateurs, dit-il avec fierté, non point, comme Rome, de simples pâtres, mais bien des hommes puissants et nobles[1]. » Cette prétention, que ne justifie pas suffisamment l'orgueil patriotique, ne pourrait-elle pas du moins, si elle était fondée, expliquer l'histoire et les institutions politiques de Venise, la cité aristocratique par excellence? Sans admettre, avec l'historiographe vénitien, que les premiers habitants de Rialto fussent tous des patriciens, croyons plutôt qu'il y eut là une agglomération de familles appartenant à toutes les classes sociales, que le malheur des temps avait rapprochées, mais dont la grande majorité était composée de marins et de pêcheurs. Tels furent, pour la plupart, les humbles ancêtres de cette noblesse vénitienne si orgueilleuse de ses titres, et plus d'un nom inscrit sur le Livre d'Or après bien des siècles d'illustration et de glorieux services rendus à la république, était porté, à l'origine, par quelque pauvre batelier de Chiozza ou de Malamocco. Ce qui le prouverait, c'est que la population qui vint se fixer dans ces petites îles, peu à peu rattachées les unes

1. « Ebbe principio, non da pastori, come ebbe Roma, ma da potenti, e nobili. »

aux autres par des ponts jetés sur les canaux, s'organisa primitivement en une communauté toute démocratique, ayant pour chefs des magistrats populaires appelés tribuns. Cette sorte de confédération, qui dura de 421 à 697, s'éleva bientôt à un état de prospérité si remarquable, que Cassiodore, le ministre de Théodoric, en fait l'éloge dans une de ses lettres, où il décrit la situation de ces insulaires et les services que le roi des Goths attend de leur marine [1]. Lorsque les Lombards se furent rendus maîtres de Padoue et d'Aquilée, la république naissante s'accrut de nouveaux fugitifs qui lui apportèrent leurs trésors et leur industrie. La nationalité vénitienne date, réellement, de cette époque. En même temps que les simples cabanes de pêcheurs se changeaient en habitations plus commodes, et que les lagunes, peuplées de proche en proche, offraient l'aspect d'une cité florissante, une transformation, non moins importante, s'accomplissait dans son gouvernement. En 697, les douze tribuns maritimes, qui avaient jusque-là dirigé la jeune république, furent remplacés par un chef électif, nommé duc ou doge, qu'on choisit dans une assemblée générale tenue à Héraclée. Bien que son pouvoir fût viager, le doge avait, dans le principe, toutes les prérogatives de l'autorité royale. A lui seul appartenait le droit de convoquer le peuple, de nommer les tribuns, les officiers civils ou militaires, d'investir les évêques, de décider de la guerre ou de la paix. Se plaçant volontairement sous la suprématie lointaine et nominale des empereurs de Constantinople, les doges, en échange d'un acte de déférence, reçurent les titres pompeux de *consuls* ou de *protosphataires*.

1. Cassiod. *Variar.* lib. XII.

Paolucio Anafesto, qui le premier obtint le titre de doge, voulut donner à l'élection populaire une consécration religieuse, et reçut la couronne ducale des mains de l'archevêque de Grado. Après avoir réprimé les pirateries des Slaves, il sut se ménager l'alliance des Lombards, et les doges, à son exemple, s'attachèrent à tenir la balance entre les prétentions rivales que faisaient valoir les successeurs d'Alboin et les souverains de l'empire grec. Plus tard, ils résistèrent avec succès aux armes de Pépin, fils de Charlemagne, éludèrent les réclamations de Louis le Débonnaire, et finirent, en 891, par obtenir du roi Guy la confirmation des priviléges dont ils jouissaient depuis longtemps. Mais, si du côté de l'Italie les Vénitiens avaient acquis, sans de grands efforts, des avantages considérables, sur l'autre rivage de l'Adriatique ils eurent à lutter violemment contre de redoutables ennemis. C'étaient les pirates illyriens qui, maîtres de la côte et des îles de l'Istrie, venaient souvent attaquer les possessions de la république. Comme aux temps de l'antiquité grecque ou romaine, l'enlèvement de jeunes fiancées vénitiennes qui furent surprises et emmenées par ces pirates, servit de prétexte à une guerre acharnée dont la conséquence fut la soumission de Narenta et de Capo-d'Istria. Cette conquête, qui eut lieu en 959, ne tarda pas à être suivie d'autres succès plus faciles et plus importants. Sans cesse menacées par l'ambition des princes croates, les cités maritimes de la Dalmatie, telles que Trieste, Raguse, Zara et Spalatro réclamèrent de Venise une protection que ne pouvait plus leur assurer l'impuissance des empereurs byzantins. Répondant à leur appel, le doge Urseolo s'empressa de leur donner pour gouverneurs des podesdats vénitiens, et prit lui-même, en 997, le titre de duc

de Dalmatie. Mais vers la fin du onzième siècle, la Croatie ayant passé sous le pouvoir des rois de Hongrie, la possession des villes dalmates devint, pour la république, une cause de guerres toujours renaissantes.

Pendant le cours du même siècle, les Vénitiens qui avaient conclu avec l'empire grec des traités avantageux, prirent à titre d'alliés, et non plus de sujets, la défense d'Alexis Comnène contre les attaques des Normands. Ici, Venise commence à nous apparaître comme une véritable puissance, tout à fait indépendante de la suzeraineté impériale, et qui n'a cessé de grandir en faisant tourner à son profit les rapports qu'elle entretenait depuis longtemps avec les Byzantins. A l'époque dont nous parlons, le commerce de l'empire d'Orient qui s'était concentré surtout vers la partie orientale de la Méditerranée, s'étendant du Péloponèse à l'extrémité méridionale de l'Asie Mineure, ne se trouvait plus dans la situation dont Constantin Porphyrogénète a laissé un tableau brillant, quoique peut-être exagéré. Subissant les préjugés du temps et les conséquences d'une administration aussi mal servie que mal dirigée, les empereurs s'occupaient moins de marine marchande que de marine militaire, et voyaient dans l'industrie une branche de revenus pour le fisc plutôt qu'une source de prospérité publique. Habiles à juger et à exploiter cet état de choses, les Vénitiens, dès le neuvième siècle, s'étaient présentés aux Grecs comme les intermédiaires utiles et bientôt nécessaires pour tout ce qui concernait les relations commerciales. Par suite de guerres désastreuses, les bords du Danube et de la mer Noire, occupés par les Barbares, se trouvaient fermés aux faibles restes de la marine byzantine; et réciproquement, les Barbares n'étaient point admis dans les ports et les marchés de

l'empire grec. Cette sorte de blocus, s'appliquant à une vaste étendue de littoral, et dont les populations riveraines eurent beaucoup à souffrir, servit puissamment les intérêts des Vénitiens qui employèrent toute leur habileté politique et commerciale à se rendre également indispensables aux puissances belligérantes. Non contents d'assurer à l'Empire la subsistance de la multitude et les jouissances du luxe recherchées par les classes opulentes, ils établirent pour leur compte des fabriques dans les lieux destinés à leurs comptoirs et à leur habitation, et peu à peu ils substituèrent leurs produits à ceux de l'industrie des Grecs. D'autre part, les peuples d'origine germanique leur cédaient volontiers un superflu qu'eux-mêmes n'auraient pu porter dans les marchés de l'Empire, et recevaient en échange une foule d'objets utiles qu'ils étaient incapables de produire, ou bien des armes et des munitions de guerre, dont ils manquaient le plus souvent. C'est ainsi que, par sa position géographique, par le caractère prodigieusement actif de ses habitants, et aussi par la bonne direction d'un gouvernement à la fois vigilant et ferme, Venise, que secondaient d'ailleurs les circonstances les plus favorables, avait fini par obtenir, dès le onzième siècle, le droit, pour ainsi dire exclusif, de faire le commerce avec l'Orient. A ce rapide et premier essor de sa puissance maritime, un nouveau champ allait être ouvert par les croisades. Ainsi que nous allons le voir, les guerres saintes que la France et les autres nations chrétiennes entreprirent au nom de la foi et pour le triomphe d'une idée, ne seront, pour la cité marchande, qu'un moyen d'accroître ses richesses et sa prospérité matérielle.

Comme les grands phénomènes de la nature, les grands événements de l'histoire ont leurs jours de crises violentes, de tourmentes formidables, suivis de temps plus calmes où les peuples découragés voient avec surprise le bien naître du mal, et recueillent des avantages là où ils croyaient ne trouver que ruines et sujets d'affliction. C'est l'effet qui se produisit après la lutte terrible qui, pendant deux siècles, mit aux prises deux races et deux religions ennemies, que représentaient l'Europe et l'Asie, le Christianisme et le Mahométisme. Aussi, malgré les attaques souvent dirigées contre ces expéditions militaires et religieuses, on peut dire qu'aujourd'hui la science historique les a pleinement justifiées dans leur principe comme dans leur fin. S'il est vrai qu'elles occasionnèrent des pertes énormes; si, de 1095 à 1270, l'or et le sang de la chrétienté y furent prodigués, en compensation de ces pertes matérielles, qui se réparent vite, elles assurèrent dans l'ordre social, économique et intellectuel, des conquêtes bien autrement importantes pour la vie morale des nations. A cet immense mouvement des croisades, Venise prit une part fort active, mais en tous points conforme à ses instincts pratiques, à sa politique personnelle et à ses intérêts commerciaux. Sans s'exposer ni aux risques, ni aux périls de guerres lointaines et aventureuses, elle en retira tout ce qui pouvait tourner à son avantage. Elle employa ses vaisseaux à transporter, au prix de marchés fort lucratifs, les nombreuses armées qui

allaient d'Occident en Orient, et se chargea de leur fournir les vivres, les munitions, les ressources de toute nature qui pouvaient leur être nécessaires. A leur retour, ces mêmes navires rapportaient de l'Orient, marchandises, étoffes, pierres précieuses et objets d'art, dont la vente procurait des bénéfices considérables.

Ce fut surtout la quatrième croisade, entreprise au commencement du treizième siècle, qui vint donner un nouvel accroissement à la puissance maritime et à l'influence politique de Venise. Sans se laisser arrêter par l'insuccès de la précédente expédition, qui avait eu pour chef Frédéric Barberousse, Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion, le pape Innocent III n'avait pu supporter la pensée douloureuse que l'étendard de Mahomet continuât de flotter sur l'église du Saint-Sépulcre. En voyant, comme il le disait, « Jésus-Christ banni de son héritage, » il s'était décidé à faire prêcher une nouvelle guerre sainte, et il avait trouvé un autre Pierre l'Ermite dans un pauvre curé de village, nommé Foulques de Neuilly. A la voix éloquente de ce prédicateur qui avait le don de remuer les âmes, Baudouin, comte de Flandre, et une foule nombreuse de seigneurs s'étaient engagés sous la bannière de la croix. Après s'être réunis en Italie, et avoir d'abord choisi pour chef Boniface, marquis de Montferrat, ils envoyèrent six députés aux Vénitiens, afin de leur demander le nombre de vaisseaux nécessaires au transport des croisés en Orient. A la tête de la députation se trouvait Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, qui, dans sa chronique, raconte avec les détails les plus intéressants la réception faite aux envoyés par le doge Henri Dandolo. Ce doge était un vieillard de quatre-vingt-dix ans, renommé pour son courage, ses glorieux services, et qui, dans une ambassade auprès de l'empereur Ma-

nuel Comnène, avait eu les yeux brûlés par ordre de ce prince, en punition du zèle extrême qu'il montrait à défendre les intérêts de sa patrie.

Dandolo accueillit honorablement dans le palais de Saint-Marc la députation des princes croisés, et loua en termes chaleureux une entreprise à laquelle il déclara vouloir s'associer. Après avoir fait connaître ensuite les conditions auxquelles le gouvernement vénitien consentait à fournir les vivres et les moyens de transport qu'on lui demandait, le doge crut devoir, selon l'ancien usage encore en vigueur, soumettre à la sanction du peuple le traité qui venait d'être accepté de part et d'autre. Dix mille citoyens remplissaient l'église et la place de Saint-Marc, et la fierté des représentants de la noblesse française, que Dandolo avait présentés à l'Assemblée, dut s'incliner devant ce peuple réuni dans ses comices. « Illustres Vénitiens, dit le maréchal de Champagne, nous sommes envoyés par les plus puissants barons de France, pour supplier la Souveraine de la mer de nous aider à délivrer Jérusalem et le Saint-Sépulcre. Ils nous ont recommandé de nous prosterner à vos pieds, et nous y resterons jusqu'à ce que vous ayez promis de vous joindre aux défenseurs de Jésus-Christ. » A la vue de ces nobles seigneurs, qui ne rougissaient pas de s'abaisser à la prière, quand il s'agissait de réclamer des secours pour la foi en péril, l'Assemblée, profondément émue, répondit comme d'une seule voix : « Nous y consentons tous! nous y consentons! » Aussitôt retentirent des applaudissements, dont le bruit, dit Villehardouin, fut égal à l'explosion d'un volcan. Les députés ayant ensuite prêté serment et engagé leur parole, le traité, accepté par eux et par l'Assemblée, fut envoyé au pape Innocent III, pour être revêtu de son approbation.

Comme des difficultés survinrent bientôt à cause du payement des quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent que les barons français s'étaient engagés à payer avant le départ de la flotte, l'habile Dandolo leva l'obstacle en offrant une forte remise sur la somme exigible, si les croisés voulaient aider les Vénitiens à reprendre quelques villes de la Dalmatie qui s'étaient révoltées et livrées au roi de Hongrie. Cette transaction ne fut acceptée qu'avec répugnance par les barons français, qui regrettaient que la croisade, avant d'être commencée, fût ainsi détournée de son but. Ils cédèrent pourtant à la nécessité, et l'armée partit pour aller d'abord assiéger la ville de Zara. La place ayant été emportée d'assaut, fut remise sous la domination de la république, mais les croisés, au lieu de poursuivre leur marche, passèrent l'hiver dans le pays, où les retenait la politique intéressée du gouvernement vénitien.

Tandis que le principal objet de l'expédition paraissait encore une fois ajourné, il arriva, dit Villehardouin, qu'une aventure inespérée, et la plus étrange dont on ait ouï parler jamais, vint donner à cette entreprise, essentiellement religieuse, une tout autre direction. Un jour on vit apparaître, dans le camp des croisés, un jeune prince grec dont on avait, depuis quelque temps, entendu raconter les malheurs. Il s'appelait Alexis l'Ange, et il était le fils d'Isaac Comnène, empereur de Constantinople, qui avait été détrôné et jeté en prison par son frère, aussi nommé Alexis. Échappé de ses fers, le fils d'Isaac venait implorer l'assistance des princes latins, en les suppliant de délivrer son père et de punir l'usurpateur. Sans doute, des considérations d'intérêt personnel se joignirent à un sentiment de pitié, et plaidèrent en faveur du suppliant. En voyant

les cœurs ébranlés et les consciences indécises, Alexis l'Ange renouvela plus vivement ses instances, et bientôt tout fut changé dans les plans de la croisade. En dépit des protestations que firent entendre Simon de Montfort et une foule de chevaliers, alléguant la sainteté du vœu qui les avait portés à prendre les armes pour délivrer les Lieux-Saints, la flotte chrétienne fit voile vers le Bosphore, et Jérusalem fut oubliée pour Constantinople.

Nous ne raconterons pas ici comment cette ville immense fut prise une première fois par les croisés, bien qu'elle fût défendue par une armée de deux cent mille Grecs. L'usurpateur Alexis ayant abandonné lâchement sa capitale, pour s'enfuir, la nuit, sur une barque de pêcheur, Isaac, auquel il avait eu la cruauté de faire crever les yeux, fut rétabli sur le trône. Mais une révolution nouvelle ne tarda pas à entraîner sa chute et sa mort, ainsi que celle de son fils Alexis, et Ducas Murzuphle, l'auteur du soulèvement, se fit proclamer à sa place. L'élévation de cet empereur, sa haine contre les étrangers et l'inexécution des promesses qu'on leur avait faites, furent autant de prétextes qui armèrent de nouveau les croisés contre la capitale de l'empire d'Orient. Animés par la vieille inimitié qui, de tout temps, avait divisé les Latins et les Grecs, et brûlant de venger l'outrage infligé à Dandolo par Manuel Comnène, les Vénitiens poussèrent les Français à concerter avec eux une double attaque, et, par suite, Constantinople tomba en leur pouvoir. La magnifique cité fut livrée brutalement au pillage. Les grossiers matelots de la Flandre et de Venise y commirent toutes sortes d'excès, incendiant les monuments, brisant les statues de marbre et de bronze, et, dans une aveugle destruction, confondant les

œuvres du siècle de Périclès avec celles du temps de Justinien.

Quand ces représailles, à jamais regrettables, eurent vengé les trahisons dont les empereurs grecs s'étaient rendus coupables envers les princes croisés, l'empire, qui venait d'être conquis, fut partagé entre les vainqueurs. Désigné par ses compagnons d'armes pour recevoir la couronne d'empereur, Dandolo la refusa noblement, et se contenta de l'honneur qu'on lui avait fait en le jugeant digne de la porter. En compensation, il obtint pour Venise la part que, dans la conquête, elle pouvait le plus vivement ambitionner. Galata, l'un des quartiers de Constantinople, les Cyclades et les Sporades, dans l'Archipel, les îles et la côte orientale du golfe Adriatique, les côtes de la Propontide et du Pont-Euxin, les rives de l'Hèbre et du Vardas, les villes de Cypsèle et d'Andrinople, avec les contrées maritimes de la Thessalie. A cette part déjà très-large, qu'une exacte connaissance du pays leur avait permis de faire avec discernement, les Vénitiens joignirent bientôt l'île de Crète et « les débris des cent villes, » qu'ils achetèrent pour dix mille marcs à Boniface, marquis de Montferrat. Pour relier les unes aux autres ces nombreuses acquisitions, augmentées encore du duché de Naxos, propriété de la riche famille Canuto, ils consacrèrent toutes les ressources du Trésor à des travaux dispendieux, destinés à former comme une longue chaîne de villes et de forteresses, d'îles et de factoreries, s'étendant le long des côtes, depuis Raguse jusqu'à l'Hellespont et le Bosphore.

Tant de possessions nouvelles, tant de voies différentes ouvertes à son commerce et à son influence politique ne furent pas les seuls avantages que Venise retira

de sa participation à la quatrième croisade. Partout, dans l'empire grec, comme sur les ruines de Constantinople dévastée par ses soldats et ses matelots, elle cueillit la fleur de l'art byzantin pour la transplanter aux bords de ses lagunes. Pendant deux siècles elle chargea ses navires de colonnes, de chapiteaux, de statues, de madones peintes, et d'autres objets pouvant servir à l'ornementation des églises et des monastères que se plaisait à élever la ferveur religieuse de l'époque. Transporté de l'Orient au fond de l'Adriatique, l'art byzantin, grâce à une activité féconde, créatrice et tout opposée à l'inerte immobilité des Grecs du Bas-Empire, se développera, s'épanouira plus largement, et finira même par prendre, en se transformant, un caractère original et personnel. Sous la main du sculpteur, du peintre et du mosaïste, il deviendra vénitien, mais il affectera toujours, il faut le dire, des formes plus remarquables par leur éclat apparent et leur variété infinie, que par la beauté sévère et la simplicité élégante qui distinguent les œuvres de l'art florentin.

Pour juger du caractère à la fois imitatif et original que l'influence byzantine a imprimé aux monuments et à l'aspect extérieur de Venise, transportons-nous un instant sur la place Saint-Marc, cette place peut-être unique au monde, et où revivent encore aujourd'hui, rapprochés, mais non confondus, l'Orient et l'Occident. Plaçons-nous au pied du campanile au sommet duquel se dresse, comme pour prendre son vol vers les contrées lointaines, le lion ailé du saint évangéliste, figure symbolique et toujours sacrée de la patrie vénitienne. En face s'élève la vieille basilique patriarcale, commencée aux frais du doge Urseolo, et montrant son portail à pignons aigus, ses coupoles gracieusement arrondies et recou-

vertes de plomb, qui rappellent, dans les parties supérieures, les formes essentiellement propres au style oriental. A côté, le palais des doges, avec ses baies ogivales, ses galeries découpées à jour, sa riche ornementation et tout un système architectural représentant, sous plus d'un rapport, un bel édifice arabe du Caire ou de Grenade. Pénétrons maintenant dans l'intérieur de l'église Saint-Marc, et si nous n'y retrouvons pas, comme on l'a dit, un diminutif de Sainte-Sophie de Constantinople, puisque le plan de la croix latine adopté pour la première de ces basiliques, diffère du plan de la croix grecque appliqué aux églises byzantines, nous y rencontrerons néanmoins une profusion d'ornements, une variété de détails qui rappellent la fantaisie et l'exubérance de l'art éclos sous le ciel de l'Orient.

A l'intérieur des porches et dès l'entrée même de l'édifice, apparaît ce caractère mélangé, parfois bizarre et incohérent, dont peut s'indigner le goût de l'architecte formé aux principes et aux règles de l'école classique, mais qui n'en produit pas moins sur l'âme comme sur les sens un effet extraordinaire. Cinq cents colonnettes de porphyre, de vert antique et de serpentine, étalent sur les façades leurs rangées disposées d'une manière étrange, et offrant des figures d'un style barbare, à côté d'autres sculptées par un artiste de la bonne époque. Des portes surmontées de l'ogive sarrasine en fer à cheval, et encadrées d'arabesques, de feuillages exotiques, de figures de lions et d'oiseaux, donnent accès dans l'intérieur de l'église. Aussitôt, l'œil est ébloui, fasciné, en voyant toutes les parties du monument, nefs, sanctuaire et chapelles, resplendir de l'éclat des mosaïques, se mêlant aux reflets chatoyants des marbres et aux vagues lueurs des lampes qui éclairent

l'obscurité de la basilique. Ce qu'on admire surtout en cette merveilleuse église, c'est l'œuvre caractéristique d'un peuple libre, intelligent et patriote, ayant gardé ses institutions municipales au milieu de l'écroulement de l'empire romain et des révolutions du moyen âge; d'un peuple qui, chaque année, rapportait sur ses flottes les produits de Constantinople et de Tunis, de Trébizonde et d'Alexandrie; d'un peuple qui, s'inspirant de ce qu'il avait vu et admiré dans les sites et les édifices de l'Orient, s'en pénétrait profondément, et, revenu dans sa patrie, imitait comme le génie imite, en donnant à ses créations un caractère d'originalité, sous lequel on retrouve le souvenir des types qui lui ont servi de modèles.

Quant à la source féconde où ses architectes, ses sculpteurs, ses mosaïstes du onzième et du douzième siècle, ont puisé leurs inspirations, pourquoi la chercher si loin? Là, comme ailleurs, cette source a découlé, à flots intarissables, des profondeurs du sentiment religieux qui inspira les âges chrétiens. A Venise surtout, elle fut ravivée par le culte fervent que la population avait voué à son glorieux patron, à l'évangéliste saint Marc, compagnon de saint Pierre dans ses prédications à Rome, et dont les Vénitiens avaient, en 815, enlevé les reliques comme la plus précieuse des conquêtes. Aussi, ce que le peuple de Venise a pu ressentir en élevant la basilique dédiée à saint Marc, on le ressent encore quand on pénètre dans cette église toute peuplée d'anges, de saints et de personnages bibliques, sanctuaire mystérieux où se dévoile, avec le ciel de la légende chrétienne, le monde visible et invisible, tels qu'ils nous sont représentés par l'art, fidèle interprète de la foi. Oui, c'est bien le monde idéal que les siècles religieux

du moyen âge entrevoyaient à travers les ombres du monde réel, et qui alors se transfigurait, aux yeux d'une foule plongée dans l'extase de la prière, comme la personne rayonnante du Christ aux regards de ses disciples prosternés sur le Thabor.

## III

Du treizième siècle au quinzième, c'est-à-dire, pendant la dernière période du moyen âge, la puissance de Venise, sauf quelques points d'arrêt, ne cesse de s'accroître et de monter vers son point culminant. Outre la vaste étendue de territoire dont les croisades lui avaient donné la possession, elle gagna encore, à la suite des guerres saintes et du démembrement de l'empire grec, un monopole commercial plus lucratif et mieux assuré. Dès le siècle précédent, le pape Alexandre III, voulant reconnaître les services qu'elle avait rendus à la cause de l'indépendance italienne en s'associant à la Ligue lombarde pour déjouer les ambitieux projets de Frédéric Barberousse, lui avait accordé la seigneurie de l'Adriatique. De là vint le singulier usage consistant dans le mariage solennel du doge avec la mer. Cet anneau des fiançailles, offert à l'Adriatique par le chef du gouvernement vénitien, n'était pas un vain symbole. Il rappelait à tous les citoyens de la république, depuis le simple gondolier jusqu'au plus noble patricien, que du côté de la mer devaient se tourner tous leurs efforts comme toutes leurs aspirations, parce que là était le véritable empire où leur patrie était appelée à régner. Empire immense, indéfini, s'étendant aussi loin que porte le regard,

que s'élance la pensée, quand elle va se perdre à l'horizon en suivant la vague qui roule à la surface mouvante des eaux! Tel était le domaine sans bornes ouvert aux convoitises ambitieuses de Venise. Mais plus loin s'étendait sa puissance, plus dangereux aussi étaient les écueils contre lesquels elle était exposée à se heurter. Entraînée par sa vocation toute maritime, et se laissant en même temps trop enorgueillir par ses succès, elle prétendit exercer sur les mers une domination exclusive, et c'est ce qui lui suscita de redoutables et sanglantes rivalités.

Comme Venise, la république de Gênes avait dû aux croisades la rapide extension de son commerce et de sa puissance maritime. Le fameux port de Caffa, dans la Chersonèse taurique, et Azoff, à l'embouchure du Don, étaient tombés en son pouvoir et lui servaient d'entrepôts pour le commerce de la Chine et des Indes. Smyrne, dans l'Asie Mineure, le faubourg de Péra, à Constantinople, et les îles de Scio, de Mételin et de Ténédos lui avaient été cédés par les empereurs grecs, et les souverains de l'Allemagne, de la Sicile et de l'Aragon, aussi bien que les sultans d'Égypte, recherchaient à l'envi l'alliance des Génois et la protection de leur marine. Toute fière surtout d'avoir enlevé la Corse aux Pisans et de régner sans opposition sur la partie occidentale de la Méditerranée, la république de Gênes se voyait, dès le milieu du treizième siècle, en position de disputer l'empire des mers aux Vénitiens. Les deux cités rivales semblaient n'attendre qu'une occasion pour se mesurer, lorsque la chute de l'empire latin de Constantinople vint, en 1261, changer en hostilité déclarée la sourde irritation qui, depuis longtemps, divisait Gênes et Venise. Ne pouvant pardonner aux Génois la part qu'ils

avaient prise à cet événement si préjudiciable aux intérêts de son commerce, le gouvernement vénitien prétendit expulser de l'Adriatique tous les vaisseaux appartenant à la marine génoise. Deux sanglantes défaites, l'une près de Cursola, dans l'Illyrie, l'autre, dans le golfe même de Venise, abattirent l'orgueil de la souveraine de l'Adriatique. Après ce rude échec, infligé aux armes de la république, le doge Gradenigo fut contraint de s'humilier devant Gênes, et de signer, en 1299, un traité qui interdisait aux Vénitiens de naviguer dans la mer Noire et sur les côtes de l'Asie Mineure.

Si les revers abattent les peuples sans courage et sans patriotisme, ils contribuent, au contraire, à relever les forces de ceux qui puisent, dans le sentiment de leur indépendance et de leur dignité, l'énergie nécessaire pour réagir contre les coups de la mauvaise fortune. Venise donna ce noble spectacle pendant et après la guerre désastreuse qu'elle soutint contre sa rivale. Comprenant que, pour conjurer les périls du présent aussi bien que ceux qui pourraient la menacer plus tard, il était nécessaire de concentrer le pouvoir au lieu de le laisser s'affaiblir en se divisant, elle adopta, vers cette époque, la forme de gouvernement qui devait, pendant tant de siècles, faire sa gloire et sa grandeur. Jusque-là sa Constitution était restée démocratique. Le pouvoir du doge, bien qu'il se fût accru peu à peu, était cependant limité par un grand conseil, composé de quatre cent quatre-vingts membres, pris en nombre égal dans les six quartiers de la ville, et que choisissaient douze électeurs nommés eux mêmes par le suffrage direct du peuple[1]. Cette institution du grand conseil, qui eut lieu

1. V. Sandi, *Storia civile Veneta.*

en 1172, amena des usurpations de pouvoir, des agitations et des troubles auxquels le chef du gouvernement voulut apporter un terme vers la fin du treizième siècle. Le doge Gradenigo, qui était tout dévoué aux intérêts de la classe nobiliaire, fit accepter, en 1297, une loi abrogeant l'usage des élections annuelles, et attachant d'une manière irrévocable, au grand conseil, tous ceux qui en faisaient partie à cette époque. Quelques années après, en 1319, tout descendant d'un membre de cette assemblée fut admis de droit à y siéger, à l'âge de vingt-cinq ans, et, par là, fut consommé l'établissement d'une aristocratie héréditaire à Venise.

Avant que ce dernier coup fût porté aux institutions primitives de la république, un violent mécontentement s'était manifesté contre la suppression des élections annuelles. Les membres des familles qui se trouvaient exclues par la nouvelle loi excitèrent plusieurs soulèvements, dont le plus remarquable fut dirigé par Tiepolo. Les partisans de l'ancien gouvernement et ceux du nouveau se livrèrent bataille sur la place Saint-Marc. Tiepolo et son parti furent vaincus, et Querini, l'un des chefs, fut tué dans l'action. On nomma une Commission de dix membres pour informer contre les complices secrets de la conjuration qui venait d'ensanglanter la ville. Cette Commission, qui ne devait être que momentanée, fut déclarée ensuite perpétuelle, et devint, sous le nom de *Conseil des Dix*, le plus redoutable appui de l'oligarchie vénitienne. Fondée par la création du *Livre d'Or*, où furent portés tous les noms des familles patriciennes, dont cette usurpation rendit les droits héréditaires, et fixa définitivement les prérogatives, la noblesse, toute puissante qu'elle fût devenue, ne tarda pas à se voir dominée par ce conseil même dans lequel

elle croyait trouver le gardien de ses priviléges et de son autorité. Exerçant de fait, sinon de droit, un pouvoir dictatorial, qui fut déclaré perpétuel à dater de 1335, le tribunal des Dix se trouva dès lors placé au-dessus du sénat et de toutes les magistratures.

Sous le prétexte de veiller à la sûreté de l'État, il s'immisçait dans la paix et dans la guerre, disposait des finances, et traitait directement avec les gouvernements étrangers. Il finit par usurper la puissance souveraine puisqu'il en vint à casser les délibérations du grand conseil, à en dégrader les membres, à les faire rentrer dans la classe des sujets, à destituer un doge et à créer un autre tribunal plus terrible que lui-même. Inutilement on tenta, par une loi de 1468, de limiter les attributions des Dix. Comme on lui laissa celle qui était l'objet primitif de son institution, c'est-à-dire, le soin de veiller au salut de la république, il s'en servit de nouveau pour envahir tous les autres pouvoirs. Jusque dans les premières années du dix-septième siècle, les Dix, dont l'action était d'autant plus formidable qu'elle était souvent occulte et appuyée sur l'espionnage et la délation, s'arrogèrent une autorité tyrannique devant laquelle tremblaient à la fois le doge, le grand conseil et le peuple. Si à ce pouvoir despotiquement constitué, Venise fut longtemps redevable d'une tranquillité qui contraste avec l'agitation des républiques de la Lombardie et de la Toscane, elle s'habitua peu à peu, sous un pareil régime, à une honteuse servitude. De là, elle tombera plus tard dans un abaissement moral plus avilissant encore, où elle perdra le sentiment et même le souvenir de son antique liberté.

A côté, mais sous la surveillance rigoureuse des Dix, fonctionnaient les hautes magistratures et les différents

corps de l'État. Le grand conseil, ou l'assemblée générale des représentants de l'oligarchie, avait, d'après la Constitution, la puissance souveraine ; mais cette puissance, comme on vient de le voir, était subordonnée à une autorité inquisitoriale qui la dominait complètement. L'exercice du gouvernement appartenait au sénat, corps élu et investi de la direction des affaires politiques. La Seigneurie, ou conseil particulier du doge, présidé par ce dernier, dirigeait l'administration et disposait de toutes les forces actives de la république. L'autorité judiciaire était confiée à des tribunaux appelés *Quaranties*. Quant aux ténébreuses et redoutables fonctions de la haute police, elles se trouvaient partagées entre le conseil des Dix et l'inquisition d'État, tribunal exclusivement politique, et formé de trois membres choisis dans ce même conseil. Tout s'inclinait, à Venise, devant le terrible pouvoir de ces trois inquisiteurs dont les sentences secrètement rendues, allaient frapper, jusque dans les rangs les plus élevés, les citoyens que ses nombreux espions lui dénonçaient comme coupables ou dangereux. Si grande était la rigueur des lois dont ce tribunal était armé que lorsqu'un noble osait mal parler du gouvernement, on l'avertissait deux fois, et s'il encourait une troisième admonition, on le condamnait à mort. La loi défendait également à tout patricien, sous peine de mort, d'avoir des relations avec des ministres, ambassadeurs ou agents étrangers, et même d'accepter le moindre présent d'aucun prince, ni d'aucun État : défense qui atteste combien le despotisme soupçonneux du gouvernement vénitien craignait de voir s'appliquer à la politique extérieure le système de corruption qui viciait l'administration intérieure de la république.

Le doge, après lequel les dignitaires les plus élevés en rang étaient les procurateurs de Saint-Marc, demeurait toujours, au milieu de ces différents pouvoirs, le chef visible, apparent de l'État. Mais s'il continuait de s'intituler *par la grâce de Dieu*, cette formule, réservée à la puissance souveraine, ne pouvait lui rendre l'étendue de ses anciennes attributions dont le cercle avait été restreint au profit d'une ambitieuse aristocratie. Le droit de décider la guerre ou la paix, le commandement d'une armée, la nomination aux fonctions civiles et ecclésiastiques, constituaient encore, avec une pension annuelle de 14,000 ducats, ses principales prérogatives. Des conditions restrictives étaient imposées à ce pouvoir plus apparent que réel ; elles semblaient n'être faites que pour rappeler au doge qu'il était l'homme de la république, et rien de plus. Il ne pouvait se choisir une épouse ailleurs qu'à Venise ; il lui fallait recourir à une permission s'il voulait sortir de la ville, ou quitter le palais ducal pour rendre des visites, et tous ceux qui l'entouraient, depuis son fils jusqu'au plus humble des serviteurs attachés à sa maison, étaient exclus des emplois public, si minimes qu'ils pussent être.

Les diplômes et les instructions étaient remis par lui aux ambassadeurs chargés de représenter le gouvernement vénitien ; mais il lui était interdit d'ouvrir les dépêches de ces agents ailleurs que dans la salle et en présence des conseils. Si les monnaies étaient frappées à son nom, elles ne portaient point ses armes, et son écusson qui était suspendu à l'entrée du palais ducal, ne pouvait, comme celui des autres patriciens, orner la porte de la demeure de ses pères. Mais, aux yeux d'une aristocratie orgueilleuse et jalouse de ses priviléges, il ne suffisait pas d'avoir infligé au doge ce *memento* perpétuel, qui rappe-

lait au chef de l'État, comme au triomphateur romain, qu'il était homme, et que pour lui aussi la roche tarpéienne était près du Capitole. Après lui avoir été sans cesse représenté pendant la durée de son pouvoir, le spectre importun de la fragilité humaine venait encore le poursuivre jusque dans la tombe. A sa mort, personne ne pouvait prendre le deuil, et une loi inexorable, plaçant au-dessus des sentiments de la nature les intérêts d'une politique jalouse et mesquine, défendait de manifester aux funérailles du défunt tout signe extérieur de sympathie et de regret.

Quelles qu'aient été les entraves pénibles apportées à l'exercice de l'autorité et à l'indépendance individuelle des doges, les personnages les plus illustres du patriciat vénitien n'en tinrent pas moins à honneur d'être élevés à la première magistrature de la république. Pour en avoir la preuve, ne suffit-il pas de citer les noms des Urseolo et des Gradenigo, des Dandolo et des Morosini, des Contarini et des Mocenigo? Ces noms glorieux, et tant d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne sont pas seulement inscrits sur les pages du Livre d'Or, mais ils rayonnent à la fois dans les annales politiques et les fastes militaires de leur patrie. Et cependant, elle n'était pas moins périlleuse qu'enviée, cette haute position du sommet de laquelle beaucoup de ceux qui l'occupaient furent précipités violemment pour marcher ensuite vers l'exil ou à la mort. Sur quarante-trois doges qui se succédèrent dans un espace de 300 ans, on en vit à peine la moitié finir paisiblement leur vie. Cinq furent contraints d'abdiquer, trois périrent assassinés, un fut condamné juridiquement à la peine capitale, et neuf autres furent déposés, bannis ou privés de la vue. Mais si, dans sa première période, l'histoire des doges est tristement

marquée par tant d'actes de violence et trop souvent même tachée de sang, elle offre, à d'autres époques, des souvenirs d'une nature toute différente, en nous montrant d'éclatants services dignement récompensés par d'éclatants honneurs.

Malgré le temps et les révolutions qui emportent hommes et choses dans leur cours, tout, à Venise, parmi tant de splendeurs éclipsées, rappelle encore aujourd'hui la ville illustrée par les doges. Que l'on parcoure le Grand-Canal, et dans les magnifiques palais de marbre qui le bordent, on retrouvera le nom et l'ancienne demeure des familles patriciennes qui donnèrent à la république ses chefs et ses capitaines les plus illustres. Dans la plupart des églises, les plus riches comme les plus humbles, s'élèvent de magnifiques tombeaux consacrés à la mémoire de ces grands citoyens qui, après avoir servi leur patrie, combattu vaillamment contre les infidèles, reposent en paix sous les voûtes du pieux édifice qu'ils ont fondé ou enrichi de leurs donations. Ils sont là, les uns couchés sur leurs tombes, tenant les mains croisées sur la poitrine, les autres debout, couverts de leur armure, appuyés sur leur épée, comme s'ils étaient toujours prêts au combat. D'autres, également armés de pied en cap, sont représentés sur leur cheval de bataille, et sur le piédestal où ils se dressent, de riches bas-reliefs en marbre ou en bronze, sculptés par la main d'un Sansovino, ou d'un autre célèbre artiste, rappellent les glorieux exploits du défunt. Contrastant avec ces superbes mausolées, avec ces grandes statues équestres, quelques sépultures de doges se distinguent par un touchant caractère de simplicité, qui semble relever encore la gloire de celui dont elles renferment la dépouille. Dans l'église de San Stefano, par exemple,

on voit au milieu de la nef une modeste pierre tombale garnie de quelques ornements de bronze et de trophées enlevés aux Musulmans. L'inscription, aussi simple que le monument, rappelle que là reposent les os de François Morosini, doge de Venise, que ses exploits contre les Turcs en Morée et dans l'Archipel, firent surnommer le Péloponésiaque.

Mais, pour voir, retracée en images sensibles, en peintures resplendissantes de vie et d'éclat, l'histoire triomphale des doges, qui est aussi l'histoire triomphale de Venise, il faut visiter le palais ducal, gravir *l'escalier des Géants*, et parcourir les salles si magnifiquement décorées par Titien, Tintoret, Paul Véronèse et d'autres maîtres de l'École vénitienne. C'est, d'abord, dans la salle des quatre portes, édifiée par le Palladio, le doge Marino Grimani à genoux devant la Vierge et saint Marc, et le doge Cicogna recevant les ambassadeurs des Perses. Ailleurs, dans la salle du Pregadi, voici le doge Pierre Lorédan invoquant la Reine des Cieux au nom de sa patrie, et le doge François Venier s'inclinant devant Venise. Pénétrons dans la salle du fameux conseil des Dix, et nous y retrouvons encore deux doges, Léonard Dona remerciant la Vierge d'avoir protégé la ville contre ses ennemis, et Sébastien Ziani rentrant victorieux et reçu en triomphe par ses concitoyens. Arrivons, enfin, à l'ancienne salle du grand conseil, et, sur les lambris, se dessineront, à nos regards, les portraits de la plupart des doges, admirable collection peinte, en partie, par le Tintoret, Jacques Palma et Léandre Bassano. Mais quel est au milieu de cette longue série de figures animées et vivantes, auxquelles l'art vient, après l'histoire, donner une nouvelle illustration, quel est cet encadrement recouvert d'un fond noir, toujours vide du portrait

qui ne viendra jamais le remplir? C'est la place où devait être peint le doge Marino Faliero, et au lieu du portrait, se trouve la terrible inscription qui, en rappelant le crime et le châtiment du coupable, était comme une menace perpétuellement adressée à tout doge prévaricateur : *Hic est locus Marini Falethri, decapitati pro criminibus.*

Par un singulier caprice de la fortune, ce malheureux doge, qui avait si souvent prodigué sa vie en de glorieux combats, et qui, à l'âge de soixante-seize ans, expia par le dernier supplice, le complot formé contre l'aristocratie vénitienne, est le même qui commença la construction du palais ducal, élevé à la gloire de sa patrie, et où revit sous toutes les formes de l'art la splendeur passée de Venise. Oui, si la basilique de Saint-Marc est l'expression de l'histoire religieuse de Venise, le palais des Doges est l'expression de son histoire militaire et politique. Là, grâce au génie et au patriotisme de ses artistes, Venise la *Superbe*, Venise la *Dominante*, apparaît toujours comme la vivante incarnation de la beauté, de la force et de la grandeur. Transfigurée par des peintures allégoriques, elle devient une divinité puissante, assise entre la Justice et la Paix, entourée du cortége des Vertus, et couronnée par la Victoire. Tantôt, représentée sur la terre, elle accepte l'hommage des cités vaincues, triomphe des infidèles, brise les chaînes des chrétiens captifs, et reçoit les trophées que lui présentent les doges, ses héroïques serviteurs. Tantôt, montant au ciel, elle est admise dans le chœur des saints et des saintes, s'incline devant saint Marc, son patron, devant la Vierge, sa protectrice, et sanctifie, par une sorte de consécration, le noble orgueil qu'inspire le patriotisme. Ici donc, comme à Saint-Marc, nous retrouvons, dans le

palais ducal, le sentiment religieux présidant aux conceptions de l'art, et, dans les sujets historiques, lui montrant à glorifier la patrie, après l'avoir porté ailleurs à glorifier la foi.

## IV

Si, par les conquêtes nouvelles qu'elle avait faites sur le continent de la Haute-Italie, Venise était parvenue, durant le quatorzième et le quinzième siècle, à étendre encore ses possessions, elle s'était préparé, par cet agrandissement même, de sérieux dangers pour l'avenir. Victorieuse de Gênes, qu'elle avait, après une guerre de cent vingt ans, réduite enfin à l'impuissance; maîtresse de Padoue, de Trévise, enlevées aux Carrares et aux Scaligers; ayant pris ensuite au duché de Milan, Vicence, Bellune, Vérone, Brescia et Bergame, elle avait, par l'occupation de Ravenne, augmenté au midi ses possessions de terre ferme. Elle se trouvait donc alors un des états les plus considérables de l'Italie, et la première puissance maritime de l'Europe. Mais, tout en dirigeant vers d'utiles conquêtes les armes de sa patrie, le doge Foscari ne sut pas prévenir le coup terrible que la prise de Constantinople par les Turcs devait porter au commerce, et, plus tard, à l'influence politique de Venise. Consultant plus les intérêts de la république que ceux de la chrétienté, il préféra entamer des négociations pacifiques avec les nouveaux maîtres du vieil empire byzantin. Ce fut une faute grave, qui servit de prélude à l'amoindrissement matériel comme à la déchéance morale de Venise. Bientôt, en effet, dans la Grèce propre et la Morée, à Candie et dans les îles de l'Archipel, l'étendard du croissant allait se déployer et faire reculer

devant lui le lion de saint Marc, jusqu'alors réputé invincible.

C'était donc après avoir ajouté à ses premières conquêtes sur l'empire grec les villes d'Argos et de Napoli de Romanie, de Lépante et de Corinthe, de Scutari et de Durazzo, que la république allait commencer à descendre la pente qui devait accélérer sa décadence et amener définitivement sa chute. Riche, puissante et honorée, jouissant d'immenses revenus que lui valait son commerce avec l'Orient et les Indes, Venise imposait encore à toutes les autres puissances par l'habileté proverbiale de sa politique, la forte organisation de son gouvernement, et le haut degré de civilisation où l'avait élevée son culte pour les lettres et les arts. Outre l'énorme préjudice que lui causèrent, d'une part, les incessants progrès des Turcs, de l'autre, la découverte du cap de Bonne-Espérance, qui fit presque abandonner, pour aller aux Indes, l'ancienne voie passant par Alexandrie, elle eut encore à subir, pour défendre ses possessions continentales, une série de guerres désastreuses qui usèrent ses forces en appauvrissant son trésor. Sans pouvoir monter au rang d'un état continental de premier ordre, elle se priva, par ses armements de terre, des moyens de pourvoir suffisamment à l'entretien et à l'extension de sa marine. Dans ses combats avec les Turcs, la flotte vénitienne était souvent victorieuse, mais elle s'affaiblissait de jour en jour, et, sur terre, ses armes n'eurent pas plus de succès contre les attaques des Ottomans que contre les invasions des Français en Italie. On a vu dans les précédentes Études quel avait été le rôle du gouvernement vénitien pendant les expéditions de Charles VIII et de Louis XII; sa politique avec Jules II, son abaissement après la Ligue de Cambrai, et les repré-

sailles dont il usa quand la formation de la Sainte-Ligue eut amené les revers des Français et leur expulsion de l'Italie.

Lorsque la rivalité de François Ier et de Charles-Quint vint de nouveau troubler la Péninsule, Venise, qui craignait également le triomphe de l'une et de l'autre puissance, hésita, incertaine, entre chacune d'elles, bien que son intérêt la fît pencher plutôt du côté de la France[1]. Sans prendre aucun parti, elle se renferma dans une prudente neutralité, et se consola de cette situation toute passive, par la gloire que les travaux de ses savants, les chefs-d'œuvre de ses artistes firent rejaillir sur elle. C'est à cette époque que la bibliothèque de Saint-Marc, déjà riche en précieux manuscrits, dont elle devait une partie à la libéralité du cardinal Bessarion, reçoit de nouveaux trésors et les belles éditions de classiques, imprimées avec tant de soin par la célèbre famille des Manuce. En même temps, à l'École religieuse des frères Bellini, de Vittore Carpaccio et de Cima de Conegliano, qui avaient porté si haut dans leurs peintures l'expression de l'idéal chrétien, succède l'École réaliste si brillamment représentée par Giorgione et Titien, Tintoret et Paul Véronèse. Les productions de ces maitres vont orner non-seulement le palais des doges, mais encore les églises, les monastères et les palais élevés sur les dessins de Scamozzi et du Palladio.

A ce mouvement de la science et de l'art, le patriciat vénitien donne les plus nobles encouragements. Il

1. Sur les négociations suivies alors entre la république et la Cour de France, consulter dans le recueil de N. Tommaseo, les *Relations des ambassadeurs vénitiens*, notamment celles de Marin Giustiniano.

tente ainsi de voiler sous l'éclat des œuvres impérissables, qu'il commande et rétribue généreusement, les symptômes de mortelle décadence qui, dès les premières années du seizième siècle, commencent à se produire dans l'État. Plus ces symptômes deviennent menaçants, plus, en multipliant les embellissements à Venise, la noblesse cherche à consoler la patrie dans ses vieux jours en donnant par là un dernier relief à son histoire. Jaloux de lui assurer les douceurs d'un repos que ses artistes et ses plus notables citoyens ne manqueraient pas de mettre à profit, et lassé, d'ailleurs, de guerroyer, dans l'intérêt de Charles-Quint, contre le terrible Soliman, le gouvernement vénitien comprit qu'il lui était plus avantageux de vivre en paix avec le souverain qui tenait sous sa domination le Levant, l'Egypte et Alexandrie, la clef du commerce avec les Indes. En conséquence, il se décida, après bien des luttes au sein du grand conseil, à payer, au prix de sacrifices considérables, le droit de commercer dans les provinces occupées par les Ottomans.

Pour obtenir la paix du sultan, il avait fallu céder, avec plusieurs îles de l'Archipel, les places de Malvoisie, de Napoli de Romanie, et payer une somme de trois cent mille ducats. Quand on apprit à quelles dures conditions le traité avait été signé, la population tout entière s'émut, et le sénat ne craignit pas de déclarer que le négociateur vénitien avait outre-passé les instructions dont il était porteur. Mais le conseil des Dix fit taire tous les murmures, toutes les protestations, en disant que l'agent chargé de négocier la paix n'avait fait que suivre les ordres secrets qu'il lui avait envoyés. Devant cette affirmation des Dix, prenant sur eux la responsabilité d'un acte qu'ils prétendaient avoir accompli

pour le salut de l'État, le sénat, la noblesse et le peuple se résignèrent en silence. Le doge Pierre Lando ratifia donc, au mois de mai 1540, le traité qui, tout onéreux qu'il fût, devait assurer à la république trente années de repos[1]. Cependant, comme on apprit à Venise que le secret des deux instructions différentes données successivement au négociateur par le sénat et par les Dix, avait été livré à l'avance au gouvernement turc, par suite d'une indigne trahison, on rechercha les coupables, et ils ne tardèrent pas à être découverts. C'étaient trois patriciens qui, pour échapper à la justice, s'étaient réfugiés dans le palais de l'ambassadeur de France; mais ils y furent enlevés de vive force, et pendus sur-le-champ. L'ambassadeur protesta contre cette violation de sa demeure, en invoquant le droit d'asile dont elle jouissait, et il s'empressa d'adresser un rapport à sa Cour. A la nouvelle de ce qui s'était passé, François I[er] se plaignit vivement au représentant de la république. « Que feriez-vous, lui dit-il, si j'en usais de la sorte envers vous? » — « Sire, répondit l'ambassadeur, si des traîtres à votre majesté osaient se réfugier chez moi, je les livrerais moi-même, et si je ne le faisais pas, ma république m'en punirait. » François I[er] avait le cœur trop généreux pour ne pas comprendre ce noble et ferme langage, et il n'exigea point la satisfaction réclamée par son ambassadeur.

La paix, dite de Trente Ans, permit à Venise de réparer, autant que possible, les pertes qu'elle avait faites, soit pendant ses guerres avec les Turcs, soit durant les invasions françaises en Italie. De nombreuses réformes furent établies à cette époque dans l'administration in-

1. Soranzo. *Hist. manuscrite de Venise.*

térieure. Suivant les prescriptions du concile de Trente, qui avait défendu plus sévèrement que jamais la publication et la vente des livres contraires à la religion, la librairie fut soumise à de nouveaux règlements, et la presse dut subir une censure vigilante, qui ne s'accordait que trop bien avec l'esprit inquisiteur du gouvernement. On renouvela les anciennes lois somptuaires destinées à réprimer le luxe des vêtements et de la table, et, par une sage économie, on essaya de rétablir l'ordre et la prospérité dans la république. Malheureusement, les lois ont peu d'influence sur les mœurs d'un peuple, et ce n'est pas avec des règlements qu'on transforme un état social, en y proscrivant le vice pour y décréter la vertu. Toutefois, Venise retrempa ses forces et son courage pendant la période qui s'étend de 1540 à 1570. Aussi, quand de nouveaux périls vinrent la menacer, elle trouva dans son patriotisme l'énergie nécessaire pour y faire face. Si elle ne sortit pas victorieuse de la lutte, elle se montra digne, même en succombant, des jours les plus glorieux de son histoire.

Après s'être emparé de Malte, à la suite d'une longue et opiniâtre résistance, dernier fait d'armes qui, dans l'histoire des chevaliers de Saint-Jean, vient clore l'âge héroïque de l'Ordre, Soliman était mort en 1566. Encore souillé du sang de ses frères qu'il avait fait égorger pour assurer son pouvoir, Sélim II était monté sur le trône, et, sans respect pour la foi jurée, il avait résolu de rompre la paix avec les Vénitiens. Ivrogne et débauché, aimant surtout avec passion le vin de Chypre, ce prince ne voyait pas, sans un amer déplaisir, que cette île, dont il rêvait la conquête, fût possédée par des chrétiens, et il prépara des armements considérables pour

l'enlever à la république. Quand tout fut prêt, il écrivit au sénat de Venise ces paroles menaçantes : « Nous voulons avoir Chypre par affection ou par force, et, si vous ne cédez pas, craignez les coups de ma terrible épée. » A la réception de la lettre du sultan, le sénat se trouva dans une extrême perplexité. Par une coïncidence fatale, la poudrière de l'arsenal venait de sauter, et cette formidable explosion avait détruit, outre un grand nombre de maisons et d'édifices publics, les moyens de résistance qui auraient pu être opposés à l'ennemi. Surmontant un premier moment de désespoir, le gouvernement, la noblesse et le peuple unirent leurs efforts pour réparer le désastre, et, en peu de temps, des forces considérables furent envoyées à Chypre. Sans se laisser arrêter ni par l'hiver, ni par la ferme attitude des Vénitiens, les Turcs débarquèrent dans l'île, avec une nombreuse armée, prirent Nicosie et Paphos, et vinrent mettre le siége devant Famagouste.

La place, défendue avec une indomptable énergie par le procurateur Marco Bragadino, soutint six assauts furieux, et ne capitula qu'après avoir complètement épuisé tous ses vivres et ses munitions. Lala Mustapha, le commandant de l'armée turque, ayant exprimé le désir de voir les héroïques défenseurs de la place, Bragadino, revêtu de la pourpre, et portant le parasol rouge, insignes de sa dignité, se présenta devant le capitan-pacha, accompagné de Quirini et de Martinengo, qui l'avaient aidé vaillamment dans la défense de la ville. Durant la conférence, une discussion s'étant élevée sur les termes de la capitulation, Bragadino refuse d'accepter une condition qui eût entaché son honneur. Le capitan, furieux de sa résistance, ordonne aussitôt qu'on le saisisse ainsi que ses compagnons d'armes, condamne ces derniers à

être écartelés, et fait écorcher vif, sous ses yeux, le noble défenseur de Famagouste. Ayant achevé, par ces affreuses exécutions, une conquête qui avait coûté cinquante mille hommes à la Porte ottomane, Mustapha retourna vers Constantinople, rapportant comme trophée de sa victoire la peau du procurateur, qui resta longtemps suspendue à l'une des portes du sérail. Plus tard, cette triste dépouille fut rachetée, à prix d'or, par la famille de Bragadino, et déposée dans le tombeau élevé à la mémoire de ce martyr du devoir et de l'honneur[1].

La prise de Chypre devait être bientôt vengée. En apprenant le nouveau succès des Turcs, succès complété par la conquête de Tunis, qu'ils avaient enlevé à l'Espagne, les puissances chrétiennes s'émurent devant le danger qui les menaçait. Venise ne fut pas seule, cette fois, à lutter contre les forces de Sélim, et une ligue se forma entre la république, Philippe II et le pape Pie V, qui était l'âme de l'entreprise. Trop faible pour s'unir à la ligue, et lié d'ailleurs par les traités de François I[er] avec Soliman, le gouvernement de Charles IX ne put qu'offrir sa médiation[2]. Une flotte fut, néanmoins, réunie à grands frais; elle comptait plus de 300 navires, montés par 80,000 soldats ou rameurs. Le commandement général fut donné à don Juan d'Autriche, qui avait sous ses ordres : le prince de Parme, amiral de Savoie; le duc d'Urbin, amiral de Gênes, assisté de Jean-André Doria et des provéditeurs Quirini et Bargarido, chefs des galères

1. Paruta, *Istoria della guerra di Cipro.*

2. Voir à ce sujet la correspondance de M. de Foix, ambassadeur de France à Venise, dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale, n° 1011. 265.

vénitiennes. La flotte des confédérés et celle des Turcs se rencontrèrent dans le golfe de Lépante, le 7 octobre 1571. Au moment où l'action allait s'engager, dit Sereno, les images du Christ sur la croix furent arborées aux points les plus élevés, d'où les défenseurs de la foi pouvaient les apercevoir. Tous s'agenouillèrent devant la sainte effigie, et chacun demanda pardon de ses fautes. Le désir de combattre et la valeur des soldats chrétiens s'accrurent tellement, que soudain, par une sorte de prodige, il retentit sur toute la flotte un cri général qui, répétant : Victoire! Victoire! pouvait être au loin entendu de l'ennemi[1].

Aussitôt, le combat s'engage avec acharnement. Mustapha, le meurtrier de Bragadino, se jette sur la galère de don Juan d'Autriche qui eût été perdu, et la bataille avec lui, si les chefs vénitiens Lorédan et Malipiero n'étaient venus l'arracher au péril. Partout les confédérés attaquèrent les vaisseaux turcs avec un élan irrésistible que soutenait le désir bien arrêté de vaincre ou de mourir. La victoire leur demeura, et ils firent subir à l'ennemi un effroyable désastre. Vingt mille Turcs furent tués, dix mille restèrent prisonniers, et, sur trois cents galères dont se composait la flotte ottomane, quarante seulement échappèrent à la destruction. C'était un beau triomphe pour les confédérés, et si la renommée en glorifia don Juan d'Autriche, les relations contemporaines s'accordent à en attribuer le principal honneur aux Vénitiens. Mais cet honneur coûta cher à la république, car elle perdit à la fin du combat l'un de ses plus vaillants capitaines, le procurateur Augustin Barbarigo. Frappé mortellement, il se

1. Sereno, *Comment. sur la guerre de Chypre.*

releva sur le pont de sa galère, et voyant les vaisseaux turcs désemparés, pris ou mis en fuite, il bénit Dieu de lui avoir permis, avant de mourir, d'être encore témoin du triomphe de la Croix[1].

La bataille de Lépante fut suivie, pour Venise, d'une nouvelle paix de trente ans, rompue, en 1644, par la guerre que la république soutint contre les Turcs au sujet de la possession de Candie[2]. Elle dut leur abandonner la plus grande partie de cette île, malgré le courage de Morosini qui, en revanche, parvint à reconquérir la Morée en 1684. Quinze années après, la paix de Carlowitz assurait aux Vénitiens l'entière possession de cette presqu'île; mais elle leur fut de nouveau, et pour toujours, enlevée par le traité de Passarowitz, conclu en 1718. A cette époque finit complètement le rôle actif de la république qui, durant le dix-huitième siècle, se renferma dans le cercle d'une timide neutralité. Cependant, elle conserva intact son état de possession territoriale; mais son commerce avec le Levant eut beaucoup à souffrir de l'établissement de ports francs à Trieste et à Ancône. N'ayant plus au dehors ni force ni influence, elle fit détester sa domination tyrannique en Dalmatie et dans les îles Ioniennes, où des révoltes contre son autorité devenaient de plus en plus fréquentes.

Pendant cette dernière période de son histoire, Venise s'énerve de plus en plus dans les plaisirs et l'oisiveté, les

1. Nous possédons, parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale, un récit fort intéressant de la bataille de Lépante, écrit par un témoin oculaire. — Ancien fonds, n° Q, 32.

2. V. le *Journal* de Des Roches sur l'expédition romanesque du marquis de la Feuillade à Candie.

intrigues politiques et les galanteries scandaleuses. Partout des casins transformés en maisons de jeu, dans lesquels la noblesse achève de perdre la fortune amassée par ses ancêtres. Des mascarades dans les palais, des réunions mondaines dans les couvents de femmes, des spectacles sur la place publique, des fêtes nocturnes en gondoles, tel est le carnaval perpétuel où s'épuisent les derniers restes de la virilité, de la foi patriotique d'un peuple. Décadence pénible à voir, et sur laquelle nous ne voulons pas nous étendre, parce que de toutes les ruines, il n'en est pas de plus triste à contempler que celle d'une société qui s'écroule. Au milieu de la corruption générale, la population diminue, le commerce languit, le Trésor s'épuise et la marine va toujours en décroissant. Le port, autrefois si actif, si fréquenté, ne s'anime que le jour où, monté sur le Bucentaure, le doge célèbre pompeusement son mariage avec l'Adriatique : vain simulacre d'une alliance qui n'était plus qu'un souvenir, et moins fait pour glorifier la puissance maritime de la république, que pour en attester la complète décadence.

Quant au gouvernement que continuent de régir un corps de nobles ruinés et un conseil despotique, il est aussi perverti que la société elle-même, car en faisant du vice l'allié de la tyrannie, il cherche et trouve dans la dissolution des mœurs l'impunité dont il lui faut couvrir ses actes d'injustice et de violence. Méprisé, et pourtant maintenu par les grandes puissances qui le regardent comme un vieux rouage nécessaire à l'équilibre européen, ce gouvernement, dont l'organisation passa longtemps pour un chef-d'œuvre de sagesse politique, ne sera plus, une fois abandonné à lui-même, capable de se défendre. Trop aveugle, ainsi qu'on l'a dit, pour

conjurer l'orage, trop pusillanime pour le braver, il tombera, quand le jour du péril sera venu, sans pouvoir opposer la moindre résistance. Étrange contraste entre un peuple qui a gardé ses mœurs, et un autre peuple qui a perdu les siennes ! Quatre siècles auparavant, les paysans de la Suisse s'étaient fait tuer dans leurs montagnes plutôt que de se soumettre à l'Autriche : livrés à cette même puissance, les nobles de Venise, comme nous allons le voir, préféreront, au lieu de mourir, vivre en courbant la tête sous le joug étranger.

Si, cédant à une pression contre laquelle il leur était impossible de réagir, le patriciat était devenu moins orgueilleux, et le gouvernement moins rigide et moins inquisitorial, l'esprit public allait s'affaissant de jour en jour. Le sénat suivant à l'aveugle des traditions qui n'avaient plus leur raison d'être, semblait ne rien comprendre des grands événements qui s'étaient produits dans la situation politique et sociale de l'Europe. Animée d'une haine instinctive et violente contre les principes de la révolution de 1789, l'aristocratie vénitienne n'avait pas manqué une occasion de manifester ses sentiments hostiles à l'égard de la France, sans oser toutefois les traduire en attaques directes. Pendant la campagne d'Italie, le sénat, tremblant à l'approche de l'armée commandée par le général Bonaparte, ne fit pas mieux respecter le territoire vénitien, qu'il n'avait su en défendre l'entrée aux troupes autrichiennes. Contrairement à la neutralité qu'il devait observer strictement, il ordonna des armements secrets, et profitant de l'éloignement de Bonaparte, qui opérait en Styrie, il excita une violente insurrection, suivie du massacre des garnisons françaises laissées dans plusieurs villes, notamment à Vérone, où un grand nombre de

soldats et d'employés civils furent surpris et mis à mort.

Le châtiment de cet acte d'odieuse lâcheté ne se fit pas attendre. Aussitôt que le général Bonaparte eut signé avec l'Autriche les préliminaires de Leoben, il refusa d'admettre les humbles excuses du sénat, et reçut fort durement la députation qu'on lui avait envoyée. « Si votre gouvernement, dit-il, n'a pas les moyens de contenir le peuple, il est inepte, et ne mérite pas de subsister. Du reste, il est vieux, et il faut qu'il s'écroule. Quant à vos propositions, je refuse de les accepter, car je n'ai nul besoin de votre alliance. Je viens de conclure la paix avec l'empereur d'Autriche; j'ai quatre-vingt mille hommes, des barques canonnières, et, comme le sang français crie vengeance, je serai un Attila pour Venise. Avec mes forces, j'entends vous dicter la loi. J'exige donc la punition des coupables et le renvoi du ministre anglais : sinon, la guerre! Maintenant, si vous n'avez pas autre chose à me dire, vous pouvez vous retirer. » Quelques jours après, le général en chef de l'armée d'Italie lançait le manifeste par lequel il déclarait la guerre à Venise.

Le temps n'était plus où la république opposait résolument la guerre à la guerre. Au lieu de résister, elle se remit à la discrétion de Bonaparte, et accepta un traité, conclu à Milan, par lequel le grand conseil renonçait aux droits héréditaires du patriciat et à la souveraineté, laquelle devait retourner à tout le peuple vénitien. Le 16 mai 1797, un corps de trois mille français entra dans Venise, alors bouleversée par un mouvement révolutionnaire de la population. Au pied d'un arbre de la liberté planté sur la place Saint-Marc, le Livre d'Or fut brûlé le 4 juin suivant, et le grand conseil fut momentanément remplacé par un gouvernement provisoire

composé de soixante membres. D'autres actes, qui sont un signe du temps, marquèrent encore la révolution qui venait d'éclater. Par un décret portant la date de l'an Ier de la liberté italienne, la municipalité nouvelle ordonna qu'on démolirait, comme on avait démoli la Bastille, les prisons de l'inquisition d'État, « monument de la barbarie aristocratique et triumvirale. » En même temps, on effaça sur le livre ouvert, que tenait le lion de Saint-Marc, l'ancienne inscription : *Pax tibi, Marce, evangelista meus*, pour y substituer ces mots : *Droits de l'homme et du citoyen*. La cocarde tricolore fut aussi adoptée, et un nouveau pavillon remplaça le vieux drapeau vénitien. Mais ce n'était pas assez pour Venise d'avoir perdu sa Constitution aristocratique : la république elle-même allait être anéantie, et avec elle l'indépendance de tout un peuple. Par le traité de Campo-Formio, signé le 17 octobre 1797, la partie du territoire vénitien située au delà de l'Adige était livrée à l'Autriche, et ce qui était placé en de çà de ce fleuve fut alors incorporé à la république cisalpine.

Ainsi fut détruit, emporté à la suite de nos tourmentes révolutionnaires, l'État le plus ancien de l'Europe, et qui, jusqu'au commencement des temps modernes, en fut la puissance maritime la plus considérable. Quelles qu'aient été la décadence politique et morale de son gouvernement et les fautes qu'il commit pendant ses derniers jours, il est impossible de ne pas ressentir, en le voyant tomber, le regret qu'on éprouve toujours devant la chute de ce qui fut grand, de ce qui fut glorieux dans l'histoire. On peut condamner les actes d'une puissance encore debout : on reste désarmé quand on la voit abattue et foulée par l'oppression étrangère. Ce fut longtemps le sort de Venise, et voilà pourquoi on s'intéresse

à sa ruine, en se rappelant surtout que suivant la menace qui lui en avait été faite, elle trouva un Attila dans le conquérant qui commença par elle à se faire un jeu du sort des nations. Mais, par une de ces tardives réparations montrant qu'un peuple ne doit jamais désespérer de lui-même, il arrivera qu'un Bonaparte, en rendant Venise à l'Italie, lui rendra, après soixante-neuf années de servitude, l'indépendance nationale qu'un autre Bonaparte lui avait enlevée. Un fait touchant, d'ailleurs, signala l'heure fatale où la république cessa d'exister. Au moment de prêter serment à l'Autriche, le doge Louis Manini éprouva une douleur si poignante, qu'il tomba évanoui. Ce désespoir rachète bien des faiblesses reprochées justement au chef du gouvernement vénitien, et il relève devant l'histoire celui qui ressentit si profondément la perte des libertés de sa patrie. Aussi, quand on visite l'église des Scalzi, à Venise, on ne peut s'arrêter, sans une émotion sympathique, devant une petite pierre tombale portant cette simple épitaphe :

MANINI CINERES.

Cendres de Manini ! Que de pensées, que de souvenirs renfermés dans ces mots, rappelant au milieu de quels événements déplorables la république de Venise, autrefois si puissante, tomba, sans se défendre, avec le dernier de ses doges ! Pour le philosophe, comme pour l'historien, cette pierre, cette épitaphe ont leur éloquence et leur moralité. Elles apprennent une fois de plus qu'en Italie, mais à Venise surtout, ce n'est pas seulement dans les monuments écrits, mais aussi en présence des ruines, des tombeaux, qu'il convient de méditer l'histoire. Si la vie a ses enseignements, la mort a

également les siens, qui ne sont ni moins frappants, ni moins salutaires. Les premiers, en rappelant à l'homme la puissance et la grandeur de ses œuvres, ne font, le plus souvent, qu'exalter son orgueil. Les seconds, au contraire, le ramènent au juste sentiment de sa fragilité, en lui montrant, par des chutes lamentables, le néant de ce qu'il croyait avoir édifié pour toujours.

A l'exemple de Ravenne qui, elle aussi, fut en son temps la souveraine de l'Adriatique, Venise présente incessamment un double contraste entre ce qu'elle fut jadis, et ce qu'elle n'est plus aujourd'hui. A chaque pas qu'on y fait, l'image de la vie et de la mort vient saisir le regard. Quittez la place Saint-Marc, où se concentrent tout le mouvement, toute l'animation de la ville, et parcourez ensuite d'autres quartiers, vous ne trouverez partout que solitude, abandon et morne tristesse. Ces palais déserts, ces canaux où dort une eau sale et fétide, ces maisons suintantes d'une humidité verdâtre, enfin, ces noires gondoles qui, sans bruit, glissent auprès de vous, comme si elles portaient un peuple d'ombres silencieuses et invisibles, tout y rappelle une ville morte, ruinée et déchue sans retour. Autant qu'on peut le prévoir et le craindre, l'ancienne capitale de la Vénétie ne semble donc pas destinée à se relever jamais du coup qui lui fut porté à la fin du dernier siècle, car longtemps avant cette époque, elle était atteinte d'une langueur qui annonçait une fin inévitable.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

# TABLE DES MATIÈRES

## DU DEUXIÈME VOLUME.


| | Pages. |
|---|---|
| DOUZIÈME ÉTUDE. — Florence et ses révolutions.......... | 1 |
| TREIZIÈME ÉTUDE. — Les premiers Médicis................ | 53 |
| QUATORZIÈME ÉTUDE. — Laurent le Magnifique et la conjuration des Pazzi........................................ | 107 |
| QUINZIÈME ÉTUDE. — Sixte IV, Louis XI et la confédération italienne........................................ | 151 |
| SEIZIÈME ÉTUDE. — Charles VIII, Savonarole et Pierre de Médicis................................................ | 202 |
| DIX-SEPTIÈME ÉTUDE. — Machiavel diplomate............ | 237 |
| DIX-HUITIÈME ÉTUDE. — César Borgia.................... | 283 |
| DIX-NEUVIÈME ÉTUDE. — Jules II, la Romagne et Maximilien Ier........................................ | 341 |
| VINGTIÈME ÉTUDE. — Le Rétablissement des Médicis et l'exil de Machiavel........................................ | 387 |
| VINGT ET UNIÈME ÉTUDE. — Venise, sa puissance et sa chute................................................ | 427 |


FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

Fontainebleau. — Imprimerie de E. BOURGES.

00100017

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018